



HAL
open science

Palais ducal de Dijon : le logis de Philippe le Bon

Hervé Mouillebouche

► **To cite this version:**

Hervé Mouillebouche. Palais ducal de Dijon : le logis de Philippe le Bon. Centre de Castellologie de Bourgogne, pp.232, 2014. halshs-00995652

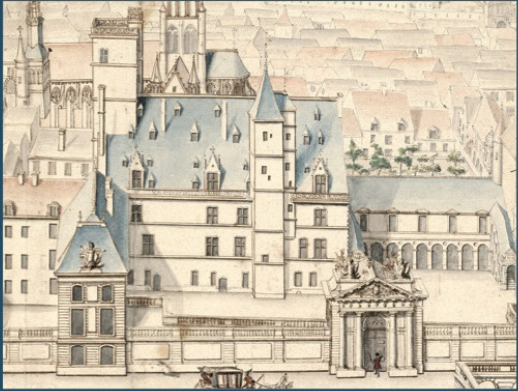
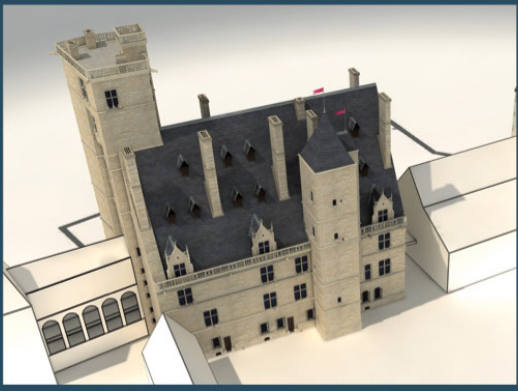
HAL Id: halshs-00995652

<https://shs.hal.science/halshs-00995652v1>

Submitted on 30 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Hervé Mouillebouche

Palais ducal de Dijon

Le logis de Philippe le Bon

Palais ducal de Dijon
Le logis de Philippe le Bon

Derniers ouvrages publiés par le Centre de Castellologie de Bourgogne :

Patrice BECK (s. dir.), *Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Âge [: le château de Germolles]*, éd. Alan Sutton, 2002. (23 €)

Chastels et maisons fortes en Bourgogne, I : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1994-1998, s. dir. G. Auloy et M. Maerten, préface de Jean Richard, 2001, rééd. 2008. (20 €)

Chastels et maisons fortes en Bourgogne, II : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007, s. dir. H. Mouillebouche, préface d'Alain Guerreau, 2008. (20 €)

Chastels et maisons fortes III : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2008-2009, s. dir. H. Mouillebouche, préface de Michel Bur, 2010. (28 €)

Chastels et maisons fortes IV : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2010-2012, s. dir. Br. Colas et H. Mouillebouche, préface de Françoise Vignier, 2014. (28 €)

Louis LAGROST, *Du château ducal de Montcenis à la « seigneurie » du Creusot (XIX^e-XVIII^e siècle)*, préface d'Hervé Mouillebouche, 2009. (25 €)

Brigitte COLAS, Jean VALLET (dir.), *Le château de Montperroux en Autunois : de l'archéologie à l'histoire*, préface de Jean-Paul Anciaux, 2011. (28 €)

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Mesures. Actes des 17^e journées de castellologie de Bourgogne*, 2011. (25 €)

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Prieurés. Actes du premier colloque de Bellecroix, (Chagny), 15-16 octobre 2011, 2012*. (35 €)

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Atlas. Inventaire, cartographie, iconographie, XII^e-XVII^e siècle. Actes du second colloque international au château de Bellecroix, 19-21 octobre 2012, 2013*. (28 €)

Fabrice CAYOT (dir.), *Noyers : « le plus bel chastel du royaume ». I. Étude archéologique et historique*, 2013. (28 €)

Multimédia :

Michel MAERTEN, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire). Base de données sur DVD ROM, 1 GO*, 2010. (20 €)

Hervé MOUILLEBOUCHE, *Paléo.fr : logiciel d'apprentissage de la paléographie médiévale*, 2012. (15 €)

Pour toute correspondance commerciale :

Centre de Castellologie de Bourgogne
château de Bellecroix, 20, chemin de Bellecroix, 71150 Chagny.
Centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr>

Palais ducal de Dijon

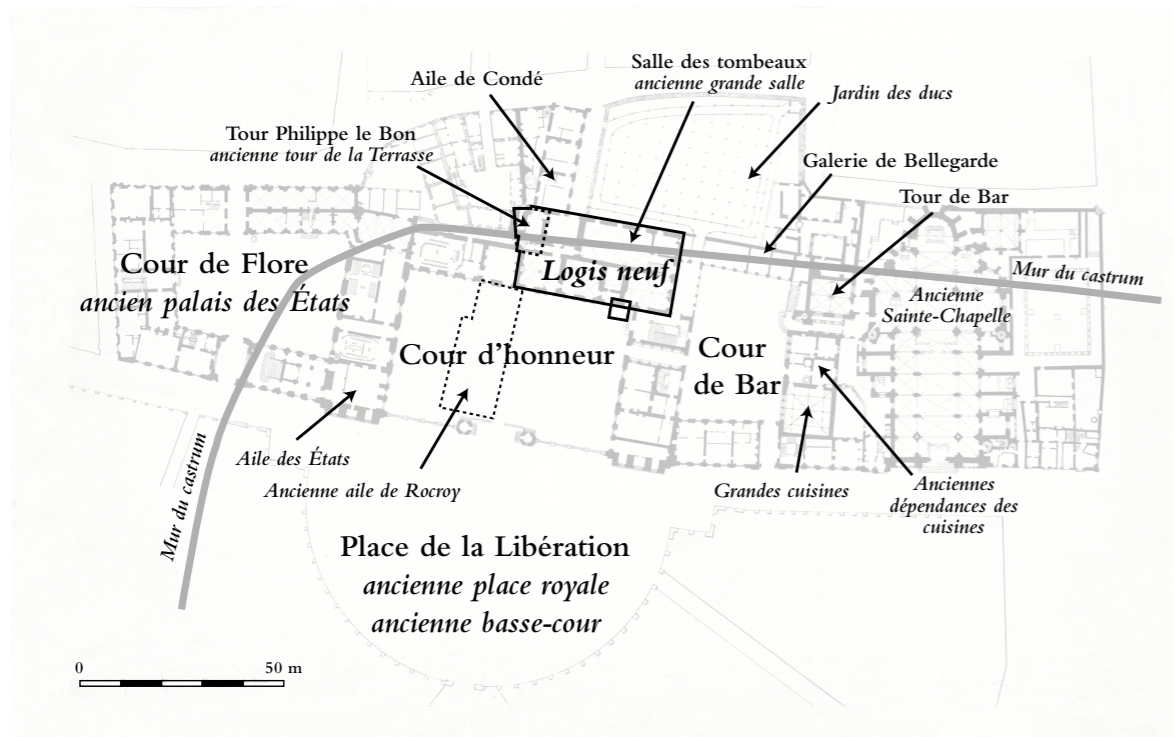
Le logis de Philippe le Bon



Hervé Mouillebouche
Chagny, 2014

Table des matières

Abréviations	
ADCO : archives départementales de la Côte-d'Or.	
AD Nord : archives départementales du Nord.	
AGR : archives générales du royaume (de Belgique).	
AM Dijon : archives municipales de Dijon.	
AN : Archives nationales.	
BnF : Bibliothèque nationale de France.	
INRAP : institut national de recherche et d'archéologie préventive.	
MCACO : mémoires de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or.	
Illustrations de couverture :	
- Reconstitution 3D du logis neuf, © Cent Millions de Pixels.	
- Vue de l'hôtel du roi à Dijon par Jules Hardouin-Mansart, 1688. Bibliothèque de la Sorbonne, ms 1501/3 (cl. Bibliothèque de la Sorbonne).	
- Évocation du chantier de construction. Aquarelle de Lionel Duigou, 2014.	
- Photo : façade nord du logis neuf et de la tour de la Terrasse, (cl. Fr. Jay / musée des beaux-arts de Dijon, 2013.)	
Avertissements	9
Introduction	10
Les sources iconographiques	18
Les vues en perspective et les élévations	19
Les plans anciens	38
Le logis en chantier	54
Les sources	55
L'environnement du logis neuf	58
Quel architecte ?	64
Chronologie du chantier	68
L'organisation du chantier	82
Les traces archéologiques du chantier de construction	90
Conclusion	100
Lectures verticales des volumes	102
Reconstitution des volumes du logis de Philippe le Bon	103
La façade nord	106
Le pignon ouest	110
La façade sud	114
Le pignon oriental	118
Les réutilisations d'éléments anciens	124
Les vis d'escaliers et les tours	126
Les descentes de latrines	130
Distribution et fonctions des salles	138
Le sous-sol	140
Le rez-de-chaussée	144
Le 1 ^{er} étage	156
Le 2 ^e étage	168
Le 1 ^{er} étage de comble / 3 ^e étage de la tour	172
Le 2 ^e étage de comble / 4 ^e étage de la tour	178
Le 3 ^e étage de comble / 5 ^e étage de la tour	186
Le 6 ^e étage	190
Le 7 ^e étage et la terrasse	192
Le séjour de Charles le Téméraire en 1474	196
Les sources	198
Le banquet et l'audience	198
La chambre du Téméraire	204
Conclusion	208
Bibliographie	216
Résumé	220
<i>Summary</i>	222
<i>Zusammenfassung</i>	224
<i>Samenvatting</i>	226
要約	228



▲ Situation et environnement topographique du logis neuf de Philippe le Bon. (Fond de plan : le « palais des ducs » à la fin du XVIII^e siècle, reconstitué par L. Bonnamas vers 1900).

Avertissements

À l'occasion de l'exposition « La Sainte-Chapelle de Dijon et les résidences des ducs de Bourgogne¹ », nous avons tenu à mettre à la disposition du public les principaux résultats d'une enquête commencée en décembre 2011, et qui n'est pas encore parvenue à son terme. Le présent ouvrage est donc une version brève et illustrée, à l'usage d'un large public, d'une étude plus complète à paraître ultérieurement. Toutes les notes d'érudition, les relevés archéologiques et les textes d'archives seront donc publiés dans un prochain ouvrage, de teneur plus universitaire.

Ce livre est le résultat d'un travail d'équipe. La recherche documentaire a été menée à partir des travaux de Sophie Jugie, conservatrice du musée des beaux-arts de Dijon. L'analyse du bâti doit beaucoup au travail de René-Pierre Lehner. Les relevés architecturaux sont l'œuvre des bénévoles du CeCaB, qui ont passé de nombreux week-ends sur le chantier du palais pour tenter, dans l'urgence, de sauver une documentation archéologique éphémère et précieuse. Les observations des substructions, sous la cour de Bar, doivent beaucoup au dévouement de Clément Lassus et des étudiants du master archéologie de Dijon. Les relevés de la tour Philippe le Bon ont été pratiqués par deux architectes hongrois : Kristina Fehér et Dániel Laczó. Les dessins aquarellés sont dus au talent de Lionel Duigou et les reconstitutions en trois dimensions à la technique et à la patience de l'agence « Cent Millions de Pixels ». Nous sommes également infiniment redevables aux collègues et spécialistes qui sont venus partager leur science sur le chantier : Alain Salamagne, Jean Guillaume, Catherine Chédeau, Victorien Leman, qui retrouveront sans doute ci-dessous certaines de leurs suggestions.

Il nous faut surtout remercier Sophie Jugie, qui la première a eu l'intuition de la richesse de ce monument, et qui nous a fait un beau cadeau en nous en laissant les clefs. Une grande gratitude également envers tout le personnel du musée et de la mairie, qui s'est dépensé sans compter pour pouvoir répondre à nos demandes les plus invraisemblables.

Enfin, signalons que cet ouvrage a été rédigé, illustré, mis en page et imprimé en 60 jours, entre les soucis de l'exposition à préparer et de l'année universitaire à terminer, ce qui n'était sans doute pas raisonnable, mais ce qui explique, sinon excuse, le caractère parfois inabouti de la forme et de la réflexion.

1. Au musée des beaux-arts de Dijon, du 16 mai au 13 octobre 2014.



Introduction

La tour de la Terrasse, dite tour Philippe le Bon, qui domine la mairie de Dijon, est l'un des monuments les plus emblématiques de la ville (fig. 1 et 2). Même si elle a été l'objet de plusieurs dizaines d'articles depuis le XIX^e siècle, elle a souvent été mal comprise et mal interprétée¹. Certains de ses historiens, croyant la connaître, ont parfois négligé de la visiter ; d'autres l'ont considérée comme un bâtiment indépendant, alors qu'il s'agit d'un des éléments du logis de Philippe le Bon, troisième duc Valois, construit à partir de 1450. Ce logis, très bien conservé derrière des façades modernes, s'étend entre la tour de la Terrasse et la galerie de Bellegarde, et est occupé par le musée des beaux-arts et la mairie de Dijon.

Un grand palais européen

Le logis de Philippe le Bon est d'une importance exceptionnelle, puisqu'il s'agit de l'un des palais médiévaux les mieux conservés d'occident. Au XV^e siècle, la cour de Bourgogne était célèbre pour le faste de ses festins et de ses cérémonies. Les ducs Valois, qui n'ont pas été de grands constructeurs de châteaux, se sont distingués par le luxe et le nombre de leurs palais : à Lille, Gand, Bruges, Bruxelles et Dijon. Il reste du palais Rihour à Lille la salle des gardes, la tour d'honneur et une cave. À Gand, le « Het Prinsenhof » n'est plus qu'un quartier de la ville, où l'on aperçoit encore deux portes médiévales. Le « Prinsenhof » de Bruges a donné son nom à un hôtel néogothique. À Bruxelles, le palais du Coudenberg, détruit au XVIII^e siècle, a été fouillé depuis une vingtaine d'années, et les caves ducales, soigneusement dégagées et restaurées, sont ouvertes à la visite².

Cinq siècles de transformation

Le logis neuf de Philippe le Bon fut édifié de 1450 à 1456, à l'emplacement d'un logis ancien qui avait les mêmes fonctions, et au cœur d'un vaste ensemble ducal qui s'étendait sous ce qui est actuellement la mairie, le musée, le théâtre et la place de la Libération. Devenu maison du roi en

1. Parmi une centaine de références, notons que le premier volume des *Mémoires de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or* consacre un long article à cet édifice (BOUDOT, « De la tour ducale à l'hôtel de ville... ») Les articles d'Henri Chabeuf, contemporains des restaurations de Charles Suisse, font souvent preuve d'une grande perspicacité, notamment son excellent « Charles le Téméraire à Dijon... » Mais les historiens du XX^e siècle se sont plutôt appuyés sur les médiocres travaux d'Étienne Picard (« Les hôtels de monseigneur le duc à Dijon... ») qui furent remis en cause par Pierre GRAS, « L'hôtel de Philippe le Bon à Dijon. »

2. Le palais de Dijon n'a pas eu cette chance. Les caves à vin des ducs de Bourgogne, qui sont intactes et d'une belle facture, ont été occupées, avant comme après la récente restructuration, par les équipements techniques du musée et de la mairie.

▼ Fig. 1 : le « palais des ducs et des États de Bourgogne » en 2014 ; façade sud.

◀ Fig. 2 : le logis neuf de Philippe le Bon, façade nord, vu depuis le clocher de Notre-Dame en 2013.

Introduction

1. GRAS, « Procès-verbal de l'incendie du palais ducal de Dijon... »

2. CHÉDEAU, JUGIE, *Le palais des ducs...* p. 9.

3. BnF, Est. FT 6-VA-429. Cf. fig. 37.

4. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/22. Cf. fig. 17.

1477, le bâtiment fut victime d'un grave incendie le 17 février 1503¹, qui emporta les trois niveaux de combles et le plafond de la grande salle. (On en voit encore de nombreuses traces dans les pierres rubéfiées de la tour de la Terrasse et dans les poutres noircies des rares espaces non restaurés). Louis XII fit alors réparer, aux frais de la ville, sa maison de Dijon. La cheminée de la grande salle fut rétablie par le sculpteur Jean d'Anger, ainsi qu'une partie des modillons qui soutiennent les poutres du plafond de la grande salle. En 1614, le gouverneur Roger de Bellegarde fit établir une galerie entre le logis de Philippe le Bon et la tour de Bar, à l'emplacement d'une « vieille salle » qui semble avoir disparu dans l'incendie de 1503².

Peu de temps après, on voit apparaître, en retour sur l'angle sud-ouest, une aile dite « de Rocroy ». En fait, ce bâtiment est connu seulement au moment de sa démolition. Il est en effet représenté sur un plan de Robert de Cotte de 1709 commenté par Martin de Noinville. « *Ce qui est marqué de bleu est le pavillon de Rocroy qu'on veut demolir presentement ; l'apartement de son altesse sérénissime est au desus de celuy du logement du consierge, qui est un batiment encien de 80 années. Le reste très encien* ». On en a déduit un peu vite que l'aile de Rocroy avait été construite vers les années 1630, sans assez souligner que le plan Cotte-Noinville présente un bâtiment complexe, vraisemblablement hétérogène, dont une partie pourrait remonter au Moyen Âge. En 1681-1685, Martin de Noinville ajouta, d'après des plans de l'architecte Daniel Gittard, l'aile des États, à l'ouest de l'aile de Rocroy. Il établit également une clôture à balustres et une porte triomphale au sud de la cour.

Noinville fut chargé de la surveillance des travaux de rénovation de la maison du roi à Dijon, qui s'éternisèrent de 1685 à 1727 environ. Jusqu'en 1708, il travailla avec Jules Hardouin-Mansart, qui dessina la place semi-circulaire autour de la statue du roi, et imagina un projet de palais à deux ailes symétriques, tel qu'il se présente aujourd'hui⁴. Mansart ne put mener à bien son projet. À sa mort en 1709, quand Robert de Cotte prit la direction

du chantier, seule la façade sud était achevée. Le nouvel architecte fit détruire la vis sud pour la remplacer par un escalier dans une courte aile en retour sur l'angle sud-est. L'aile de Rocroy, au sud, fut détruite, et l'on éleva l'aile de Condé, au nord de la tour de la Terrasse¹. La destruction des lucarnes du toit fit l'objet de devis en 1724². À cette époque, Noinville collabore encore avec Jacques Gabriel pour les aménagements intérieurs du palais³.

Au XVIII^e siècle, l'ensemble fut parachevé avec deux cours fermées de part et d'autre de la cour d'honneur. Le XIX^e siècle fut plus destructeur. La Sainte-Chapelle, qui fermait le palais vers l'est, fut détruite de 1802 à 1804, et l'extension nord des cuisines, improprement appelée « paneterie », rasée en 1852 – un moindre mal quand on sait que le projet initial prévoyait la disparition des cuisines et de la tour de Bar⁴. Cette destruction suscita une certaine indignation, car elle entraînait en conflit avec un goût retrouvé en Bourgogne pour le Moyen Âge. En effet, depuis 1827, les tombeaux restaurés des ducs trônaient au milieu de la grande salle du logis neuf, et le conservateur Févret de Saint-Mémin avait fait restaurer cette salle dans le style troubadour en vogue dans la première moitié du siècle (fig. 3)⁵.

En 1891, cette grande salle menaçait ruine. Plusieurs poutres s'étaient brisées et le plancher risquait de s'effondrer sur les collections bourguignonnes. Les architectes Charles Suisse et Louis Sauvageot se livrèrent à une étude approfondie des traces archéologiques du bâtiment et proposèrent une restauration la plus proche possible de l'état de initial⁶. Les petites solives moulurées de 1503 furent remplacées par le plafond actuel, copié sur celui de l'hôtel Chambellan, et remonté d'une quinzaine de centimètres (fig. 4). Dans les poutres creuses, on dissimula des poutrelles métalliques qui raccrochaient la façade nord au mur médian. La cheminée de Févret de Saint-Mesmin fut dé-restaurée et rétablie dans un dessin plus proche de l'état original, grâce à l'étude attentive des cassures. Au-dessus de la salle, la toiture basse qui couvrait à moindre frais la travée nord du bâtiment (fig. 5)

1. BEAUVALOT, *La construction du palais des États et de la place royale...*

2. ADCO, C 280.

3. *Ibid.*

4. Registre des délibérations prises par le conseil municipal de la ville de Dijon, séance du 3 mai 1836. Rapport de M. Darcy : « Là se trouve un vaste emplacement qui n'offre guère à la vue que des pans de murs délabrés ; la ville en tire de faibles revenus ; enfin nous ne croyons pas que l'archéologie protège ces ruines : car les démolitions à opérer s'adresseront à des bâtiments que l'art ou les traditions n'engagent point à respecter : ils comprennent les cuisines du château des ducs, un pavillon carré portant le nom de Tour de Bar, et le dernier mur de la Sainte-Chapelle.

5. SACCARO, *Le goût du Moyen Âge en Bourgogne...* p. 73-74.

6. JACQUIN, *L'architecture historiciste en Côte-d'Or...* p. 669-677.

► Fig. 3 : carte postale, avant 1897. La grande salle restaurée par Saint-Mesmin ; plafond de 1504, cheminée restaurée en 1830.



◀ Fig. 4 : carte postale, après 1902. La grande salle restaurée par Charles Suisse ; plafond à poutres moulurées, cheminée à fleurs de lis. Les corniches de stuc ont disparu.

1. *Ibid*, p. 672.

fut remplacée par une haute toiture, qui reprenait la pente du toit médiéval et se hissait environ aux deux-tiers de la hauteur initiale (fig. 6). Ce toit, qui montait au-dessus du toit à la Mansart et cassait la symétrie du palais côté sud, s'attira quelques critiques, mais finit par être accepté. Pour restaurer les lucarnes, Louis Sauvageot renonça à s'inspirer des dessins de Mansart, qu'on venait de découvrir, et préféra un modèle plus complexe et plus luxueux, trouvé à l'hôtel Chambellan (fig. 5 et 6)¹. La pierre de Beauvillier, utilisée pour toutes ces restaurations, permet aujourd'hui à coup sûr d'identifier les ajouts néogothiques : notamment les cheminées du 3^e étage et les coussièges des baies de la grande salle. Ces travaux entraînèrent la fermeture du musée de 1897 à 1902.

Les restaurations de la tour de la Terrasse par Bernard Colette en 1981, puis celle de la façade nord et de la salle des gardes par Éric Pallot en 2011-2012, furent avant tout une remise en état et un toilettage des travaux du XIX^e siècle. La dernière rénovation du musée n'a pas apporté de bouleversement majeur à l'aspect extérieur des bâtiments, si ce n'est le petit pan de tôle dorée de l'architecte Yves Lion, qui cache tant bien que mal les machineries de l'ascenseur et le pignon du logis de Philippe le Bon.

Un palais invisible

Le volume du logis neuf de Philippe le Bon a été peu à peu étouffé par l'adjonction de bâtiments plus modernes : la galerie de Bellegarde et l'extension de Lion à l'est, le palais des États à l'ouest, l'escalier du Prince au sud-est, et surtout l'aile de Conté au nord, qui a brisé l'unité visuelle entre le logis et la tour de la Terrasse. La façade sud a totalement disparu derrière l'ordonnance classique du palais moderne, et la façade nord est rapidement passée aux yeux des puristes pour une reconstruction néogothique. Le visiteur s'étonne bien, en franchissant la façade de Mansart, de se retrouver dans une salle voûtée d'ogives, ou encore de découvrir le volume de la grande salle gothique en sortant de la galerie de 1614, mais, globalement, on pouvait avoir l'impression qu'il restait peu de chose du logis de Philippe le Bon.

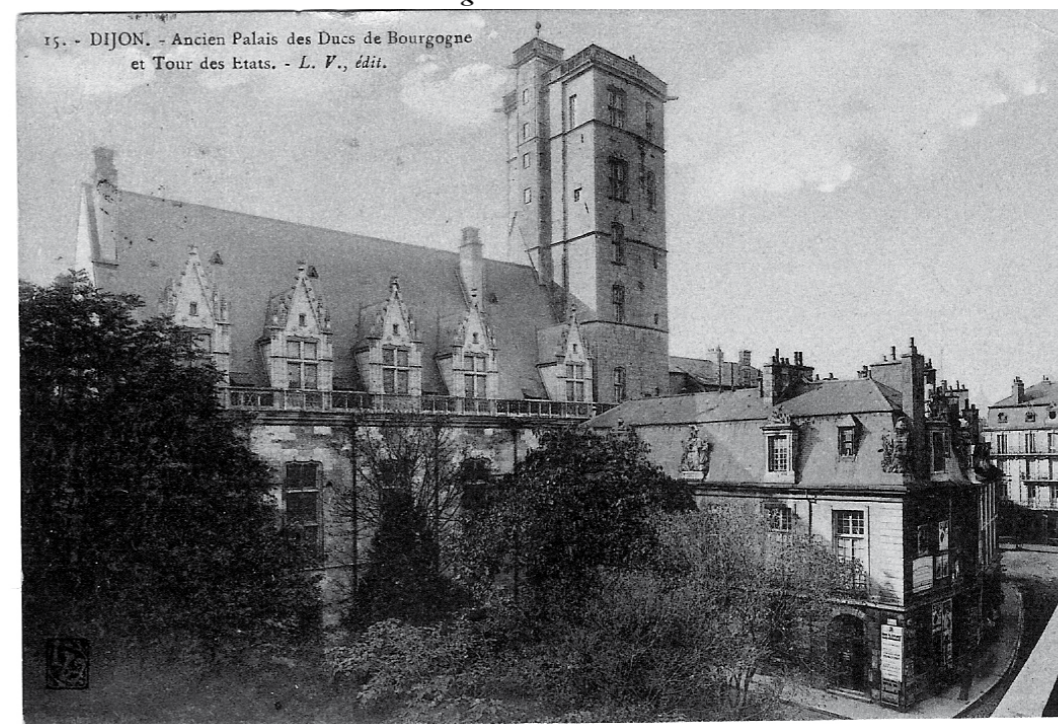
De plus, le logis neuf est aujourd'hui divisé entre trois institutions : la mairie de Dijon occupe la moitié ouest du bâtiment et les premiers niveaux de la tour de la Terrasse ; l'accès à la tour est géré par l'office du tourisme, et le musée occupe l'espace restant, du sous-sol aux combles. Il devient dès lors très difficile de comprendre le fonctionnement du bâtiment médiéval ou même de percevoir son excellente conservation, quand les cheminements médiévaux sont brisés, et quand il n'existe même plus de plans généraux réunissant virtuellement l'ensemble du logis de Philippe le Bon.

Ainsi divisé par les institutions et recouvert par des oripeaux des XVIII^e et XIX^e siècles, ce bâtiment était devenu invisible, et l'on pouvait légitimement penser, avant l'ouverture des travaux de restauration du musée, que ces vestiges médiévaux trop souvent restaurés n'avaient plus grand chose à apprendre aux historiens.



▲ Fig. 5 : façade nord avant 1897 (cl. Delaunay).

▼ Fig. 6 : carte postale. Façade nord après 1902 ; les lucarnes ont été restaurées, le toit remonté environ aux deux-tiers de sa hauteur originale.



Une occasion presque manquée

La restructuration du musée des beaux-arts, dont la première tranche a affecté le logis de Philippe le Bon de 2002 à 2013, n'a pas permis de réunifier le monument, mais elle a été l'occasion de réouvrir le dossier, et de redécouvrir l'un des palais les plus importants d'Europe et les mieux conservés de la fin du Moyen Âge. Dès mars 2007, dans le cadre de la préparation du chantier, des fouilleurs de l'INRAP pratiquèrent quatre sondages archéologiques dans la cour de Bar. Ils conclurent à la « la bonne conservation des vestiges du bas Empire et du haut Moyen Âge » et montrèrent « s'il en était besoin, l'intérêt historique du lieu¹ ». En 2009, Sophie Jugie s'intéressa aux comptes de construction. Elle montra qu'ils permettaient de localiser assez précisément au rez-de-chaussée la chambre de l'échansonnerie et les deux chambres des bijoux. Au 1^{er} étage, elle put identifier la chambre du poêle, la garde-robe du duc, sa chambre, et celle de la duchesse².

Les travaux de rénovation commencèrent en mai 2008. Très rapidement, les différents percements de sols et l'arrachement des enduits de couverture firent apparaître des structures inattendues, qui auraient demandé l'intervention de personnels spécialisés pour être dessinées et interprétées. Il est assez inimaginable qu'au XXI^e siècle, dans un bâtiment classé Monument historique, au cœur d'une ville d'art et d'histoire, et qui plus est dans un musée, un tel chantier puisse se dérouler sans la surveillance d'archéologues du bâti. C'était bien l'avis de la conservatrice du musée, qui multiplia en vain les appels du côté du Ministère de la culture et de diverses universités pour essayer d'attirer l'attention des chercheurs. En décembre 2011, le Centre de Castellologie de Bourgogne, une association de chercheurs bénévoles, prit enfin connaissance de cette demande et tenta de mettre en place une surveillance archéologique.

Or, pour comprendre ce bâtiment, on ne pouvait pas en limiter l'étude à la moitié affectée par le chantier. Il fallait réunifier par la pensée ce qui avait été divisé par les institutions, et donc mener les investigations de l'autre côté des portes verrouillées entre la mairie et le musée. L'étude des locaux municipaux et de la tour de la Terrasse a été une aventure surprenante. Il suffisait parfois d'ouvrir un placard, d'entrer dans un grenier inaccessible ou de pousser les portes des salles abandonnées de la tour pour retrouver des baies, des escaliers, des latrines médiévales, qui n'avaient jamais été ni signalés ni dessinés. Il n'existait d'ailleurs aucun plan pour figurer et reconstituer spécifiquement ce logis neuf de Philippe le Bon, et la confection même de ce document fut l'occasion de multiples découvertes.

Après l'urgence passée de la surveillance du chantier, nous avons pu reprendre, à nouveau compte, l'enquête qui aurait dû être réalisée avant le début des opérations, notamment sur le très riche dossier iconographique et sur les archives. La modélisation en trois dimensions du logis neuf, commandée à l'occasion de l'exposition sur les résidences ducales, a été l'occasion d'une approche méthodologique nouvelle de l'iconographie ancienne.

Quant aux comptes de construction, ils ont pu être relus selon une nouvelle grille d'interrogation, d'une part à cause de toutes les découvertes réalisées au cours des travaux, d'autre part grâce à la mise en images qu'en a proposée Lionel Duigou, et qui a été le point de départ de nombreuses remises en question fructueuses.

1. MUNIER, *Rapport de diagnostic archéologique. Dijon (21 000). Musée des beaux-arts...* Malgré ces conclusions, aucune surveillance archéologique ne fut prescrite.

2. JUGIE « La rénovation du musée des beaux-arts : 2006-2007, les études préalables »... IDEM, « L'hôtel des ducs de Bourgogne à Dijon »... communication présentée le 18 février 2009. Dépouillements d'archives initiés par Damien Berné.



Les sources iconographiques

Comme pour la plupart des bâtiments médiévaux, nous ne possédons pas les plans de construction – qui ont pourtant existé – du logis de Philippe le Bon, ni aucune représentation du Moyen Âge. Le corpus iconographique, qui commence en 1513, est néanmoins fort riche. Il nous renseigne sur l'aspect primitif de ce logis et sur son évolution. Bâtiments emblématiques de la ville, le logis et sa tour font partie des édifices les plus souvent représentés à partir du XVI^e siècle. Les nombreuses modifications qui ont été apportées autour de l'hôtel des ducs, puis hôtel du roi, puis palais du roi à Dijon, ont laissé également un important dossier de relevés et de plans d'architectes.

Les vues en perspective et les élévations

La tapisserie de 1513 (fig. 7)

La plus ancienne représentation de Dijon est celle de la tapisserie du siège de 1513 par les Suisses. Elle fut vraisemblablement commandée par l'un des notables bourguignons emmené en otage, en action de grâce après sa libération. On peut donc la dater des années 1515 (fig. 7)¹. L'artiste maîtrise mal la perspective et n'a pas le souci des détails. On ne s'inquiétera donc pas des petites baies plein-cintres de la tour de la Terrasse. On remarque en revanche la balustrade à claire-voie qui entoure les terrasses sommitales, et les hauteurs assez surprenantes des cheminées. Le grand toit d'ardoise est percé de trois rangées de lucarnes, mais l'artiste n'a pas représenté les lucarnes de pierre, bien attestées au XV^e siècle. Or, le toit médiéval a été victime d'un incendie en janvier 1503 puis rebâti au cours du XVI^e siècle. Lors de la réalisation de la tapisserie, on ne sait si cette restauration était achevée, et il est difficile de dire si l'artiste a dessiné un souvenir du toit précédent, ou une projection de la future couverture.

À droite de la tour de la Terrasse, et donc à l'est d'après son système de représentation, l'artiste a dessiné deux tours carrées sous toit en pavillon, sommées de girouettes, l'une devant et l'autre derrière un bâtiment à haute toiture. Sophie Jugie a proposé d'y reconnaître la Sainte-Chapelle, tout en remarquant que l'une des tours, à cette date, n'était pas achevée, et que la fameuse flèche de l'édifice n'apparaissait pas. On pourrait également penser que le lissier a délibérément supprimé la Sainte-Chapelle pour la remplacer par la seconde représentation de Notre-Dame, ce qui préserve la silhouette de la ville. Les deux tourelles à l'est du palais pourraient dès lors être la tour d'escalier sud (démolie vers 1701) et sa petite vis en encorbellement maladroitement projetée de l'autre côté du bâtiment.

1. VISSIÈRE, 1513, l'année terrible...

◀ Fig. 7 : tapisserie du siège de Dijon de 1513, exécutée vers 1515.
© Musée des beaux-arts de Dijon.

Les sources iconographiques

Le plan d'Édouard Bredin de 1574 (fig. 8)

« *Le vray pourtraict de la ville de Dijon* », gravé d'après un dessin d'Édouard Bredin en 1574, est beaucoup plus précis qu'il n'y paraît (fig. 8). Le logis neuf apparaît bien flanqué de ses deux tours : celle de la Terrasse à l'ouest et une tour d'escalier au sud. Si la disposition des baies de la première tour semble très aléatoire, les ouvertures du logis, et notamment du pignon, sont assez comparables aux représentations plus tardives. À droite de la tour d'escalier, un triangle dans le toit indique peut-être une lucarne. Quant au toit lui-même, il semble singulièrement bas ; beaucoup plus bas que sur la tapisserie de 1513 et que sur les dessins de Martellange de 1610-1611. Au vrai, on a même l'impression qu'il n'y a pas de toit. Le double trait vertical sur le mur sud de la tour de la Terrasse ressemble à l'arrachement d'un mur pignon. Le logis serait donc représenté dans son état après l'incendie de 1503. Doit-on en conclure que les reconstructions ont été très lentes, que le dessin a été fait bien avant 1574, ou bien qu'il y a eu un second incendie entre 1503 et 1574 ?

► Fig. 8 : Édouard Bredin, « *Le vray pourtraict de la ville de Dijon* », 1574, 40 x 29 cm, publié dans Sebastian MÜNSTER, François BELLEFOREST, *La Cosmographie universelle de tout le monde...*, Paris : Michel Sonnius, 1575.

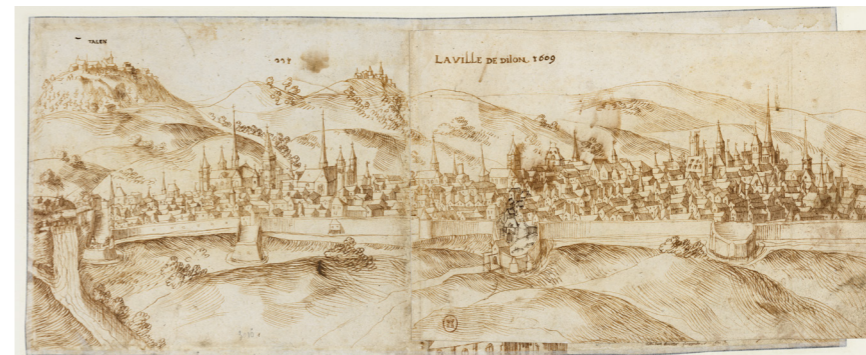
« A. La maison du roy
B. Nostre-Dame
C. La Sainte-Chapelle
D. Saint-Estienne et grande place
[...]
Y. Le palais : chambre des comptes, bailliage et chancellerie. »



Le dessin de Bredin permet d'identifier la tour de Bar, reconnaissable à sa girouette, à gauche de la Sainte-Chapelle, et les cuisines devant la tour. Entre la tour de Bar et le logis neuf, l'emplacement de la future galerie de Bellegarde apparaît vide. Au sud, la cour est fermée par une enceinte, qui relie à l'est la Sainte-Chapelle et à l'ouest les bâtiments de la Monnaie. Un bâtiment nord-sud, au niveau de l'angle ouest du logis, se dresse déjà à l'emplacement de la future aile de Rocroy. En face de ce bâtiment, de l'autre côté de la rue, un enclos arboré et entouré de plusieurs tours semble être la représentation de la basse cour, qui sera rasée pour établir la place royale.

Le dessin de Joachim Duviert en 1609 (fig. 9 et 9 bis)

Le dessinateur Joachim Duviert, vraisemblablement d'origine flamande, a réalisé au moins trois portraits de villes bourguignonnes : Semur-en-Auxois, Noyers et Dijon (fig. 9). Cette dernière est une vue du sud. Le logis de Philippe le Bon apparaît avec son haut comble percé de deux rangées de lucarnes, flanqué de la tour de la Terrasse à l'ouest et de la vis d'escalier au sud. Cette dernière est couverte d'un toit très aigu, visiblement exagéré et dessiné à l'aune des clochers dijonnais. Au sud du bâtiment, un toit à deux pans, qui semble accolé à la façade du logis, est peut-être l'aile dite de Rocroy dans son premier état.



◀ Fig. 9 et 9 bis : Joachim Duviert, *La ville de Dijon*, 1609. Dessin à la plume. BnF, Est. Rés. Vx-23-Ft 5, n° 3 016.

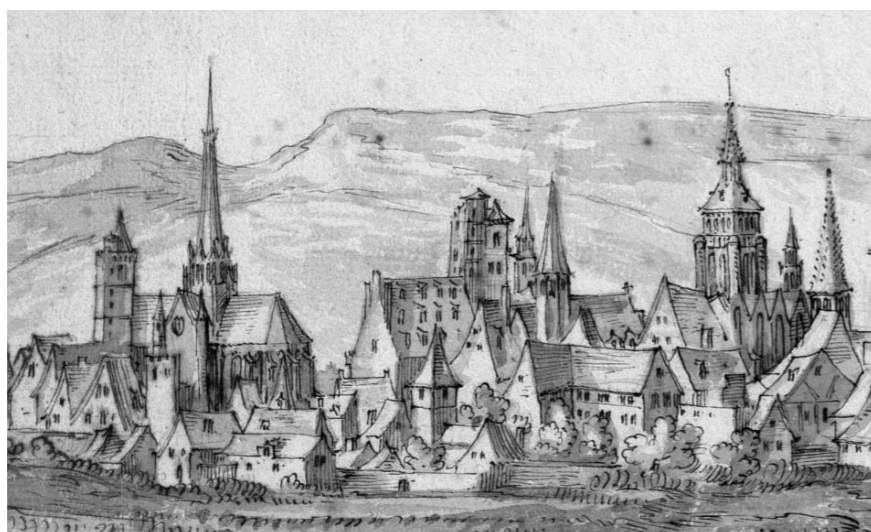
Les sources iconographiques

1. CARIEL, *En passant par la Bourgogne ; dessins d'Étienne Martellange...*

Les dessins de Martellange

De 1610 à 1618, le jésuite Étienne Martellange effectua plusieurs dessins de Dijon¹. Son lavis de 1611 (fig. 10 et 10 bis) représente deux vues de la ville, l'une du sud et l'autre du nord. Sur la vue du sud, le logis neuf semble écrasé entre Notre-Dame et la Sainte-Chapelle (fig. 10). La représentation de la tour de la Terrasse est un peu maladroite. On reconnaît néanmoins les baies sud de la grande vis (aujourd'hui cachées par le bâtiment de Mansart) et le larmier qui souligne le 7^e étage. Au pied de la tour, un bâtiment vu en pignon figure la future aile de Rocroy. Sur la vue nord (fig. 10 bis), le dessin est plus net. On distingue bien la petite vis de la grande tour et les trois niveaux de lucarnes du toit.

► Fig. 10 et 10 bis : Étienne Martellange, « La ville de Dijon en Bourgogne : Veüe de la ville de Dijon » [deux dessins sur une même feuille : vue du sud en haut et vue du nord en bas], 1611. BnF, Est, Rés. UB-9-boîte FT 4. [Fonds des dessins d'Étienne Martellange ; 57]

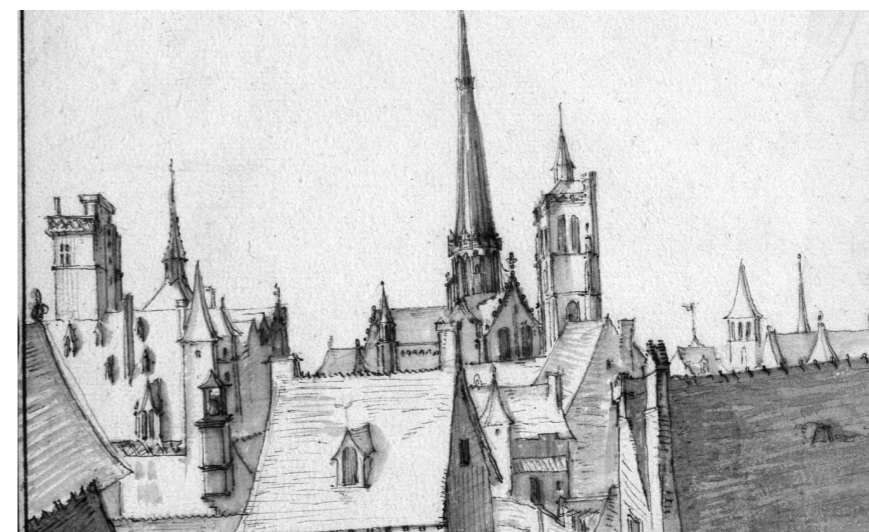


Une seconde vue depuis le nord (fig. 11) datée du 17 août 1611, présente des caractéristiques assez similaires. Des hésitations pour représenter le sommet de la tour pourraient faire penser à une toiture provisoire à deux pans.

Le logis apparaît également dans le décor de fond d'un dessin qui représente les travaux du collège de Dijon (fig. 12). Le sujet étant plus proche, l'artiste en a mieux perçu les détails. On voit bien notamment l'unique croisée de la face sud de la tour de la Terrasse, les garde-corps à claire-voie de la terrasse et de la façade sud, et une grande lucarne au nu de cette façade. Les tourelles sur la tour de la Terrasse et sur la tour sud sont bien représentées. Mais il y a une grosse maladresse à droite de la tour sud : Martellange a ramené sur un même plan la partie droite de la façade et le pignon oriental.



◀ Fig. 11 : Étienne Martellange, « Veüe de la ville de Dijon le 17 août 1611. Septentrion ». BnF, Est, Rés. UB-9-boîte FT 4. [Fonds des dessins d'Étienne Martellange ; 58]

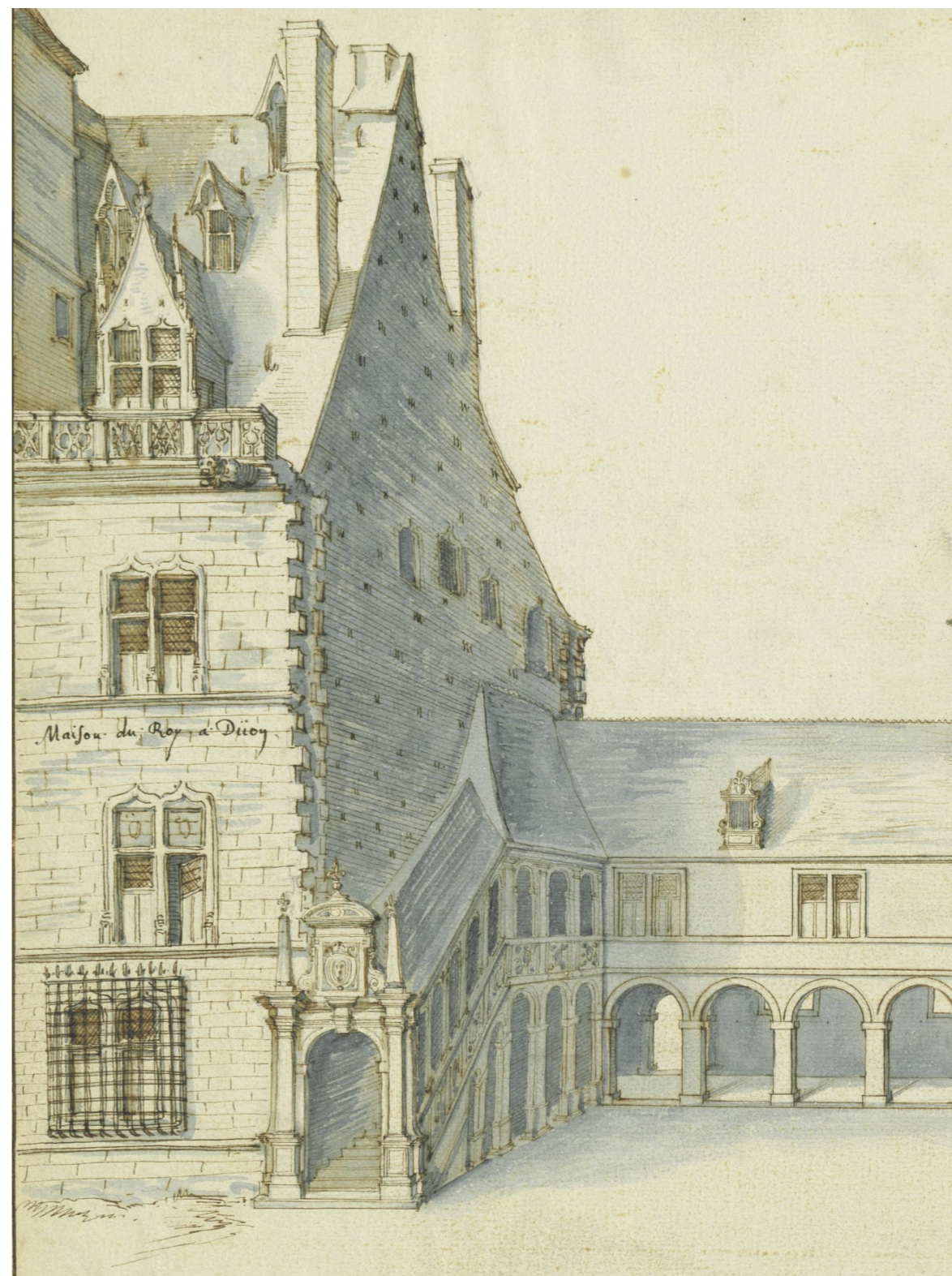


◀ Fig. 12 : Étienne Martellange, « Autre veüe du collège de Dijon, le 22 septembre 1610 ». BnF, Est, Rés. UB-9-boîte FT 4. [Fonds des dessins d'Étienne Martellange ; 61]

Les sources iconographiques

Le dessin le plus utile, et aussi le plus connu de Martellange, est intitulé « *vue de la maison du roi à Dijon* » (fig. 13). On y voit un bâtiment qui ressemble à la galerie de Bellegarde, appuyé à gauche sur le pignon du logis neuf et à droite sur la tour de Bar, que précède l'extension nord des cuisines duciales. La différence de traitement entre les bâtiments médiévaux, dessinés à la main, et la galerie centrale, tracée à la règle et au compas, montre clairement que le dessin est un projet d'architecte. La partie orientale du logis neuf, à gauche du dessin, est très précise, mais pas forcément exacte. On note la différence entre le pignon, traité en petit appareil avec trous de boulins, et la façade, bâtie en moyen appareil réglé, ce qui correspond à la réalité. On regardera avec attention la structure des fenêtres du premier étage, avec des verrières fixes à motif central dans les fenestrons supérieurs, et des fenêtres mobiles, dont la moitié inférieure est pleine, dans les fenestrons inférieurs. Au niveau du toit, les lucarnes de pierre et les deux rangs de lucarnes de bois sont une disposition corroborée par d'autres dessins et par des mentions d'archives. Toutefois, les lucarnes supérieures sont dessinées trop près du faîtage. Les trois souches de cheminées du pignon sont également attestées par d'autres sources. En revanche, la baie du rez-de-chaussée est très fantaisiste. Elle existe toujours : il s'agit de deux baies rectangulaires géminées sans traverse, et non d'une croisée, comme l'a représentée Martellange (voir p. 114 et 115).

► Fig. 13 : Étienne Martellange, « *Vue de la maison du roi à Dijon* » 1611. BnF, Est, Rés. UB-9-Boîte FT 4. [Fonds des dessins d'Étienne Martellange ; 59]



Les sources iconographiques



▲ Fig. 14 : le logis du roi en 1639. Dessin du duc d'Enghien, futur grand Condé, en marge d'un plan des fortifications de la ville. SHAT, archives de l'inspection du génie, série 3V.

1. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/3.

2. Yves Beauvalot a montré que le titre « *L'antienne élévation du logis du roy* » est une inscription apocryphe. Il s'agit bien d'un projet d'aménagement du palais, et tous les éléments représentés n'ont pas été réalisés. BEAUVALOT, *La construction du palais...* 1981, p. 130. FERNANDÈS, « Grand dessin »...

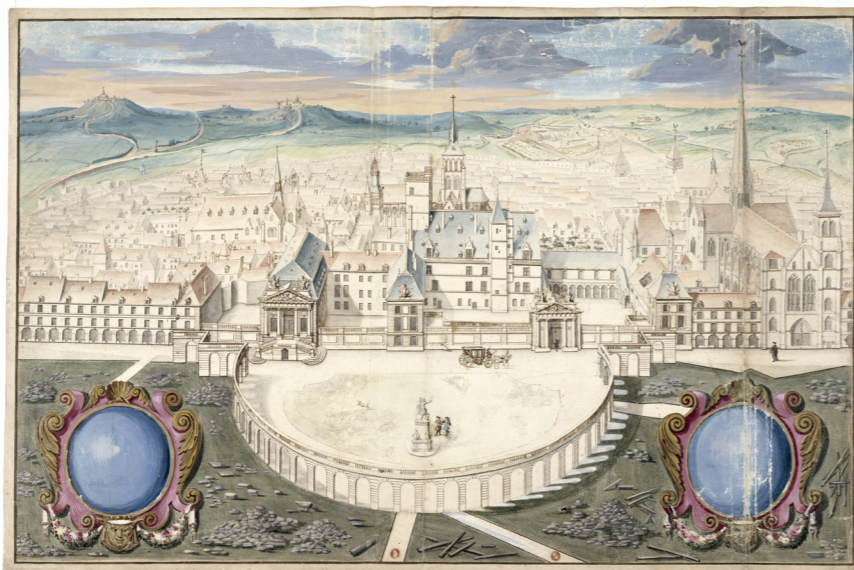
Le dessin du duc d'Enghien de 1639 (fig. 14)

En 1959, Pierre Gras découvrit un dessin inédit et daté représentant le logis du roi avant les grandes transformations de Mansart, architecte du roi. Il s'agit d'un dessin de quelques centimètres de côté, griffonné au bas d'un plan des fortifications de Dijon et conservé dans le fonds de l'Inspection générale du génie, aujourd'hui à Vincennes. Le dessin aurait été exécuté par le duc d'Enghien, futur grand Condé, alors âgé de 18 ans. La tour de la Terrasse est mal positionnée et toujours percée de baies trop nombreuses. La tour de Bar est représentée avec un improbable toit à deux pans. Mais le volume général des bâtiments, et notamment la clôture de la cour surmontée de tourelles en encorbellement, semble digne de foi.

Le premier projet de Mansart (vers 1688, fig. 15 et 16).

Les travaux d'embellissement de la maison du roi à Dijon donnèrent lieu à de nombreux projets, dessinés en plan ou en élévation, effectués soit par l'agence de Mansart à Paris, soit par l'architecte Noinville à Dijon. La plupart de ces documents sont conservés dans un recueil factice à la bibliothèque de la Sorbonne (ms. 1 501, 34 documents) ; d'autres sont éparpillés aux Archives nationales, aux archives ou à la bibliothèque municipale de Dijon.

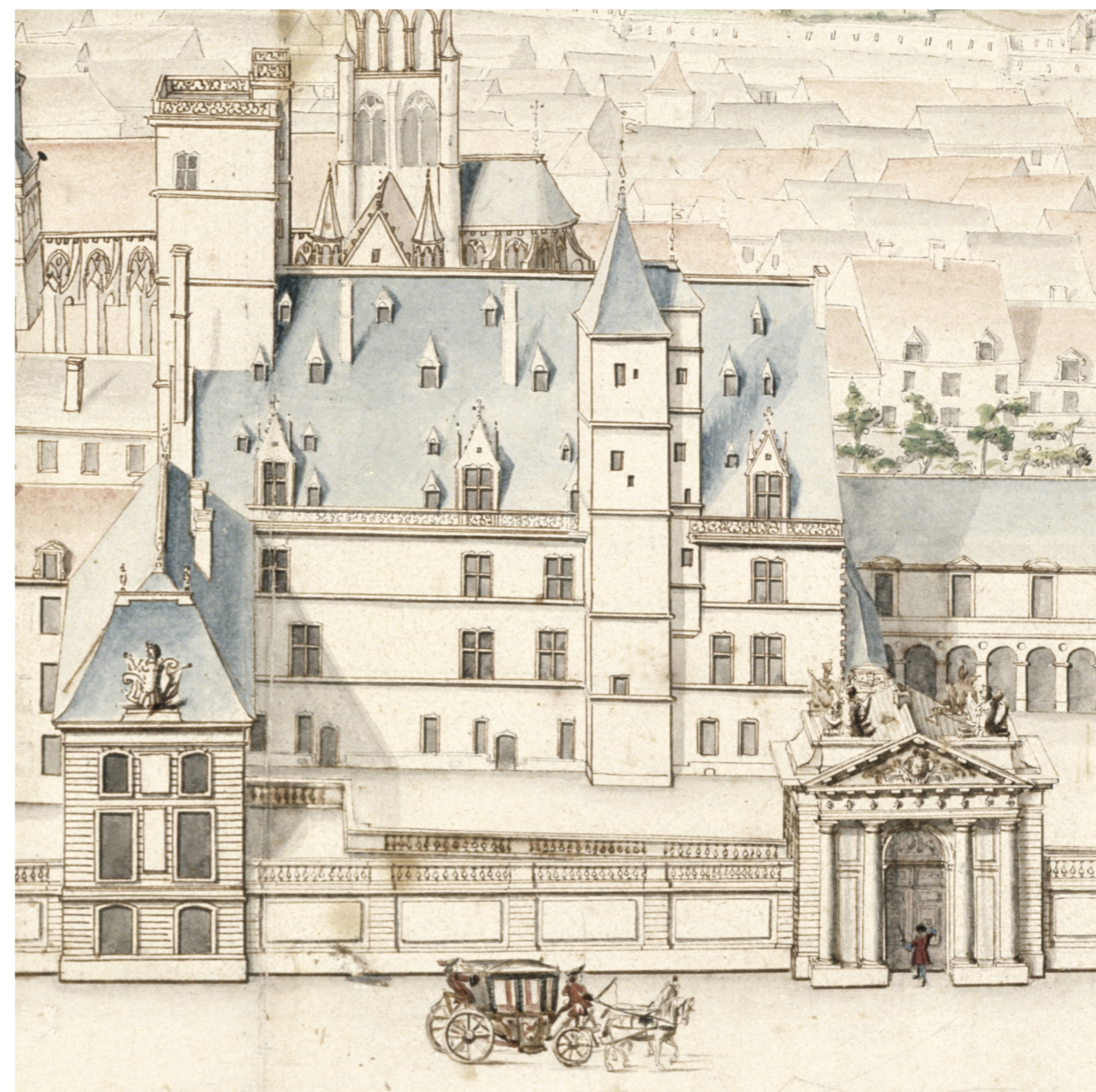
« Le premier projet de Mansart » est un dessin à l'encre aquarellé sur papier¹. C'est la pièce la plus célèbre et la plus intéressante du recueil de la Sorbonne, puisque ce projet, qui concerne surtout la clôture de la place, représente les bâtiments médiévaux quasiment dans leur état de 1688, c'est-à-dire proches de leur état initial². La façade sud du logis de Philippe le Bon y est figurée avec une précision inégalée. La comparaison du dessin avec l'existant et avec les autres documents iconographiques montre que la représentation est assez fidèle. Le dessin est parfois très instructif. On voit ainsi que la tourelle de la vis sud est surmontée, aux 3^e et 4^e étages, par des chambres hautes desservies par une vis en encorbellement. Les petits rectangles à côté des baies de ces chambres correspondent très vraisemblablement à des jours de latrines, dont les gaines sont représentées sur les plans des étages inférieurs (voir p. 126).



► Fig. 15 : « Premier projet de Mansart », novembre 1688, aquarelle anonyme, vraisemblablement de Pierre Le Pautre. Dimension du dessin : 76 x 55 cm. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/3. (Cl. Bib. de la Sorbonne)

Les parties hautes, c'est-à-dire le toit et la tour de la Terrasse, présentent plusieurs divergences par rapport aux représentations contemporaines et par rapport aux vestiges. D'une part, la terrasse a perdu toutes ses souches de cheminées, qui étaient encore visibles en 1611. D'autre part, le toit est plus bas que le toit médiéval, tel qu'il était encore représenté par Martellange (fig. 12). En effet, à l'origine, puis après sa réfection en 1503, il s'élevait jusqu'au larmier inférieur de la tour qui souligne la base du 6^e étage. (Ce larmier est en fait un solin, encore bien visible aujourd'hui). Ces différences ne relèvent sans doute pas d'une maladresse de l'artiste, mais reflètent plutôt le projet de rabaisser de quelques toises l'immense comble médiéval. Dans cette hypothèse, on ne peut plus savoir si les aménagements représentés sur le toit (faîtage, lucarnes...) sont le reflet de la restauration de 1503 ou un projet de Mansart jamais réalisé (voir p. 117).

▼ Fig. 16 : « Premier projet de Mansart », détail. (Cl. Bib. de la Sorbonne)



Les sources iconographiques

1. Ms. 1 501/22.

Les deuxième et troisième projets de Mansart (1688, fig. 17)¹

Toujours en novembre 1688, l'agence de Mansart produisit deux autres projets de rénovation du palais. Le second projet, connu par une élévation et trois plans, consistait à doubler vers l'ouest le logis de Philippe le Bon, à fermer la cour d'honneur par une aile symétrique à l'aile des États et à abattre la tour de la Terrasse². Le troisième projet, qui servira finalement de référence pendant tout un siècle, proposait d'adjoindre à ce plan en U deux ailes au nord et au sud et de conserver la tour de la Terrasse, disgracieuse mais politiquement intéressante. Mansart en fit faire un dessin aquarellé par Pierre Le Pautre, dessin fort joli, mais qui apporte peu d'éléments à la connaissance du logis de Philippe le Bon (fig. 17).

2. Ms. 1 501/10.

3. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/2.

Le dessin original du plan de Dijon par Le Pautre (1696, fig. 18)³

Le recueil de la Sorbonne contient un plan de Dijon daté, réalisé à l'encre et au lavis, où les principaux édifices sont représentés en perspective. En étudiant le choix des églises représentées, Pierre Gras avait supposé que le dessinateur pouvait être dom Prinset, l'auteur de l'atlas de Cîteaux⁴. Mais Yves Beauvalot l'attribue définitivement au dessinateur et graveur Pierre Le Pautre, qui a travaillé pour Mansart et qui a édité une version gravée de ce plan⁵. Le Pautre ne s'est d'ailleurs pas contenté de représenter l'état du palais en 1696 : il a parfois anticipé sur les travaux à venir. En effet, il ne dessine ni les escaliers devant l'aile des États, ni le bâtiment entre cette aile et celle de Rocroy, alors qu'ils ne disparurent qu'en 1710 environ. *A contrario*, les tourelles du *castrum* qu'il représente ont disparu depuis longtemps. On ne peut donc tirer aucune certitude des convergences entre le dessin de Le Pautre et le premier projet de Mansart, puisque celui-ci s'inspire de celui-là, et qu'ils sont vraisemblablement de la même main.

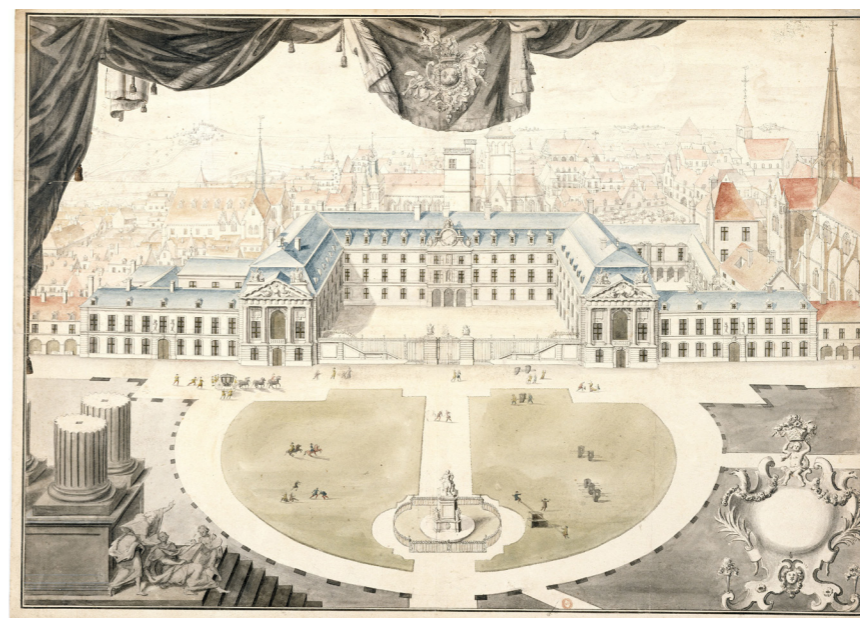
4. GRAS, « Le plan de Dijon de 1696... »

5. BEAVALOT, *La construction du palais...* 1981, p. 132 et 150. *Plan de l'ancienne et nouvelle ville de Dijon*. Nombreuses rééditions en lithographie et imprimerie.

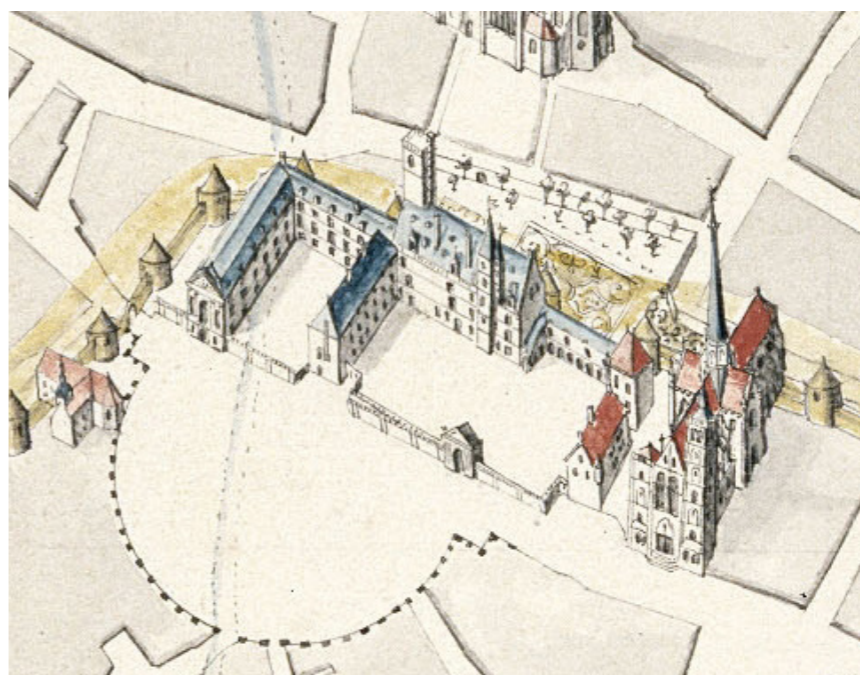
6. BM Dijon, L Est. CB-I 36.

Le projet dit de Noinville (vers 1700, fig. 19)⁶

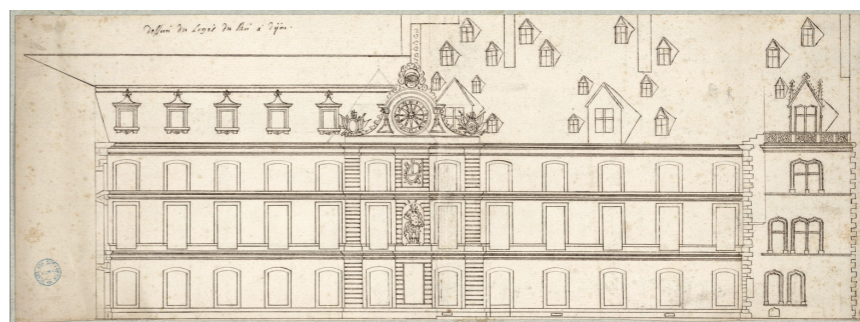
La bibliothèque municipale de Dijon possède un curieux dessin de l'élévation sud du logis du roi, attribué avec vraisemblance à Noinville. La façade y apparaît achevée, l'aile des États est dessinée en profil et l'aile de l'escalier du Prince, non bâtie, laisse apparaître la façade médiévale, représentée avec exactitude. Le toit de la moitié occidentale, élevée de 1690 à 1699, est représenté avec un brisis, alors que la façade orientale, qui est plaquée sur le logis médiéval, est encore surmontée de la haute toiture primitive. Seule la partie inférieure du toit apparaît, et la position des lucarnes semblerait assez fantaisiste si elle ne présentait quelques cohérences avec la vue du premier projet (voir p. 117). Ce dessin est de toute évidence une étude préparatoire de l'avant-corps central ; il a peut-être également servi à visualiser la superposition de la façade moderne sur les baies anciennes, ce qui expliquerait, sur le dessin, la présence incongrue du toit gothique. Ce document est précieux pour la représentation de la partie orientale du logis médiéval, qui peut être comparée aux dessins de Martellange et de Mansart (fig. 14 et 16).



◀ Fig. 17 : « troisième projet de Mansart ». 1688, aquarelle anonyme, vraisemblablement de Pierre Le Pautre. Dimension du dessin : 76 x 50 cm. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/22. (Cl. Bibliothèque de la Sorbonne).



◀ Fig. 18 : dessin original du « plan de l'ancienne et nouvelle ville de Dijon » gravé par Le Pautre en 1696. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/2. (Cl. Bibliothèque de la Sorbonne).



◀ Fig. 19 : étude de façade attribuée à Noinville, entre 1688 et 1700. BM Dijon, L Est. CB-I 36.

Les sources iconographiques

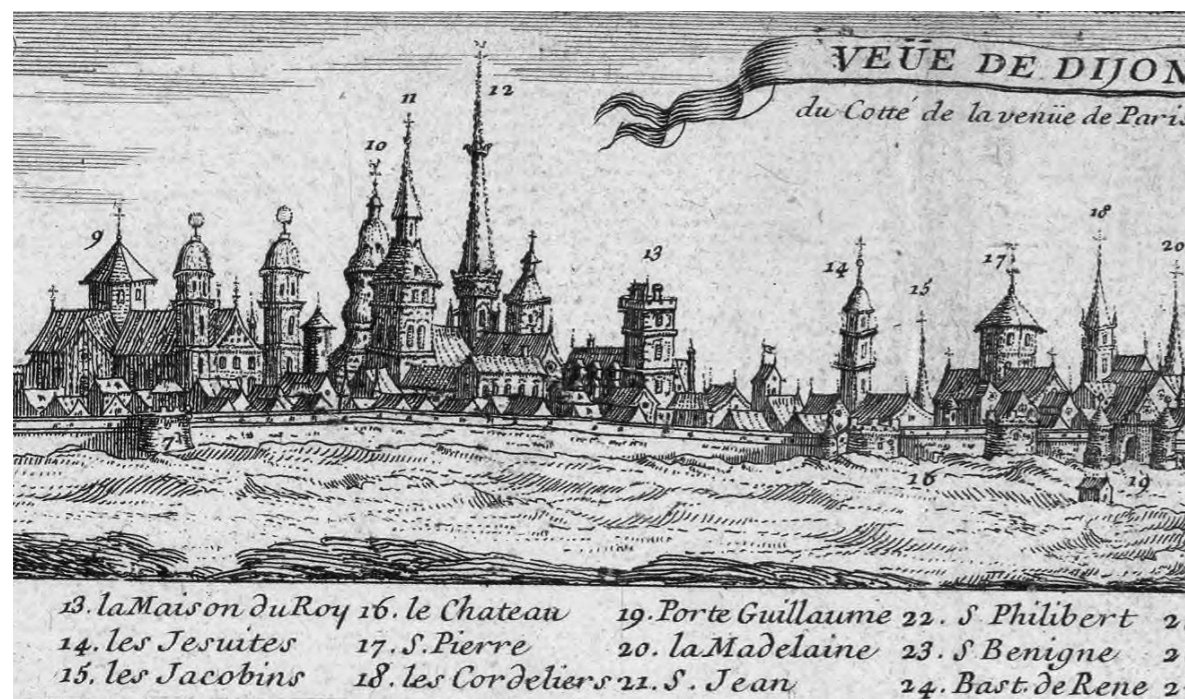
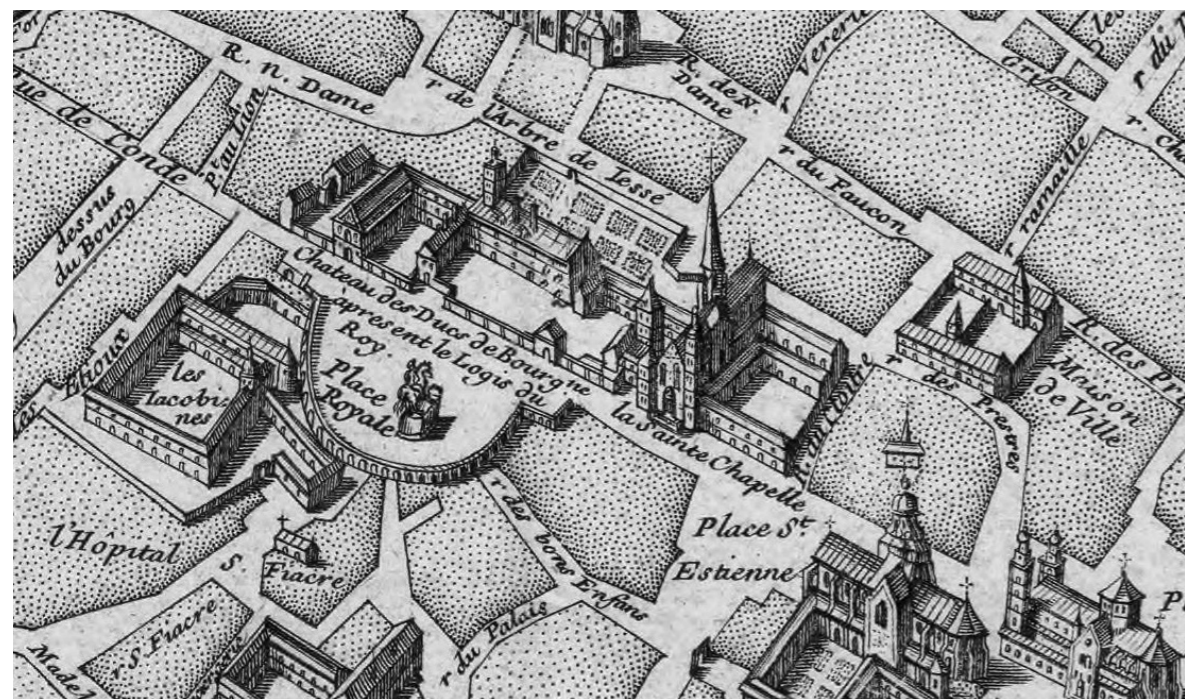


Fig. 20 et 21 : « plan de la ville et des environs de Dijon dédié à son altesse serenissime monseigneur le duc par son tres humble et tres obbeissant serviteur C. Inselin, geografe ; ce plan a esté levé sur les lieux par M. Denoinville architecte et ingénieur du roy... ; et revüé par Mr. Gambu, arpenteur juré du roy... ; le tout gravé par Inselin ». 83 x 57 cm, BM Dijon L Est. BB-I 1.



Le plan d'Inselin (fig. 20-21)¹

Ce plan, gravé par Inselin en 1705, a été « levé sur les lieux par M. de Noiville, architecte et ingénieur du roi ». C'est en fait une actualisation du plan de Le Pautre. Le logis du roi est dessiné sous le même angle, mais sans les tours du castrum. Le toit et la façade sont représentés assez maladroitement, et, pour la première fois, la vis sud apparaît détruite. Dans la marge supérieure du plan, une vue de Dijon depuis le nord montre un état du palais moins modifié, avec les grandes lucarnes de pierre encore en place.

Le plan de l'incendie de la maîtrise de 1706 (fig. 22)²

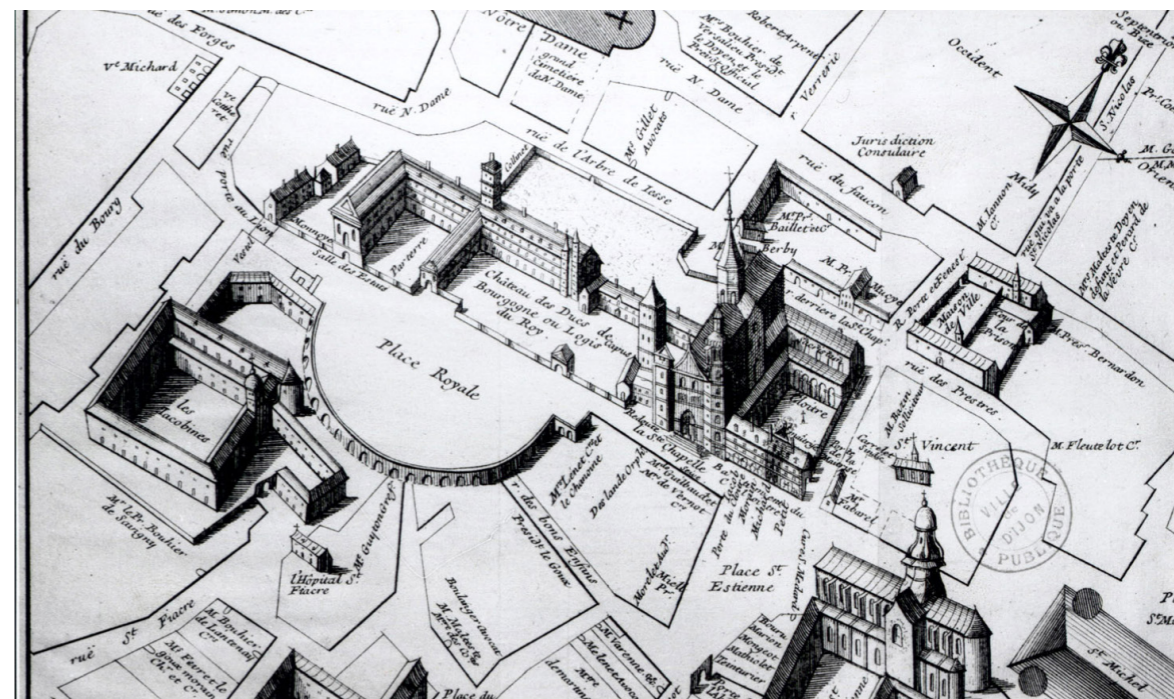
Ce plan manuscrit du quartier du palais a été dessiné pour régler un litige né d'un incendie qui se serait déclaré dans les locaux de la maîtrise, à l'est de la Sainte-Chapelle, en janvier 1704. Le plan est une copie manuscrite de celui d'Inselin, chargé des noms des propriétaires, et ponctuellement complété. La statue de Louis XIV, qu'Inselin avait gravée par anticipation, est supprimée, et l'on dessine en relief les bâtiments les plus proches de la Sainte-Chapelle. Le palais, qui est appelé « château des ducs de Bourgogne ou logis du roy », est globalement identique à celui d'Inselin. Mais la façade et le toit qui recouvrent le logis de Philippe le Bon sont dessinés avec beaucoup plus de précision (perçement régulier, toit à brisis), ce qui incite à penser que les travaux ont été achevés entre la levée des deux plans. Surtout, à l'est de la façade, la tour d'escalier sud est encore en place, avec sa tourelle maladroitement représentée. Il faut donc se demander si cette vis a bien été détruite en 1701, comme l'affirme Yves Beauvalot, ou si elle a pu subsister au moins jusqu'en 1705.

1. Copie de Beurain : BM Dijon, L Est. B-I 1, ou BnF, département Cartes et plans, GE C-1 980, ou GE C-2 360...

Voir BONNAMAS, « Les anciens plans de Dijon... » p. 417.

2. BM Dijon L Est. BB-I 1.

▼ Fig. 22 : « plan et situation véritable de l'Eglise de la Ste Chapelle de Dijon, maison des enfans de choeur appelée la maitrise, de la place St. Estienne, et autres lieux et rues adjacentes », 1706. BM Dijon, L Est. CP-II 1.



Les sources iconographiques

Les élévations de Robert de Cotte (fig. 23 et 24)

Après le décès de Mansart en 1708, son beau-frère Robert de Cotte lui succède à la direction du chantier. Quelques-uns de ses plans et dessins sont conservés à la Bibliothèque nationale¹. On y trouve notamment un projet de façade de 1709 avec deux ailes en retour, et une coupe du logis médiéval avec les nouvelles distributions des étages.

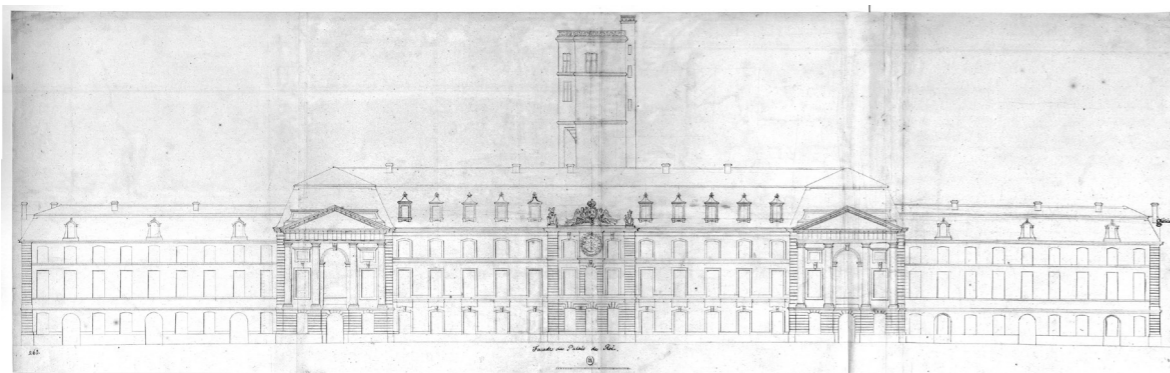
Le projet de la façade (fig. 23) offre peu d'intérêt pour le médiéviste². La tour de la Terrasse est le seul élément médiéval représenté. Les proportions et les emplacements des baies sont exacts. En revanche, le cul-de-lampe sur lequel s'appuie la tourelle d'escalier, qui devrait être visible, n'apparaît pas sur le dessin.

Cotte complète ce dessin par une coupe nord-sud du palais, avec élévation de la façade orientale de l'aile des États au sud et celle de l'aile de Condé au nord (fig. 24). La coupe du bâtiment principal est faite au niveau de la grande salle médiévale. Le dessin semble être une étude des charpentes. En effet, la représentation de l'existant est assez sommaire : pas de coupe du sous-sol ; les voûtes du rez-de-chaussée ne sont pas représentées ; la coursière en encorbellement et le garde-corps qui règnent sur la façade nord n'apparaissent pas. On note toutefois quelques détails intéressants : la travée nord est un peu plus large que la travée sud, ce qui est exact. Le plafond de la travée sud entre le premier et le second niveau a été remonté jusqu'à son emplacement actuel. Enfin, dans la grande salle, les baies n'ont pas de coussiège.

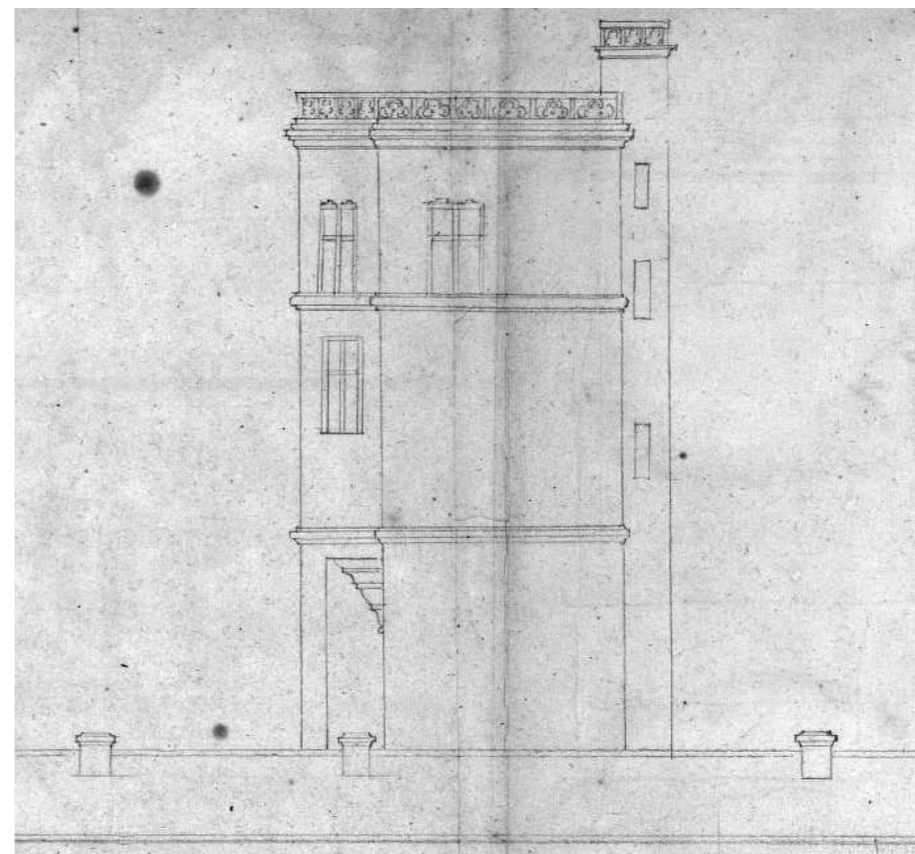
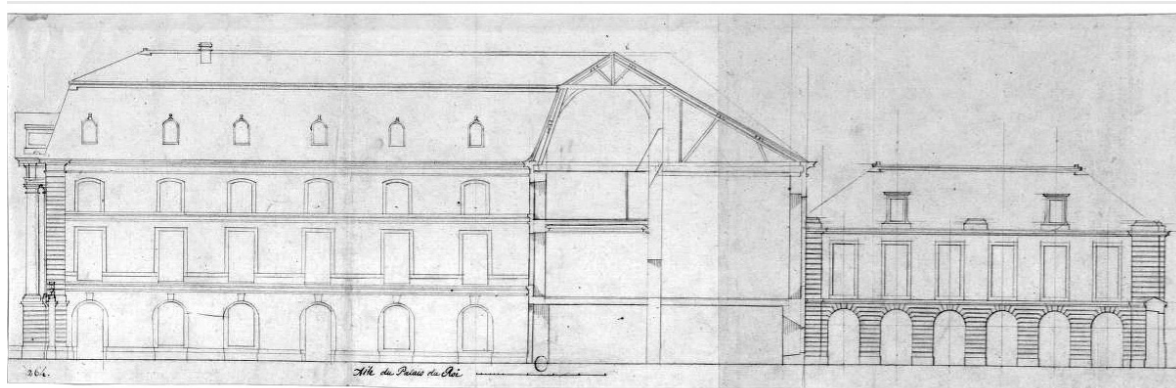
1. FOSSIER, *Les dessins du fonds Robert de Cotte...* p. 431-433.

2. BnF, Est. FT 6-VA-429.

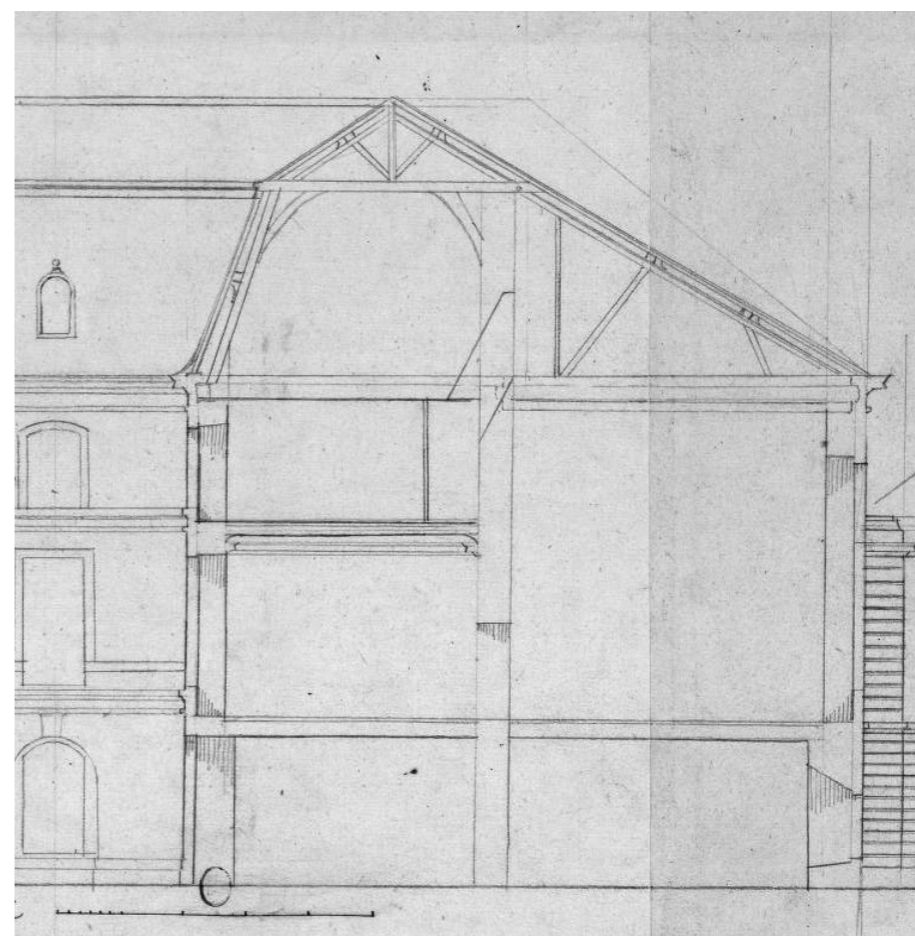
▼ Fig. 23 : élévation de la façade du palais. Robert de Cotte, 1709. BnF, Est., FT 6-VA-429 (263).



▼ Fig. 24 : élévation d'une des ailes du palais avec la coupe du corps de logis. Dessin de Robert de Cotte, 1709. BnF, Est., FT 6-VA-429 (264).



◀ Fig. 23 bis : élévation de la façade du palais. Dessin de Robert de Cotte, 1709. BnF, Est., FT 6-VA-429, détail.



◀ Fig. 24 bis : élévation d'une des ailes du palais avec la coupe du corps de logis. Dessin de Robert de Cotte, 1709. BnF, Est., FT 6-VA-429, détail.

Les sources iconographiques

Les reconstitutions de Selmersheim

Les travaux du XVIII^e siècle touchèrent surtout les cours latérales et les dessins d'architectes ne concernent plus le logis de Philippe le Bon. Les premiers ouvrages illustrés présentent quelques gravures des façades de Mansart, et jamais les vestiges médiévaux de la façade postérieure. Les dessins et peintures de Jean-Baptiste Lallemand, vers 1780, ont peu d'intérêt pour l'étude des vestiges médiévaux, et sont très fantaisistes. Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour pouvoir bénéficier des premiers dessins et lithographies romantiques de la façade de Philippe le Bon. Elle se présente alors comme sur les photographies de la fin du XIX^e siècle, avec une toiture rampante et un garde-corps plus ou moins ruiné, en fonction de l'humeur de l'artiste.

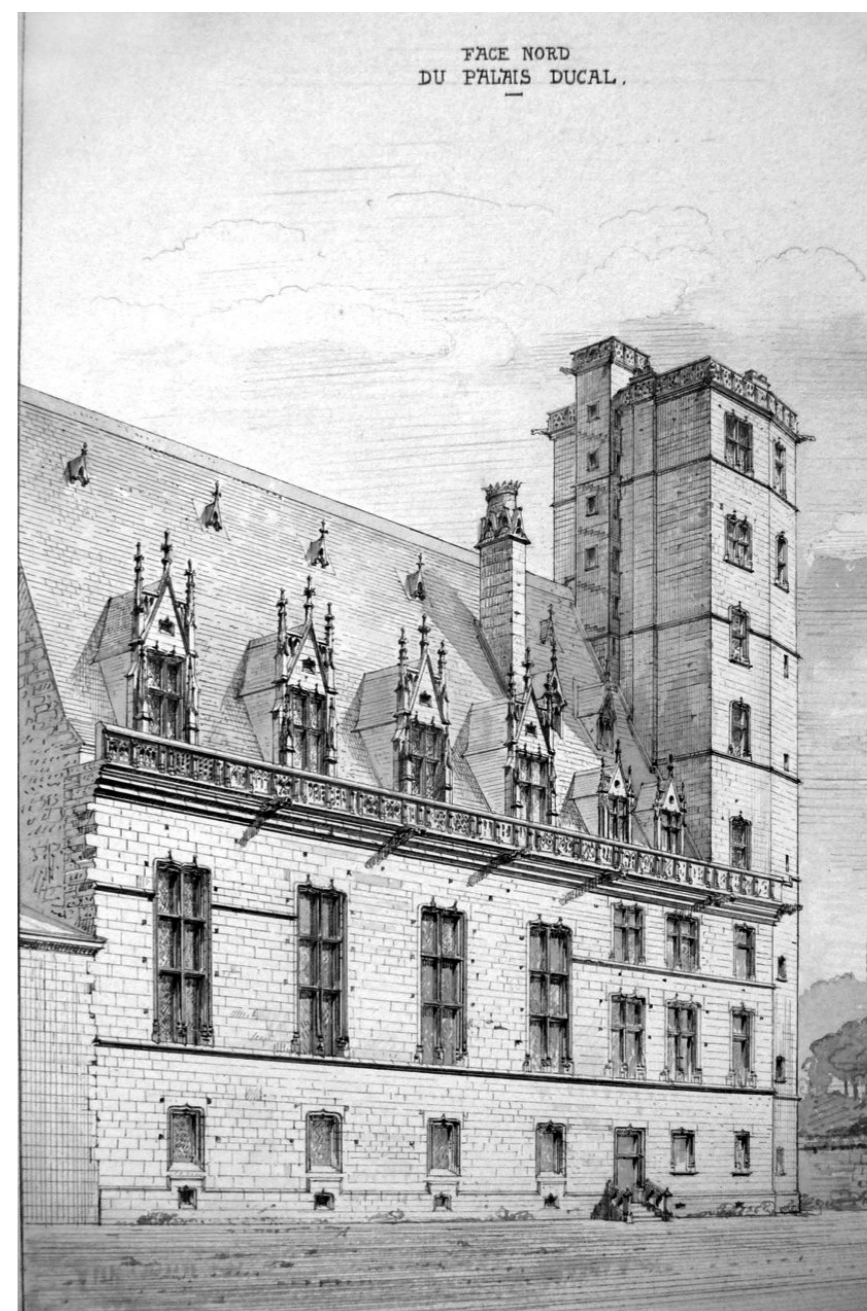
De 1890 à 1905, Charles Suisse et Louis Sauvageot exécutèrent plusieurs relevés et projets, qui sont hélas perdus. Il reste en revanche quelques dessins de Paul Selmersheim, inspecteur général des monuments, qui a notamment tenté de reconstituer l'aspect médiéval du palais. Son dessin de la façade nord (fig. 25)¹ est intéressant à plus d'un titre. Il a été réalisé en 1873, c'est-à-dire avant les travaux de Charles Suisse et Louis Sauvageot, et sans avoir connaissance des dessins de Mansart. Sa reconstitution s'appuie donc uniquement sur une observation archéologique avant restauration. On remarque d'emblée que les trous de boulins de la façade ont été positionnés avec exactitude. Certains sont identifiables sur les photographies anciennes ; d'autres ont échappé à deux campagnes de restauration et sont encore en place. Le rendu de l'appareil n'est pas un vrai relevé pierre à pierre, seul le nombre de rang est grossièrement exact. Pour restituer les baies cachées de la travée occidentale, Selmersheim a pu, comme nous l'avons fait nous-même, retrouver leurs traces sous l'aile de Condé. De même, il a restitué l'élévation du toit en suivant le solin observé sur la tour.

En revanche, Paul Selmersheim fait quelques hypothèses dont on ne comprend pas la justification. Au raz du sol, à droite de la porte, il a dessiné deux entrées de soupiraux, plus petites que les quatre entrées qui sont encore conservées sous la partie orientale du bâtiment. Or, aucune cave n'a jamais été signalée sous cette partie du logis. L'auteur avait-il retrouvé des traces de baies ou de sous-sols pour se permettre cette hypothèse ? La reconstitution des lucarnes de pierre est également intéressante, car elle diffère du parti adopté quelques années plus tard par Charles Suisse. Tout d'abord, les baies ne sont pas bâties à l'aplomb du garde-corps, mais légèrement en retrait. Les pinacles qui les encadrent ne sont pas placés à côté des montants, comme ceux de Charles Suisse, mais devant eux-ci. Enfin, Selmersheim a dessiné deux petites lucarnes pour éclairer la chambre accolée à la tour, et non une seule, comme Charles Suisse. Cette différence de parti est logique : les deux architectes ont restitué des lucarnes à l'aplomb des baies de la façade. Selmersheim a donc mis deux lucarnes au-dessus des deux baies médiévales ; Charles Suisse n'en a mis qu'une au-dessus de la baie moderne ouverte par Robert de Cotte, pour privilégier la cohérence à l'exactitude archéologique.

Charles Suisse a toujours défendu sa restauration, et notamment ses grandes lucarnes qui ne faisaient pas l'unanimité, en prétendant qu'il avait « rétabli selon des données certaines, des éléments disparus¹ ». Le dessin de Selmersheim montre bien que ces traces n'étaient pas aussi claires et univoques que ne le prétendait le grand architecte dijonnais.

1. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 81/21, carton 48.

1. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, dossier Dijon, palais des ducs.



◀ Fig 25 : reconstitution du palais des ducs, façade nord. Encre et lavis de Paul Selmersheim, 1873. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Les sources iconographiques

Relevés et reconstitutions de Georges Virely

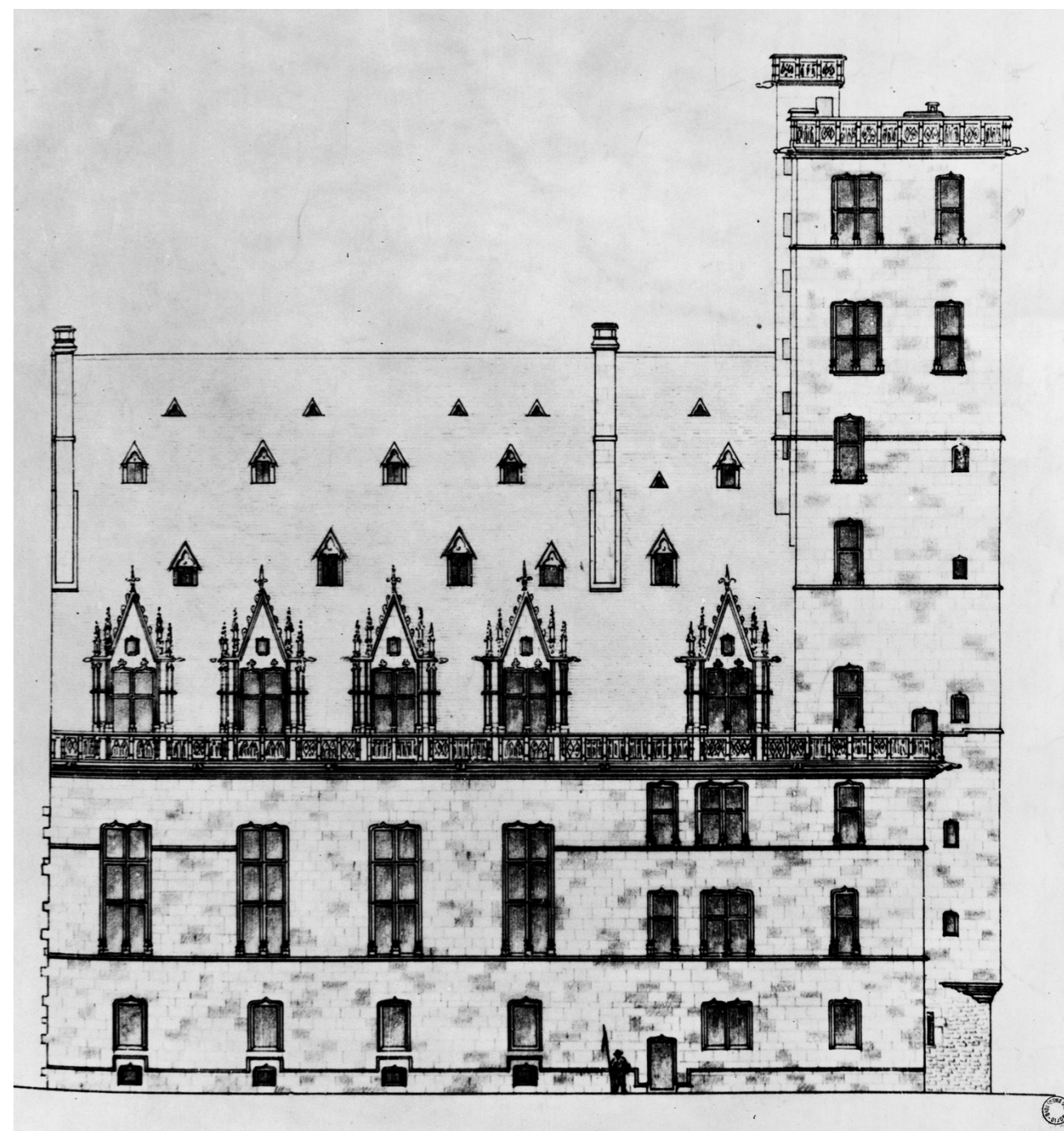
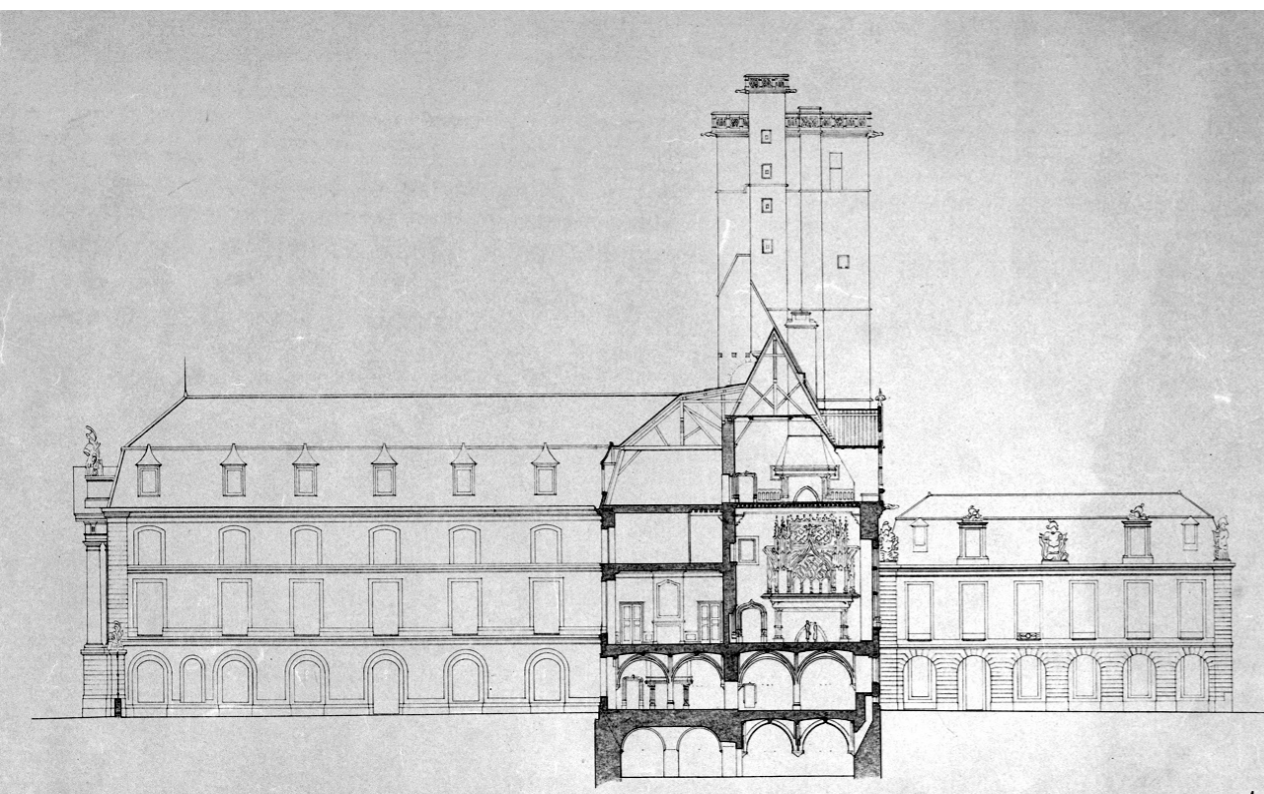
Georges Virely était architecte et chef d'agence au service de l'architecture de la ville de Dijon. Dans les années 1930, ses fonctions le conduisirent à établir de nouveaux relevés des bâtiments de la mairie. Sa coupe nord-sud du bâtiment médiéval (fig. 26) est un document assez exact et suggestif, qui met en valeur la bonne conservation du bâti médiéval. Sa reconstitution de la façade de Philippe le Bon corrige quelques erreurs de Selmersheim (baies à traverses à la place des croisées) mais recopie sans méfiance les reconstructions de Charles Suisse (fig. 27). D'autre part, Virely put confronter sa connaissance du bâtiment avec les archives de construction, retrouvées par Jean Richard en 1958, ce qui lui permit de remettre enfin en question les analyses erronées de Picard¹.

I. GRAS, VIRELY, GREMAUD,
« Hôtel des ducs... »

Les relevés d'architectes contemporains

Enfin, pour être complet, on ne saurait oublier les relevés effectués lors des différentes opérations de restauration. Il s'agit notamment des relevés – sur papier – de la tour de la Terrasse en 1989 par Bernard Colette, et les très nombreux relevés du palais effectués sous la direction d'Éric Pallot pour la rénovation du musée. Même si les architectes et les archéologues ne partagent pas la même notion de la précision et de l'exactitude, tous ces relevés ont été une base extrêmement précieuse pour l'étude du bâtiment médiéval.

▼ Fig. 26 : « Aile du Palais des États et tour Philippe le Bon : élévation et coupe ». Georges Virely, vers 1943. BM Dijon, Est. CT-X 22.



▲ Fig. 27 : « Le bâtiment de Philippe le Bon : façade sur le jardin avant la construction de l'aile de la Salle du Conseil municipal (reconstitution de Georges Virely) ». Vers 1943, BM Dijon, L Est. CB-II 10.

Les sources iconographiques

Les plans anciens

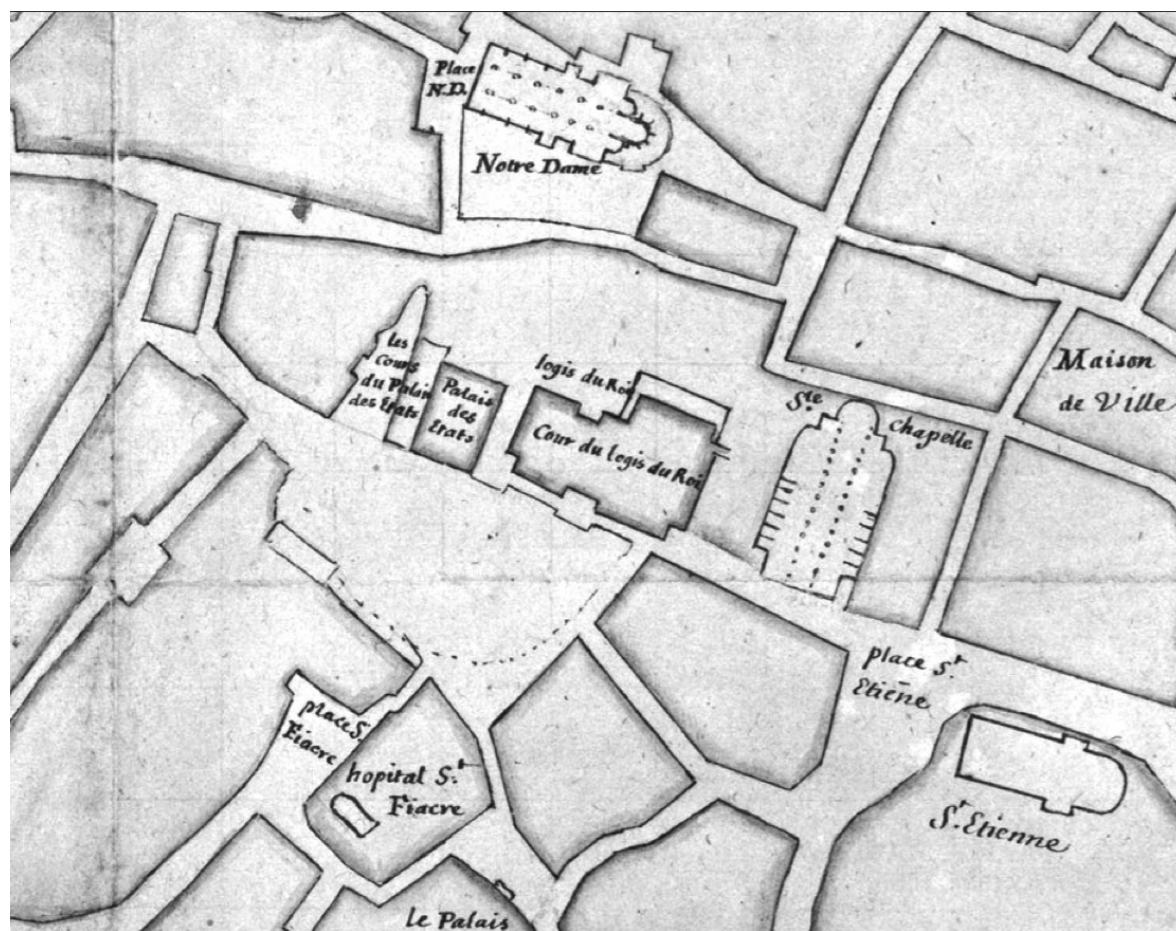
Les travaux menés sous la direction de Gittard, Mansart puis Cotte ont donné lieu à de nombreux plans. Il s'agit souvent de projets, pour lesquels l'exactitude de la figuration de l'existant a peu d'importance. Pour représenter les bâtiments en place, on préfère souvent recopier les plans précédents que de repartir à nouveaux frais. En fin de compte, les plans du palais du XVII^e siècle sont une jungle inextricable, heureusement bien balisée par les travaux d'Yves Beauvalot.

1. BnF, VA 34-1.

Le plan de Dijon de 1685 (fig. 28)¹

On ne connaît pas de représentation planimétrique de l'hôtel des ducs à Dijon avant ce dessin à l'encre maladroit et très inexact, où l'artiste semble confondre les cours et les bâtiments. On repère que le palais des États est déjà construit. La colonnade de la place est en projet ou en chantier.

▼ Fig. 28 : plan de Dijon, vers 1685. BnF, VA 34-1.

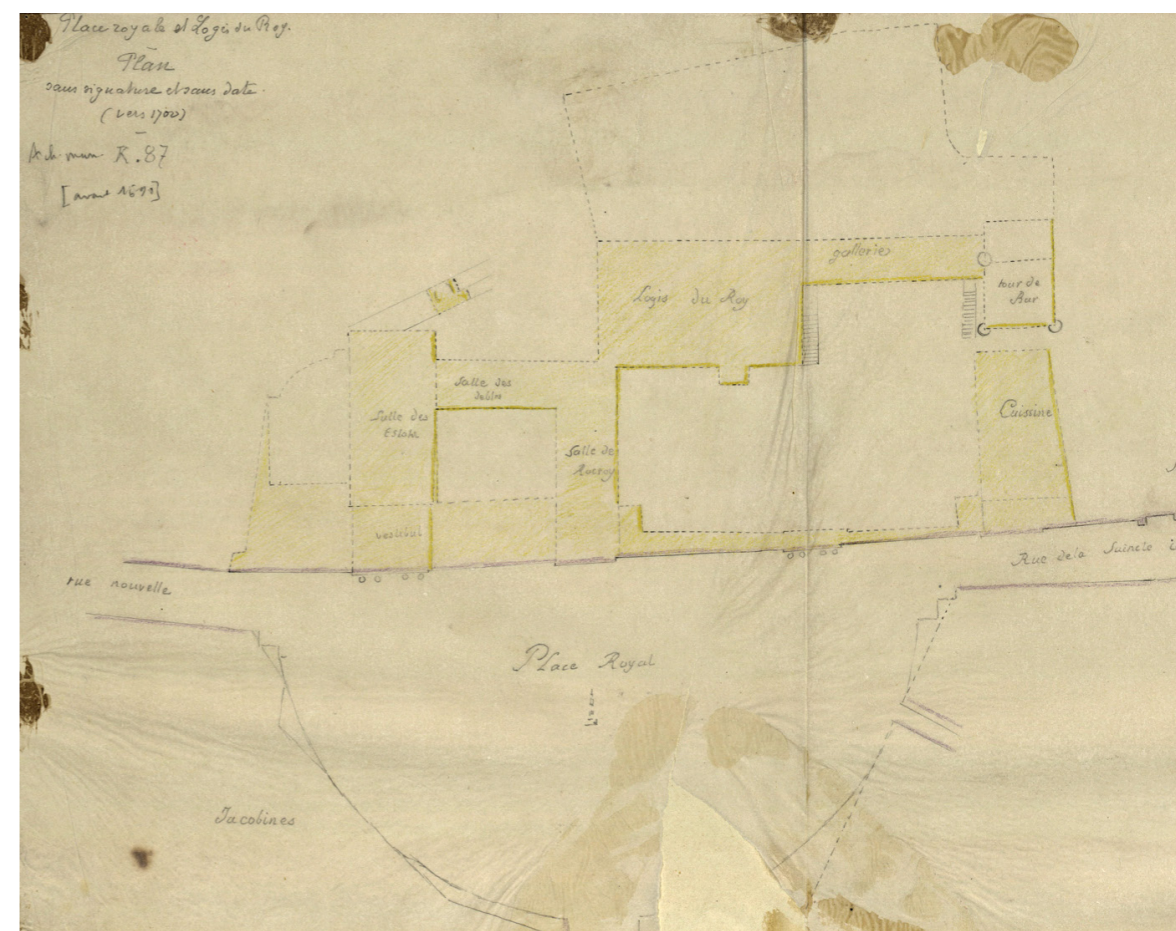


Le calque des archives de Dijon de 1686 (fig. 29)¹

1. AM Dijon, J 4 bis.

Les archives municipales de Dijon conservent un calque sans date, copie d'un plan non identifié, qui est vraisemblablement contemporain des premiers projets de Mansart. Il présente des plans-masses des bâtiments existants avec le projet de la colonnade. Les volumes sont très schématiques. Le logis du roi se réduit à un rectangle où seule la vis sud fait saillie. La salle des États et son vestibule sont terminés, précédés d'une colonnade sans escalier. De part et d'autre de ce vestibule, on remarque des secteurs hachurés de jaune comme les bâtiments, mais qui n'ont pas d'ombre portée. Il s'agit peut-être de terrasses. Le projet de Mansart de prolonger le logis du roi vers l'ouest n'est pas représenté. Surtout, entre le logis du roi et la « salle des estats », on remarque un petit édifice carré, qui peut être identifié avec la tour Pougeot citée dans les archives médiévales.

▼ Fig. 29 : plan-masse du logis du roi. Archives municipales de Dijon, J 4 bis.



Les sources iconographiques

Le deuxième projet de Mansart de novembre 1688 (fig. 30, 31 et 32)

Le recueil de la Sorbonne contient trois plans datés de novembre 1688. Il s'agit de projets dans lesquels l'existant est en noir et le projeté en rouge. Le palais imaginé en 1688, à l'issue du second séjour de Mansart à Dijon, ressemble beaucoup à ce qui sera finalement réalisé dans les 50 années suivantes : prolonger le logis du roi jusqu'à l'aile des États et bâtir à l'est une aile symétrique de la première. Mansart préconise de conserver, autant que faire se peut, les structures médiévales existantes, mais il propose aussi des aménagements assez lourds qui n'ont pas été mis en œuvre : ce deuxième projet prévoit notamment de supprimer le mur de refend oriental de la travée sud, de supprimer les voûtes du rez-de-chaussée et d'abattre la tour de la Terrasse.

Ces plans ne représentent pas toujours les éléments existants qui doivent être détruits. La vis sud n'est jamais représentée et l'aile de Rocroy n'apparaît que sur le plan « avec les voisins qui s'y tiennent ». La distinction entre l'existant et le projeté n'est pas toujours très claire : ainsi, les baies représentées au sud du logis médiéval sont tramées en noir, alors qu'il s'agit de leur position moderne, effective à partir de 1705. Enfin, la représentation du logis de Philippe le Bon est très imparfaite. Le géomètre n'a pas compris que les deux murs nord-sud de part et d'autre de la vis de la tour de la Terrasse étaient les deux moitiés d'un même mur pignon, et il les a très sensiblement décalés.

1. *Ibid.*, ms. I 501/8.

Le deuxième projet de Mansart : le plan du rez-de-chaussée (fig. 30)¹

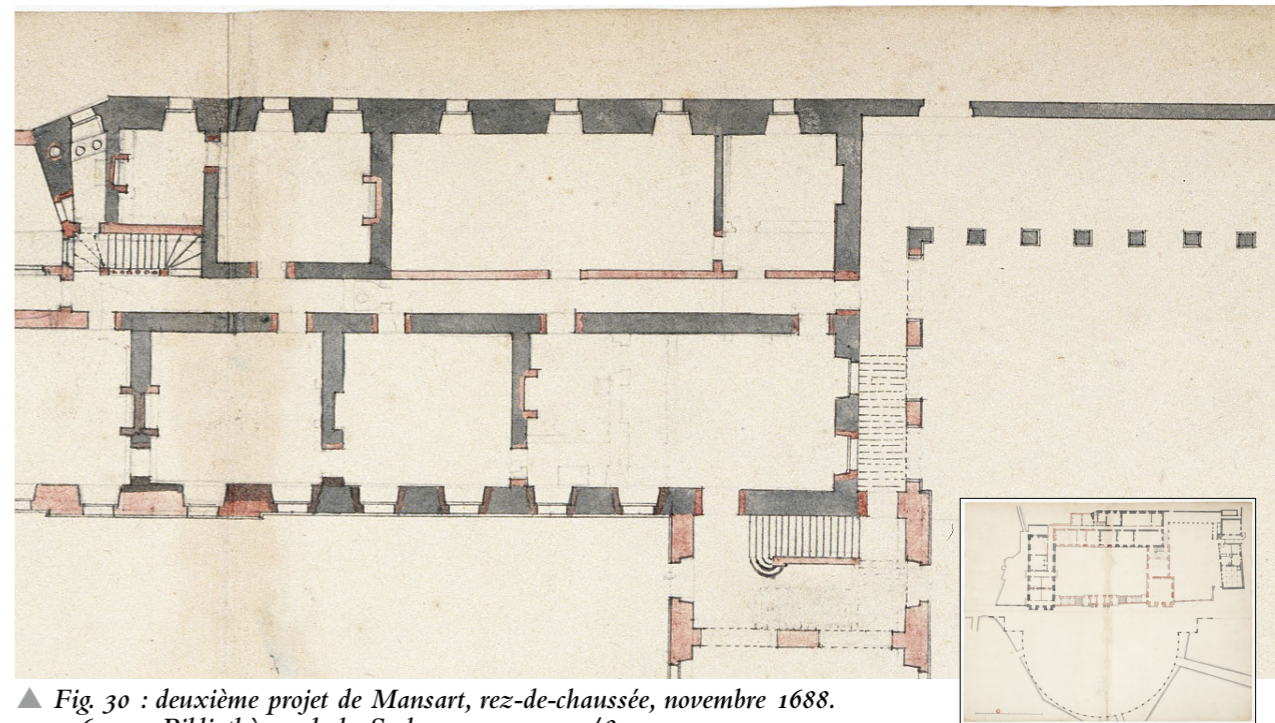
Ce plan présente d'assez grandes inexactitudes, mais il apporte néanmoins quelques informations qu'on ne retrouve sur aucun autre document. Ainsi, dans l'extension nord-ouest de la tour de la Terrasse, on remarque deux petits ronds, qui sont des sièges de latrines. Surtout, ce plan comporte des tracés à la mine de plomb, sommairement effacés et toujours visibles. On peut y voir notamment, à l'ouest du logis, l'emprise du mur du *castrum* et le plan au sol de la tour Pougeot, avec deux baies au sud et une tourelle d'escalier. À l'est du bâtiment, on aperçoit des cloisons dont certaines existent encore. Dans la travée sud notamment, la plus grande salle laisse apparaître le tracé de la distribution médiévale : la salle de l'échansonnerie à l'est, et à l'ouest une salle plus petite, équipée d'une latrine.

2. *Ibid.*, ms. I 501/9.

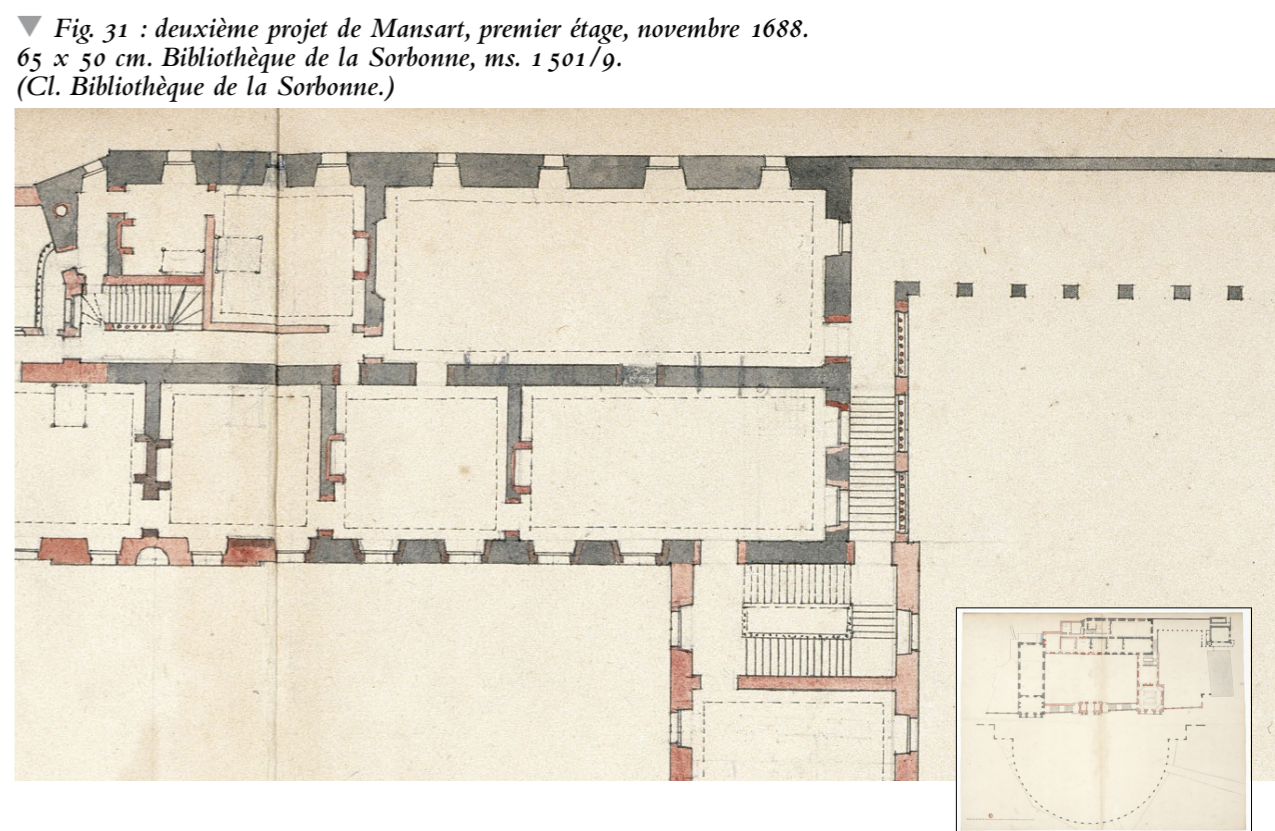
Le deuxième projet de Mansart : le plan du premier étage (fig. 31)²

Ce plan est quasiment un poncif du précédent. Il apporte néanmoins quelques précisions sur les aménagements intérieurs du palais. Des traits pointillés le long du mur figurent les corniches, et de petits rectangles, repérables dans trois salles, indiquent les emplacements des lits. Ici encore, il est parfois difficile de distinguer l'existant du projet.

Dans l'angle nord-ouest de la tour, un petit rond blanc représente une gaine à l'intérieur du mur, que les observations archéologiques ont pu identifier comme une gaine de descente de latrines. Le géomètre l'a dessinée par



▲ Fig. 30 : deuxième projet de Mansart, rez-de-chaussée, novembre 1688. 74 x 65 cm. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/8. (Cl. Bibliothèque de la Sorbonne.)



▼ Fig. 31 : deuxième projet de Mansart, premier étage, novembre 1688. 65 x 50 cm. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/9. (Cl. Bibliothèque de la Sorbonne.)

Les sources iconographiques

extrapolation à partir de l'une des latrines du troisième étage, sans chercher à représenter l'ensemble des gaines dissimulées dans le mur.

À l'ouest de la tour de la Terrasse, on remarque le petit passage percé pour Charles le Téméraire en 1474 à travers les murs de la tour et du *castrum*, et qui est réutilisé dans le projet moderne (voir p. 204-205).

Le deuxième projet de Mansart : le second plan du rez-de-chaussée « avec les voisins qui s'y tiennent » (fig. 32)¹

Le recueil de la Sorbonne contient un second plan du 1^{er} étage, assez semblable au précédent, mais complété par le parcellaire au nord-ouest du palais (fig. 32). En effet, le projet de Mansart prévoyait d'étendre le logis du roi sur cette zone, ce qui allait entraîner des rachats ou des expropriations. Ce plan fait également réapparaître l'aile de Rocroy, escamotée dans les deux autres dessins. On comprend bien que ce plan a été réalisé après les deux autres. Yves Beauvalot remarque que, sur ce dessin, le bâtiment qui prolonge le logis de Philippe le Bon est tramé en gris, comme un bâtiment déjà construit². Aussi, le plan « avec les voisins » ne pourrait pas être antérieur à 1700. Cette datation est pourtant contestable. D'une part, la travée nord de la nouvelle aile, tramée en gris, n'a jamais été construite ; d'autre part, il n'y avait aucun intérêt à produire un tel plan après avoir prononcé les expropriations. Il est donc plus cohérent de dater ce plan de la fin de l'année 1688 et d'admettre que le dessinateur s'est trompé lors de la mise en couleur.

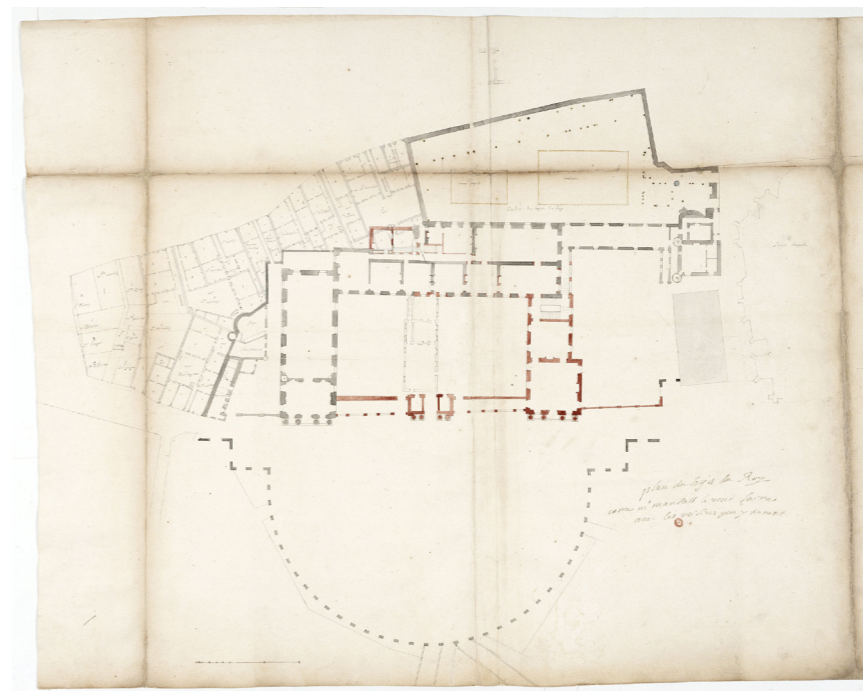
La zone de contact entre la tour de la Terrasse et le parcellaire urbain est très intéressante : on y remarque notamment la représentation d'un piédroit de porte qui est toujours visible à la base de la tour. Surtout, tout le parcellaire est orienté sur le pan coupé nord-ouest de la tour et non sur le mur du *castrum*, également représenté, et toujours conservé aujourd'hui. Cette disposition tend à montrer que le pan coupé de la tour, au Moyen Âge a été imposé par des limites parcellaires, qui se sont conservées jusqu'au XVIII^e siècle.

Les plans du logis du roi « comme il est en l'année 1700 » (fig. 33 et 34)

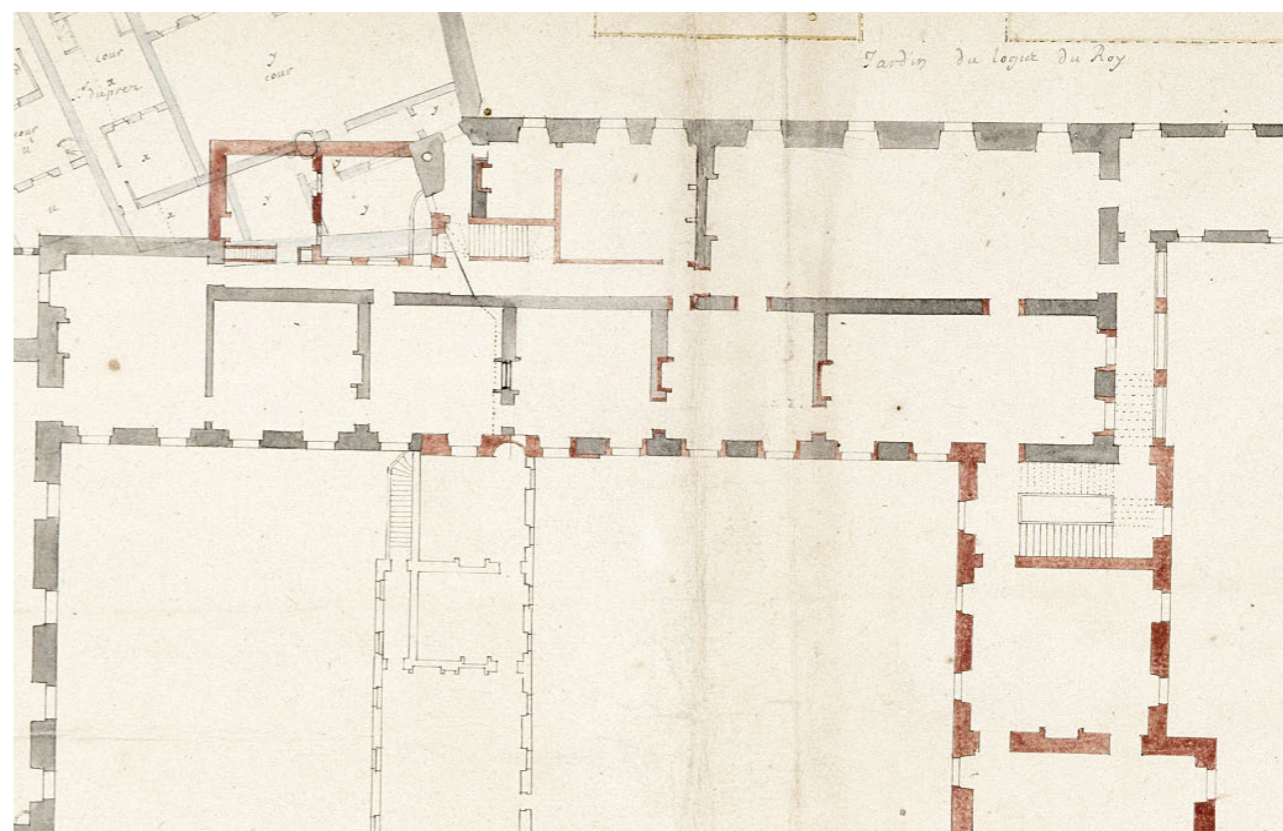
Le recueil de la Sorbonne présente un second ensemble de trois plans dessinés en 1700, qui représentent les trois premiers niveaux du palais dans leur état cette année là, sans projet, et donc sans couleur. Fort heureusement pour les médiévistes, les travaux ont avancé lentement depuis 1688. Seul le prolongement du logis médiéval en direction de l'aile des États a été construit. L'aile de Rocroy est toujours en place, ainsi que la façade et la tour sud du logis de Philippe le Bon. La qualité du relevé est en général bien meilleure que celle des plans précédents.

1. *Ibid.*, ms. 1501/7.

2. BEAUVALOT, *La construction du palais des États...* 1981, p. 139.



◀ Fig. 32 : Mansart, « Plan du logis du Roy, come Mr Mansart le veut faire avec les voisins qui y tiennent ». 100 x 74 cm. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1501/7. (Cl. Bibliothèque de la Sorbonne.)



▼ Fig. 32 bis : Mansart, « Plan du logis du Roy, come Mr Mansart le veut faire avec les voisins qui s'y tiennent », détail.

Les sources iconographiques

1. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/4.

Le plan de 1700 : le rez-de-chaussée (fig. 33)¹

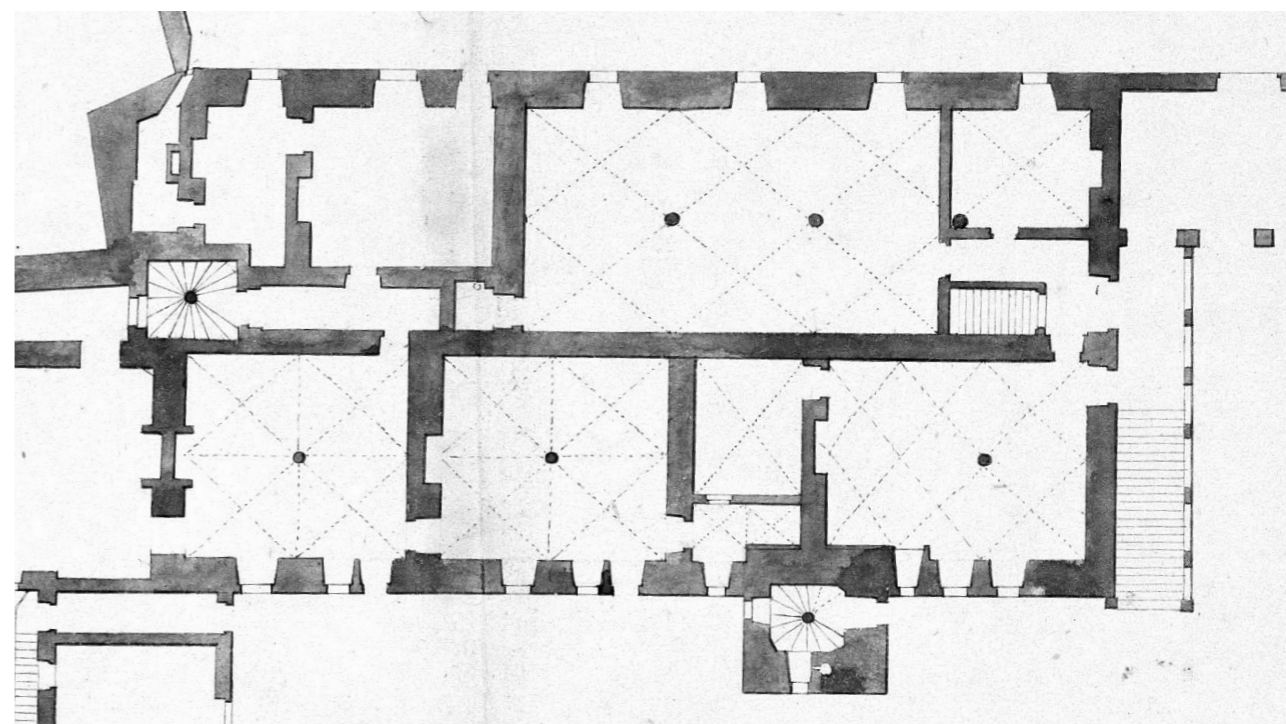
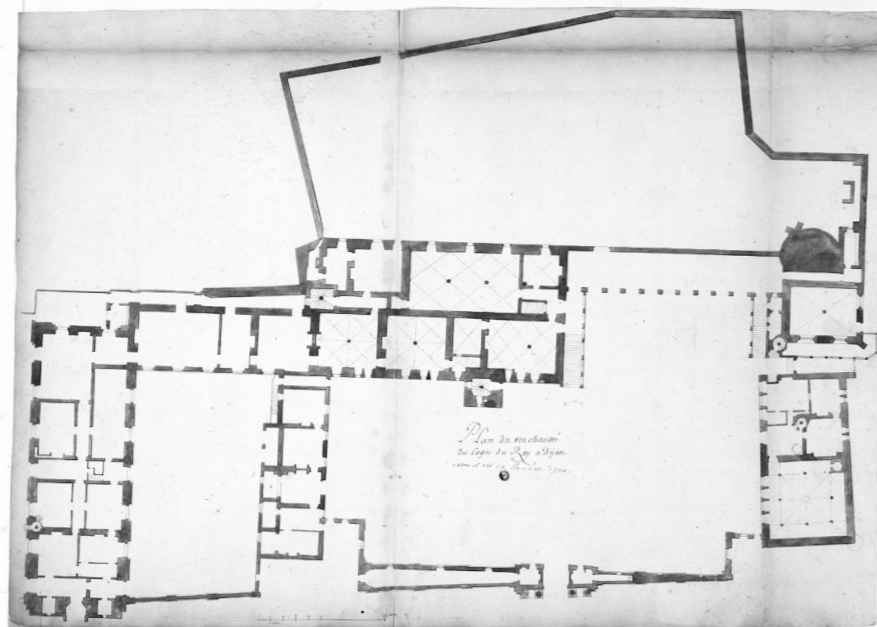
Le plan du rez-de-chaussée est très comparable à celui de l'état actuel. Le dessinateur a préféré représenter les couvertures (voûtes d'arête) que les équipements (latrines). On remarque deux gaines dans l'épaisseur de la maçonnerie. L'une, dans la vis d'escalier sud, correspond très vraisemblablement à une latrine. La seconde, dans un épaissement de l'extension de la tour de la Terrasse, est représentée comme un conduit de cheminée. Pourtant, aucune salle souterraine, susceptible d'utiliser ce conduit, n'est connue dans cette zone.

2. *Ibid.*, ms. 1 501/5.

Le plan de 1700 : le premier étage (fig. 34)²

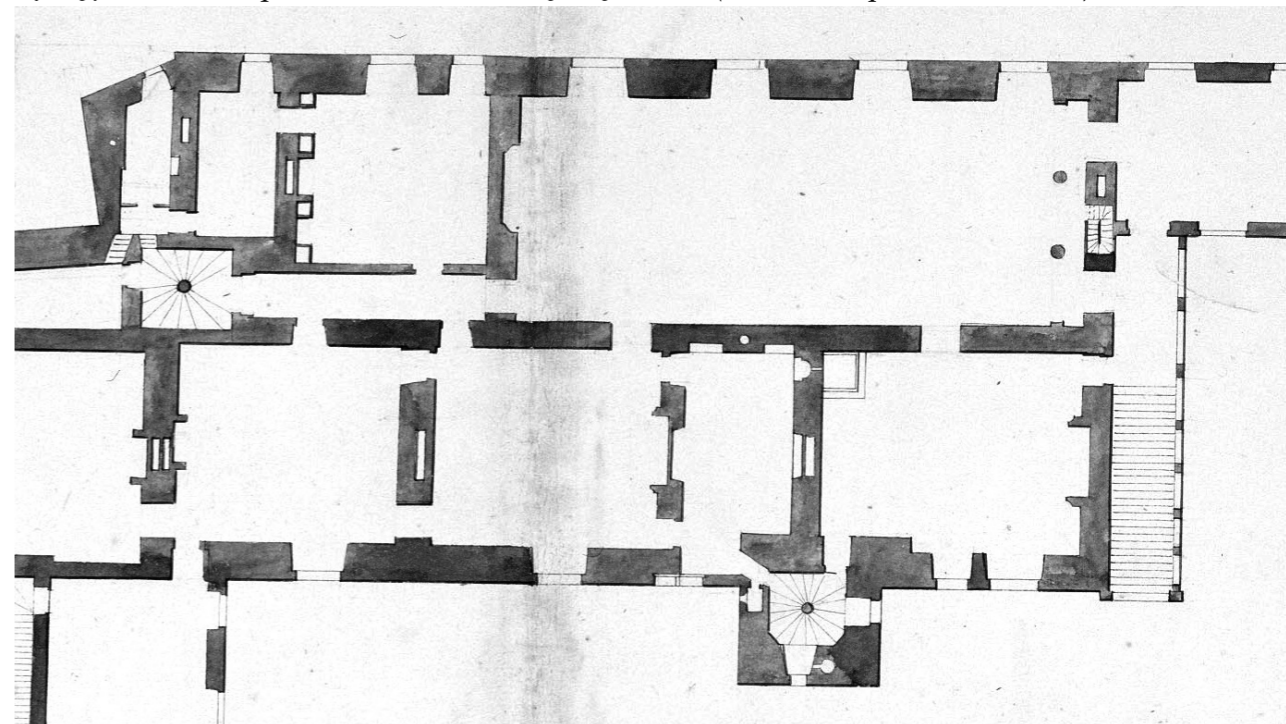
Le second dessin présente quelques particularités intéressantes. La vis sud notamment est assez détaillée ; même si le dessin de la volée est purement suggestif, on peut accorder une certaine crédibilité à la gaine de latrines et au petit réduit du nord-ouest, qui est peut-être également un retrait de latrines ou un poste de garde. Le raccordement de la tour et du logis a entraîné quelques irrégularités, comme cette baie de la façade sud dont les embrasures extérieures et intérieures sont décalées. Ce détail pourrait suggérer que la tour et le logis n'ont pas été bâtis en même temps. Au nord de cette tour, contre le mur médian, un double carré en trait fin a été identifié, grâce aux traces archéologiques, comme le poêle de céramique, qui a donné son nom à la salle, et il est toujours en fonction en 1700. Dans la chambre du nord-ouest, « devers Notre-Dame », quatre gaines carrées plaquées contre le mur ouest pourraient être des boiseries décalées du mur afin d'habiller une cheminée en-œuvre. À l'ouest de la grande vis, le passage percé par Charles le Téméraire semble avoir été tracé de mémoire, sans vérification *in situ*.

► Fig. 33 : « Plan du rez-de-chaussée du logis du Roy à Dijon, comme il est en l'année 1700 », Mansart, 85 x 61 cm. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/4. (Cl. Bibliothèque de la Sorbonne.)



▲ Fig. 33 bis : « Plan du rez-de-chaussée du logis du Roy à Dijon... », Mansart, détail.

▼ Fig. 34 : « Plan du premier étage du logis du Roy à Dijon, comme il est en l'année 1700 », Mansart, 84 x 57 cm. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/5. Détail. (Cl. Bibliothèque de la Sorbonne.)



Les sources iconographiques

1. *Ibid.* ms. 1 501/6.

Le plan de 1700 : le deuxième étage (fig. 35)¹

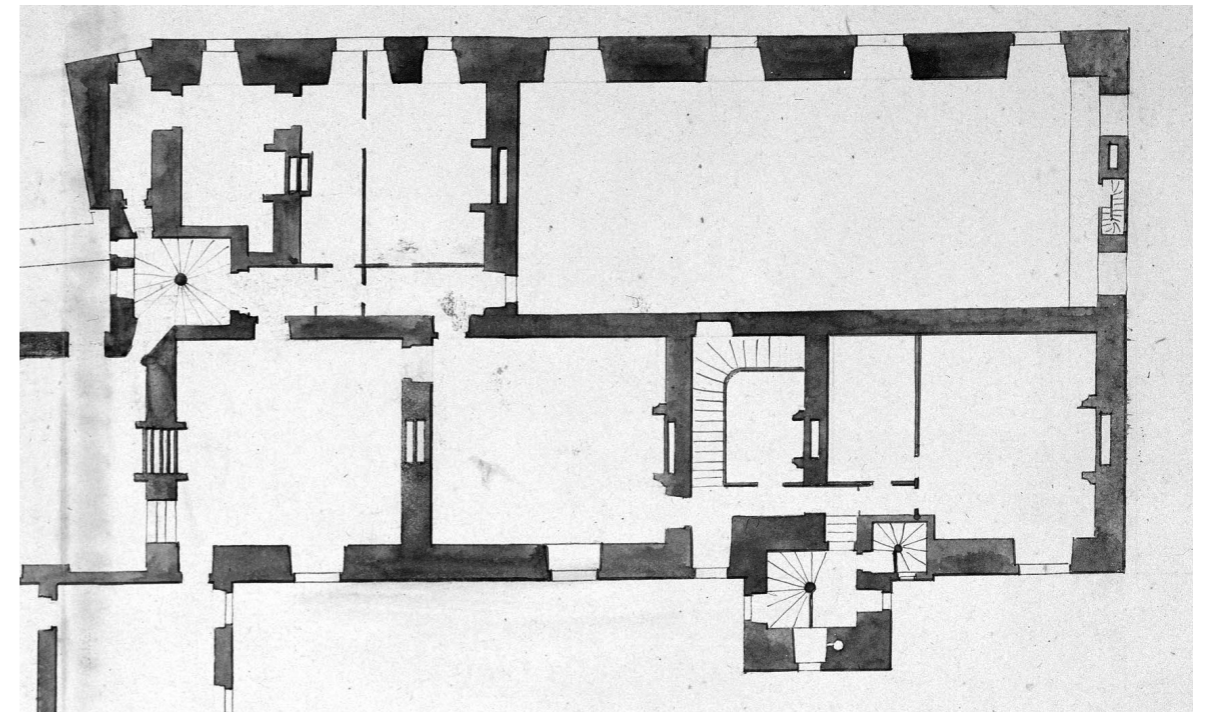
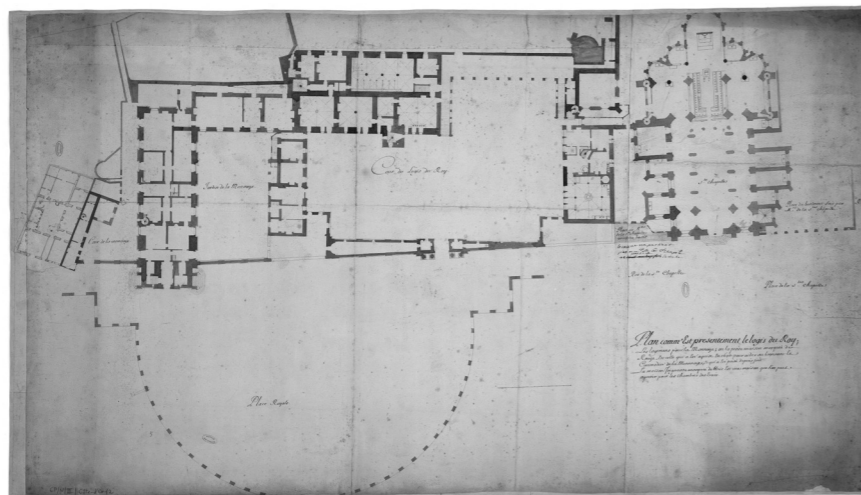
Dans la tour sud, la volée d'escalier s'arrête à gauche d'un garde-corps sommital, ce qui nous permet de savoir qu'elle tournait vers la gauche. Le départ de la petite vis en encorbellement, au contraire, indique un sens de rotation vers la droite. Dans la grande vis, on reconnaît bien, au nord, la porte donnant accès aux retraits ; à l'est une porte ouvrant sur le chemin de ronde du *castrum* et une autre sur le second niveau des galeries Rouges. Au sud-ouest, la dernière porte est une ancienne baie d'angle, transformée en porte lors de la construction de l'extension de Mansart.

2. Archives nationales, CP/N/III/Côte-d'Or/2.

Le plan des Archives nationales (fig. 36)²

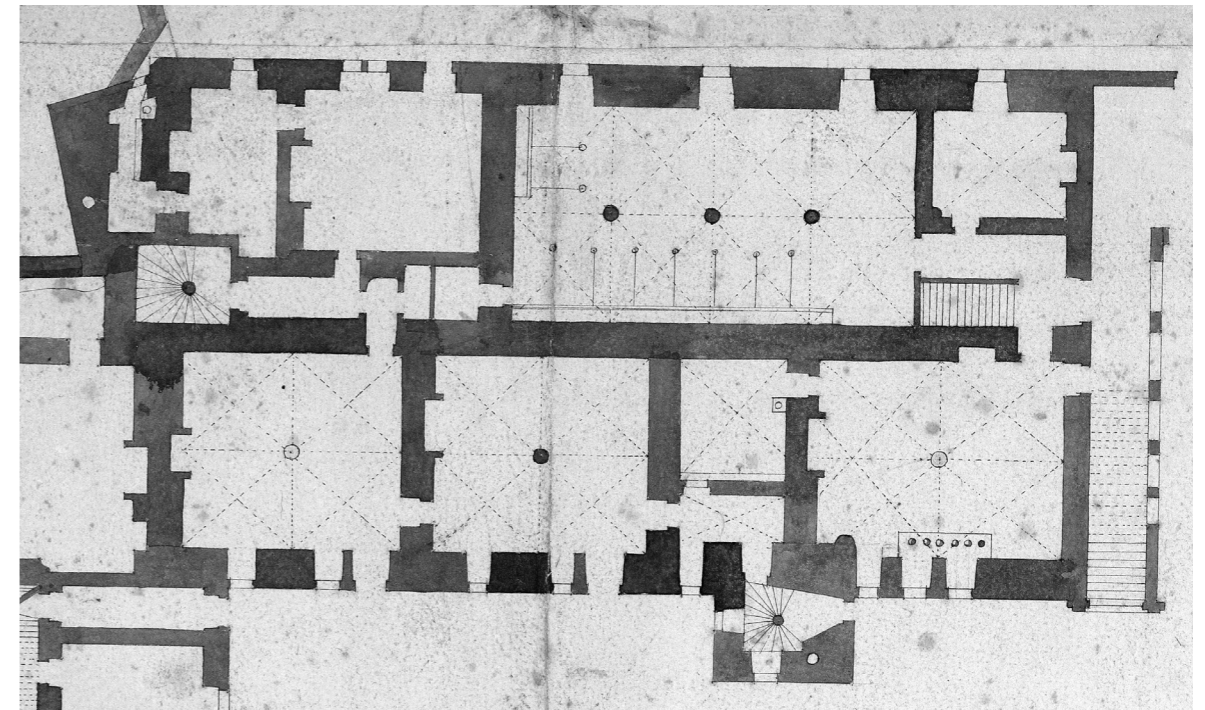
Ce plan, assez grossier, présente de nombreuses similitudes avec le plan du rez-de-chaussée de Mansart de 1700. Il a été établi visiblement à la même époque, mais par un géomètre indépendant, qui ne connaissait pas les plans du premier. La légende, qui insiste sur la maison achetée en 1690 et sur celles qu'on pourrait acquérir, désigne plutôt ce plan comme un document administratif que comme un travail d'architecte. Les proportions générales sont un peu moins bonnes que celles des plans de Mansart (le dessinateur n'a pas tenu compte du désaxement des cuisines) ; il y a quelques grossières erreurs (quatre piliers au lieu de trois dans le cellier), mais aussi quelques précisions inédites. Dans la salle sud-est (chambre de l'échansonnerie) on remarque une série de six fourneaux devant les fenêtres, qu'on peut identifier en les comparant à ceux de la cuisine. Dans la salle adjacente, le dessinateur a représenté le siège des latrines dont le conduit a été retrouvé en fouilles. Le cellier est occupé par des écuries, identifiables grâce aux stalles et aux mangeoires. Dans la vis de la grande tour, la porte orientale n'est pas indiquée, alors qu'elle l'est sur les plans de Mansart. Ce détail peut faire penser que le plan des Archives nationales est un peu antérieur à ceux de la Sorbonne. Enfin, dans les retraits au nord de la vis, il n'y a qu'un siège de latrines, alors qu'il y en avait deux sur le plan du rez-de-chaussée de 1689 (fig. 30).

► *Fig. 36 : « plan comme est presentement le logis du roi ». Anonyme, peu avant 1700. Archives nationales, CP/N/III/Côte-d'Or/2.*



▲ *Fig. 35 : Mansart, « Plan du deuxième étage du logis du Roy à Dijon, comme il est en l'année 1700 ». 46 x 36 cm. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1 501/6. (Cl. Bibliothèque de la Sorbonne).*

▼ *Fig. 36 bis : « plan comme est presentement le logis du roi », détail.*



Les sources iconographiques

1. BnF, Est. FT 6-VA-429

Le plan à retombes de Robert de Cotte (fig. 37 et 38)¹

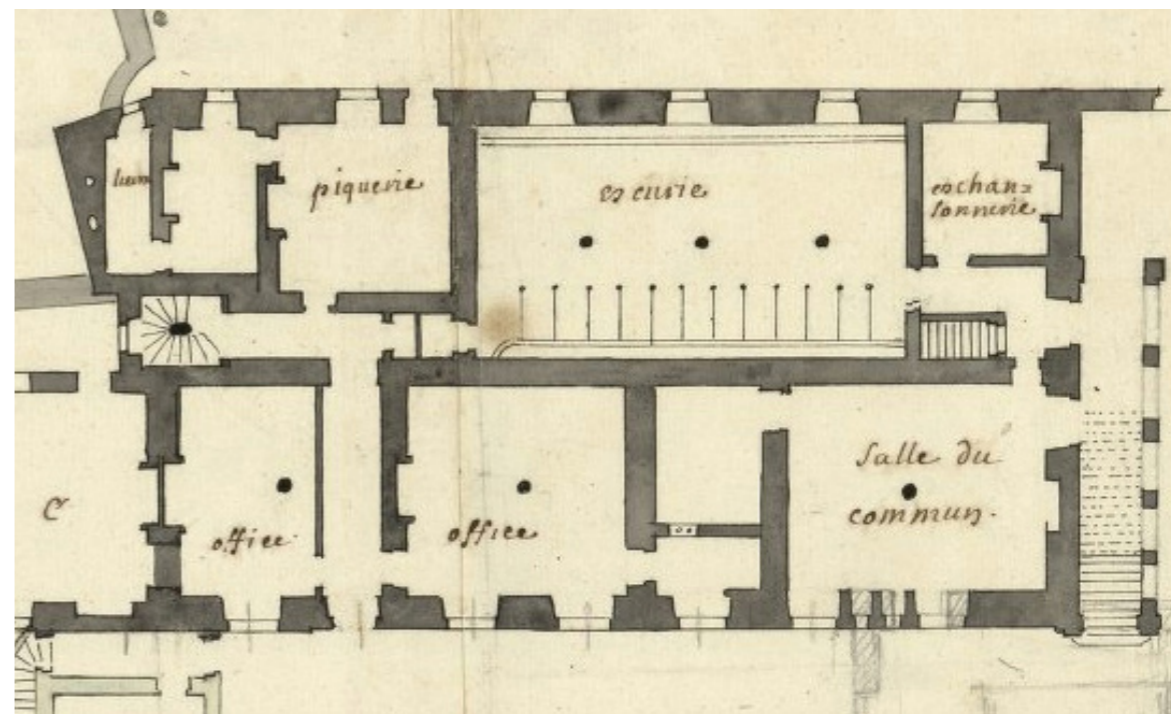
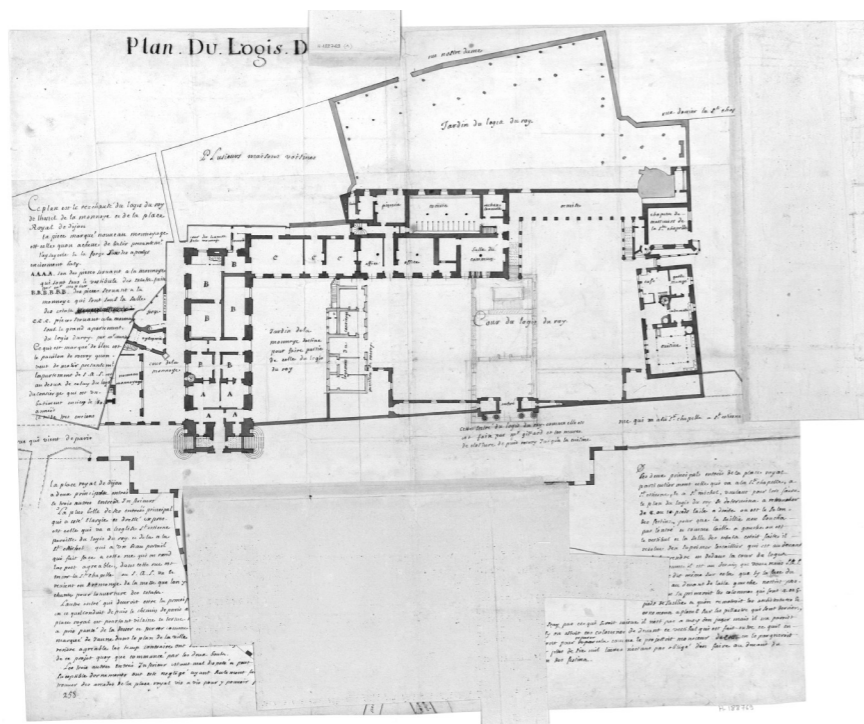
À partir de 1708, Robert de Cotte prend la direction du chantier. Le grand plan à retombes de 1709, conservé à la Bibliothèque nationale, présente sur le même support les relevés du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, plusieurs options pour la suite des travaux, et les commentaires de Noinville.

Le plan du rez-de-chaussée (fig. 37) indique pour la première fois l'usage des salles. Dans la travée nord : les « lieux », sous entendu d'aisance, dessinés sans siège de latrines, puis « la piquerie » (où l'on « piquait » les viandes), les « écuries » avec stalles et mangeoires et « l'échansonnerie ». Dans la travée sud, deux « offices », puis une salle sans nom et sans latrines qui est séparée en deux par une cloison avec baie de second jour barreaudée, et la « cuisine du commun ». Toutes les baies de la façade sud ont été modernisées, sauf celles de la dernière salle.

Au sud, le « pavillon de Rocroy » est tramé en gris plus pâle, car il est en instance d'être détruit. Noinville précise : « Ce qui est marqué en bleu est le pavillon de Rocroy qu'on veut demolir presantement ; l'apartement de son altesse sérénissime est au desus de celuy du logement du consierge qui est un bâtiment encien de 80 années. Le reste tres encien ». Le dessin met en évidence la structure très hétérogène de ce bâtiment.

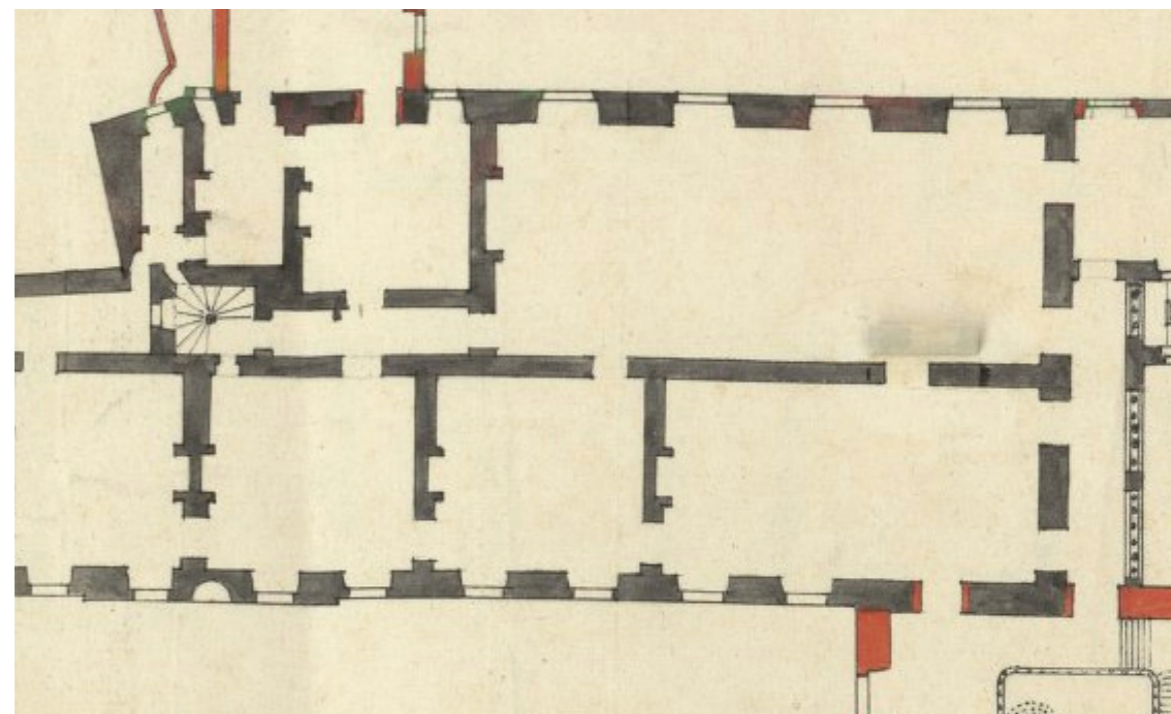
Le plan du 1^{er} étage (fig. 38) est hélas beaucoup plus sommaire. L'aménagement des intérieurs a bien avancé depuis 1700 : le poêle a disparu avec le mur nord-sud qui le supportait. L'aile de Rocroy n'apparaît plus, et son négatif sur la façade a été masqué par l'avant-corps en décrochement.

► Fig. 37 : Robert de Cotte, « Plan du logis du roy », sans retombes. État du rez-de-chaussée en 1709. 64,1 x 74,2 cm. BnF, Est. FT 6-VA-429.



▲ Fig. 37 bis : Robert de Cotte, « Plan du logis du roy ». État du rez-de-chaussée en 1709, détail.

▼ Fig. 38 : Robert de Cotte, « Plan du logis du roy », avec retombes. 1709, premier étage et projets. 64,1 x 74,2 cm. BnF, Est. FT 6-VA-429.



Les sources iconographiques

1. BnF, Est, FT 6-VA-21(6).

Le projet de Robert de Cotte de 1710 (fig. 39)¹

Le fonds Cotte de la Bibliothèque nationale contient un second projet de l'architecte, un peu plus récent, avec un projet de jardin plus ambitieux. Le plan, qui représente le 1^{er} étage, est très semblable au précédent. On remarque seulement la disparition du mur de cloisonnement au sud de la salle noté K, et par conséquent la disparition du couloir entre la grande vis et la grande salle.

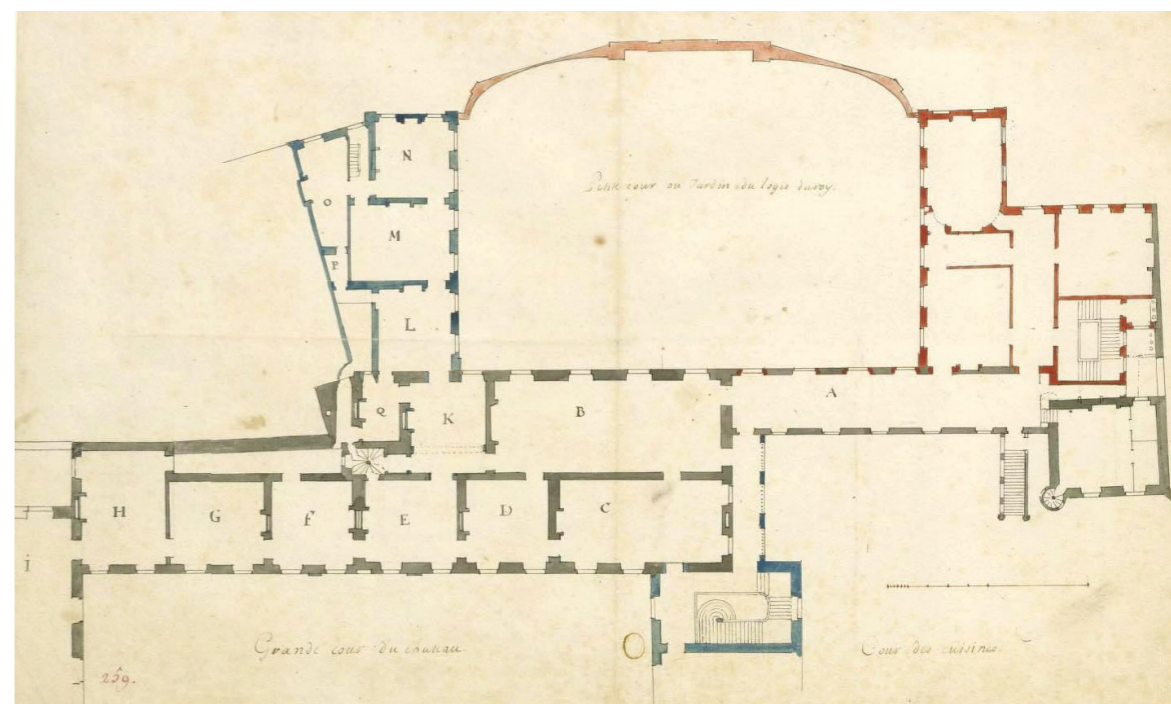
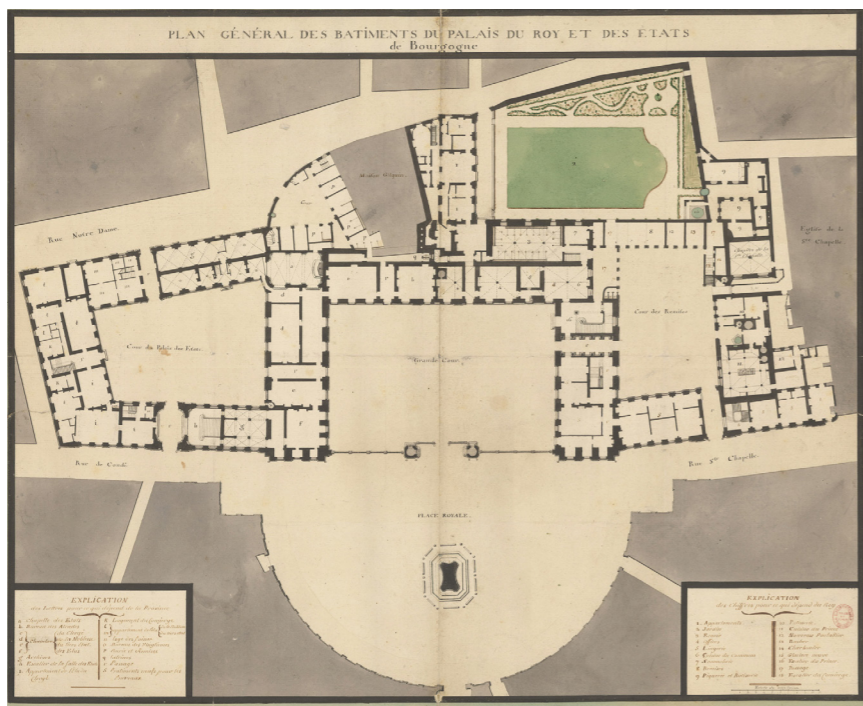
2. BM Dijon, L Est. 5 027 CT-X 1.

Le plan dit de Cornereau de 1784 (fig. 40)²

Les plans d'architectes du XVIII^e siècle, notamment ceux qui sont conservés aux archives de la Côte-d'Or, concernent surtout l'édification du palais des États autour de la cour de Flore. Il faut attendre la fin de l'Ancien Régime pour pouvoir bénéficier d'un plan général du « palais du roi et des États ». Le plan dit de Cornereau nous montre que les structures évoluent peu au cours du XVIII^e siècle, et que les fonctions des salles perdurent. Dans l'extension de la tour de la Terrasse, l'auteur dessine quatre descentes de latrines, qui étaient donc vraisemblablement encore en fonction. Pour les placer, il a d'ailleurs exagéré l'épaisseur du mur qui les porte. L'écurie (3) n'a pas encore reçu sa grande porte nord. L'échansonnerie de Robert de Cotte est devenue une « sommellerie » (7). Dans les « offices » toujours en place, on a installé un four, tandis que la petite salle entre les offices et la cuisine du commun prend, pour la première fois, l'appellation de « lingerie ».

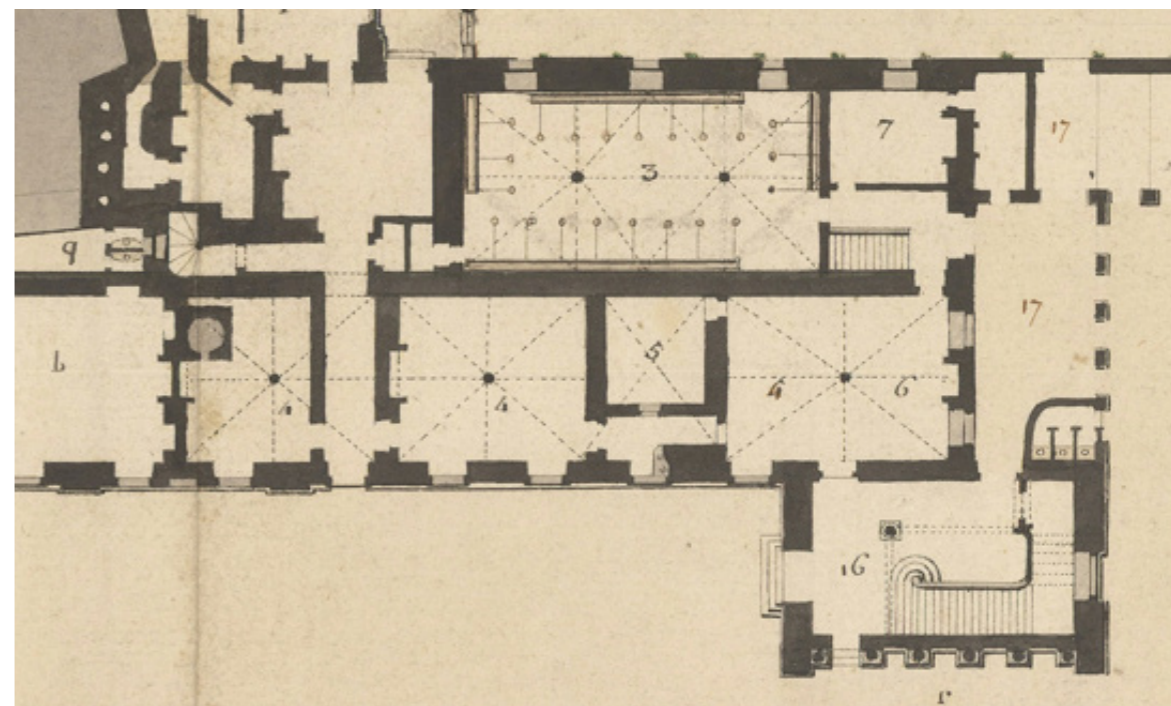
► Fig. 40 : Cornereau, « Plan général des bâtiments du palais du roy et des États de Bourgogne », 1784, encre et lavis, 54 x 65 cm. BM Dijon, L Est. 5 027 CT-X 1. Légende de gauche : « Explication des chiffres pour ce qui dépend du roy :

1. Appartements
2. Jardins
3. Écurie
4. Offices
5. Lingerie
6. Cuisine du commun
7. Sommellerie
8. Remises
9. Piquerie et rotisserie
10. Pâtisserie
11. Cuisine du prince
12. Nouveau poulallier
13. Bucher,
14. Charbonnier,
15. Glacière neuve,
16. Escalier du Prince
17. Passage
18. Escalier du concierge



▲ Fig. 39 : Robert de Cotte, « Plan du logis du roy ». 1710, premier étage et projets. 49,4 x 32,7 cm. BnF, Est. FT 6-VA-21(6).

▼ Fig. 40 : Cornereau, « Plan général des bâtiments du palais du roy et des États de Bourgogne », détail.



Les sources iconographiques

1. BM Dijon, L Est. CT-X 15 à 19.

2. Les dates sont données par la destruction de la moitié nord des cuisines en 1852, et par l'arrêt du bureau de contrôle des poids et mesures en 1870.

3. 1/200 : services techniques de la ville de Dijon, Gandre, Simon-Krzakala, Pitavy, 2003.

Le plan de l'hôtel de ville du XIX^e siècle (fig. 41)¹

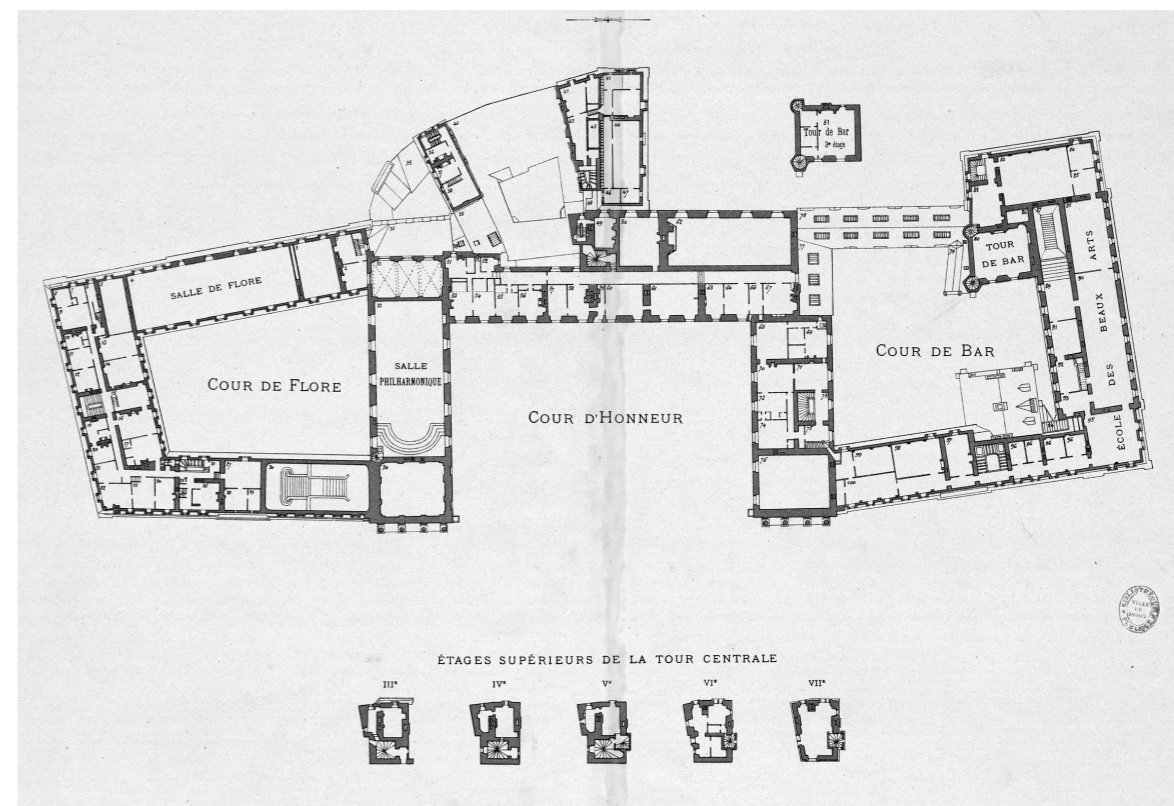
Entre 1852 et 1870², la municipalité de Dijon fit dessiner et lithographier un plan complet de l'ancien palais des ducs et des États, en deux couleurs et 5 feuilles (sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^e étage avec les 5 niveaux de la tour de la Terrasse et le 3^e étage de la tour de Bar, toitures avec les combles), qui est le premier plan complet du bâtiment. Toutes les affectations des salles sont soigneusement notées. Les feuilles du rez-de-chaussée et du premier montrent bien sûr la rupture totale avec l'Ancien Régime dans l'usage des locaux, puisque l'hôtel du duc n'est plus un palais, mais un bâtiment communal. Les caves, dessinées pour la première fois, sont déjà cloisonnées, tout comme les étages de la tour de la Terrasse. Le plan du grenier et des toitures fournit un précieux jalon avant les interventions de Charles Suisse.

Les plans contemporains

Aux XX^e et XXI^e siècles, les relevés et plans se sont multipliés au rythme des travaux et des modifications du palais. Pour élaborer les plans et élévations présentés ci-dessous, nous nous sommes basés sur les plans numériques au 1/200 et 1/100 des services techniques de la ville de Dijon³, et de différents plans et relevés plus spécifiques élaborés à l'occasion de la rénovation du musée par les agences Lion et Pallot.

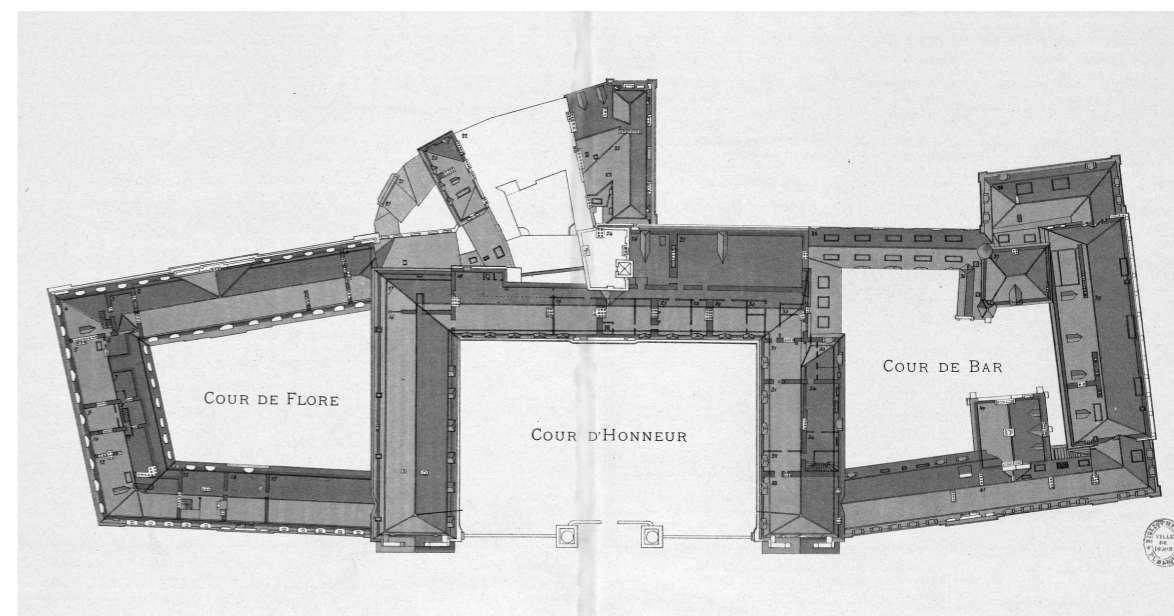
Conclusion

La documentation iconographique et planimétrique sur le « palais des ducs » est donc excessivement riche, et aurait mérité à elle seule une étude exhaustive avant tous travaux susceptibles d'en altérer la structure. Mais la grande richesse de ce bâtiment est que la bonne reconstitution qu'on peut en faire est également complétée par de très riches archives, qui nous éclairent sur sa conception, sa genèse et ses fonctions.



▲ Fig. 41 : hôtel de ville de Dijon, plan du 2^e étage. Lithographie en couleur de Richard, entre 1852 et 1870, 49 x 60 cm, échelle : 1/500. BM Dijon, L Est. CT-X 18.

▼ Fig. 42 : hôtel de ville de Dijon, plan des toits et greniers. Lithographie en couleur de Richard, entre 1852 et 1870, 49 x 60 cm, échelle : 1/500. BM Dijon, L Est. CT-X 18.





Le logis en chantier

Le logis neuf de Philippe le Bon a été bâti de 1450 à 1455, au milieu d'un vaste ensemble palatial que l'on peut reconstituer grâce à la comptabilité ducale. Les comptes de construction du logis ont en grande partie disparu, si bien que des éléments importants, comme l'identité de l'architecte, sont incertains. Pourtant, un compte des travaux payés à la journée permet de reconstituer l'organisation du chantier et sa chronologie. Les techniques de construction peuvent également être reconstituées à travers l'étude du bâti.

Les sources

Le logis neuf de Philippe le Bon présente le triple avantage d'être extrêmement bien conservé, du sous-sol au 2^e étage de comble (il ne manque que le 3^e étage de comble), d'être illustré par une iconographie ancienne et variée, mais également d'être documenté par des archives d'une richesse exceptionnelle.

Lorsqu'il s'installe en Bourgogne en 1363, Philippe le Hardi emprunte à la cour royale des pratiques comptables rationalisées, avec la tenue de registres de comptes annuels à tous les niveaux de l'administration : tout d'abord au niveau des châtellenies, puis des bailliages ; puis un compte général du duché qui synthétise les comptes des bailliages, et enfin un compte général de ses États¹.

Les comptes du bailliage de Dijon sont conservés de 1353 à la fin de l'Ancien Régime, avec quelques lacunes, notamment, en ce qui concerne le logis neuf, pour les années 1452, 1453, 1457, et de 1463 à 1467². La recette du bailliage de Dijon était partiellement affectée à l'entretien des bâtiments ducaux. Aussi, les comptes antérieurs au chantier, qui mentionnent les réparations et les constructions au sein de l'hôtel du duc à Dijon, permettent d'avoir une idée assez précise de l'environnement dans lequel a été bâti le logis de Philippe le Bon. Les comptes des années 1448 à 1456 font parfois allusion aux sommes globales versées pour sa construction (deux mentions de 4000 livres par an³), ou bien mentionnent des frais annexes engendrés par le chantier (transport, frais administratifs...) Le récapitulatif précis des comptes du chantier n'y apparaît pas. Il devait en effet être consigné dans des

1. BAUTIER, *Les sources de l'histoire économique...* 2001.

2. ADCO, B 4417 à B 4625.

3. En 1454 et 1455, B 4503, f^o 93 v^o et B 4504, f^o 98 v^o.

Le logis en chantier

registres spécifiques, dont un seul cahier nous est parvenu. La disparition des comptes de bailliage de 1453 et de 1454 nous prive peut-être de renseignements intéressants sur les dernières années du chantier. À partir de 1458, dans les comptes postérieurs au chantier, on commence à voir des mentions de réparations, notamment pour la verrerie et les couvertures.

1. ADCO, B 1 388 à B 1 803.

Les comptes du duché sont mieux conservés¹. Hélas, ils ne font aucune allusion au chantier de Dijon.

2. De 1448 à 1455 : AD Nord, B 1 996 à B 2 020, et Bruxelles, archives générales du Royaume, CC n° 1 921 et 1 966. Microfilms du FNRS aux ADCO : 1 MI 3-268 ; aux Archives nationales : 62 Mi I 292.

Les comptes généraux de la maison de Bourgogne ont été dispersés entre les archives du Nord et les archives de Côte-d'Or². On y trouve quelques dépenses liées à des voyages effectués entre Lille, Bruxelles et Dijon pour surveiller les chantiers du nouveau logis.

3. B 311 ; PICARD, « Lacune dans les comptes... »

Le chantier du logis neuf a vraisemblablement bénéficié de comptes séparés. En 1921, Étienne Picard a émis l'idée, très plausible, que ces comptes ont été perdus après l'incendie de 1503, quand Louis XII les a fait amener à Mâcon pour étudier comment il pourrait faire payer la restauration de son hôtel par les Dijonnais³. Il reste néanmoins une pièce comptable extrêmement intéressante. Il s'agit d'un petit cahier de papier de 84 pages, qui a été identifié en 1955 par Jean Richard, alors archiviste à Dijon (fig. 44)⁴.

4. ADCO, B 341 ; GRAS, « L'hôtel de Philippe le Bon à Dijon »...

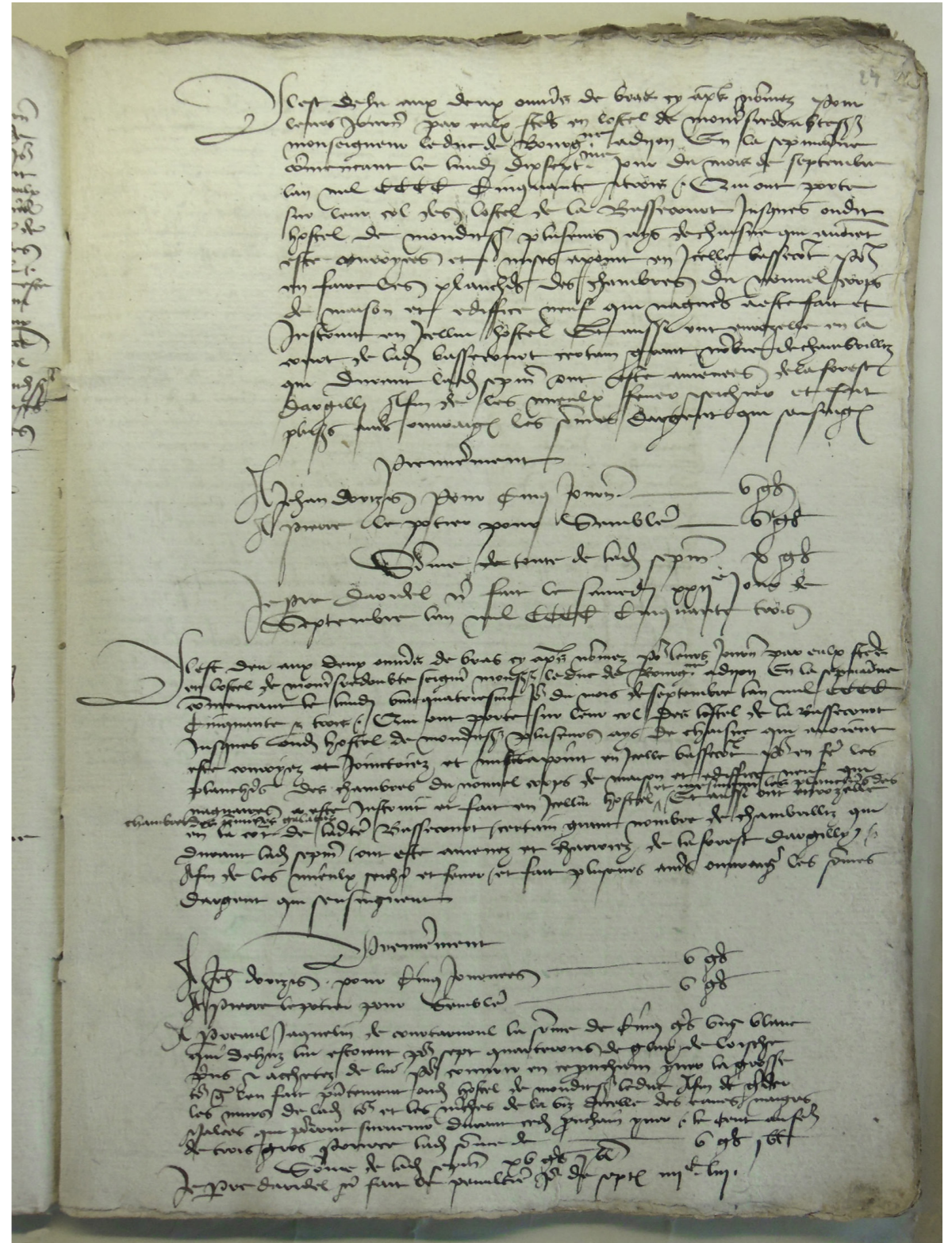
Ce document, sans titre ni couverture, était égaré dans une liasse concernant l'hôtel de Marguerite de Flandre et n'était même pas signalé dans les inventaires sommaires. Le document, rédigé et signé par le « *contrerolleur* » Pierre Daridel⁵, couvre la période du 3 janvier 1452 au 16 décembre 1454. Il s'agit donc vraisemblablement de la seconde partie d'un ensemble dont la première, qui devait couvrir les années 1450-1451, est perdue. Le *contrerolleur* énumère, à raison d'une page par semaine ou par quinzaine, tous les travaux pris en charge par le bailli de Dijon, c'est-à-dire toutes les tâches accessoires qui n'étaient pas comprises dans les chantiers attribués par adjudication à des entrepreneurs indépendants. On y trouve quelques contrats de transport pour l'évacuation des déblais, et des frais d'ouvriers journaliers : charpentiers, scieurs de long, ouvriers de bras. Et comme le *contrerolleur* doit justifier tous les deniers dépensés, il décrit souvent les travaux effectués avec une extrême précision, ce qui finit par donner un bon panorama du chantier et de son évolution.

5. En 1448-1450, Pierre Daridel, clerc, est receveur général des deniers de la ville de Dijon (AM Dijon, M 66). Il quitte ensuite cette fonction, et on le voit certifier une quittance de travaux à l'hôtel ducal le 5 décembre 1450. Il est alors « *contrerolleur des ouvraiges que l'en fait presentement en l'ostel de mondit seigneur à Dijon* » (ADCO, B 4 501, f° 83 r°).

D'autres comptes particuliers ont été rédigés en janvier-février 1474, lors du dernier séjour du Téméraire en Bourgogne⁶. Il s'agit de deux cahiers de 11 et 20 folios, qui mentionne plutôt des travaux de menuiserie et d'ameublement, mais les dénominations des salles donnent tout de même quelques précieuses indications sur la distribution du logis.

6. ADCO, B 311.

La reconstitution du chantier et du palais médiéval peut enfin trouver sa provende dans les archives les plus diverses : quittances, registres notariaux, visites, inventaires, archives privées, travaux modernes...



▲ Fig. 44 : page du registre de compte de Pierre Daridel, ADCO, B 341, f° 24 r°.

L'environnement du logis neuf (fig. 45)

En confrontant les sources comptables¹, les documents iconographiques et les vestiges encore en place ou repérés en sous-sol, on peut avoir une idée générale de l'agencement de l'hôtel du duc vers 1450, à l'époque où Philippe le Bon décide de rebâtir le logis ducal.

La haute cour

Le quartier ducal s'est développé, vraisemblablement très tôt², dans l'angle nord-ouest du *castrum*, contre la muraille. Celle-ci a été repérée en sous-sol entre la galerie de Bellegarde et la tour de Bar (sur la fig. 46, entre la grande salle et la grosse tour). On peut en apercevoir un parement dans la crypte archéologique ouverte par Pierre Quarré sous cette tour³, et il en reste un vestige long de 16 m, haut de 9 m et large de 2 m à l'ouest de la tour de la Terrasse. Ce vénérable vestige romain ne faisait l'objet d'aucun respect particulier au Moyen Âge. On le surnommait le « mur sarrasin » et on l'a régulièrement aminci pour récupérer les belles pierres d'oolithe blanche qui composaient ses parements et ses fondations. À l'ouest du logis, on voit encore, dans la vis de la tour de la Terrasse, la porte qui donnait accès au chemin de ronde aménagé au sommet du mur sarrasin. Une allée identique semble avoir existé à l'est : en décembre 1454, on la rabaisse de 2 pieds pour la mettre au niveau de la salle neuve et pouvoir ainsi aller à couvert de la salle neuve à la chapelle de Flandre en passant par la vieille salle⁴. On l'appelle également en 1375 la « galerie de côté la grande salle qui regarde à la partie devers Notre-Dame⁵ ».

À l'est, le complexe palatial est fermé par l'imposante silhouette de la Sainte-Chapelle, dont le plan est connu grâce à plusieurs documents anciens. Au pied du transept gauche, la future tour de Bar est appelée la « tour Neuve » en 1371⁶. En 1375, on construit la voûte du rez-de-chaussée et on change les manteaux de cheminées⁷. Quant aux croisées, qui sont vraisemblablement les plus anciennes de Bourgogne, elles sont posées seulement en 1376⁸. Au nord de la tour, on construit en 1374-1375 une garde-robe, qui est dite « au-dessus de la voûte de la salle du trésor » (c'est-à-dire les archives)⁹, elle-même vraisemblablement bâtie sur ou à côté d'une tour romaine, dont la base pleine est dessinée sur les plans de Mansart.

La grande salle, qui s'étend contre le mur du *castrum* à l'ouest de la tour de Bar, sera appelée la « vieille salle » après la construction du logis neuf. On voit encore sur le pignon ouest de la tour de Bar le solin d'un toit à deux pans, et l'on apercevait au XIX^e siècle la trace d'une voûte en plein-cintre sous ce solin (fig. 47). On en a déduit que la vieille salle était contemporaine de la tour de Bar et qu'elle était couverte d'une voûte de bois. C'est faire une double erreur ; d'une part parce que le solin a pu être monté en même temps que la tour pour protéger un bâtiment adjacent plus ancien, d'autre part parce qu'il y avait une « volerie », c'est-à-dire une

1. Je remercie Patrice Beck, qui a mis à ma disposition ses dépouillements des comptes du bailliage de Dijon pour les années 1370-1427.

2. RICHARD, « Aux origines du palais ducal... ». Le palais est le lieu du pouvoir municipal au moins depuis l'époque mérovingienne.

3. Quarré, « Fouilles de la tour de Bar... »

4. B 341, f° 42 r°.

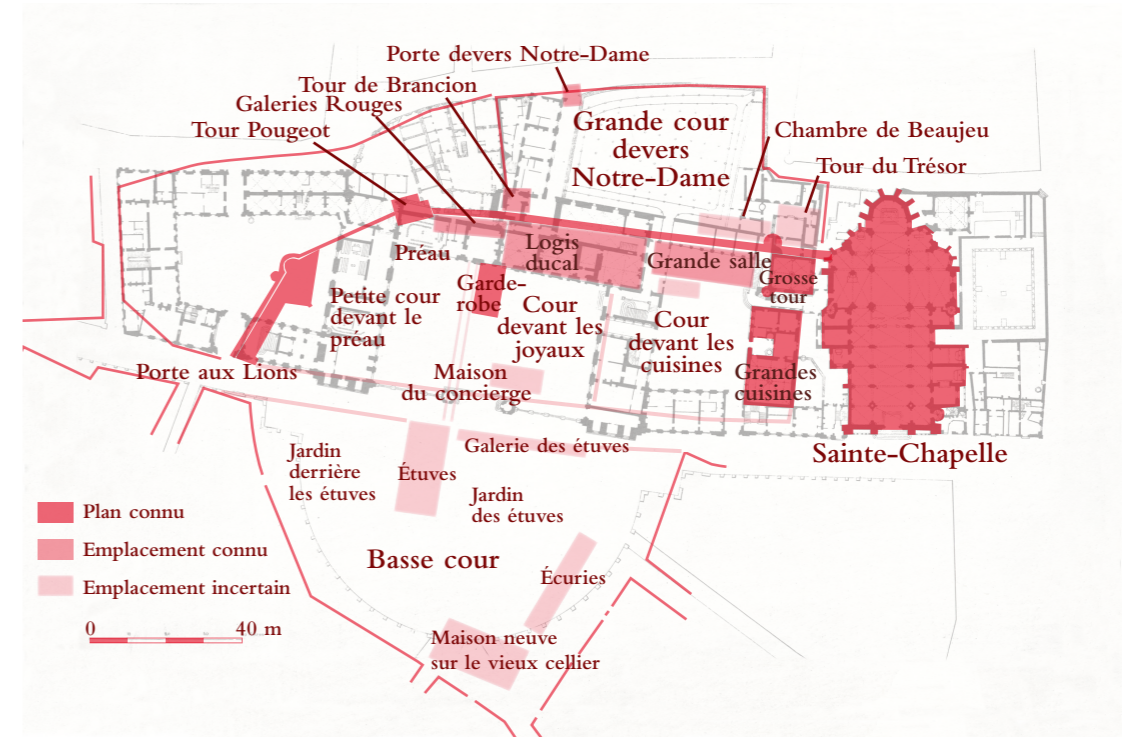
5. B 4422 (1375-1376), f° 25 v°.

6. B 4419 (1371-1372), f° 20 v°.

7. B 4422 (1375-1376), f° 25 v°. La durée exceptionnelle du chantier est peut-être due à un incendie.

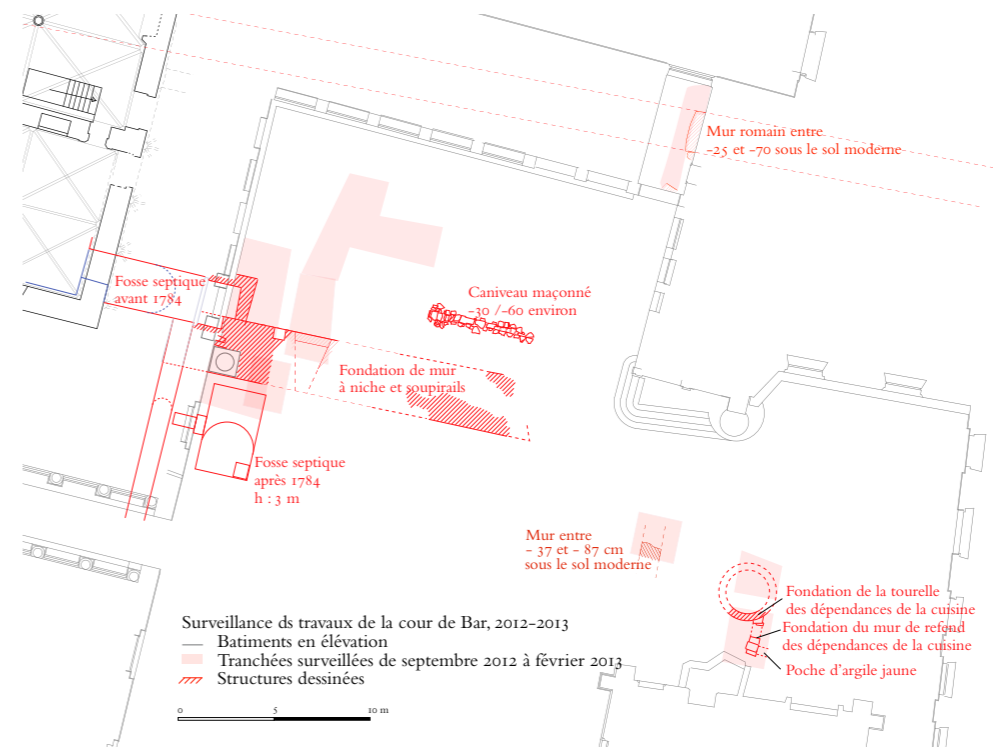
8. B 4423 (1376-1377), f° 21 r°.

9. B 4421 (1374-1375), f° 21 v°.

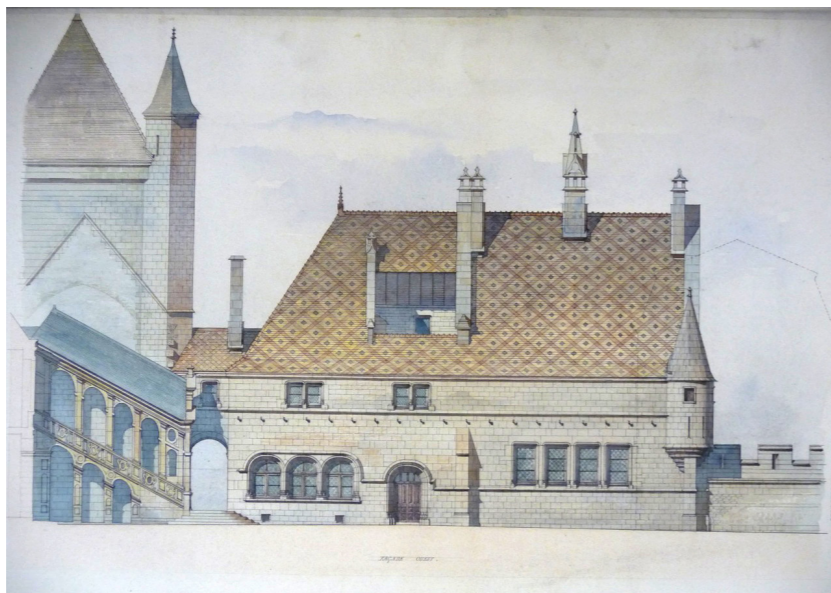


▲ Fig. 45 : plan masse de l'hôtel du duc vers 1450. Bâtiments médiévaux replacés sur le fond de plan de L. Bonnamas, d'après le plan de Cornereau (voir fig. 40).

▼ Fig. 46 : substructions repérées dans la cour de Bar pendant les travaux d'adduction de réseaux du musée des beaux-arts (relevés Cl. Lassus, A. Lacaille, H.M.)



► Fig. 47 : cuisines ducales et tour de Bar, façades ouest, dessinées après la démolition de la partie nord des cuisines par l'architecte Selmersheim, 1873. (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine).



1. B 4 419 (1371-1372), f° 26 v°.
« Pour bois et charpenterie d'une volerie, ensemble la trabure d'un solier [la poutraison d'un plancher] fait es hostels de mondit seigneur entre la tour neuve et la grande sale. »

2. B 341, f° 11 v°, 13 r°.

3. CHABEUF, « substructions dans la cour de Bar »... et CHABEUF, « Charles le Téméraire à Dijon... » p. 117 : « en décembre 1901, des fouilles pratiquées dans la cour de Bar ont mis pour un instant au jour les caves ensevelies du bâtiment de jonction ».

4. B 4 435 (1390-1391), f° 44 r°.

5. B 341, f° 36 r° (juillet 1454) : « et les autres ont desmoly et abbatu ung vielz pan de mur que de pieça estoit en la grant court devers la cuisine et a l'endroit de la chappelle qui souloit estre oudit hostel de mondit seigneur, laquelle fut desmolye et abbatue quant ledit nouvel ediffice fut encommencié à faire ».

6. B 341, f° 37 v°.

volière, entre la grande salle et la tour¹. Les traces de solin et de voûte seraient donc plutôt celles de cette volière que de la vieille salle.

Au nord du mur du *castrum*, un vieux bâtiment de pierre abritait les chambres « ou souloit estre logé monseigneur de Beauljeu ». Mais ces vieilles chambres sont peu entretenues et s'effondrent d'elles-mêmes durant l'hiver 1452-1453².

Un mur, large de 3 m, traverse le sous-sol de la cour de Bar d'est en ouest (fig. 46). Il avait déjà été repéré lors des travaux de 1901³, mais la puissance des engins de terrassement contemporains nous a permis d'en avoir de bien meilleures coupes. Ce mur n'est pas un mur de fondation, mais de cave. Il est appareillé au sud et un linteau de soupirail était encore en place et entier avant les travaux de terrassement. Le parement interne comporte également une niche murale. Mais le niveau de sol de la cave n'a pas pu être atteint. Ce mur est parallèle au *castrum* et distant de celui-ci de 13 m. Il n'est pas cohérent avec le solin de toit visible sur la tour de Bar. Il pourrait s'agir du mur sud de la vieille salle, qui, dans ce cas, ne serait pas en contact avec la tour. On pourrait aussi le mettre en relation avec les mentions d'une « chapelle de la cour⁴ », distincte de la Sainte-Chapelle. Cette vieille chapelle était proche des cuisines et de la salle ; les derniers vestiges en ont été rasés en 1454⁵.

La grande cour au sud du logis semble avoir été divisée en deux parties, par un bâtiment ou une clôture. En effet, pendant les travaux du logis neuf, on distingue nettement la « cour devant les grandes cuisines » et la « petite cour devant la chambre des joyaux », elle-même distincte de la « cour devant le préau⁶ ».

Les cuisines, au sud de la tour de Bar, sont souvent considérées comme bâties en 1430-1435. Pourtant, d'après les comptes, elles occupent cet emplacement depuis le début du XIV^e siècle. En outre, les incohérences entre les niveaux de sol et les baies condamnées montrent bien que les

cuisines de Philippe le Bon ont simplement été réaménagées dans des cuisines ducales plus anciennes.

Au nord du palais, entre la tour du Trésor et la tour Pougeot, s'étend « la cour devers Notre-Dame ». On y entre par la « porte devers Notre-Dame », en face de la rue du Rabot, qui est protégée par une tour carrée à partir de 1376¹. Le périmètre de la cour, tel qu'il apparaît sur les plans du XVII^e siècle, est le résultat d'un accroissement constant, qui commence avec des achats de maisons en 1449-1450, sans doute liés au projet de reconstruction du logis². Lorsqu'on construit le logis neuf, en 1454, on arase dans cette cour une énorme butte de terre qui servait pour le tir à l'arbalète, et qui était peut-être une motte castrale³.

À l'ouest du logis ducal, qui occupait déjà son emplacement définitif avant la construction du logis neuf, la duchesse Marguerite de Bavière fit construire, en 1414-1415, un bâtiment à pans de bois connu sous le nom de « galeries Rouges⁴ ». Les comptes extrêmement détaillés de ce chantier permettent de le reconstituer assez précisément. Les galeries étaient soutenues par 6 colonnes de pierre. Elles étaient construites « sur le préau », entre la tour Pougeot et la tour de Brancion. Cette tour de Brancion se trouvait à l'emplacement exact de la tour de la Terrasse. On le comprend quand on voit, en 1452, la nouvelle vis neuve en construction être en contact avec les galeries Rouges⁵. La tour Pougeot, à l'autre extrémité des galeries, est représentée sur le plan des Archives de la ville et sur un dessin de Mansart⁶.

Au sud des galeries, les duchesses entretenaient avec soin un « préau ». Il s'agit d'un jardin clos, surélevé de 3,60 m, auquel on montait par un escalier de 30 marches⁷. Il était entouré de bancs engazonnés dont il fallait régulièrement changer les mottes⁸. En 1392, on fit construire au pied des escaliers du préau un « *montoir* », c'est-à-dire un perron pour monter sur un cheval, pour Marguerite de Flandre⁹. Une allée, vraisemblablement couverte, traverse la « petite cour devant le préau¹⁰ » pour rejoindre les étuves de la basse cour¹¹.

L'extrémité ouest du palais, près de la porte aux Lions, était occupée au XVII^e siècle par les bâtiments de la Monnaie. Mais il est difficile de savoir si « le cortil ou l'on souloit faire la monnoie » en 1371¹² se trouvait déjà à cet emplacement, ou s'il n'était pas plutôt près de la chambre des comptes, sous l'actuel palais de justice.

Le logis ducal

Le logis neuf de 1450 a été construit à la place d'un ancien logis, qui semble avoir eu à peu près les mêmes fonctions et les mêmes distributions que son successeur, mais qui était moins large (il s'arrêtait sur le mur du *castrum*) et moins haut. En 1449, un premier projet prévoit que la salle neuve sera bâtie « à la place de la petite sallette en laquelle monseigneur à coutume de manger¹³ ». « La chambre des joyaux dessous les chambres de Monseigneur¹⁴ » se trouve sans doute dans le même bâtiment. Le mur

1. B 4 423 (1376-1377), f° 23 r°.

2. B 4 501, f° 48 r°.

3. B 341, f° 31 r° à 40 v° ; voir ci-dessous p. 75-76.

4. B 4 455 (1414-1415), f° 28 v° à 55 v°. Lire aussi, avec prudence, PICARD, « Les galeries de Marguerite de Bavière »...

5. B 341, f° 2 r°.

6. Bib. de la Sorbonne, ms. 1 501/8 ; cf. fig. 30. AMD, J 4 bis, cf. fig. 29.

7. B 4 509, f° 76 r° : comptes du bailliage pour 1461.

8. B 4 435 (1390-1391), f° 38 v° : on refait le préau et les sièges tout autour.

9. B 4 438 (1391-1392) : « pour faire un monter es hostels de mondit seigneur à Dijon en la petite court qui est devant le jardin desdits hôtels et les degrés par lesquels l'on monte au préau desdits hôtels pour monter madite dame et messires les enfants. »

10. B 4 435 (1390-1391), f° 44 r°.

11. B 4 435 (1390-1391), f° 39 : « pour refaire une partie de la cloison d'aix qu'est en l'allée de costé le preal des hostels de mondit seigneur à Dijon, par laquelle allée l'an va es estuves de la basse court. »

12. B 4 419 (1371-1372), f° 17 v°.

13. B 4 499, f° 78 r°.

14. B 4 466 (1414), f° 56 r°.

du *castrum* passe entre cette vieille chambre des bijoux et les nouveaux retraits construits près de la tour de Brancion, puisqu'en 1448, on y perce une porte pour relier ces deux salles¹. Il y a un « galetas » (comble) au-dessus de la chambre du duc, ce qui réduirait ce logis à un seul étage carré. La chambre de la duchesse est sans doute déjà à l'ouest du bâtiment, contre les galeries Rouges. En effet, la « première chambre » de la tour de Brancion sert de garde-robe à la duchesse².

En 1443, Philippe le Bon fit construire contre ce bâtiment une nouvelle tour, qu'on appela « tour Neuve » puis « tour de Monseigneur ». Pour construire le pilier de la petite vis de cette tour, les ouvriers furent obligés, en 1445-1446, de démonter une lucarne du toit. Les portes qu'on fait poser dans la vis de la tour nous permettent de savoir qu'elle desservait la chambre des bijoux (au rez-de-chaussée), la chambre du duc et la chambre du poêle (à l'étage) et le galetas³. Le toit ne fut posé qu'en 1449⁴. Cette tour neuve de 1445-1449 n'est pas la tour de la Terrasse, comme le pensait Picard, mais la tour sud du logis neuf, qui a donc été construite une décennie avant celui-ci. La distribution de la vis de la tour nous permet de voir que les salles de l'ancien logis (joyaux, chambre du duc, salle du poêle) avaient déjà adopté l'emplacement qu'elles occuperont dans le logis neuf.

Entre le préau et la grande cour, il semble qu'il y ait eu, au moins en 1448, un bâtiment nord-sud, à l'emplacement de la future aile de Rocroy. Nous avons déjà remarqué que ce bâtiment, dont une note de Noinville fait penser qu'il a été bâti dans les années 1630⁵, présente un plan complexe, dans lequel on pourrait voir un bâtiment primitif étroit, élargi vers l'ouest et allongé vers le sud. La « construction » évoquée par Noinville est donc sans doute un réaménagement d'un ancien bâtiment nord-sud, qu'on reconnaît sur les vues de Bredin, Duviert et Martellange (fig. 8 à 10). Ce bâtiment peut sans doute être identifié comme celui de la garde-robe de la duchesse. En effet, en novembre 1454, lorsqu'il réside pour la première fois dans son logis neuf, Philippe le Bon demande qu'on enlève le toit et qu'on abatte les murs « *du retrait d'empres la garde-robe qui souloit servir pour la vielle chambre de [...] la duchesse de Bourgoingne, du vielz ediffice qui a esté desmoly et abbatu pour faire le nouvel corps de maison et ediffice neuf qui est presentement fait oudit hostel [...] pour ce qu'ilz lui ostoient le jour de sa chambre* »⁶. On comprend donc que la chambre de la duchesse était dans le vieil édifice abattu, et que la garde-robe était dans un bâtiment annexe, qui n'a pas été détruit et qui fait de l'ombre à la chambre du duc. Or, comme la chambre du duc est au milieu de la face sud du logis neuf, il faut que le bâtiment de la garde-robe de Madame soit au sud du logis neuf, donc vraisemblablement à l'emplacement de l'aile de Rocroy.

La suite du compte de 1454 nous apprend que ce bâtiment sert de logement au concierge. Il n'a pas été arasé, mais dérasé « *jusques au planchier du second estaige* ». Il contient des « retraits », c'est-à-dire des latrines,

qui sont peut-être les « *retrait de la duchesse emprins la tour dite la tour de Brancion* » qui font l'objet de travaux en 1392¹.

La basse cour

Au sud du palais s'étendait la « basse cour », séparée de la grande cour par une rue de la ville. Son périmètre exact est inconnu, et, par défaut de surveillance archéologique, notamment lors de la réfection de la place de la Libération en 2004, nous ne pouvons positionner aucun élément avec certitude. Nous avons donc placé en position relative les principaux bâtiments cités par les comptes, dans l'aire de la basse cour du xvii^e siècle, dont le périmètre détermina celui des arcades de Mansart.

Au xiv^e siècle, la basse cour contenait une cuisine, un jardin et une « *lavanderie* »². En 1384, Marguerite de Flandre y fit bâtir le pavillon des étuves, qui se trouvait en face du préau³. La salle des étuves, lambrisée, était chauffée par un poêle à coquelles⁴. Ce bâtiment fut peu à peu complété par une « galerie des étuves », séparée de la rue par un mur crénelé, et reliée à la grande cour par un pont passant au-dessus de la rue de la ville⁵.

On trouve également dans la basse cour des écuries, qui ont peut-être connu différents emplacements. La « *maréchaussée de la maison neuve* » citée en 1376⁶ n'est pas forcément identique aux « grandes étables », proches de la maison neuve que la duchesse à nouvellement faites « *du côté la porte derrière de la dite basse cour* »⁷.

Les bâtiments des deux cours étaient en pierre ou à pan de bois. Au xiv^e siècle, les bâtiments de pierre sont couverts de laves (lauzes calcaires), que l'on remplace peu à peu par de la tuile (galeries Rouges, grande salle). De 1350 à 1450, on améliore peu à peu l'équipement du palais. On creuse partout des puits et on multiplie les latrines. Dans les chambres, le confort est assuré par des poêles (étuves, salle du poêle) ou des cheminées ; des lambris servent pour l'isolation et le décor. Les galeries Rouges et la tour de Bar sont sans doute les bâtiments les plus prestigieux. Entre les deux, le logis ducal, à un étage carré sous toit de laves, doit passer relativement inaperçu. Philippe le Bon va tout d'abord tenter de lui redonner un aspect princier en y construisant une nouvelle vis à partir de 1443, puis il va lancer un projet beaucoup plus ambitieux, et élever au milieu de son hôtel un logis digne de l'accueillir et de le représenter.

1. B 4498 (1448), f^o 56 v^o.

2. PICARD, « La tour de Brancion... »

3. *Ibid.*

4. Lettre du duc ordonnant de couvrir la tour : 32 F 1 562. Frais de plomberie : B 4499, f^o 58 v^o.

5. Voir p. 48.

6. B 341, f^o 41 r^o.

1. B 4440 (1392-1393), f^o 44 v^o.

2. Cuisine : B 4423 (1376-1377), f^o 23 r^o. Jardin : B 4426 (1384-1385), f^o 37 r^o. Lavanderie : *ibid.*, f^o 40 r^o.

3. B 4426 (1384-1385), f^o 40 r^o.

4. B 4435 (1390-1391), f^o 42 r^o.

5. B 4471, (1416) f^o 42 v^o. « *Une alée que l'on a faite toute neusve par dessus la rue de la ville et pour aler es galeries des estuves dès la grant court [...] les créneaulx et un chappot que l'on fait tout à neuf au long des dites galeries.* »

6. B 4423 (1376-1377), f^o 21 r^o.

7. B 4440 (1392-1393), f^o 39 r^o.

Quel architecte ?

Le logis neuf a été conçu par un maître d'œuvre de première force. L'intégration de la tour sud au nouveau logis, ou le changement de programme intervenu sur la tour de la Terrasse, demandaient un savoir-faire bien affirmé. Les nervures des voûtes du rez-de-chaussée, qui s'appuient systématiquement sur les hottes des cheminées, sont la marque d'un maître maçon qui maîtrise parfaitement les codes du gothique flamboyant. Les influences nordiques (haute toiture, lambris, garde-corps régnant sur la façade), laissent percevoir la griffe d'un artiste de renommée internationale. Enfin, et de manière tout à fait exceptionnelle, le maître d'œuvre s'est représenté lui-même, en plein ouvrage, sur un culot de la vis de la tour de la Terrasse (fig. 48). On aimerait donc pouvoir mettre un nom sur le concepteur du logis neuf.

À la fin du XIX^e siècle, le *dictionnaire des architectes français* attribue le logis neuf à Nicolas Petit, alors maître des œuvres de maçonnerie du duc¹. L'auteur précise que « son nom est mentionné aussi dans un ancien compte du trésorier de Bourgogne, en 1448-1449, relatif à la construction de la maison neuve du palais de Dijon, qu'on élevait alors, et dont il avait donné les plans sur parchemin ». Nicolas Petit était effectivement le maître maçon en titre. Hélas, il n'existe pas de compte de trésorier, et nous n'avons pas retrouvé la citation originale, ni dans les comptes du bailliage de Dijon, ni dans les comptes généraux².

En 1910, Arthur Kleinclausz attribua le logis neuf à Philippe Mideau³. Son étude sur les architectes des ducs de Bourgogne⁴ nous apprend que cet artisan avait été maître des œuvres de maçonnerie du duc de Bourgogne en 1419. C'est donc à partir d'une large erreur de datation que l'historien bourguignon put avancer cette hypothèse, qui n'eut d'ailleurs aucune postérité.

Etienne Picard fut à peine plus heureux en tirant du chapeau le nom de Jean Poncelet⁵. Il existe bien, en effet, un article dans les comptes de bailliage de 1449 qui parle de ce maçon. Le 28 mai 1448, Jean Poncelet a reçu la somme de 27 livres et demie pour avoir fait les « *traiz des alegemens et montees de maçonnerie des nouveaulx ouvraiges, tant pour la sale neufve que mondit seigneur vueilt et a ordonné estre faicte en sondit hostel ou lieu de la petite salecte [...] comme aussi les traiz des alegemens des montees d'une chappelle neufve et d'une visz que mondit seigneur a entention de faire faire en icellui hostel* » (fig. 49).

Henri Chabeuf put étoffer la biographie du personnage en retrouvant un procès de rixe entre Jean Poncelet et son patron Jean de la Huerta. Le premier se présente comme maçon lyonnais venu travailler sur le tombeau de Jean sans Peur, et il se plaint de ne pas être payé⁷. À partir de 1453, Jean Poncelet est à Souvigny, au service du duc de Bourbon⁸, et voilà écrite pour un siècle la biographie du plus célèbre architecte médiéval bourguignon⁹...

Les historiens de l'art qui se sont ensuite emparés du nom de Poncelet n'ont pas remarqué plusieurs incohérences. Tout d'abord, le projet de 1448, qui évoque une salle, une chapelle et une vis, n'a qu'un lointain rapport avec le logis mis en chantier en 1450. Deuxièmement, quand Jean Poncelet est



▲ Fig. 48 : culot de la vis de la tour de la Terrasse, entre le premier et le deuxième étage de comble. Architecte prenant des mesures et deux maçons portant un bloc dans une civière.

à Souvigny en 1453, le chantier de Dijon est loin d'être achevé. Enfin, ces historiens n'ont pas eu connaissance d'une notice, rédigée après le compte de 1449, mais inscrite sur le dernier folio de celui de 1448¹ (fig. 50). Odot le Bediet, receveur du bailliage de Dijon et « commis à tenir les comptes des ouvrages du corps de la grande maison neuve que monseigneur le duc a ordonné de faire en son hôtel à Dijon en l'an 1449 » présente le 7 février 1450 à la chambre des comptes des frais de bouche, montant à 19 livres, pour une réunion entre des officiers de la chambre et des ouvriers maçons et charpentiers « *pour adviser et diviser la maniere de faire ladite maison* ». Les contrôleurs de la chambre des comptes refusent de solder cette dépense, puisqu'ils ont déjà ordonné un paiement pour les journées et les « patrons », c'est-à-dire les plans, fournis par Michel Carrot, Jean Jauglerre, Jean de Monterot et maître Gauthier Menestrié. Odot le Bediet s'étonne, car il n'a jamais rien payé d'autre que 25 livres pour le patron « d'un nommé Poncelet, maçon ». Il quitte donc la chambre des comptes pour aller rechercher ses quittances, et revient avec celle de Jean Poncelet.

L'affaire est confuse et relève sans doute d'un conflit de compétences. On sent, dans la conclusion de la notice, que personne ne veut payer deux fois les plans du logis. On peut donc, sans trop de risque, conjecturer que les plans de Jean Poncelet, payés trop cher et livrés en double exemplaire sur

1. BAUCHAL, *Nouveau dictionnaire... des architectes français...*

2. Comptes du bailliage : B 4498 et B 4499 ; comptes généraux de Jean de Visen : B 1712 et 1714.

3. KLEINCLAUSZ, « L'hôtel des ducs... », p. 275.

4. KLEINCLAUSZ, « Les architectes des ducs... »

5. PICARD, « La tour de Brancion... »

6. B 4499, f° 78 r°-v°.

7. OURSEL, « Jean Poncelet... »

8. STEIN, « Jean Poncelet, architecte du duc de Bourbon... »

9. STEIN, « Un maître d'œuvre du XV^e siècle... »

1. B 4498, f° 82 v°.

parchemin, n'ont pas donné entière satisfaction, et il a fallu faire appel à un consortium de maçons et de charpentiers pour refaire les plans ou pour les interpréter.

Il importe donc d'identifier les quatre artisans : Michel Carrot, Jean Jauglerre, Jean de Monterot et maître Gauthier Menestrié qui « ont reçu salaires pour le patron de ladite maison ».

En 1448 et 1449, les maîtres des œuvres de maçonnerie et de charpenterie du duché sont Nicolas Petit et Étienne Le Tascheret, dont les gages sont portés tous les ans sur les comptes du bailliage. Jean de Monterot et Gauthier Ménestrier ont les mêmes titres, mais sans en toucher les gages : ils ont donc la « survivance » de l'office. Jean de Monterot succéda à Nicolas Petit le 19 mai 1453¹. Il avait la survivance au moins depuis 1441. À cette date, quand il se fit adjuger la maçonnerie du tombeau de Jean sans Peur, il portait déjà ce titre².

Gauthier Ménestrier fut nommé maître des œuvres de charpenterie à la mort d'Étienne le Tascheret le 6 août 1454. Mais il avait reçu la survivance le 20 août 1443³. Il apparaît dans les comptes généraux de Bourgogne pour un voyage qu'il a fait de Dijon à Lille en 1449. Il reçoit alors 60 livres « pour son salaire d'avoir fait aucuns patron de certains ouvraiges de charpenterie que monseigneur veult faire faire en ses hostels de Bruges et Dijon⁴. »

Jean Jauglerre est peu cité dans les archives. Il est entendu comme témoin dans un procès en 1453 et a alors « environ 46 ans⁵ ». Il a donc autour de 43 ans au début du chantier. En 1450, il apparaît aux côtés de Jean de Monterot comme maçon juré de la ville, pour une expertise sur le nivellement du Suzon⁶. Il est également le seul maçon cité dans le compte de chantier de Pierre Daridel : en septembre 1454, il commande à un carrier une grosse dalle pour faire le *montoir* du duc et en novembre de la même année, il est payé à la tâche pendant trois jours, avec 5 autres maçons, pour démonter les murs des retraits qui font de l'ombre à la chambre du duc. Curieuse activité pour un homme qui a participé à l'élaboration des plans du chantier !

Quant à Michel Carrot, le premier des quatre artisans nommés, il a été impossible d'en trouver la moindre mention dans les archives du duché.

Dans l'attente de nouveaux documents qui nous éclaireraient sur la direction du chantier, il faut donc minorer le rôle de Jean Poncelet, qui ne semble pas avoir mis en œuvre lui-même ses plans, et accorder plus d'attention aux maîtres des œuvres de maçonnerie et de charpenterie : Jean de Monterot et Gauthier Ménestrier⁷.

1. BnF, coll. Bourgogne, t. 29, f° 160. CANAT DE CHIZY, « Le maître des œuvres en Bourgogne... »

2. B 310.

3. BnF, coll. Bourgogne, t. 29, f° 14 et 22.

4. AD Nord, B 2 004, f° 128 r°.

5. B II 360/5.

6. CANAT DE CHIZY, « Le maître des œuvres en Bourgogne... » p. 47. Original aux archives municipales de Dijon.

7. Sur l'importance des maîtres d'œuvre, voir notamment LE POGAM, *Les maîtres d'œuvre...* et PLAGNEUX, « Robert de Herbuterne... »

À Jehan Poncelet, maçon demeurant à Dijon, la somme de vint-sept livres dix solz tournois pour avoir fait, par l'ordonnance de messieurs des comptes et par deux foiz en parchemin, les traiz de la plate-forme de l'ostel de monseigneur audit Dijon, et aussi les traiz des alegemens et montees de maçonnerie des nouveaulx ouvraiges, tant pour la sale neufve que mondit seigneur vueilt et a ordonné estre faicte en sondit hostel ou lieu de la petite salecte d'icellui hostel, en laquelle salecte mondit seigneur a acoustume de mangier, comme aussi les traiz des alegemens des montees d'une chappelle neufve et d'une visz que mondit seigneur a entention de faire faire en icellui hostel ; en faisant lesquelles choses ledit Poncelet a vacqué continuellement par environ deux mois et demi, dont a esté appointié avec lui par messeigneurs des comptes pour toutes choses et tant pour son salaire, peine et vacations comme d'autres ouvriers, maçons que par aucuns jours il a eu pour ceste cause avec lui, à ladite somme de XXVII livres X sous tournois. Pour ce, par mandement de mesdits seigneurs des comptes donné le XXVIII^e jour de may MCCCC XLVIII, cy rendu avec quictence dudit Jehan Poncelet escripte au dessoubz dudit mandement : XXVII livres X sous tournois.

▲ Fig. 49 : quittance du maçon Jean Poncelet, ADCO, B 4 499, compte de 1449, f° 78 r°-v°.

▼ Fig. 50 : mémoire sur le paiement des plans du logis neuf, ADCO, B 4 498, compte de 1448, f° 82 v°.

Soit memoire ou temps advenir et quant Odot le Bediet commis à tenir le compte et recevoir les deniers des ouvraiges du corps de la grant maison neusve que Monseigneur le duc a ordonné faire en son hostel à Dijon en l'an CCCC XLIX [1449], que le samedi VII^e jour du mois de fevrier oudit an CCCC XLIX [7 février 1450 nouveau style] ledit Odot apporta par escript en deux fuillez de papier certains despens et missions faiz de bouche tant par monseigneur de Ternant comme par aucuns de messeigneurs des comptes et autres ouvriers tant maçons que charpentiers pour adviser et diviser la maniere de faire ladite maison, montant icelle despense a la somme de environ dix-neuf frans, de laquelle somme ledit commis aquis avoir acquict [quittance] qui lui a esté octroyé. Toutesvoyes aucuns desdits des comptes ont dit qu'ilz estoient souvenans que autrefois avoit esté fait mandement ausdits maçons et charpentiers, c'est assavoir Michiel Carrot, Jehan Jauglerre, Jean de Montereul et maistre Gauthier Menestrié tant pour leurs journées que pour leurs sallaires des patrons qu'ils ont faiz pour le fait de ladite maison, à quoy ledit receveur a dit en la presence de maistre Jehan Chapuis, L. de Visent, J. Ruffy, G. Margotet et L du Cret que pour lesdits patrons il n'avoit païé à personne aucune somme, fors à un nommé Poncelet, maçon, la somme de XXV frans. Et pour savoir la verité, dèz la chambre des comptes est alé en son hostel ledit Odot veoir ses acquictz de tous les deniers qu'il avoit païé pour le fait desdits ouvraiges, lequel à son retour a dit et affermé qu'il n'avoit païé pour le fait desdits patrons que ladite somme de XXV frans tant pour les patrons que pour lesdites journées. Si soit presens gardé que ou temps advenir ledit receveur ne praigne point plus avant desdits XXV frans en despense de ses comptes pour les causes cy dessus.

[Dans la marge : « L'on a veu l'acquict dudit receveur sur ceste partie, lequel acquict monte XXVII livres XI sous qui lui sont passez et allouez en son compte ordinaire de l'an fini M CCCC XLIX folio LXXVIII^o, et pour ce est ceste memoire nulle.]

Chronologie du chantier

De 1443 à 1451

La rénovation du palais commença donc en 1443 avec la construction d'une vis neuve en façade de l'ancien logis¹. Mais les travaux avancent très lentement, ou vraisemblablement s'arrêtent souvent, puisqu'en 1446 seulement, on construit le pilier de la petite vis² : on n'a donc pas encore commencé les deux chambres hautes au-dessus de la vis. Aussi, le duc s'impatiente : en novembre 1448, il envoie une lettre à son maître d'hôtel Jean Morrelet pour lui demander de faire rapidement poser la charpente sur « la tour que l'on besogne en nostre hostel de Dijon³ », ce qui est fait en l'année 1449⁴.

En 1448, la chambre des comptes commande à Jean Poncelet, maçon de passage, un relevé général de l'hôtel ducal et des plans pour une nouvelle salle, une vis et une chapelle. Celui-ci y travaille deux mois et demi et donne quittance au mois de mai⁵. La même année, on octroie 16 livres à Nicolas Petit, maîtres des œuvres de maçonnerie, pour ouvrir une porte à travers le mur du *castrum* entre la chambre des joyaux, qui est au rez-de-chaussée du logis, et les retraits neufs près de la tour de Brancion⁶. Ce chantier est symptomatique : la place commence à manquer dans le vieux logis et on essaie de l'agrandir vers le nord, en annexant les nouvelles latrines creusées à l'extérieur du *castrum*.

Mais le nouvel agencement ne donne pas satisfaction et Philippe le Bon décide en 1449 de reconstruire le logis de fond en comble⁷. C'est sans doute au cours de cette année que Jean de Monterot et Gauthier Ménestrier dessinent les nouveaux plans du logis. En avril, le bailli fait acheter des maisons pour agrandir la cour derrière l'hôtel⁸, et en juillet, on déménage les joyaux qui se trouvaient dans l'ancien logis, pour les mettre à l'abri dans la tour de Bar, vraisemblablement pour le temps des travaux⁹. Le 11 novembre 1449, maître Gauthier Ménestrier, maître des œuvres de charpenterie du duché (en survivance d'Étienne le Tascheret), fait le voyage de Dijon à Lille pour exposer au duc des projets de charpentes pour Bruges et Dijon¹⁰.

La démolition du logis vieux a donc pu commencer dès juillet 1449, suivie par la destruction du *castrum* et le creusement de l'emplacement des nouveaux sous-sols. Le premier cahier perdu des comptes de Pierre Daridel, qui devait couvrir les années 1449-1451, nous manque alors cruellement pour préciser la chronologie du chantier. Une mention rétrospective nous fournit un fragile repère : au printemps 1452, on sort du cellier des membrures de bois qui y ont été mises « dès la fin de l'été dernier¹¹ ». La voûte du cellier était donc achevée à la fin de l'été 1451.

1452

Le compte conservé de Pierre Daridel commence le 3 janvier 1452. Du 3 au 15 janvier, on met au sec les bois dans le cellier, et on recouvre d'une toiture de bois le sommet des murs pour les protéger de la neige. Le

chantier s'interrompt tout le mois de février et reprend le 13 mars. Les charpentiers démontent la toiture de chaume qui protégeait la vis neuve occidentale, et les deux scieurs de long commencent à débiter des « membrures pour mettre et maçonner dans les murs neufs des chambres des galetas afin d'y clouer le lambris dont seront lambrissées les chambres » (voir fig. 53). Comme les « galetas » désignent les chambres des combles, on comprend qu'à la fin de l'année 1451, le chantier s'est arrêté au niveau des corniches du second étage (fig. 51).



▲ Fig. 51 : évocation du chantier, le 13 mars 1452.

La tour sud est couverte depuis 1449 et le logis neuf s'élève jusqu'à hauteur des corniches. Un carrier vient livrer des pierres, alors que deux tailleurs transportent sur une civière un élément de corniche. Dans le fond, deux brassiers, Pierre Le Potier et Jean Dorizis, évacuent les déchets de tailles dans l'un des deux tombereaux de la veuve de Humbert Dupaquier. Sur la grande vis occidentale, Pierre Gaïchot et Pierre Maire utilisent l'engin pour descendre le toit de chaume, que Jehan Vernier met à l'abri pour le réutiliser l'hiver prochain. Au premier plan, Jehan Forain et Perrenot Clay, scieurs de long, découpent des « membrures » de bois qui seront maçonnées dans les pignons et les murs de refends des combles, pour y clouer les lambris. (Dessin Lionel Duïgou, 2014.)

1. B 4 505 (1456), f° 66 v°.

2. PICARD, « La tour de Brancion... »

3. 32 F 1 562.

4. B 4 499, f° 58 v°.

5. B 4 499, f° 78. Fig. 49.

6. B 4 498, f° 56 v°. « C'est assavoir avoir rompu et percié les vielz murs enciens, qui sont de l'espaisseur d'environ XIII piedz, et y avoir fait ung grant pertuis de la haulteur d'un grant homme et plus, ouquel pertuis il a mis et assis ung huis de pierre de taille affin de entrer par ledit huis dès la chambre appelée la « chambre des joyaulx de mondit seigneur » es retraiz neufz faiz oudit hostel près de la tour dite de Brancion ; et avoir rebouchié et maçonné ung huisserie de pierre au-dessus desdicts retraiz prez de ladite tour de Brancion. »

7. B 4 498, f° 82 v° : « ouvraiges du corps de la grant maison neusve que monseigneur le duc a ordonné faire en son hostel à Dijon en l'an CCCC XLIX. »

8. B 4 501, f° 48 r°.

9. B 4 499, f° 59 v°.

10. AD Nord, B 2 004, f° 128. On ne peut savoir si ce projet concerne le futur toit du logis, ou uniquement le pavillon de la tour sud, car le compte de Lille précise que Gauthier Ménestrier en a rendu quittance le 26 février 1447 (1448 nouveau style), ce qui est en contradiction avec la date du voyage.

11. B 341, f° 2 v°.

Le logis en chantier

Le chantier s'interrompt trois jours pour la semaine pascale et reprend le 7 avril. Deux maçons sont chargés de construire, pour une voisine dont la maison touche les galeries Rouges, une tour à latrines « en compensation de certaine petite place que l'on a prise sur elle, en laquelle sont faites une partie des grands retraits neufs qui serviront pour les chambres hautes et basses du nouvel édifice ». Ces grands retraits neufs sont en fait l'extension construite entre l'angle nord-ouest du logis et la vis, et sur laquelle prend appui la tour de la Terrasse. Chaque étage est équipé de latrines. Aujourd'hui encore, on peut constater que la maçonnerie de cette extension, sur les trois premiers niveaux, n'est pas liée à la maçonnerie du logis, puis elle l'est à partir du niveau des corniches. Les textes s'accordent donc bien aux vestiges pour confirmer que cette extension a été mise en chantier deux ans après le logis, soit pour un problème de changement de parti, soit à cause de difficultés pour acquérir le terrain nécessaire (fig. 52).

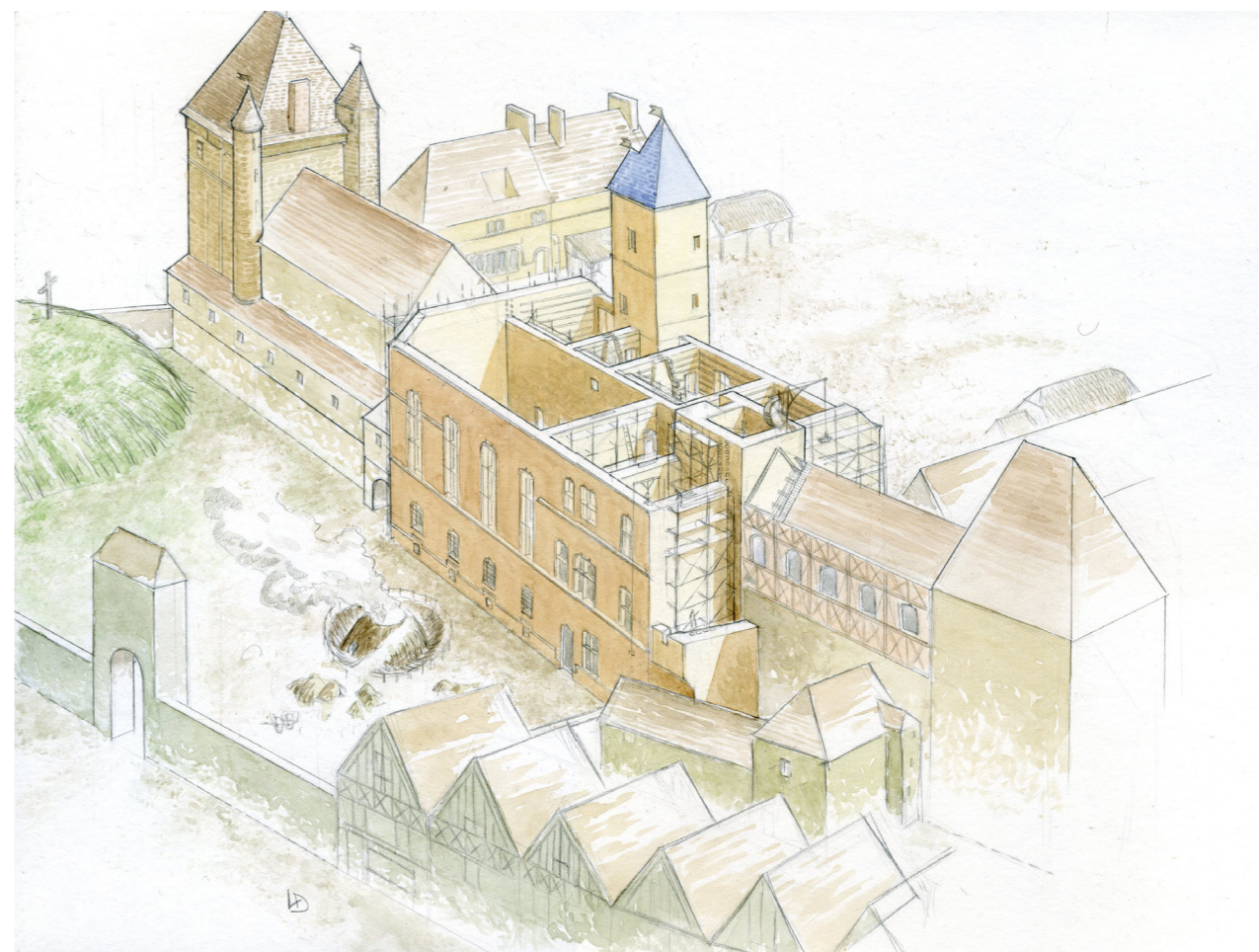
Du 1^{er} mai au 8 juillet, des ouvriers de bras nettoient les chambres du sud (duc, duchesse, garde-robe, poêle)¹, puis jusqu'à fin juillet ils évacuent le sable et les déblais de la travée nord (grande salle)². La maçonnerie du corps de logis est donc terminée. Les scieurs de long arrêtent de fournir des tasseaux à insérer dans les murs et ils débitent des lattes pour poser les ardoises³. L'activité du chantier se concentre en effet sur le toit. Début août, les ouvriers de bras vont arracher des blocs de calcaire d'Asnières dans les fondations du *castrum* pour fournir les parpaings des souches de cheminées⁴. On commence à poser les ardoises le 25 septembre⁵ et les opérations de couverture durent jusqu'à début novembre⁶.

Curieusement, en octobre, alors que la charpente est en place et qu'on pose la couverture, les scieurs de long continuent de fournir des tasseaux pour mettre dans la maçonnerie « des chambres des derniers galetas comme des chambres et garde-robes qui sont en la tour neuve⁷ ». Si l'on comprend aisément que les maçons peuvent continuer leur travail sur la tour (fig. 53), on les imagine mal monter des murs de refend en sous-œuvre sous la charpente. Il faut sans doute soupçonner ici un manque de précision de la part du contrôleur.

Le 20 novembre, le chantier se prépare pour l'hiver, et on remet sur la grande vis la charpente et le toit de chaume qu'on avait descendus en mars⁸. À la fin de décembre, Pierre Daridel clôt ses comptes de l'année, dont les termes sont calés sur ceux du bailli de Dijon.

1453

Dès le 1^{er} janvier 1453, les maçons du palais empruntent au chantier de l'église Saint-Jean de Dijon 150 blocs de pierre d'Asnières pour pouvoir s'avancer et tailler les « *claveaux* » des cheminées, qui seront posés au Carême. Le même mois, les manœuvres apportent des planches dans les galetas pour poser les premiers planchers⁹. En février, on découpe encore des sous-lattes de toiture¹⁰. La couverture des combles semble pourtant terminée. Sans doute prépare-t-on du bois pour des travaux accessoires, comme les noues et les lucarnes.



▲ Fig. 52 : évocation du chantier, le 17 avril 1452.

La veuve de Pierre Viard vient d'accepter de céder l'angle de sa cour, dans lequel se trouvaient ses latrines. On peut donc enfin construire, contre le pignon nord-ouest du logis en chantier, l'extension prévue dès l'origine. Elle contiendra les latrines des chambres du rez-de-chaussée, des deux étages carrés et des trois étages de combles. En échange, il a fallu construire d'autres latrines derrière la maison de la voisine, dans une tourelle accessible depuis le premier et le second étage.

Dans le jardin devers Notre-Dame, on vient de mettre en chauffe le troisième four à chaux. La grosse motte castrale qui sert de butte de tir à l'arbalète n'a pas encore été arasée.

Les maisons du premier plan sont reconstituées d'après le plan cadastral de 1700 levé par Mansart. (Dessin Lionel Duigou, 2014.)

1. B 341, f^o 3 v^o à 5 r^o.

2. *Ibid.*, f^o 5 v^o, 6 r^o.

3. *Ibid.*, f^o 5 v^o, 6 r^o.

4. *Ibid.*, f^o 6 v^o.

5. *Ibid.*, f^o 9 v^o.

6. *Ibid.*, f^o 10 v^o.

7. *Ibid.*, f^o 10 r^o.

8. *Ibid.*, f^o 11 v^o.

9. *Ibid.*, f^o 13 v^o.

10. *Ibid.*, f^o 15 r^o.

Le logis en chantier

1. *Ibid.*, f° 15 v°.

2. *Ibid.*, f° 18 v°.

3. *Ibid.*, f° 16 r°.

4. *Ibid.*, f° 16 v°-17 r°.

5. *Ibid.*, f° 18 r°.

6. *Ibid.*, f° 18 v°.

7. *Ibid.*, f° 19 r°.

8. *Ibid.*, f° 19 v°.

9. *Ibid.*, f° 21 r°.

10. *Ibid.*, f° 19 v°.

11. BnF, Est. rés. UB-9, FT 4. Cf. fig. 13.

12. B 341, f° 22 r°.

13. *Ibid.*, f° 22 v°.

14. *Ibid.*, f° 23 r°.

En février, on continue de scier des membrures pour « maçonner dedans les murs neufs des chambres des galetas¹ ». Encore une fois, le contrôleur fait erreur sur la destination de ces pièces de bois. Il comprendra quelques mois plus tard que ces tasseaux sont destinés à être insérés dans les manteaux des cheminées, et non dans les murs².

Le mois d'avril voit fleurir les aménagements intérieurs. Le besoin de bois pour les planchers et les lambris semble urgent, car on décide de mettre en chauffe les étuves pour en accélérer le séchage³. Pour la première fois, on nettoie les salles du rez-de-chaussée : la chambre de l'échansonnerie puis celles des joyaux, sans doute pour y installer le dallage⁴. À l'étage, sur les voûtes, on pose les lambourdes de parquet (« *traveaux* »), le premier plancher de la chambre du duc, puis de celle de la duchesse, de la chambre du poêle et des garde-robres⁵. Pour la chambre du poêle uniquement, peut-être dans un souci d'isolation, on comble soigneusement à la terre et au sable tous les espaces entre les lambourdes avant d'y asseoir le premier plancher.

La mi-mai est déjà passée quand on reprend les travaux sur la tour. La toiture de chaume installée en novembre est démontée et stockée au dernier étage de comble, prête à être réutilisée⁶.

En juin, on continue de travailler sur les planchers du 1^{er} étage et l'on achève la toiture de la « dernière lucarne de pierre qui a été faite au plus près de la grosse tour neuve⁷ ». Les ouvriers de bras s'occupent ensuite de préparer les chambres du premier galetas⁸. Le plancher du 2^e étage est en place avant juillet, puisqu'on change alors une pièce de bois de « *l'enchevesture du planchier de la chambre dessus la chambre neusve de mondit seigneur⁹* ».

Alors que les huisseries ne sont pas encore posées, on installe huit « treillis de fer » sur les baies de la chambre de l'échansonnerie, des chambres des joyaux et de la chambre devers Notre-Dame¹⁰. Ces « treillis » sont sans doute assez semblables à ceux qui ont été dessinés par Martellange¹¹, et dont on voit encore les traces autour des baies du sud-est. Ils sont différents des barreaux du grand cellier au nord, qui ont été scellés en même temps que la maçonnerie. Ces grilles rapportées après la construction, moins résistantes, témoignent sans doute d'un repentir au cours du chantier.

En juillet, les scieurs de long découpent des tasseaux pour insérer dans les hottes des cheminées du 3^e galetas et pour les chambres de la grosse tour neuve (sans doute celle du 5^e étage, fig. 53). Ils fournissent encore des lattes au couvreur, qui travaille sans doute sur les lucarnes des 2^e et 3^e galetas¹².

Le mois suivant, les ouvriers de bras évacuent les déchets de maçonnerie du grand cellier (où les tailleurs ont travaillé pendant l'hiver), ainsi que dans les « chambres hautes, moyennes et basses¹³ ». Comme les chambres du rez-de-chaussée et du premier étage ont déjà été nettoyées, il faut comprendre ici les chambres des trois niveaux de combles, dans lesquelles on travaille depuis le début de l'année. Aussitôt les chambres nettoyées, on y amène les lattes pour poser les planchers¹⁴. Puis, pendant tout le mois de septembre,



▲ Fig. 53 : évocation des maçons, le 9 octobre 1452.

« Lesdits resseurs de bois [scieurs de long] ont fait et ressé de pieces de vielz bois que l'en leur a baillé des petites membrures pour mettre et maçonner dedans les murs neufz des chambres, tant des chambres des darreniers galatas, comme des chambre et garde-robres qui sont en la tour neusve que l'en fait emprès iceulx galatas, afin de y clouer le chambril dont seront chambrillées icelles chambres. » (B 341, f° 10 r°).

Deux maçons (peut-être Thibaud Colote et Jehan Martin) finissent le mur du 5^e étage de la tour, entre les garde-robres et les retraits, tandis qu'Henri Quarnier, également maçon, monte les pierres « à la benaste ». Ils intègrent dans les parements les tasseaux sciés par Jehan Forain et Perrenot Clay, sur lesquels le hucher Adam d'Espelbois et ses valets viendront clouer les planches de lambris. L'auge, la truelle, le niveau à fil (archipendule) et le marteau-taillant sont inspirés d'un tableau conservé au musée des beaux-arts de Dijon : la porte du trésor de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, début XVI^e siècle.

les ouvriers de bras transportent les lattes de plancher depuis la basse cour, où on les prépare, jusque dans les chambres des galetas¹.

1. *Ibid.*, f° 23 v° à 24 v°.

Dès le 1^{er} octobre, on commence à installer le toit provisoire sur le chantier de la tour, alors que les frimas de l'hiver sont encore loin. (On verra plus tard qu'on prépare en fait une interruption de construction qui dépasse la simple coupure hivernale). Le nouveau toit ne couvre pas seulement la grande vis, comme en 1451 et 1452, mais la garde-robe, le retrait, la petite vis et la voûte de la grande, qu'on vient de charger de sable. Le chantier a donc atteint le niveau du 5^e étage, ce qui était nécessaire puisque le faitage du comble du logis vient prendre appui sur celui-ci. Ce toit de chaume qui couvre l'ensemble de la tour est un chantier assez complexe, qui nécessite plus d'un mois de travail. Jean Daridel doit racheter plusieurs fois des compléments de bois et de chaume, que les ouvriers de bras font monter grâce à l'engin de la grosse tour².

2. *Ibid.*, f° 24 r° à f° 26 r°.

La dernière semaine d'octobre, on commence à fermer le logis. Le toit des galeries Rouges, qui avait été éventré par la construction de la grande vis (fig. 52), est enfin réparé, et l'on construit un pont couvert entre la vieille salle et la neuve « *pour par icelle alée entrer et troigier par la grant vielle salle dudit hostel et par les degrez qui y sont, dedans la salle neusve du nouvel corps de maison et ediffice neuf qui est fait en icellui hostel, afin que l'en ne troige plus par les chambres des joyeaulx, lesquelles l'en veult fermer, ne aussi par la tour de mondit seigneur, mais que seulement par ladite vielle salle* »³. Ce nouvel aménagement nous permet de percevoir les cheminements antérieurs. Les ouvriers passaient par la chambre basse occidentale (joyaux) pour gagner la grande vis, ou bien utilisaient la vis sud, qu'on appelle la « *tour de Monseigneur* ». Mais à la fin de l'année 1453, on pose les huisseries des chambres des joyaux et de la garde-robe du duc (au 1^{er} étage de la vis sud), si bien que les accès du chantier doivent se faire par les portes au 1^{er} étage des pignons, c'est-à-dire par la grande salle à l'est et par la grande vis à l'ouest.

3. *Ibid.*, f° 25 v°.

Avant l'hiver, les ouvriers nettoient également « *les channectes de pierre et les allées qui sont tout alentour dudit nouvel corps de maison et les chambres haultes des premiers galatas* »⁴. L'indication est d'importance, car elle prouve que les allées et les garde-corps conservés ou représentés à la base du toit sont bien un aménagement d'origine, et non une modification consécutive à l'incendie de 1503.

4. *Ibid.*, f° 26 r°.

Malgré la saison avancée, le travail se poursuit sur la toiture jusqu'au mois de novembre. On pose 500 tuiles sur les « galeries Rouges » pour relier sa toiture à la vis neuve⁵, et les charpentiers adaptent des « fausses fenêtres », c'est-à-dire les contrevents, sur les lucarnes de bois (des 2^e et 3^e galetas), afin de protéger les verrières qu'on y installera⁶.

5. *Ibid.*, f° 27 r°. Quittance mentionnée dans le compte de bailliage de 1454 B 4 503, f° 81 r°-v°.

6. *Ibid.*, f° 27 r°.

Les maçons travaillent toujours aux cheminées des chambres des combles, et les charpentiers posent le plancher « du dernier galetas⁷ ». Cette expression est assez imprécise sous la plume de Jean Daridel, car elle sert en fait à désigner le plus haut plancher en place, qui peut être, en fonction de l'avancée des travaux, le 2^e, le 3^e, ou la coursière sous le faitage.

7. *Ibid.*, f° 27 v°.

Le 8 décembre, Pierre Daridel fait mettre les lattes de lambris au sec dans les combles et il clôt son compte pour l'année comptable 1453.

1454

Le chantier reprend le 14 janvier 1454¹. Il faut nettoyer les « premiers planchers » des galetas qui sont couverts de neige (malgré les contrevents), et les manœuvres apportent les planches pour poser des « seconds planchers ». Cette structure en « premier » et « second plancher » est assez classique. Le « premier plancher » correspond à l'aire de planche, formée d'ais d'entrevous placés entre les solives, alors que le « second plancher » est le parquet, cloué sur les lambourdes de parquet. L'espace entre les deux planchers est le plus souvent rempli de terre.

1. *Ibid.*, f° 28 r°.

Fin février, les ouvriers de bras préparent le sol des chambres des joyaux, de la chambre devers Notre-Dame et de l'allée qui relie le cellier à la grande vis. Ils enlèvent le surplus de terre et comblent les dépressions avec du sable, pour que l'on puisse les « paver de pavement de tables », c'est-à-dire de dalles².

2. *Ibid.*, f° 29 r°.

Début avril, les charpentiers posent les « *traveaux* » pour les planchers des retraits et des garde-robes des chambres du 1^{er} et du 2^e étage³. Au 1^{er} étage, on prépare le sol de la grande salle pour installer le dallage. Le contrôleur paie également deux vantaux de portes pour clore les chambres des joyaux, mais celles-ci sont peut-être posées depuis quelques mois.

3. *Ibid.*, f° 29 v° et 30 r°.

Les huchiers, qui étaient installés dans la basse cour (notamment dans la galerie), sont soudain obligés de quitter leurs locaux, car on annonce l'arrivée imminente du duc, qui devra y loger⁴. Il faut alors plus d'un mois pour transporter dans les galetas tout le bois qui avait été entreposé dans le jardin des étuves.

4. *Ibid.*, f° 30 r°.

L'article des comptes portant sur la seconde semaine de mai donne des détails intéressants sur les chambres du 3^e étage (1^{er} étage de combles). On a recouvert de terre le premier plancher et on installe en même temps les seconds planchers et les lambris⁵.

5. *Ibid.*, f° 31 r°.

Les 8 articles suivants, qui couvrent les semaines du 13 mai au 6 juillet, sont extrêmement répétitifs⁶. Les huchiers installent les lambris et les seconds planchers à tous les niveaux du logis, tandis que la cour « *derriere l'hostel* », dite aussi « *devers l'église de Notre-Dame* » ou « *du côté devers la chapelle* » est « *décombrée, nivelée et mise tout au net afin de se montrer plus belle, large et spacieuse* ». Le terrassement est considérable : pendant quatre mois, on retire chaque semaine entre 200 et 400 tombereaux de terre « à deux chevaux, bien et convenablement chargés », soit en tout 4 300 tombereaux⁷. D'après les normes du début du XIX^e siècle, un tombereau à deux chevaux, en terrain plat, peut être chargé en 13 mn par 3 ou 4 hommes, et il transporte un chargement de 1 m³(8). Les voituriers ont donc retiré au nord du logis 4 300 m³ de terre. L'origine d'une telle masse pose question. Dans son emprise du XVII^e siècle, la cour mesurait environ 2 300 m², ce qui supposerait d'avoir décaissé tout le

6. *Ibid.*, f° 31 r° à 34 v°.

7. Du 13 mai au 16 septembre, *ibid.*, f° 31 r° à 40 v°.

8. FLACHAT, *Traité élémentaire de mécanique...* p. 59.

terrain d'une profondeur de 1,80 m. On pourrait aussi émettre l'hypothèse qu'on évacue les remblais extraits lors du creusement des nouvelles caves en 1449-1450. Mais le volume de terre déplacé pour les fondations du logis ne pouvait pas excéder 1 700 m³. Enfin, il faut peut-être regarder attentivement une précision portée à la semaine du 15 avril : le voiturier a évacué toute la terre qui était dans la grande cour « *darrier la chapelle, devant le lieu qui a esté ordonné pour y faire une butte pour jouer de l'arbeleste*¹ ». Si cette dernière précision qualifie bien la cour, et non l'endroit où doit être emmenée la terre, on pourrait comprendre qu'il y avait, derrière la Sainte-Chapelle, une butte aménagée pour le tir à l'arbalète. Cette butte de 4 300 m², élevée derrière l'hôtel du duc, était bien grande pour un simple champ de tir ; en revanche, il pourrait s'agir d'une levée défensive de terre devant le mur du *castrum*, voire d'une ancienne motte castrale, signe seigneurial dressé par les premiers ducs capétiens, et dont la signification féodale s'était perdue au cours du temps.

À partir du 8 juin, les nouvelles chambres sont prêtes à accueillir le couple ducal, susceptible de passer par Dijon lors de son retour d'Allemagne². On nettoie également la grande salle, fraîchement pavée³ et l'on remet en état le préau « sous les galeries Rouges », qui avait servi d'atelier aux poseurs d'ardoises⁴. En juillet, on attend toujours « *le joyeux advenement de monseigneur* » et on démonte le vieux mur d'une chapelle détruite dans la cour devant les cuisines⁵.

Le 8 juillet, les ouvriers de bras entassent au pied de la grande tour tous les moellons disponibles « *afin de soy en aidier quant l'en fera et assouvira le demeurant de la grosse tour neusve qui est encomencée à faire*⁶. » La formule indique clairement que le chantier de la tour est arrêté. Effectivement, le compte ne porte pas de trace d'un éventuel démontage du toit de chaume si laborieusement mis en place en octobre 1453. Les comptes des semaines suivantes précisent d'ailleurs qu'il faut garder les pierres « *pour soy en aidier quant il plaira à mondit seigneur que l'en besoingne en l'assouissement et perfection de la grosse tour neusve*. »

Pendant qu'on débarrasse les cours, on aménage et on meuble les intérieurs. Pierre Daridel achète 500 fagots de genévrier vert pour mettre au fond des bois de lit du duc et de la duchesse, vraisemblablement pour en éloigner les parasites et les maladies⁷. Les autres chambres sont meublées avec « plusieurs buffets, bans tournis, huisserie, tournevent, chalis et couchettes » qui avaient été remisés dans la « vieille fourrière » lors de la démolition du vieil édifice⁸.

Philippe le Bon, dont l'arrivée est annoncée comme imminente depuis le mois d'avril, arrive enfin à Dijon dans la semaine du 5 au 10 août 1454. Les ouvriers démontent en catastrophe les plateaux « *dont les ouvriers s'estoient eschaffauldez pour chambrillier icelles chambres*⁹ » (voir fig. 54) et les entreposent dans le 2^e galetas, tandis que toutes les salles des trois premiers étages, dont les lambris sont encore frais, sont préparées pour la cour.

Pendant le séjour du duc, les ouvriers doivent pouvoir continuer de travailler dans les 2^e et 3^e galetas. On leur aménage donc un escalier de bois

« entre la cour devant la chambre des bijoux et le préau », pour « dès ledit préau aller ès chambres et galetas du nouvel édifice¹ ». Pour accéder aux galetas depuis le préau, il faut nécessairement passer par la vis de la grande tour, dont la porte d'accès extérieure s'ouvre aujourd'hui, vers l'ouest, entre la 24^e et la 27^e marche de la vis, à 3,60 m au-dessus du sol. Or, en 1461, quand cet escalier provisoire du préau sera refait en pierre, les comptes préciseront qu'il contient 30 marches². Le préau était donc effectivement bâti sur une terrasse de 3,60 m, et communiquait de plain-pied avec la porte d'accès de la tour de la Terrasse, ouverte à la hauteur du 1^{er} étage.

La première occupation effective du logis neuf entraîne quelques inévitables modifications. Ainsi, il faut rehausser en briques les conduits des cheminées des « chambres devers Notre-Dame », dont la maçonnerie a été arrêtée à l'arase du mur de la tour, et qui risquent de mettre le feu au toit de chaume. On les remonte dans un premier temps jusqu'au faite du toit provisoire³, puis on ajoute quelques rangs de briques par mesure de sécurité⁴. Par chance, la tour est toujours munie de son engin de levage. L'opération nécessite toutefois de monter un échafaudage, puis de réparer le trou pratiqué dans la toiture de chaume.

Au pied de la « tour de Monseigneur » (tour sud), devant la porte de la vis, du côté de la cuisine, le maçon Jean Jauglerre construit pour le duc un « montoir » à cheval, long de 5,5 pieds (1,76 m) et muni de trois marches de part et d'autre. On complète l'édicule par une dalle de même longueur, large de 1,5 pieds (48 cm), insérée à grand peine entre le montoir et le mur de la chambre de l'échansonnerie⁵.

La famille princière semble avoir provisoirement quitté le palais début octobre, puisqu'on nettoie les chambres du duc et de la duchesse, la salle neuve et les chambres du 2^e étage que Pierre Daridel appelle par erreur le « *troisiesme estaige* »⁶. On profite de l'absence du duc pour déraser d'un étage les retraits des garde-robes de l'ancien logis, qui font de l'ombre à sa chambre⁷.

Le 4 novembre, la cour est revenue à Dijon. Les maîtres d'hôtels préconisent de construire une cloison à travers le grand cellier « *afin de clorre et enfermer en icellui grant cellier les vins que l'en y amene journalment pour la despence de l'ostel de mondit seigneur*⁸ ». Cet aménagement, qui est conservé et parfaitement identifié, est fort instructif. En effet, la cloison sépare à l'ouest la plus grande partie du cellier (aujourd'hui salle des mariages), destinée à recevoir journallement les vins de l'hôtel, et à l'est une petite chambre équipée d'une cheminée, accessible par la cour, et qui commande la cave, le cellier et la chambre de l'échansonnerie. Les maîtres d'hôtel ont donc voulu créer une sorte de sas entre la cour et les réserves de vivres, vraisemblablement pour y faire résider un gardien : le « portier de l'échansonnerie ». Il ne s'agissait sans doute pas tant de surveiller les vols et les abus que d'empêcher les empoisonnements, grande terreur des princes de la fin du Moyen Âge.

1. *Ibid.*, f^o 30 v^o.

2. *Ibid.*, f^o 33 v^o.

3. Du 17 au 22 juin, *ibid.*, f^o 34 r^o.

4. Du 1^{er} au 6 juillet, *ibid.*, f^o 35 r^o.

5. *Ibid.*, f^o 36 r^o.

6. *Ibid.*, f^o 35 v^o et 36 r^o.

7. Du 22 juillet au 3 août ; *ibid.*, f^o 36 v^o et 37 r^o.

8. Du 29 juillet au ; 3 août ; *ibid.*, f^o 37 r^o.

9. *Ibid.*, f^o 37 v^o.

1. *Ibid.*

2. B 4 509, f^o 76 r^o.

3. *Ibid.*, f^o 39 r^o.

4. *Ibid.*, f^o 39 v^o.

5. Du 26 août au 7 septembre, *ibid.*, f^o 39 r^o et v^o.

6. *Ibid.*, f^o 40 v^o.

7. *Ibid.*, f^o 41 r^o et v^o.

8. *Ibid.*, f^o 41 r^o.

Le logis en chantier

Le dernier chantier important décrit dans le compte de Pierre Daridel est l'aménagement d'un passage couvert entre la grande salle neuve et la chapelle de Flandre, située dans l'absidiole du transept ouest de la Sainte-Chapelle. Les maçons ont rabaissé de 2 pieds le mur sarrasin « *pour venir au nyveau du pavement de la salle neufve dudit hostel, pour par ung huys qui a esté fait emprés la cheminée de ladite vielle salle aler es alées que l'en fait presentement, pour aler dès ladite salle neufve parmi ladite vielle salle esdite alées, pour par icelles alées aller à couvert en l'oratoire qui a esté nouvellement fait en la chapelle de Flandres*¹ ». On peine à comprendre comment ce passage pouvait suivre le *castrum* entre la tour de Bar et la tour du Trésor, et comment il pouvait redescendre au niveau de la chapelle de Flandre. Il faut néanmoins noter que la mise en place du passage a également nécessité de traverser trois murs et de poser trois portes.

Enfin, le compte de Pierre Daridel évoque la construction du poêle. Cet équipement n'est pas une nouveauté, puisqu'il y en avait déjà un dans le vieux logis et un autre dans le pavillon des étuves. Le fourneau du poêle, c'est-à-dire le manteau de la cheminée dans la salle d'enfournement, a été construit dès 1452 dans la garde-robe à côté de la chambre du duc². En décembre 1454, des ouvriers « *alemans* », envoyés par le prieur de Morteau, viennent dresser le foyer en assemblant des « *coquelles* ». Le *contrerolleur* doit leur fournir de la terre, du sable, de l'eau chaude, puis des fagots de bois pour en parfaire le séchage³.

De 1455 à 1459

Le compte de Pierre Daridel s'arrête, sans bilan, à la fin de l'année 1454, et il faut à nouveau glaner de maigres indices dans les comptes de bailliage pour reconstituer la chronologie de l'achèvement de la tour de la Terrasse.

En 1455, Odot le Bediet, receveur général du bailliage, approvisionne « *4 000 frans pour convertir es ouvraiges de la maison neusve que l'on fait presentement en l'ostel de monseigneur à Dijon*⁴ ». Cette somme est engagée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1455, à une époque où le corps de logis est terminé et meublé. S'il ne s'agit pas d'un retard de paiement ou d'un remboursement, ce pourrait être la somme allouée à l'achèvement de la tour de la Terrasse.

En 1459, le verrier Guillaume Spicre pose « *treize petiz panneaux de verre neuf en treize des fenestres de la petite viz de ladite tour neusve*⁵. » Il s'agit bien d'une première pose et non d'une réparation, et la description s'adapte assez bien aux 13 baies rectangulaires (plus un jour en archère) que compte aujourd'hui la petite vis de la grande tour. Donc, si la maçonnerie de la tour a été terminée dès 1455, les aménagements intérieurs, notamment les fenêtres, huisserie et lambris, ont pu être retardés jusqu'en 1459 (fig. 54).

Le toit en terrasse a rapidement présenté des problèmes d'étanchéité. En effet, dès 1461, on répare la plomberie « *des alees et garde-folz* » afin que l'eau ne tombe pas « *sur le planchier de la dernière chambre de la grande vis*⁶ ». Et en 1468, Jean de Monterot, désormais maître des œuvres de maçonnerie en titre, doit le refaire totalement. Le compte du receveur décrit précisément

1. Du 25 novembre au 21 décembre ; *ibid.*, f° 42 r° et v°.

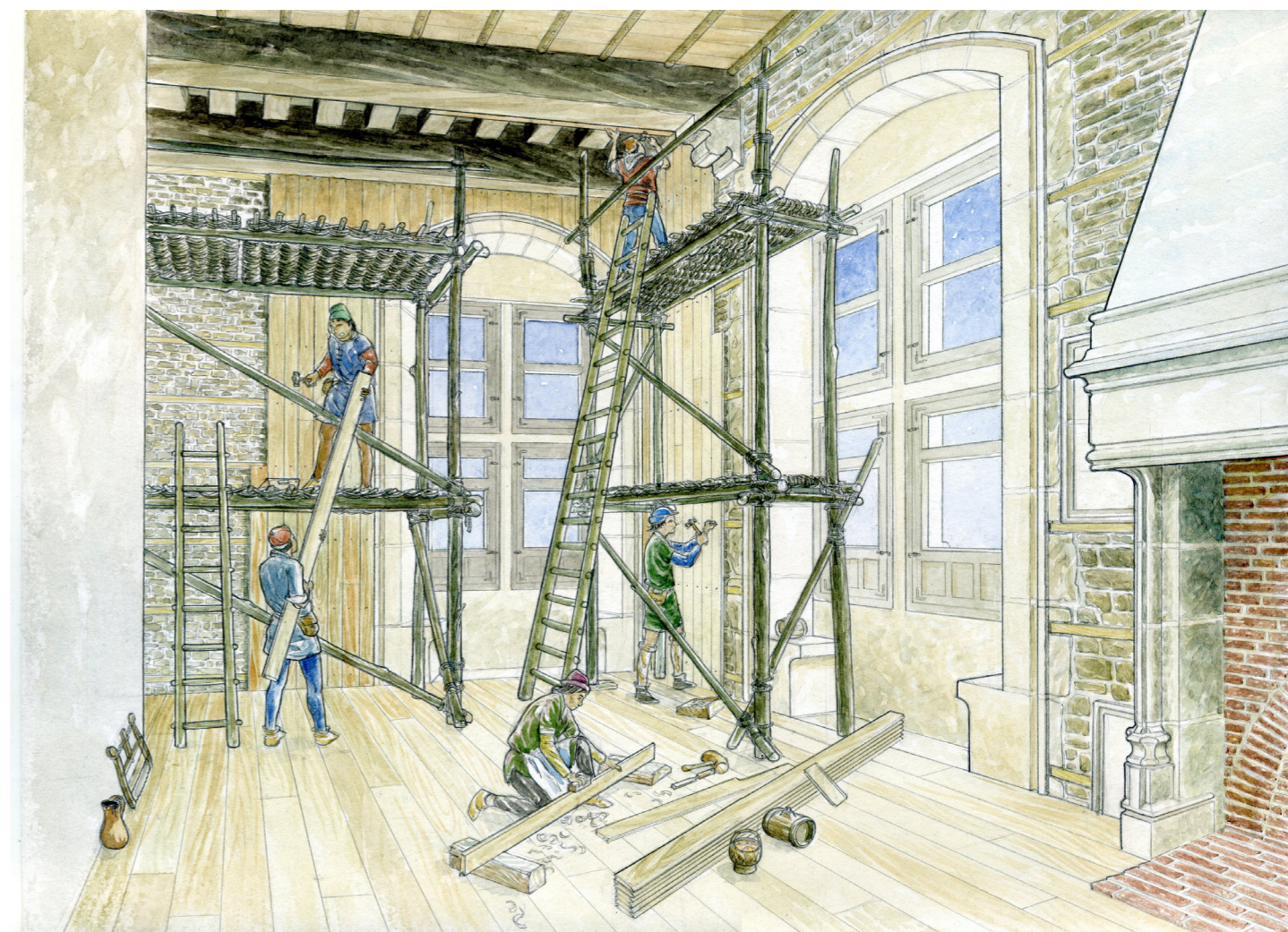
2. *Ibid.*, f° 4 r°.

3. *Ibid.*, f° 42 v°.

4. B 4 504, f° 98 r°.

5. B 4 507, f° 45 r°.

6. B 4 509, f° 55 v°.



▲ Fig. 54 : évocation des lambrisseurs au travail.

Adam d'Espelbois et ses valets lambrissent la grande chambre du 7^e étage de la tour, juste sous la terrasse (vers 1455-1456). On voit dans les murs les tasseaux installés par les maçons, et dont les traces ont été retrouvées en archéologie. Les baies sont encadrées par une moulure sur laquelle vient s'appuyer le lambris ; les tasseaux sont insérés dans les pierres d'encadrement de la baie pour venir au contact de la moulure.

Les lambrisseurs recouvrent de lambris de chêne les murs et les plafonds. Le lambris gardera vraisemblablement sa couleur brute.

Les cruches et les tonnelets des ouvriers sont copiés de différents tableaux du musée des beaux-arts de Dijon. Le panier est issu de la Présentation au temple (Bourgogne, 1440-1450). Le tonnelet vient du tableau de saint Otmar, abbé de Saint-Gall (maître à l'œillet de Baden, fin xv^e siècle). Dessin Lionel Duigou, 2014.

Le logis en chantier

ces travaux : il faut changer non seulement les trois poutres maîtresses de la terrasse, mais également celles qui portent le plancher du 7^e étage, et il faut changer les planchers des 6^e et 7^e étages. Sur la terrasse, on enlève les chéneaux anciens, qui n'avaient pas assez de pente, pour les remplacer par des chéneaux enclavés, qui passent désormais sous les « claires-voies » et s'écoulent par quatre gargouilles. Les anciennes dalles sont remplacées par des tables en pierre d'Is-sur-Tille, soigneusement jointoyées et engravées, et la terrasse est légèrement bombée pour évacuer l'eau¹.

I. B 4512, f° 5 r° à 7 v°.

Le logis neuf est désormais achevé et étanche ; le dépouillement des comptes suivants apporte des informations marginales sur des réparations ordinaires, notamment sur les verrières et les toitures.

Synthèse sur la chronologie générale de la construction (fig. 55)

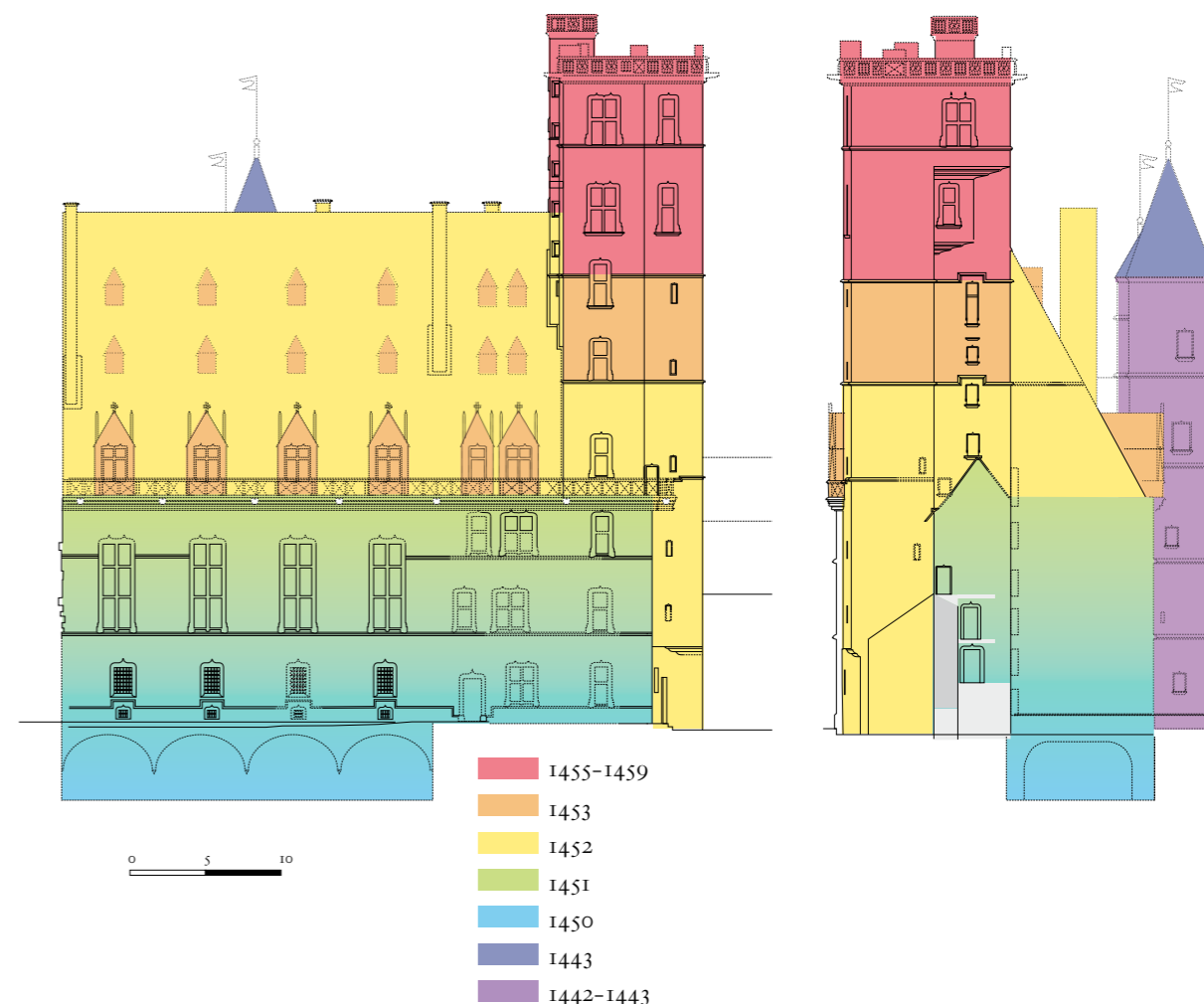
Le logis neuf a donc été commencé à la fin de 1449. En 1450-1451, on dresse les murs jusqu'à hauteur des corniches ; l'extension des latrines et le toit sont ajoutés en 1452 ; les lucarnes et le 4^e étage de la tour en 1453 et les deux chambres du 6^e et 7^e étages sont montées entre 1455 et 1459.

À l'intérieur, les voûtes du sous-sol et du rez-de-chaussée sont construites en même temps que les murs, mais les planchers sont posés seulement quand la toiture est en place. On voit en effet les manœuvres ramasser les gravats sur le sommet des voûtes, alors que les maçons travaillent sur les pignons et les murs de refends des combles. Le premier plancher en place semble être celui du 2^e (ou 3^e) étage de comble, vraisemblablement posé en même temps que la charpente. À partir de cette plate-forme, les charpentiers ont monté le plancher supérieur, et ils ont surtout pu se servir d'engins pour mettre en place les planchers inférieurs, en ménageant vraisemblablement une trémie pour monter les matériaux. L'engin attesté sur la tour, et qui y reste au moins jusqu'en 1453, a pu être le principal vecteur d'acheminement des pondéreux.

Une fois que les aires de planches sont posées sur les solives, on les recouvre de terre et on installe les « seconds planchers » sur les lambourdes de parquet (« *traveaux* »). Ces planchers « terrés », qui ont tous disparu en 1503, servaient d'isolant phonique et thermique, et éventuellement de coupe-feu.

Les manteaux de cheminées sont également montés en deux temps. Les piédroits et les corbeaux sont mis en place en même temps que la maçonnerie ; les plates-bandes et les hottes sont ajoutées après l'achèvement du toit, en même temps que les planchers.

Le choix de monter les murs et le toit avant de mettre les planchers imposait donc des échafaudages beaucoup plus importants, mais il évitait d'exposer les bois à la pluie pendant l'hiver, ou de les protéger par une toiture provisoire, ce qui ne fut appliqué qu'à la grande vis, puis à la tour.



▲ Fig. 55 : chronologie du chantier, faces nord et ouest du logis neuf. (Infographie H.M.)

L'organisation du chantier

Le financement et le contrôle financier

On trouve seulement trois mentions de financement du logis neuf de Dijon dans la comptabilité ducale.

- La première apparaît incidemment dans un article du compte d'Oudot le Bediet pour l'année 1450. Pour acheter la mouvance du fief de Louhans, le duc a demandé à son receveur du bailliage de Dijon d'avancer la somme de 2 000 francs : « *lesquelx deux mil frans par l'ordonnance de mondit seigneur le duc ont esté prins de l'aide de Chastelvillain que mondit seigneur avoit ordonné estre mis en certain lieu secret pour convertir au fait des nouveaulx ouvraiges de son hostel audit Dijon, desquelx ouvraiges ledit Oudot le Bediet tien le compte.* » Mais l'article est rayé par les contrôleurs de la chambre des comptes, et réécrit de manière plus précise : « *lesquels deux mille frans ont esté remis et restituez ou despot de IX^M frans qui avoient esté receuz et levez de l'ayde de Chastelvilain¹.* »

1. B 4 501, f° 64 v°.

Les deux textes se complètent pour dire qu'en 1450, le duc de Bourgogne a fait mettre en réserve la somme de 9 000 francs levée sur le bailliage de Châteauvillain, afin de financer son projet immobilier.

- Le compte de 1451, conservé, ne fait aucune allusion au chantier du logis neuf.

- Les comptes de 1452 et 1453 sont perdus.

- En 1454, le receveur général doit déduire de sa recette la somme de 4 000 francs à consacrer au logis neuf :

« *Audit Oudot le Bediet receveur que dessus la somme de IIII^M frans qui lui ont esté ordonné à bailler de sa recepte ordinaire pour convertir es ouvraiges de la maison neusve que l'on fait presentement en l'ostel de mondit seigneur le duc à Dijon, et par vertu de ladite ordonnance lesdits IIII^M frans sont cy passés en despence audit receveur par telle condition que en son compte qu'il rendra desdits ouvraiges, il sera tenu d'en faire recepte et despenses par la manière qu'il appartiendra, pour ce cy : IIII^M frans².* »

2. B 4 503, f° 93 v°.

- Enfin, le compte de 1455 porte quasiment la même mention, pour une nouvelle dépense de 4 000 francs, et celui de 1456 pour 2 600 francs³.

3. B 4 504, f° 98 r°.

B 4 505, f° 49 r°.

L'absence de dépense liée au chantier dans le compte de 1451 s'explique sans doute par la réserve de 9 000 francs signalée en 1450. Les 4 000 francs déboursés en 1454 et 1455 semblent plutôt une somme forfaitaire, une provision, que le règlement d'un compte précis. Il semblerait donc que, de 1450 à 1455, la recette de Dijon ait été mise à contribution à hauteur de 4 000 francs par an, à prendre dans un premier temps dans la réserve de 9 000 francs levée à Châteauvillain, puis sur les recettes du bailliage. La dépense totale pourrait alors s'élever entre 22 600 et 26 600 francs.

Pour comparaison, en 1450, Philippe le Bon lance le chantier de la *aula magna* du Coudenberg, à Bruxelles, qu'il estime à 40 000 écus, et celui du palais Rihour à Lille, qui ne devait pas dépasser 10 000 écus⁴. L'écu est une monnaie d'or réelle dont la valeur, à la fin du XV^e siècle, varie de 1,75 à 2 livres, ce qui ramène le coût des deux bâtiments à environ 80 000 et 20 000 francs. Le logis neuf de Dijon est donc un bâtiment de même importance que

4. HEYMANS, *Le palais du Coudenberg...* p. 99.

le palais Rihour, mais beaucoup moins prestigieux que l'immense salle neuve du Coudenberg. Autre différence importante : les palais de Lille et de Bruxelles avaient été payés par les municipalités, alors qu'à Dijon, Philippe le Bon semble n'avoir demandé aucune aide à la ville.

Le contrôle financier du chantier a été confié à Oudot le Bediet, qui a sans doute rendu tous les ans un compte précis des dépenses engagées. Ces comptes sont réglementés par l'ordonnance de Philippe le Bon du 31 décembre 1442 :

« *Que tous les deniers que ledit receveur aura paieuz pour les ouvraiges qu'il a faiz et fera faire doresnavant es hostels de mondit seigneur à Dijon tant de maçonnerie, charpenterie, reffaire huys, fenestragés, enduit, tourchis, pavement, verrieres, cleifs, serrures et autres ouvraiges gros et menuz soient par lesdites gens des comptes aloüés et passés audit receveur en la despence de ses comptes en rapportant les marchiez d'iceulx ouvraiges ensemble les quittances des matieres qu'il aura achetées et paiées pour lesdit ouvraiges et des ouvriers qui yceulx ouvraiges auront faiz, en certification souffisant, et avec ce certification tant des maistres des euvres sur la visitation et perfection desdits ouvraiges, là ou il appartiendra de les avoir, comme du consierge d'iceulx hostelz et telle qu'il appartient¹.* »

1. B 4 498, f° 52 v°.

Bien que les comptes de construction aient disparu, on retrouve souvent les traces de l'application de cette ordonnance. Ainsi, dans le cahier de comptes des travaux liés à la joyeuse entrée de Charles le Téméraire en 1474, les dépenses sont ventilées par corps de métier, comme le stipule l'ordonnance : charpenterie, maçonnerie, lambrissage, serrurerie, verrerie et torchis².

2. B 311, cahier du 23 janvier 1474, f° 1.

Les contrats de « marchés faits en tâche », quittances et certifications ont également disparu, mais on en trouve souvent mentions dans les comptes de bailliage. Ainsi, quand Nicolas Petit aménage une porte dans l'ancien logis entre l'ancienne chambre des joyaux et les retraits de la tour de Brancion, le marché fait en tâche, qui est passé en présence du garde des joyaux et du concierge de l'hôtel, précise que le maçon fournira les matériaux et les amènera sur place. À la fin du chantier, Nicolas Petit signe une quittance pour 16 francs, qui est certifiée après réception du chantier par les deux témoins du marché.

Le compte de Pierre Daridel est en fait un recueil de certifications, ce qui impose un contrôle de tous les travaux effectués sur le chantier. L'eschatocole de ses comptes hebdomadaires, qui est d'ordinaire abrégé, décrit parfaitement sa mission :

« *Je Pierre Daridel, contrerolleur des ouvraiges que l'en fait presentement en l'ostel de mon très redoubté seigneur monseigneur le duc de Bourgoingne à Dijon, certiffie à tous en verité les parties d'achat de bois et les journées d'ouvriers de bras cy dessus declairées estre vrayes, et en oultre certiffie que honorable homme Oudot le Bediet, conseiller de mondit seigneur le duc, son receveur ou bailliaige dudit Dijon et commis à tenir le compte desdits ouvraiges, a en ma presence payé comptant aux personnes dessus nommées et pour les causes dessus desclairées les sommes d'argent dessus escriptes montant ensemble à la dicte somme de sept frans sept gros demi, dont ung chascun en droit soy pour sa part et portion s'est tenu pour bien content. Tesmoing mon seing manuel cy mis le samedi vint-et unguiesme-jour d'avril après Pasques, l'an mil CCCC cinquante trois³.* »

3. B 341, f° 16 r°.

Contrats et artisans

Le compte de Pierre Daridel ne certifie pas les principaux marchés faits en tâche (maçonnerie, charpenterie, lambrisserie...) Pourtant, le décompte précis de l'activité des travailleurs journaliers permet de se faire une bonne idée de la teneur des marchés passés avec les différents corps de métiers.

Les maçons sont les plus importants artisans du chantier. Ils fournissent la pierre, montent et démontent leurs échafaudages ; le maître d'ouvrage leur fournit le sable et la chaux, et il a la charge d'évacuer les déblais de taille. On doit leur fournir également les tasseaux de lambris à intégrer dans les parements de maçonnerie. Pour des travaux annexes, on emploie parfois des maçons à la journée.

Les charpentiers sont beaucoup plus discrets et autonomes. Ils ont rarement affaire au contreleur. Quand ils sont payés à la journée, on s'aperçoit que chaque charpentier a son valet, ce qui n'existe pas chez les maçons. En août 1454, un marché fut fait en tâche avec un charpentier de Dijon pour confectionner l'escalier de bois du préau. Le contrat prévoyait que tout le bois devait être fourni par l'artisan.

Les planchers, lambris (« *chambriel* »), « *huys, fenestres, chassiz, ventaulx, tournevent, buffetz et autres ouvraiges de hucherie* » sont pris en charge par « Adam le Huchier », dit encore « *Adam d'Espelboe, huchier et marchand des ouvraiges de hucherie et de chambrillerie qui sont et seront necessaires à faire*¹ ». Pierre Daridel l'appelle pendant plus d'un an « Adam le Huchier » avant de lui donner le nom d'« Espelboes ». Il s'agit vraisemblablement d'un artisan flamand, dont on transcrit le patronyme avec peine. Hélas, aucun nom comparable n'apparaît dans les listes d'artistes flamands à la cour de Bourgogne². Le marché fait en tâche qu'il a passé semble stipuler que le maître d'ouvrage mettra à sa disposition des scieurs de long et des ouvriers de bras, car le « *chambrilleur* » est un gros consommateur de manœuvre. Il donne les gabarits pour scier les « *membrures* » à insérer dans les murs, puis pour les « *traveaux* » (lambourdes de parquet) à mettre entre les deux planchers. Surtout, il utilise les manœuvres de Dijon pour déplacer et faire sécher ses planches, et pour les apporter à pied d'œuvre.

Le marché de la couverture a été remporté par Gilleson Halley, couvreur d'ardoise, « le quel a marchandé de couvrir d'ardoise le toit dudit corps de maison ». Son nom, visiblement d'origine anglaise, n'apparaît pas dans les listes d'artisans travaillant en Flandre. Par contrat, il fournit les ardoises, et le maître d'ouvrage lui apporte les « *avant-lattes* », coupées « *selon l'eschantillon et mesure qu'il a sur ce donné*³ ». Pour les travaux annexes, on fait également appel à Aymé Groperrin, couvreur du duc, ou à Jehan Crestin, couvreur d'ardoises qui sont payés à la journée. Jehan Guiot, couvreur de chaume, est payé à la tâche.

Les comptes font également allusion aux couvreurs de plomb, aux chaudières, aux verriers ou aux serruriers, sans en donner plus de détail. En revanche, les contrats de charroi pour l'évacuation des déblais sont rapportés avec soin. En 1452, cette mission est confiée à Agnès veuve Duquartier : on lui loue ses deux tombereaux, l'un à deux chevaux et l'autre à un, pour

8 gros par jour (160 deniers) soit 4,5 gros pour le gros tombereau et 3,5 pour le petit, « *selon le marchier que en avoit fait son defunc mary*¹ ». Le voiturier fournit le conducteur et le maître d'ouvrage paie les manœuvres qui chargent les voitures.

Pour transporter depuis l'église Saint-Jean les 150 blocs de pierre d'Asnières, il faut un véhicule plus robuste, et on loue pour 10 gros par jour un « *char* » à cinq chevaux.

Mais les deux tombereaux de la veuve Duquartier se révèlent finalement insuffisants pour évacuer tous les déblais. En outre, la location à la journée semblait peut-être trop contraignante. Avant de commencer à évacuer la motte castrale de la tour devers Notre-Dame, la cour des comptes de Dijon négocie un nouveau contrat avec un voiturier mieux équipé :

« *Iceelui Huguenot Nalot a nouvellement marchandé à mondit seigneur le duc, aux personnes de messires les gens de ses comptes audit Dijon, de Oudot le Bediet, commis a tenir le compte des ouvraiges que l'en fait en icellui hostel de mondit seigneur le duc, et de Pierre Daridel contreleur desdits ouvraiges, chascun tombereau à deux chevaulx et tenant moison pour le pris d'un petit blanc, les quatre pour ung gros monnaie courant; moyennant ce que l'en lui doit bailler aux despens de mondit seigneur ung homme ouvrier de bras pour aidier à chargier lesdits tombereaulx et ledit Huguenot en doit mettre et bailler ung autre à ses missions et despens*². »

Le nouveau prestataire donne pleine satisfaction du 25 juin 1453 au 20 mai 1454. Cette semaine-là, Pierre Daridel se rend compte que le paiement à l'unité plutôt qu'à la journée peut avoir des inconvénients, et il précise dans son cahier de comptes que les tombereaux devront désormais être « bien et convenablement chargés³ »...

Les scieurs de long (« *resseurs* ») sont payés à la journée et travaillent par paire. Les deux scieurs du chantier sont toujours les mêmes : Jehan Forain et Perrenot Clay.

Les ouvriers de bras sont un peu plus nombreux. Jehan Dorizis et Pierre Le Potier sont engagés en priorité et font un peu figures de chefs d'équipe. Le compte de Pierre Daridel dénombre jusqu'à 10 ouvriers de bras par semaine. Exceptionnellement, des ouvriers brassiers peuvent prendre un marché en tâche, comme le tamisage d'un tas de mortier que Jehan Dorizis et Pierre Le Potier proposent de faire pour 15 gros⁴. L'essentiel de leur travail consiste à transporter des matériaux : ils portent les planches « au col », le sable « à la benaste » (hotte, ou plutôt panier) et les pierres plus lourdes « à la civière ».

Le salaire journalier dépend de la qualification de l'ouvrier, mais aussi de la saison.

Les ouvriers de bras reçoivent 1,5 gros (à 20 deniers le gros) pour les longues journées d'été, 1 gros pour les journées d'hiver et 1,25 gros aux intersaisons.

Les maçons, les charpentiers et les scieurs de long sont payés 2,5 gros en été et 2 gros en hiver.

Enfin, le salaire des valets des charpentiers varie de 1,25 à 1,5 gros.

1. *Ibid.*, f° 2 r°.

2. *Ibid.*, f° 19 v°.

3. *Ibid.*, f° 32 r°.

4. *Ibid.*, f° 15 v°.

1. B 341, f° 15 r°.

2. LABORDE, *Les ducs de Bourgogne...*

3. B 341, f° 5 v°.

Le logis en chantier

La semaine de travail dure généralement 5 jours. Le chef de chantier peut parfois exiger que les ouvriers travaillent le samedi, sans doute quand l'urgence l'exige. Mais les scieurs de long et les manœuvres ont souvent des jours chômés si bien que leurs semaines comptent plus souvent 4 jours que 5.

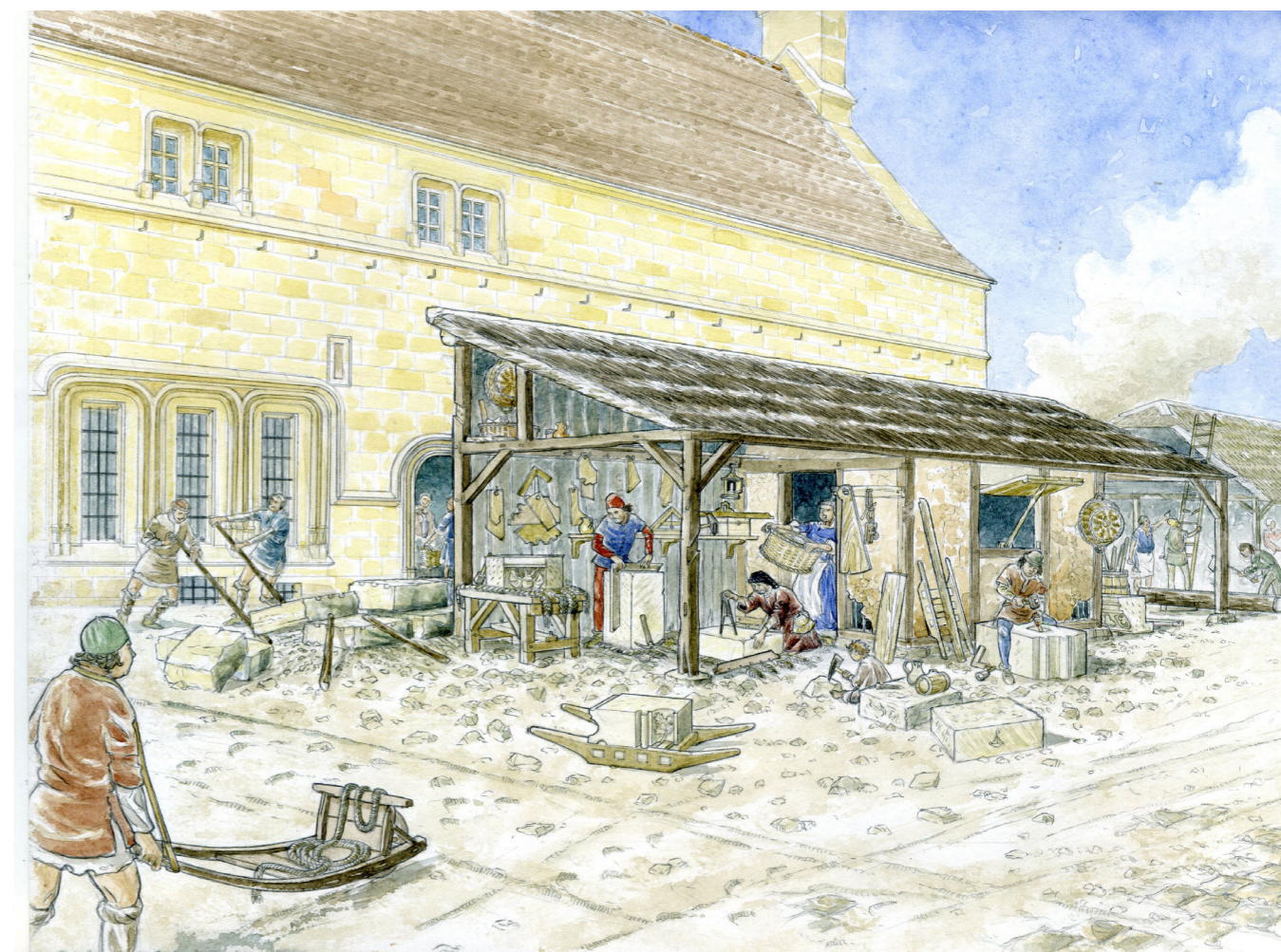
Le chantier s'arrête complètement en hiver, parfois pendant plusieurs mois, ainsi que quelques jours pour la semaine de Pâques.

Gestion de l'espace

Le chantier de 1450-1455 ne concerne qu'un bâtiment de l'hôtel ducal ; pourtant, pendant plusieurs années, c'est l'ensemble de l'hôtel (à l'exception de la Sainte-Chapelle) qui est envahi par l'activité de construction. Théoriquement, chaque corps de métier occupe un cantonnement spécifique. Les maçons ont monté leur loge dans la cour devers les cuisines (fig. 56). Adam le Hucher et ses valets se sont installés dans la galerie des étuves. Les chaux-fourniers travaillent dans la cour devers Notre-Dame. Les « plombiers » ont leur atelier dans la grande cuisine¹ et les couvreurs taillent leurs ardoises dans le préau². Mais le temps et la nécessité viennent parfois troubler ce bel ordonnancement.

Les maçons sont les plus encombrants. Plusieurs fois par an, il faut vider la cour de tous leurs déchets de taille, car les tombereaux ne peuvent plus accéder à la loge pour décharger les blocs³. En hiver (novembre 1452), ils se mettent à l'abri de la pluie dans le grand cellier pour « tailler et esboichier tant de pierre d'Asnières tendre comme de pierre dure⁴ ». En juillet 1453, il faut également faire enlever les déchets de taille qui bloquent les rues autour du chantier, notamment du côté de la Sainte-Chapelle « a cause des grosses pierres et quartiers qui depuis ung an ou deux ença y ont esté mis et deschargiez et illec esté tailliez et esboichiez, et après menez et charroiez par les maçons dedans ledit hostel⁵ ». Apparemment, les gros chars de carriers qui amènent les blocs de calcaire ne peuvent pas entrer dans la cour de l'hôtel, et ils déchargent donc devant la Sainte-Chapelle. Et quand les blocs bruts sont trop lourds, les ouvriers les dégrossissent sur place avant de les transporter, laissant au maître d'ouvrage le soin d'évacuer leurs déchets de taille...

Adam le Huchier produit moins de déchets, mais est tout aussi envahissant. Il travaille dans la galerie des étuves, mais il fait sécher son bois dans tous les jardins de la basse cour⁶. L'hiver, il le fait rentrer au cellier, puis il le ressort au printemps pour l'aérer dans le préau ; et comme le temps n'est pas assez sec, il fait finalement chauffer les étuves pour sécher son bois de menuiserie. Lui-même est logé dans la basse cour. Quand on annonce la venue possible du duc, alors que le nouveau logis n'est pas encore prêt, tout l'atelier des huchers-lambrisseurs est transporté dans les galetas du bâtiment en construction, par une noria d'ouvriers de bras, qui traversent toute la haute cour et qui montent les 5 étages de la grande vis en « portant au col » les précieuses planches⁷.



▲ Fig. 56 : évocation de la loge des maçons.

L'atelier des tailleurs de pierre est installé dans la cour devant les grandes cuisines. Les déchets de taille recouvrent le pavement de la cour et gênent les déplacements. Les blocs taillés sont transportés à la brouette (non attestée dans les comptes) ou à la civière. Les deux blocs sculptés (chauve-souris et feuille de vigne), vont être posés au 4^e étage de la grande vis. La scène se passe donc à la fin de 1452. On s'étonne dès lors de voir à côté de la civière une pierre de parement portant le signe du « bateau », signe qui n'est plus utilisé sur le chantier après 1451. Sans doute s'agit-il d'une pierre au rebut, en attente de emploi... Le maître maçon, au centre de la composition, est copié de la console de l'architecte. La structure de la loge est inspirée de la crèche du maître de Flémalle. La lanterne de fer, les cruches et les tonneaux sont empruntés à différents tableaux médiévaux conservés au musée des beaux-arts de Dijon. Le rabot qui pend au mur de torchis est une allusion à la pendeloque qui orne l'épaule droite du gisant de Jean sans Peur. (Dessin Lionel Duigou, 2014.)

1. *Ibid.*, f^o 14 v^o.

2. *Ibid.*, f^o 35 r^o.

3. En 1452 : en janvier, juin, août, octobre.

4. *Ibid.*, f^o 11 r^o.

5. *Ibid.*, f^o 22 r^o.

6. *Ibid.*, f^o 8 r^o et v^o.

7. *Ibid.*, f^o 30 r^o.

La fourniture des matériaux

Le compte de Pierre Daridel permet d'estimer très précisément le tonnage des déchets évacués du chantier, mais il évoque rarement la quantité des fournitures livrées. En effet, la plupart des matériaux, bois, pierres, ardoises... sont fournis par les artisans dans le cadre de marchés fait en tâche, et l'approvisionnement n'apparaît dans les comptes que lorsqu'il est défectueux. Or, ce chantier hors norme, qui devait être terminé rapidement, semble avoir souvent connu des problèmes d'approvisionnement.

La pierre vient des carrières de l'ouest de Dijon pour la pierre dure, et d'Asnières, à 6 km au nord de Dijon, pour le calcaire tendre. La pierre de Dijon est un calcaire compact, légèrement oolithique, du jurassique moyen. Il est utilisé pour les parements et pour les éléments qui travaillent en compression. La pierre d'Asnières est un calcaire oolithique blanc du jurassique supérieur, à grain fin, tendre et gélif. Elle est utilisée pour la plupart des éléments sculptés : manteaux de cheminées, culots, nervures de voûtes... Exploitée en carrières souterraines, elle connaît peut-être une production limitée, qui a du mal à subvenir en même temps aux chantiers de l'hôtel ducal et de l'église Saint-Jean. La première solution pour remédier au défaut d'approvisionnement fut d'utiliser des pierres de récupération, notamment celles des fondations du *castrum*, qui étaient elles-mêmes des pierres de récupération antiques. Mais cette source d'approvisionnement n'est pas sans danger. Trop sollicité, le mur romain finit par se fendre et il faut maçonner en urgence des piliers sous les fondations pour éviter sa ruine. La seconde solution consista à emprunter des blocs au chantier voisin de Saint-Jean. Le char à 5 chevaux, utilisé pour déplacer ces blocs, nous rappelle que le coût du transport des pondéraux était, au Moyen Âge, souvent supérieur à leur coût de production. Ce recours à des pierres d'emprunt témoigne également peut-être d'un défaut d'anticipation de la part du maître maçon, ou bien d'une nouvelle exigence dans les délais de livraison.

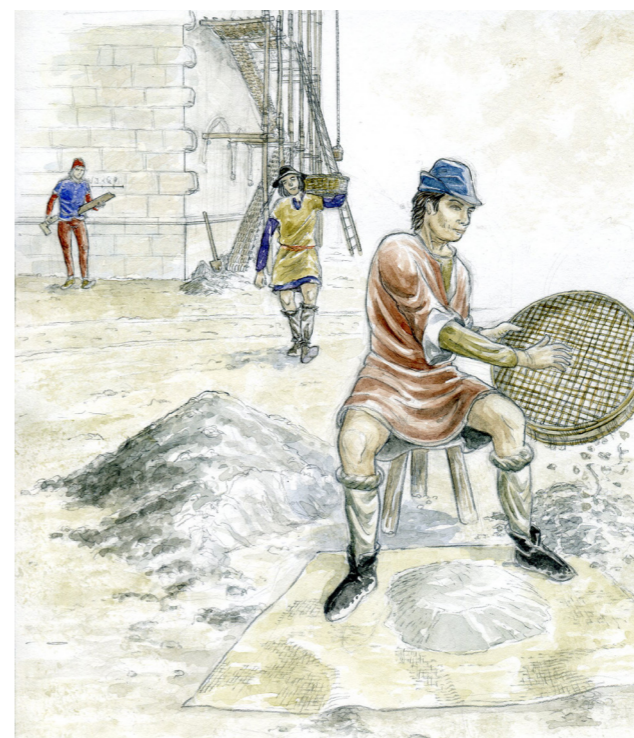
Le bois d'œuvre vient de la forêt d'Argilly, à 36 km au sud de Dijon. Adam d'Espelboes, le hucher-lambrisseur, passe commande des pièces spécifiques, qui subissent une première transformation sur place avant transport¹. Si les tasseaux de lambris et les lattes de couverture sont sciés dans la cour du palais par Jehan Forain et Perrenot Clay, toutes les autres pièces : poutres, solives, lattes de planchers et de lambris, semblent débitées à Argilly et terminées à Dijon. Le lambrisseur semble avoir préparé ses bois très en avance. En septembre 1452, alors que la charpente n'est pas encore posée, il commence à faire sécher ses planches de lambris dans les jardins des étuves. Malgré cette précaution, il manque de bois sec quand on entreprend le second œuvre. En avril 1453, il faut faire chauffer les étuves pour y sécher les bois qui arrivent d'Argilly². Malgré tout, le bois prêt à être mis en œuvre finit par manquer et Adam d'Espelboes doit finalement faire appel à un confrère qui lui vend « sept pièces de membrures sèches » pour faire les portes des chambres des joyaux³.

Le sable, qui provient sans doute des sablières du bas pays dijonnais, a un coût de production très faible. Pourtant, les difficultés du transport suffisent à en faire un matériau assez précieux pour être économisé. Aussitôt qu'un mur

est débarrassé de ses échafaudages, Pierre Daridel envoie les ouvriers de bras ramasser le mortier qui s'est accumulé au pied du parement, et il le fait passer au tamis (« *cloyes* ») pour réincorporer le sable dans le nouveau mortier (fig. 57).

« Il est deu aux ouvriers de bras qui ont cerchié et amassé parmi et au long des murs neufz du nouvel ediffice que l'en fait presentement oudit hostel du bon repoux et sablon qui estoient cheuz en maçonnant lesdit murs, et icellui repoux et sablon ont nectoyé et passé par la cloye, et le bethun, tassun et eschailles qu'ilz ont trouvé ont mis à part pour mener aux champs, pour d'icellui repoux et sablon mettre avec la chaulx et en faire du mortier pour les ouvraiges et maçonneries que l'on fait en icellui hostel [...] »

1. *Ibid.*, f° 3 v°.



◀▲ Fig. 57 : le tamisage du bon repoux.
Le 1^{er} mai 1452 (qui n'était pas férié), les ouvriers de bras Jean Dorizis et Pierre le Potier sont employés à ramasser le « bon repoux et sablon qui estoit cheuz en maçonant » le mur du pignon oriental. On remarque la pelle en bois renforcée d'un tranchant de fer. Le mortier ramassé est transporté « à la benaste » jusqu'à l'aire où il sera passé « à la cloye ». On aperçoit, derrière les échafaudages, les arcades dont les marques sont encore visibles au musée, devant le mur de l'accueil. À gauche, un maçon étalonne sa mesure.
Dessin Lionel Duigou, 2014.

1. *Ibid.*, f° 3 v° : « Les autres ont porté et mis en pille une partie du bois et endouveliz que Adam le Huchier a fait faire en la forest d'Argilly ».

2. *Ibid.*, f° 16 r°.

3. *Ibid.*, f° 29 v°.

La chaux est fabriquée sur place, dans de grands fours installés dans la cour devers Notre-Dame. En avril 1452, au début du compte de Pierre Daridel, on construit le « troisième four », à l'emplacement des précédents¹. Il s'agit en fait de la troisième construction dans la même fosse. Cette fosse est profonde de 4 pieds (1,28 m) et entourée d'une palissade de pieux (« perches ») qui maintiennent en place les pierres à cuire.

La construction du quatrième four s'étend du 28 août au 28 octobre 1452². On commence par évacuer la terre et les perches du four précédent. Puis on recrée la fosse, car le « quart fourneaul » sera enterré de 6 pieds (1,92 m) au lieu de 4.

« Ont aussi encommencé à despecier le tiers fourneaul que darriement fut fait en la grant court darriier dudit hostel de mondit seigneur au cousté devers l'église de Nostre-Dame et osté les fossés et parchez d'alentour d'icellui, et encommencé à oster les terres d'alentours pour ce qu'il n'y a plus de chaulx, afin de en ce mesme lieu en reffaire ung autre. »

« Fait, vuïdangé et nectoyé du tout le tiers fourneaul darriement fait en la grant court darriier dudit hostel [...] et icellui ont creusé de deux piez de perfont plus bas qu'il ne souloit estre, pour ce que le quart fourneaul que l'en y veult presentement faire avoit six piez en perfont dès les terres en aval et les autres n'en y avoient que quatre piez. »

Pour la cuisson du quatrième four, on décharge du bois dans la cour nord pendant deux semaines et on apporte près du four tous les blocs de pierre ramassés autour du chantier.

La construction d'un four à chaux juste à côté d'un chantier semble exceptionnelle³. Cela a été possible à Dijon parce que la cour devers Notre-Dame était suffisamment grande pour limiter les risques d'incendie et pour y entreposer les fagots. En outre, cette cour était sans doute traversée par un bras du Suzon, dont l'eau était indispensable pour éteindre la chaux vive.

Les traces archéologiques du chantier de construction

La meilleure source sur la vie du chantier est finalement le monument lui-même, qui a gardé la trace, jusqu'à l'infime, de tous les gestes des artisans du Moyen Âge. Nous ne saurions ici rédiger toute une étude sur les techniques de construction médiévales à partir de l'exemple du logis neuf, mais nous présenterons quatre types d'indices de construction significatifs de ce bâtiment : les traces de lambris, les inscriptions et graffiti de chantier, les marques dites de tâcherons et le pied étalon.

Les traces de lambris

Les lambris étaient omniprésents dans le logis neuf. Ils recouvraient toutes les salles des étages, à l'exception de la grande salle. Pourtant, aucune planche de lambris n'a été retrouvée. En effet, la plupart ont disparu dans l'incendie de 1503. Les quelques salles qui ont pu échapper au feu (retraits de la tour) ont longtemps été laissées à l'abandon au XVIII^e siècle et les revêtements de bois ont alors pourri ou ont été récupérés.

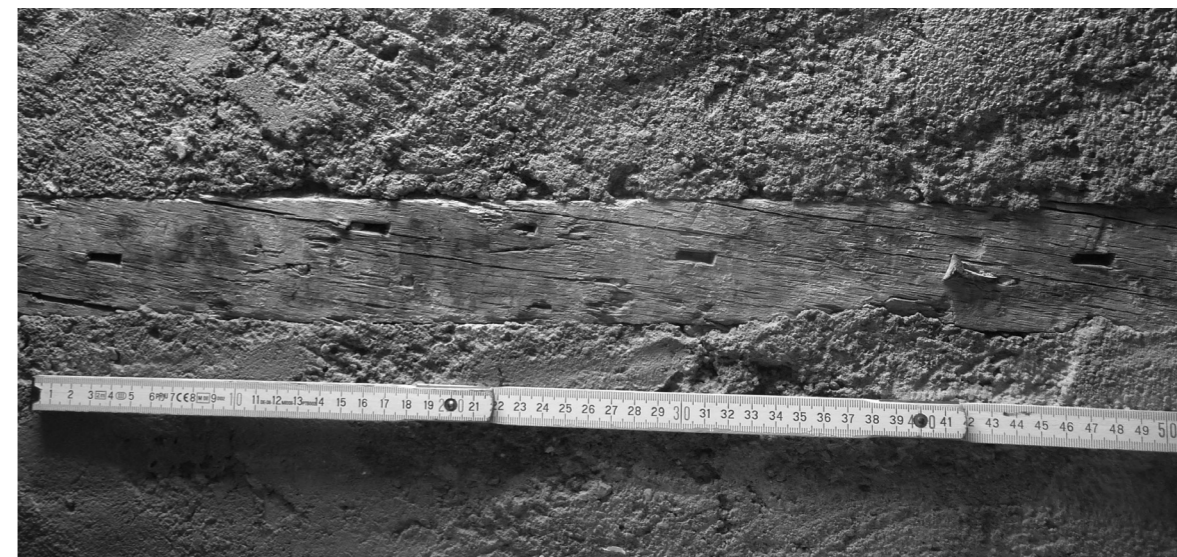
S'il ne reste aucune latte de lambris, on retrouve en revanche quelques éléments des « membrures de bois » (tasseaux) que les maçons ont posés

dans les parements des murs. Ces tasseaux n'avaient jamais été ni repérés ni identifiés dans le logis neuf. Au XX^e siècle, les artisans les ont souvent recouverts d'enduit, ce qui les a cachés, mais conservés. Dans le chantier modèle de la rénovation du musée des beaux-arts, il n'était pas question de laisser sous les enduits des éléments putrescibles qui auraient pu engendrer une altération prématurée des surfaces. Aussi, tous les tasseaux ont été proprement arrachés et les tranchées d'arrachement comblées en maçonnerie...

Fort heureusement, il existe toujours quelques maçons esthètes, qui ne suivent pas aveuglément les ordres des maîtres d'œuvres. Grâce à eux, quelques tasseaux sont encore visibles dans les murs, notamment dans les retraits des 4^e et 5^e étages de la tour et surtout dans la garde-robe du 2^e étage, plus précisément derrière la machinerie de l'ascenseur (fig. 58)¹. Sur ces tasseaux, on retrouve des clous et des traces de clous qui permettent de reconstituer le gabarit des lattes. Elles étaient épaisses de 5 mm et larges de 15/18 cm. Entre les clous, on distingue également, sur certains tasseaux, des perforations tronconiques de section triangulaire, obtenues à l'aide d'un outil métallique pointu. La régularité et la dissymétrie de ces trous permettent de penser qu'il s'agit de la trace d'un geste de serrage. Certains ouvriers, plutôt que d'utiliser un maillet, semblent avoir serré les lattes de lambris en se servant d'une barre métallique plantée dans le tasseau pour faire levier.

Quand les tasseaux ont été arrachés, il est facile de repérer dans la maçonnerie les épaisses bandes d'enduit, ou au contraire les assises très fines de débris de pierre ou de brique, qui sont venues combler les négatifs laissés par les arrachements. De telles traces ont été repérées sur la plupart des parements des étages du musée. Une seule salle, la garde-robe du 1^{er} étage

1. Aussi impensable que cela paraisse, un ascenseur a été aménagé pour desservir les deux premiers niveaux de la tour de la Terrasse.



▲ Fig. 58 : tasseau de lambris conservé en maçonnerie ; garde-robe du 2^e étage.

1. *Ibid.*, f° 3 v°.

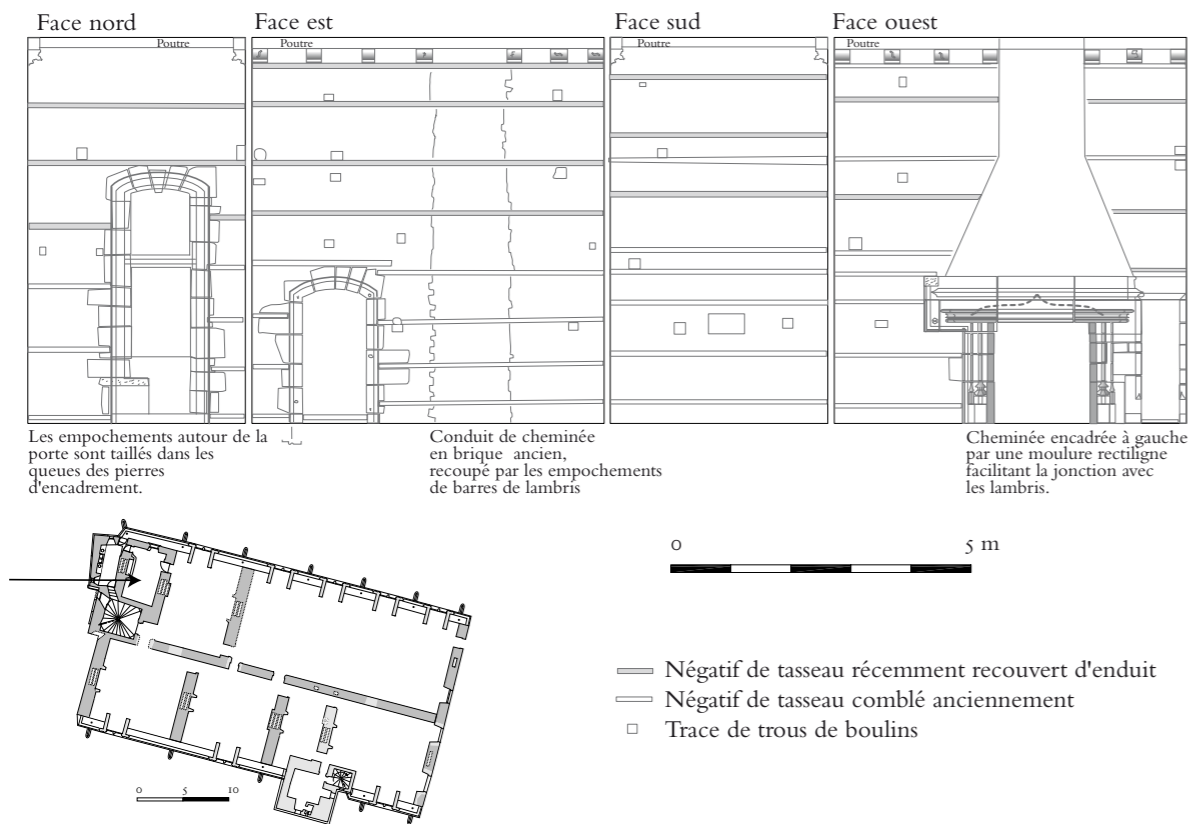
2. *Ibid.*, f° 8 v°, 9 r°, 10 r°.

3. Dans les chantiers des châteaux bressans étudiés par Alain Kersuzan, les fours ou « raffours » sont toujours loin des chantiers et le long d'un cours d'eau. Un seul four, dont la construction et la mise en chauffe peut durer plusieurs mois, suffit d'ordinaire à l'approvisionnement de tout un chantier. Les plus gros châteaux (Pont-d'Ain), ont nécessité la mise en œuvre de trois fours successifs. Les quatre fours de Dijon signalent donc un chantier d'une importance exceptionnelle. KERSUZAN, *Défendre la Bresse...* p. 329-335.

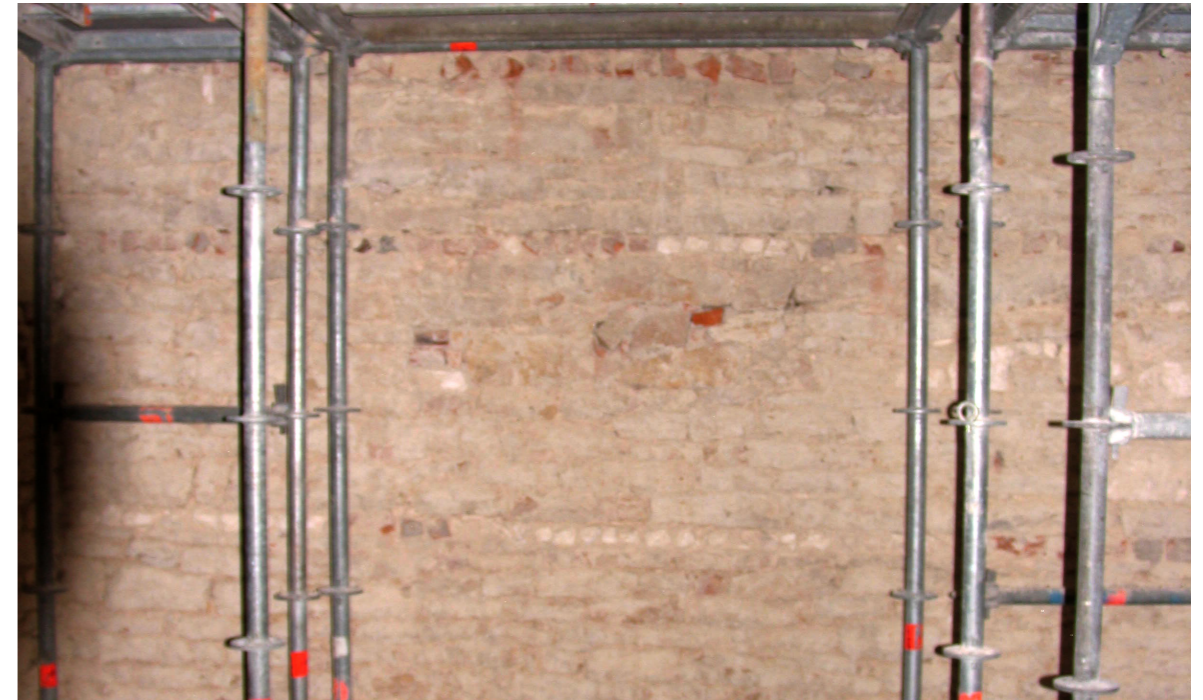
Le logis en chantier

de comble installée dans la tour de la Terrasse, a pu faire l'objet d'un relevé systématique de ces traces (fig. 59). Elles sont situées tous les 60/70 cm et ont une section d'environ 6 cm de côté. Un fragment de tasseau à demi calciné, conservé dans l'angle nord-est de la salle, a permis de voir que ces bois étaient posés en saillie de 2 cm, ce qui pouvait servir de vide sanitaire, ou bien être rempli de matériaux isolants. Les cannelures formées par les arrachements anciens des tasseaux sont comblées avec des matériaux de petit module ramassés sur le chantier : chute de calcaire tendre, tuile, voire fragments de carreaux de poêle (fig. 60).

Dans les salles lambrissées, les éléments d'architecture (baies, portes, cheminées) étaient laissés en pierre (vraisemblablement sans badigeon, avec des joints rosés soulignés de deux incisions). La jonction entre les lambris et les tableaux de pierre était généralement assurée côté pierre par une moulure caractéristique, formée d'un tore à l'extérieur et d'une gorge à l'intérieur (fig. 61). Les pierres des chaînes d'angle outrepassent souvent la



▲ Fig. 59 : relevé des traces d'arrachement des tasseaux de lambris ; garde-robe dans la tour de la terrasse, 1^{er} étage de comble ; (relevé CeCaB, janvier 2012).



▲ Fig. 60 : trace d'arrachements de tasseaux de lambris ; garde-robe du 1^{er} niveau de comble.

▼ Fig. 61 : cannelures pour pose de tasseaux de lambris taillées dans une queue de chaîne d'angle (tour de la Terrasse, 7^e étage, croisée nord-ouest, montant ouest).



moulure pour s'ancrer en besace dans la maçonnerie. Quant aux tasseaux de lambris, ils viennent généralement au contact avec la moulure. Aussi, on repère souvent, dans les queues des pierres de chaîne, des cannelures de section carrée, pratiquées dans le parement, et qui servaient à insérer les tasseaux de lambris (fig. 61). Ce dispositif est, à Dijon, un indice d'existence de lambris facile à déceler, même en absence de travaux.

Dans de rares cas (tableaux et linteaux des niches des latrines), les lambris n'étaient pas cloués sur des tasseaux, mais retenus par des doubles languettes de fer scellées au plomb dans la maçonnerie, qui traversaient le lambris et qui venaient se recourber sur sa surface extérieure. On repère également quelques portes et fenêtres qui, quoique incontestablement bâties dans des salles lambrissées, ne portaient aucune moulure périphérique.

Les lambris sur tasseaux de Dijon semblent constituer un cas assez exceptionnel. En Alsace ou en Suisse, les lambris des XVII^e et XVIII^e siècles sont souvent constitués de planches ou de panneaux assez longs pour être tendus du sol au plafond, où ils sont insérés dans des rainures¹. Dans le logis ducal, la hauteur des salles (4 à 6 m) interdisait d'utiliser ce procédé. Le système de tasseau sur crochet, repéré à Vincennes, permettait d'adapter des lambris sur une maçonnerie qui n'avait pas été prévue à l'origine pour accueillir ce revêtement². Mais l'usage des crochets métalliques devaient rendre ce procédé assez coûteux. Le système utilisé à Dijon était en fait le plus rationnel pour un bâtiment de grande taille, dont le lambrissage était envisagé dès la construction.

Les inscriptions et dessins de chantier

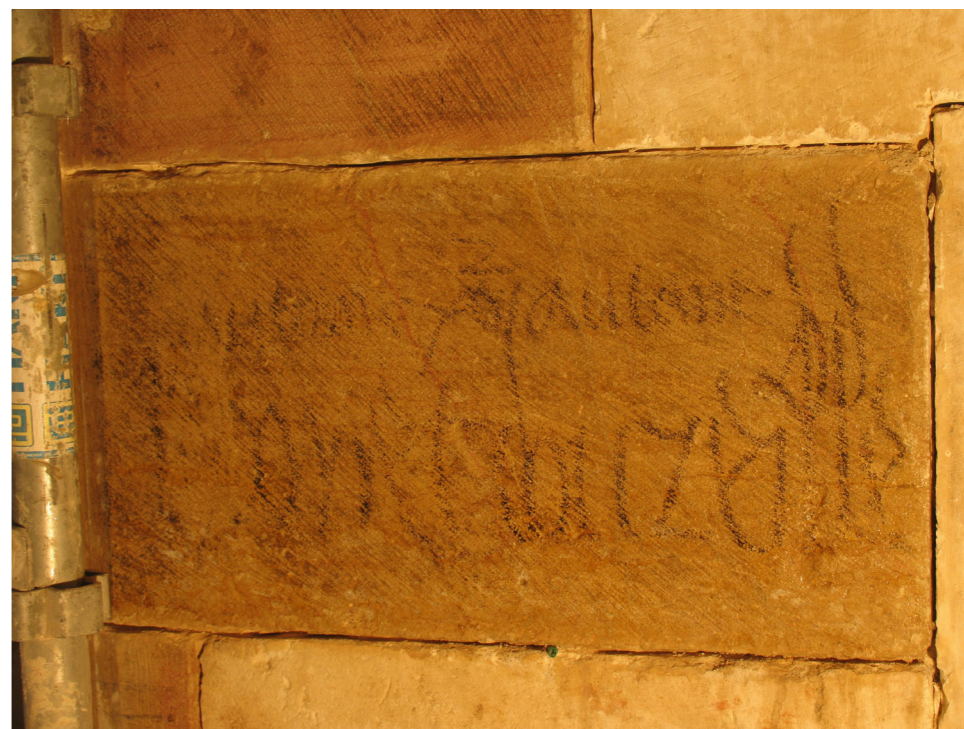
Les maçons ont souvent porté à même la pierre des indications liées à la marche du chantier. Les marques gravées sont les mieux conservées, mais les maçons utilisaient également des inscriptions de couleur, à l'encre ou au charbon. Deux de ces inscriptions, qui avaient résisté à 500 ans d'usage et aux restaurations de Charles Suisse, ont finalement disparu sous les badigeons du plus beau musée du monde. L'une, près d'une baie du 1^{er} étage de comble, était apposée sur une pierre déplacée par Charles Suisse, aussi son authenticité pouvait-elle être contestée. La seconde se voyait dans la partie haute du tableau intérieur de la baie de l'échansonnerie (actuel accueil du musée) (fig. 62 et 63)³. La marque était suffisamment haute pour ne pas avoir été tracée par de simples occupants du lieu ; l'écriture était visiblement gothique, et peut-être à l'envers (le haut en bas). Il s'agit donc d'une inscription qui a été portée avant de mettre la pierre en place, puis qu'on a oublié d'effacer après la pose (négligence qui a fini par être réparée...). La persistance de ces marques prouve accessoirement que les pierres d'embrasure de ces baies n'avaient jamais été recouvertes de badigeon, mais avaient gardé leur teinte naturelle.

Un autre graffiti de chantier (dont le destin a été presque aussi malheureux) a été repéré sur le mur médian du 1^{er} étage de comble, sous les

1. ROLAND, *Les maisons rurales du canton du Jura...* p. 425-429.

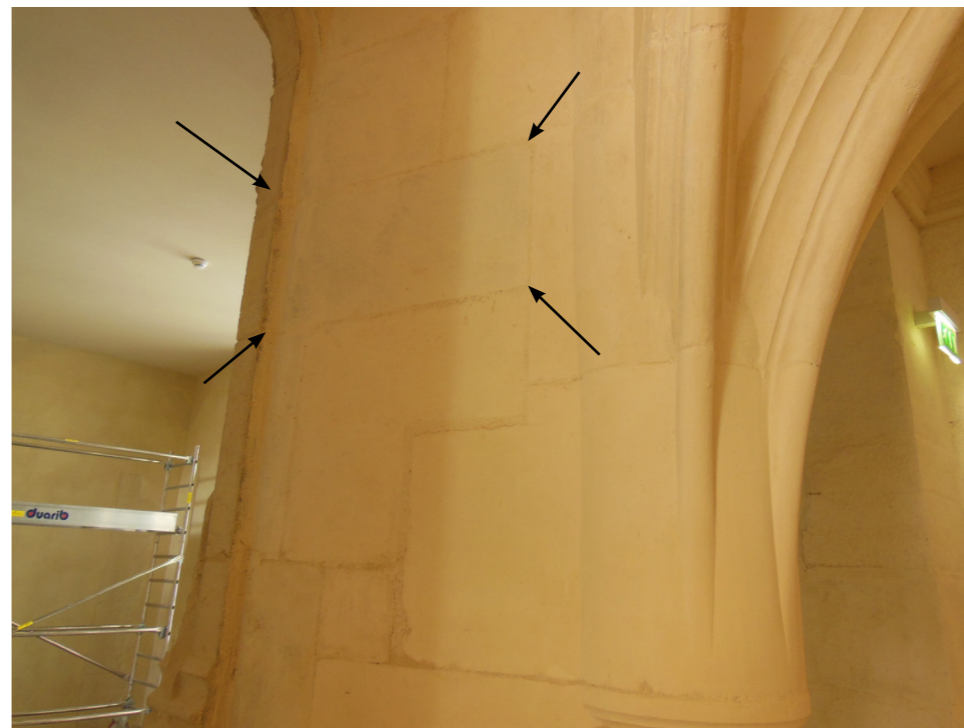
2. CHAPELOT, POUSSET, « Les lambris du château »...

3. Inscription déjà signalée en 1969 par Pierre Gras (« Hôtel des ducs... ») qui en dépose une photo dans les archives de la CACO.



▲ Fig. 62 : inscription gothique sur pierre, salle de l'échansonnerie, 25 février 2012.

▼ Fig. 63 : inscription recouverte, 12 juin 2013.



Le logis en chantier

modillons portant le plancher supérieur (et aujourd'hui dans le 2^e étage de comble du musée). Il s'agit d'un dessin effectué à la pointe dans le mortier sec, à main levée, représentant une ferme de la charpente médiévale ou moderne (fig. 64). On reconnaît bien les trois étages de comble plus la galerie de faitage du toit médiéval. Au niveau du 1^{er} étage de comble, deux traits obliques semblent représenter le projet d'un toit bas. Ce dessin pourrait donc dater des projets de Mansart, avant la destruction du toit refait en 1503. Une étude des couches picturales conduit à la même déduction.

Les marques dites de tâcheron

Les marques lapidaires gravées sont en général mieux conservées que les simples inscriptions. À côté des marques dites de tâcheron, il faut remarquer la présence de marques de chantier anonymes, destinées à repérer des pierres ou des emplacements spécifiques. De nombreuses pierres de parement portent une petite croix de Saint-André, parfois en plus d'une signature. Ces petites marques peuvent être la trace d'un comptage de pierres ou d'une prise de mesure (pas forcément liée au chantier d'origine). D'autre part, plusieurs voussoirs de nervures, notamment dans la cave, sont marqués de petits cercles gravés au compas. Leur taille, leur nombre et leur emplacement (tous du même côté de la nervure) montrent qu'ils correspondent à des repères de montage¹.

1. LÉON, « Les signes lapidaires de l'enceinte... »

De très nombreuses pierres du logis neuf portent enfin de petits signes personnalisés, qui sont très vraisemblablement les signatures des tailleurs qui les ont façonnées. Ces signes, relevés systématiquement, peuvent fournir plusieurs types d'informations.

- Tout d'abord, ces marques sont généralement la preuve que la pierre date bien du chantier d'origine. C'est un premier moyen simple et dirimant pour distinguer les états médiévaux et les reconstructions postérieures.

- Un groupe de marques homogènes peut caractériser une équipe, et par conséquent un chantier. Dans le logis neuf, les marques de la cave sud-est ne se retrouvent jamais dans le reste du logis, ce qui invite à penser que cette salle ne fait pas partie de la même campagne de construction que le reste du bâtiment.

- À l'intérieur d'un groupe, la fréquence d'une marque indique la plus ou moins grande activité d'un maçon, voire son habileté. Ainsi, une très jolie marque en forme de bateau² (☞), dont plusieurs exemplaires sont repérables en bas de la façade nord, ne se retrouve nulle part ailleurs dans le logis neuf (fig. 65). Il s'agit donc vraisemblablement de la marque d'un maçon de passage, qui n'a travaillé sur le chantier qu'en 1451. D'autres signes en revanche se retrouvent sur l'ensemble du chantier, depuis les caves occidentales jusqu'au 5^e étage de la tour. On repère notamment quatre marques très caractéristiques : le double S (S), le robinet (T), la croix à deux barres (†) et le Christ en croix (✝). La première est également conservée sur un montant d'embrasure de baie du 7^e étage, ce qui montre que la reprise

2. Sauf dessins très évidents (tête d'oiseau), les marques sont souvent des signes abstraits, composé de quelques traits. Le nom qu'on leur donne ici a une simple valeur mnémotechnique et ne prétend pas refléter le sens qu'y mettait leur auteur.



▲ Fig. 64 : graffiti de chantier : schémas de la charpente médiévale et projet de toiture basse. Vraisemblablement fin XVII^e siècle ; sur un mur, 2^e étage de comble du musée des beaux-arts.

▼ Fig. 65 : façade nord : étude des marques de chantier et des réfections de maçonnerie. (La taille des marques a été augmentée ; relevés G. Auouy, Ph. Henrion, R.-P. Lehner ; dessin CeCaB mars 2012).



- Pierre de Dijon ; trace de laie très effacée. nombreuses marques de chantier : maçonnerie de 1451 ?
- Pierre blanche à inclusion (calcaire de Beauvillier). Pas de trace d'outil. Restauration de Charles Suisse (1900)
- Pierre de Dijon, layage fin régulier, ciselure périphérique. restauration XX^e s.
- Restauration postérieure. Boucharde.

de construction de la tour a été faite par la même équipe. Ces quatre maçons signent parfois des pierres de parement, mais ils sont plus souvent affectés à la taille des moulures, notamment des baies. Les pierres complexes, comme les culots et les embases de moulure, portent presque systématiquement l'une de ces quatre signatures. Ces maçons signent plusieurs des culots décorés de la grande vis (voir p. 182-183) et au moins deux pierres de la voûte très ouvragée qui la surplombe. On voit donc que la décoration de l'escalier, qui s'enrichit à partir du 4^e étage, n'est pas le résultat d'un changement d'équipe, mais seulement d'un changement de programme. À Dijon, les sculptures figuratives sont réalisées par les maçons les plus expérimentés, et non par des imageurs.

- Les marques lapidaires peuvent aussi servir à repérer des échanges entre chantiers. Ainsi, on retrouve au moins trois marques similaires entre le logis neuf et l'église Saint-Jean de Dijon, que l'on construisait dans les mêmes années : un A patté (A~), un A tordu (A^), et une tête d'oiseau (A^). Le château de Châteauneuf a également été bâti à partir de 1450, et Charles Suisse pensait que les mêmes artisans avaient travaillé pour Philippe Pot et pour Philippe le Bon. En fait, une seule marque de tâcheron, et encore assez peu caractéristique, se retrouve sur les deux sites (A^).

Le pied étalon

La marque de chantier la plus intéressante est une petite ligne horizontale, longue de 80 cm, gravée à 1,25 m du sol sur la façade sud, près de l'angle sud-est. La ligne est découpée en 5 segments de 16 cm par de petits tirets verticaux (fig. 66 et 67). Il s'agit donc évidemment d'un pied étalon, composé de 5 demi-pieds. La question se pose alors de savoir si l'on a affaire à un pied étalon de chantier, ou à un étalon civil, apposé sur la maison du roi à une date postérieure. La réponse est dans la mesure : le pied de l'étalon fait exactement 32 cm, ce qui ne correspond ni un pied ducal, ni un pied royal. Il s'agit bien d'une unité spécifique au chantier, qui ne s'étalonne pas sur une mesure universelle. Ce demi-pied de 16 cm est assez caractéristique de la fin du xv^e siècle, époque où les mesures universelles sont de moins en moins suivies, et où le demi-pied commence à devenir une unité spécifique². Une autre preuve qu'il s'agit bien du pied étalon du chantier est que cette mesure de 32 cm exactement se retrouve parfois dans la construction : c'est notamment la longueur du côté des dalles de la chambre orientale des joyaux, et des dalles qui couvrent la voûte de la grande vis. La longueur de 5 demi-pieds (80 cm) est une largeur assez classique pour les murs. Elle correspondait peut-être également à la longueur de la règle ou de l'archipendule des maçons.

Dans ses comptes, Pierre Daridel utilise le « pied à main » pour les mesures de charpenterie et le pied simple pour les autres longueurs. Une seule fois il utilise le demi-pied, et, par un heureux hasard, c'est justement pour donner les dimensions du montoir du duc, qui a été installé tout à côté du pied étalon.

1. QUARRÉ, « signes lapidaires... »

2. MOUILLEBOUCHE, « Les expressions de mesures de châteaux bourguignons... » p. 129.



▲ Fig. 66 : à la base du mur sud (aujourd'hui devant l'escalier Robert de Cotte), un pied étalon de 5 demi-pieds de 16 cm chacun.

▼ Fig. 67 : paradoxalement, sur la console de l'architecte, l'équerre du maître mesure 32,5 cm, donc un pied royal, plus grand que le pied du chantier.



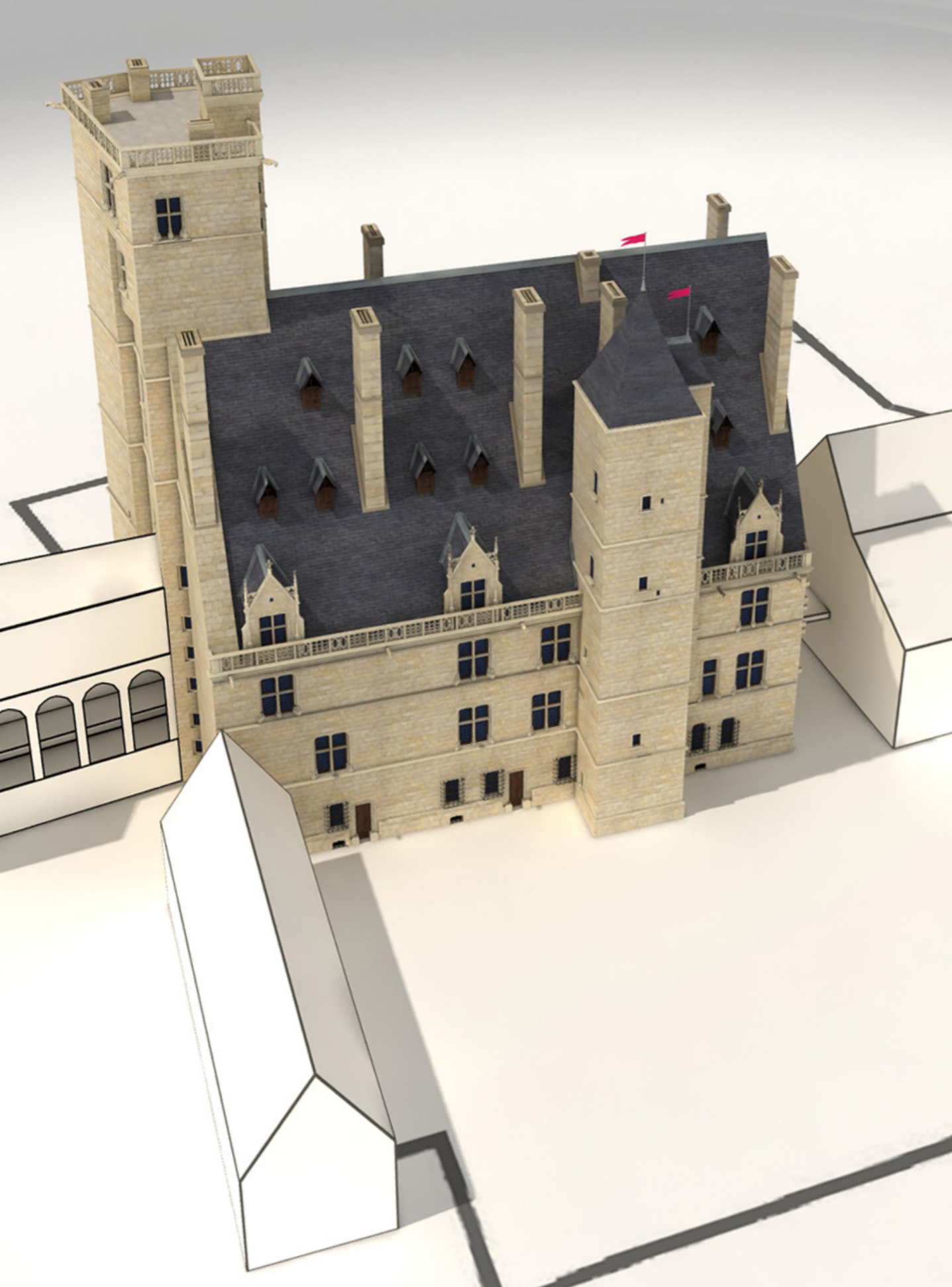
Conclusion

Le chantier de ce bâtiment de 40 x 20 m, 32 m sous faîtage et 46 m sous terrasse, n'était peut-être pas un exploit technique ou une entreprise exceptionnelle. La moindre église un peu conséquente nécessitait les mêmes dépenses et la même ingéniosité. Mais, justement, le logis neuf n'est pas une église, et son chantier présentait des contraintes et des innovations très intéressantes. Il y a tout d'abord la contrainte du temps et de l'espace. Élever un nouveau logis au cœur de l'hôtel ducal, encombré de cours et de jardins, avait nécessité de réquisitionner tous ces locaux pour 5 années. Il fallait donc faire vite. Le duc pouvait survivre plusieurs années sans revenir à Dijon, mais, pour la ville, l'absence prolongée de la cour présentait sans doute un dangereux manque à gagner.

Ce logis était également un bâtiment peu commun : un plan à double travée, un immense toit d'ardoise, des intérieurs entièrement couverts de lambris... Le contrôleur et les artisans dijonnais semblent avoir été un peu à la peine pour anticiper les énormes quantités de bois secs nécessaires à habiller ce logis princier (et on ignore si la décoration a jamais été terminée). L'absence du duc enfin semble avoir parfois perturbé le chantier. Pourquoi arrêter ainsi en octobre 1454 la construction de la grosse tour occidentale ? L'amorce de la petite vis montre que, lorsqu'on arrête le chantier, on a déjà décidé de coiffer la tour d'une, et plus sûrement deux chambres hautes. Mais le choix du couronnement était peut-être plus délicat : mâchicoulis et créneaux, comme à l'hôtel d'Artois de Paris ; toit en pavillon, comme pour la « tour de Monseigneur » qui flanquait la façade sud ? La reprise du chantier après le passage du duc semble montrer que la terrasse est le résultat d'un choix personnel de Philippe le Bon.

► Fig. 68 : évocation de scène de chantier.
Un maçon vient étalonner sa règle sur le pied étalon. Au-dessus de l'étalon, on distingue une inscription, qui apparaissait encore faiblement sur le mur avant les dernières restaurations.
(Dessin Lionel Duigou, 2014.)





Lectures verticales des volumes

Malgré les transformations qu'il a subies aux derniers siècles, le logis de Philippe le Bon se laisse assez facilement reconstituer. Les plans anciens et les vestiges du sous-sol et du rez-de-chaussée induisent la distribution horizontale des salles, qui se répète d'étage en étage ; la tour de la Terrasse conserve les traces des hauteurs des niveaux de sol : portes, modillons de plancher, solins de toit. Une simple étude du bâti permet donc de retrouver les principaux volumes du bâtiment. Cette lecture peut ensuite être complétée par celle de l'iconographie et des archives de construction, qui précisent l'équipement et la fonction des salles.

Comme tout bâtiment médiéval, le logis neuf présente une adéquation très poussée entre son aspect extérieur et son organisation intérieure, dont l'ordonnance idéale est perturbée par quelques contraintes : les circulations verticales et les remplois de structures anciennes.

Reconstitution des volumes du logis de Philippe le Bon

Le logis neuf est bâti sur un plan massif à deux travées parallèles, larges d'environ 10 m chacune, sur une longueur de 40 m. Ce plan à double travée, qu'on retrouve par exemple dans les appartements privés du palais des papes d'Avignon ou dans le corps de logis de l'hôtel des ducs de Bourgogne à Bruxelles (palais du Coudenberg), a entraîné la construction d'un toit très large, et donc très haut, qui est vraiment ce qui identifie le logis neuf sur toutes les vues de Dijon antérieures à 1700. Ce plan singulier, à une époque où les palais ont plutôt tendance à s'étendre en longueur, est dû à des contraintes topographiques : Philippe le Bon a voulu – au moins dans un premier temps – conserver la vieille salle à l'est, qui était sans doute un signe fort du pouvoir ducal, hérité des capétiens, et d'autre part les galeries Rouges et le préau, qui étaient auréolés du prestige de sa mère, Marguerite de Bavière. Bloqué à l'est et à l'ouest, le duc était donc contraint, pour gagner de l'espace, d'élargir le logis vers le nord, de l'autre côté du *castrum*, et vers le haut. Le bâtiment médiéval présentait des façades hautes de 14 m sous une toiture de 18 m, soit un édifice de 32 m sous faîte, plus élevé que la tour de Bar, ancienne « grosse tour » de l'hôtel.

Les concepteurs du projet se sont sans doute interrogés pour savoir si, dans ces circonstances, il était utile de reconstruire une tour à la place de celle de Brancion, qui flanquait l'ancien logis. Le nouveau logis avait des allures

Lectures verticales des volumes

de maison-tour et la tour de Monseigneur, en façade, assurait un bon équilibre entre lignes verticales et lignes horizontales. La tour de la Terrasse semble ne pas avoir été complètement prévue dans le plan initial. En effet, elle s'appuie hors-œuvre sur l'extension des latrines, dont la construction a commencé deux ans après le début du chantier, et en-œuvre sur des murs de refend dont l'épaisseur n'a pas été prévue pour recevoir une telle masse. L'arrêt de sa construction en octobre 1454 montre qu'on hésite sur le parti à prendre pour la terminer. Quel pinacle poser sur ce toit trop haut ? Comment y ajouter un élément vertical qui ne fût pas trop grêle ou trop fragile ?

La solution finalement retenue n'est peut-être pas un pur chef-d'œuvre d'équilibre et d'élégance. La grande surprise apportée par la reconstitution en trois dimensions du logis (fig. 68 et 69 a, b, c) est finalement la demi-déception de voir une tour de la Terrasse qui se dégage avec peine du grand toit d'ardoise. La masse de pierre des deux étages dépassant du toit semble finalement assez austère par rapport aux façades animées des baies et des lucarnes. Le logis neuf, sans sa grande tour occidentale, n'aurait pas démérité à héberger le grand duc d'occident.

La belle vue de Mansart, qui est l'illustration la plus connue du logis de Philippe le Bon, a longtemps contribué à répandre une image erronée de ce bâtiment. En effet, ce dessin est un projet et non un relevé. Mansart a sans doute remarqué l'aspect un peu empâté du bâtiment médiéval, écrasé par ses trois étages de comble. Sur son premier projet, il a abaissé le faîte de quelques mètres, de façon à dégager la tour, ce qui rend à l'ensemble une silhouette plus équilibrée. Mais les dessins de Martellange et de Duviert, tout comme la reconstitution virtuelle réalisée en 2014, nous montrent bien que le bâtiment médiéval n'avait pas les harmonieuses proportions que lui restitue Mansart.

▼ Fig. 69 a : le logis neuf dans l'environnement du palais, vu du sud-est. Reconstitution 3D ©Cent Millions de Pixels.



▲ Fig. 69 b : reconstitution 3D, gros plan sur les lucarnes nord (©Cent Millions de Pixels, 2014).

▼ Fig. 69 c : reconstitution 3D, gros plan sur la façade sud (©Cent Millions de Pixels, 2014).



Lectures verticales des volumes

La façade nord (fig. 70 et 71)

La façade nord du logis, épargnée par Mansart puis restaurée par Charles Suisse, est actuellement l'image la plus suggestive du bâtiment médiéval. Le visiteur doit néanmoins garder à l'esprit que les lucarnes ont été refaites au XIX^e siècle avec une certaine emphase, et que les croisées des chambres et garde-robes, à l'ouest, ont soit été remplacées par la cinquième baie à double traverse, imitée des baies de la grande salle, soit cachées par l'aile de Condé (fig. 70).

Sur notre dessin (fig. 71), les reconstitutions de la façade et de la tour ont une certaine prétention d'exactitude. Le toit n'est précis qu'en ce qui concerne son volume. Nous avons volontairement simplifié le dessin des claires-voies du garde-corps, des grandes lucarnes de pierre et des petites lucarnes de bois, car leur aspect primitif, avant l'incendie de 1503, est inconnu.

Cette façade illustre à la perfection le principe de construction médiéval selon lequel l'extérieur doit refléter l'intérieur. Les quatre baies à double traverse expriment, sur la façade, la présence de la grande salle, qui se développe sur deux niveaux. En dessous, quatre baies fermées de barreaux signalent le cellier. Au ras du sol, les quatre soupiraux disent à qui veut l'entendre qu'il y a sous terre une salle aussi grande et belle que le cellier...

▼ Fig. 70 : la façade nord du palais en 2013. (Cl. Fr. Jay, musée des beaux-arts de Dijon).



▲ Fig. 71 : reconstitution du logis médiéval ; élévation nord (H.M. / CeCaB 2013).



▲ Fig. 72 : derrière le trophée de l'aile de Condé, on aperçoit le sommet de la croisée de la chambre du 2^e étage.



▲ Fig. 73 : demi-croisée de la garde-robe du 2^e étage, dans le comble de l'aile de Condé.

Le cellier est puissamment et ostensiblement protégé. La porte qui remplace aujourd'hui la troisième baie a été percée au XVIII^e siècle, quand le rez-de-chaussée servait d'écurie, puis décorée d'une modénature flamboyante en 1900. À l'origine, les entrées du cellier étaient rares et surveillées, les baies ont été fermées par des barreaux de fer posés en même temps que la maçonnerie, et par des volets de bois dont les gonds sont encore visibles. Les caves et le cellier sont les seules salles défendues par ce système de barreaux maçonnés, ce qui prouve, plutôt que la valeur qu'on accorde en Bourgogne à la nourriture et au vin, la peur récurrente de l'empoisonnement.

Le tiers occidental de la façade (à droite sur le dessin), cache trois ensembles résidentiels superposés comprenant chambre, garde-robe et retraits. La disposition et la forme des baies peuvent être reconstituées grâce aux plans de Mansart, complétés et confirmés par l'étude des vestiges. Les baies du 2^e étage sont quasiment intactes derrière l'aile de Condé, (fig. 72 et 73) tandis que celles du premier ont été complètement détruites par le percement de la grande baie post-gothique.

Sur les trois niveaux, la pièce la plus proche de la grande salle est qualifiée de « chambre » dans les comptes. Celle du rez-de-chaussée est munie d'une porte et d'une croisée, celles des étages d'une croisée et d'une demi-croisée (baie à traverse). À l'ouest de la chambre, dans la base de la tour, trois demi-croisées superposées éclairent trois salles plus petites, munies de cheminées, que les comptes identifient comme des garde-robes. Enfin, tout à l'ouest, dans l'extension des retraits, les petites baies rectangulaires sont très caractéristiques des jours de latrines. Celle du rez-de-chaussée est décalée vers la gauche et ouverte au fond d'une embrasure biaise : on voit ici les contraintes liées au voisinage : la baie s'ouvre sur une cour appartenant au duc, alors que le mur nord de l'extension est construit en limite de propriété. Le premier niveau est d'ailleurs bâti en petit appareil, alors que le moyen appareil réglé ne commence qu'au 1^{er} étage, au-dessus d'un encorbellement à trois ressauts.

L'existence du garde-corps ajouré au sommet de la façade dans la construction originale du milieu du XV^e siècle peut porter à discussion. En effet, ce type d'ornementation, fréquent à la base des toits dans les édifices religieux dès le XIII^e siècle, ne se répand guère dans l'architecture française avant l'extrême fin du XV^e siècle (Châteaudun, Nantes, Jocelin...). Pourtant, trois arguments permettent de penser que le système garde-corps - lucarne, reconstruit en 1503 et en 1900, est globalement conforme à la disposition d'origine :

- les comptes de construction parlent de chéneaux de pierre et d'allées autour du 1^{er} galetas, qu'il faut nettoyer à l'automne 1453¹ ;
- lors de la réparation de la terrasse, en 1468, la tour est déjà équipée de son garde-corps à claire-voie² ;
- enfin la porte qui donne accès à la coursière depuis le retrait du 1^{er} étage de comble est marquée d'un signe lapidaire qu'on retrouve sur d'autres maçonneries du premier chantier de construction.

1. B 341, f^o 26 r^o ; voir p. 74.

2. B 4 512, f^o 5 r^o à 7 v^o, voir p. 80.

La distribution des lucarnes dans le toit est beaucoup plus hypothétique. Les comptes de construction permettent de savoir qu'il y avait au moins une lucarne de pierre et une lucarne de bois, et les dessins du XVII^e siècle représentent le toit (rebâti après 1503) tantôt avec deux rangées de trois lucarnes, tantôt avec trois rangées de quatre, selon l'humeur du peintre et la clarté de l'air. Nous avons donc choisi *arbitrairement* de prolonger sur le toit les rythmes des baies des façades, et d'aligner verticalement les lucarnes. Ce choix a une justification intellectuelle : le grand espace non cloisonné de la grande salle se répercute sur tous les étages de combles, et une justification technique : les lucarnes de bois sont aménagées entre les chevrons-portant-fermes, et il était donc plus facile de reproduire les mêmes percements d'étage en étage.

Les baies de la tour de la Terrasse, notamment les croisées et demi-croisées des 6^e et 7^e étages, ont été endommagées par plusieurs incendies (1503, 1800³). Les parements extérieurs ont tous été refaits, et la cohérence des baies et de la maçonnerie semble douteuse. Pourtant, à l'intérieur, les entourages des baies ont été entaillés pour accueillir les tasseaux de lambris, ce qui prouve que les baies ont bien leur emplacement d'origine.

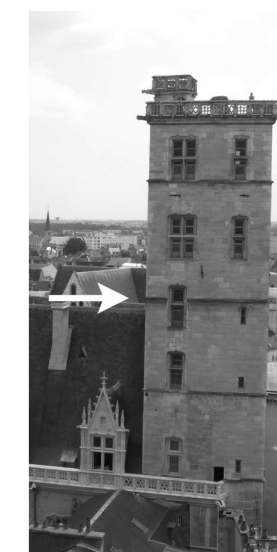
À l'est, le parement de la façade se termine par une harpe d'attente, qui a été fossilisée dans la maçonnerie de la galerie de Bellegarde². Ces quelques pierres montrent que le logis était destiné, à terme, à se prolonger vers l'est, pour remplacer la vieille salle. Mais cette harpe n'est visible qu'à partir du 1^{er} étage, ce qui témoigne soit d'un passage aménagé au rez-de-chaussée, soit plutôt d'un changement de parti entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage.

La façade nord est structurée par des larmiers qui règnent d'ordinaire avec les appuis des fenêtres. Cette disposition connaît deux exceptions. Au niveau du 5^e étage, le larmier n'est pas à la hauteur de la base de la baie, mais au niveau du milieu du fenestron supérieur, ce qui est une disposition aberrante. À l'étage supérieur, le larmier a été supprimé. En observant ces structures de plus près, on peut voir que les pierres d'encadrement du fenestron supérieur s'adaptent mal sur la traverse de la demi-fenêtre (voir p. 188). On a sans doute ici une trace archéologique de l'arrêt de chantier d'octobre 1454. Avant de poser le toit provisoire, les maçons ont protégé les sommets du mur et des parements en les couronnant d'un larmier-corniche semi-définitif. Le projet initial prévoyait peut-être de démonter et déplacer le larmier, mais, lors de la reprise de construction, ce marqueur historique du chantier a été laissé en place.

Le même raisonnement pourrait être évoqué, avec prudence, pour expliquer la discontinuité du larmier à la base des baies du 2^e étage : son absence entre les deuxième, troisième et quatrième baies de la grande salle pourrait être la trace d'un avancement inégal du chantier (construction par travée et non par assise) lors d'un arrêt hivernal, en 1451 ou 1452.

1. BOUDOT, « De la tour ducale... » p. 15.

2. Les pierres d'attente qui étaient encore conservées au-dessus du toit de la galerie de Bellegarde ont été retaillées proprement lors des dernières restaurations.



▲ Fig. 74 : façade nord de la tour de la Terrasse. Flèche : larmier du 5^e étage.

Le pignon ouest (fig. 77)

Le dessin du pignon ouest est un pur exercice de reconstitution spéculative, puisque toute la partie inférieure de cette face du bâtiment n'a jamais été visible. Elle était cachée au Moyen Âge par les galeries Rouges et à partir de 1700 par le prolongement du corps de logis bâti par Mansart.

On identifie sur le dessin, de gauche à droite, la tour de la Terrasse, elle-même constituée de l'extension des retraits et de la grande vis, le mur pignon sous le demi-pignon sud, et la tour de Monseigneur, reconstituée d'après les plans et la vue de Mansart.

La grande vis demi-hors-œuvre n'est pas au centre du pignon mais décalée vers le nord, puisque son parement sud est dans l'alignement du mur médian du logis. Son parement nord prend appui sur le mur du *castrum*, contre lequel étaient construites les galeries Rouges. Le rez-de-chaussée, qui a été percé d'une porte au XVIII^e siècle, était originellement aveugle, puisque la terrasse du préau remplissait l'espace entre la vis et le mur du *castrum*.

Le préau donnait accès, à 3,60 m de hauteur, à une belle porte à modénature flamboyante, conservée aujourd'hui dans les bureaux du maire, et donc peu ouverte à la visite (fig. 75). Une seconde porte, à une révolution d'escalier plus haut, s'ouvre à 2,90 m au-dessus de la première (fig. 76). On ne sait si cette issue donnait sur un entresol des galeries Rouges, ou sur un balcon ou loggia dominant le préau.

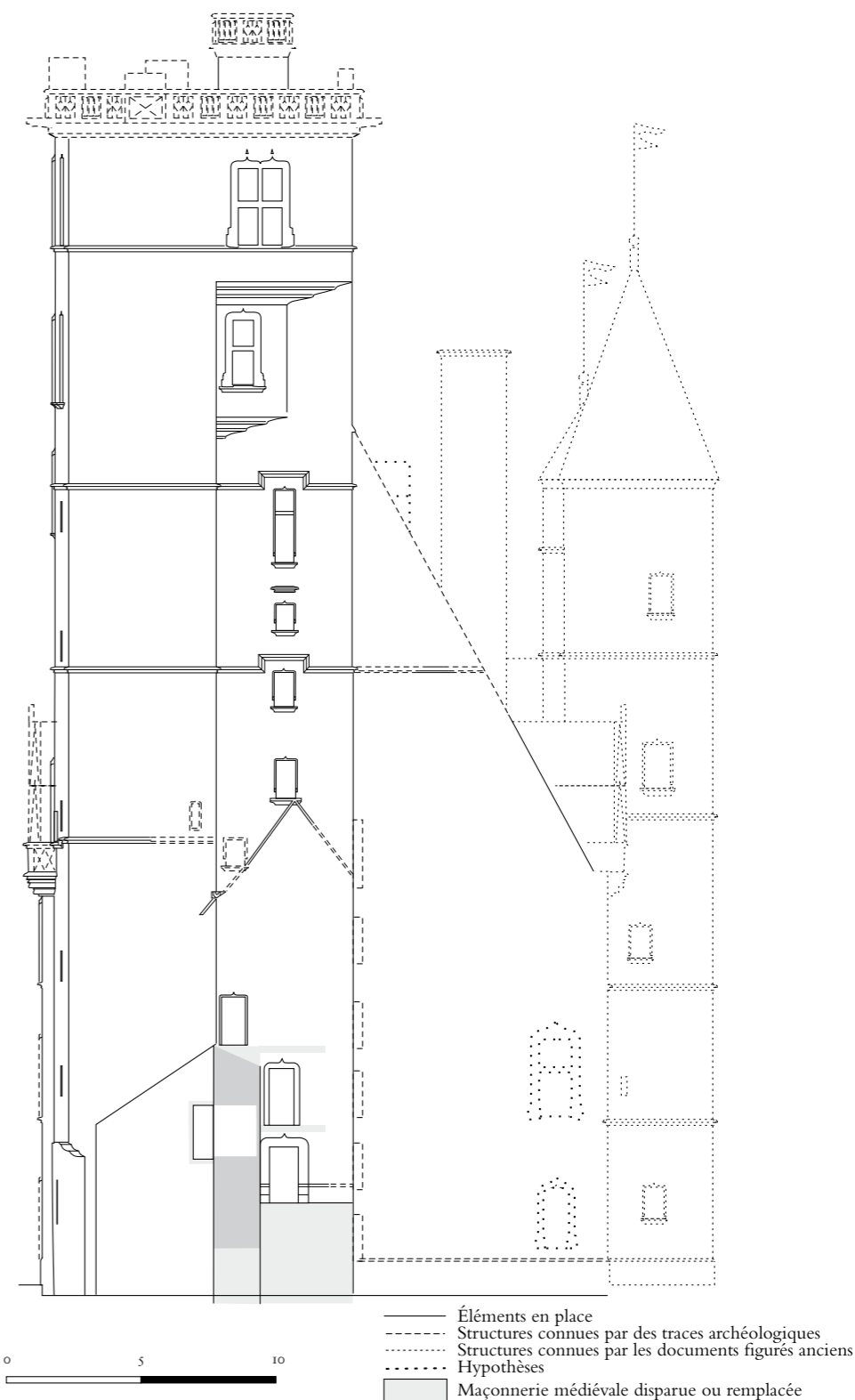
À une révolution d'escalier plus haut, à 9 m au-dessus du sol naturel, une troisième porte, aujourd'hui transformée en baie, s'ouvre sur le sommet du mur du *castrum* (fig. 76), qui supportait une allée couverte intégrée aux



▲ Fig. 75 : grande vis : porte du 1^{er} étage.

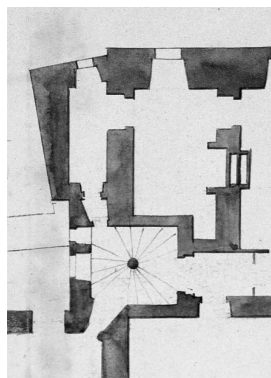


▲ Fig. 76 : grande vis, portes vers les galeries Rouges (en bas) et sur l'allée du *castrum* (au centre).



▲ Fig. 77 : reconstitution du logis médiéval ; pignon ouest (H.M. / CeCaB 2013).

Lectures verticales des volumes



▲ Fig. 35 bis : Mansart, « Plan du 2^e étage du logis du Roy à Dijon, comme il est en l'année 1700 », détail.



▲ Fig. 79 bis : embrasures externes des jours de la vis ; hypothèse de restitution, détail.

galeries Rouges. Le toit de ces galeries, matérialisé par un solin, culmine à 18 m au-dessus du sol naturel ; c'est-à-dire que les façades de ce bâtiment étaient presque aussi hautes que celles du logis neuf (fig. 79).

Au-dessus du faîte des galeries Rouges, la vis est éclairée par quatre baies axiales ouvertes vers l'ouest. En dessous de ce niveau, l'escalier ne pouvait pas prendre le jour vers l'ouest à cause des galeries, ni vers le nord où était prévue l'extension des retraits. Les jours d'escalier ont donc été aménagés, à chaque échappement de la vis, dans l'angle sud-ouest de la cage, et ils s'ouvraient à l'extérieur dans l'angle rentrant entre le pignon et la tour de la vis. Les embrasures internes murées de 6 baies se voient encore distinctement à l'intérieur de la vis. Une baie est dessinée en plan sur le relevé de Mansart du 2^e étage (fig. 35) et une partie de l'embrasure externe de la baie supérieure est conservée au 3^e étage du musée des beaux-arts (fig. 80). Le linteau accuse une déclivité horizontale d'environ 20° par rapport à l'axe longitudinal du logis. Il venait donc couper l'angle rentrant, dans lequel il formait un léger surplomb (fig. 79 et 79 bis).

Le jour d'escalier le plus bas s'ouvre au niveau des baies du rez-de-chaussée, sur un parement qui aurait pu être recouvert par la terrasse du préau. Pour que cette fente de lumière puisse prendre le jour, soit le préau était très étroit et avait la largeur des galeries Rouges et de la tour, soit la baie du rez-de-chaussée de la vis s'ouvrait à l'extérieur sur un jour-en-terre.

Au nord de la vis, la maçonnerie de l'extension des retraits n'est liée ni au mur du pignon, ni à celui de la tourelle d'escalier. La base du parement occidental est aujourd'hui cachée par un appentis aux murs recouverts de béton, qui n'est guère en harmonie avec la tour qu'il côtoie (fig. 81). Pourtant, à l'intérieur de ce bâtiment et sur toute son emprise, le mur de la tour est bâti en petit appareil : cela signifie qu'au Moyen Âge, cette partie de la maçonnerie était déjà masquée par un bâtiment qui avait le même volume que le bâtiment actuel. Au 1^{er} étage de ce bâtiment, un petit couloir coudé, percé à travers le mur de l'extension et à travers la muraille du *castrum*, est le vestige d'une sortie de secours aménagée pour par Charles le Téméraire en 1474 (voir ci-dessous p. 204).

Au niveau du 2^e étage, le mur ouest de l'extension des latrines est percé d'une petite baie rectangulaire, qui semble tardive. En effet, toutes ses pierres ont été retaillées au XIX^e siècle et la baie n'apparaît pas sur les plans de Mansart. En revanche, celle du 3^e étage, même si son parement extérieur a été refait, est bien d'origine médiévale, comme l'attestent toutes les pierres de l'embrasure interne. Le retrait du 3^e étage est le seul à être éclairé par deux jours. C'est aussi le seul à posséder deux sièges de latrines. Ce double jour pouvait donc avoir un rôle pratique en cas de cloisonnement entre les deux latrines.

À partir du 6^e étage, l'angle rentrant formé entre la vis et la saillie de l'extension des latrines est racheté par deux surplombs successifs, l'un à la base, l'autre au-dessus de la demi-croisée de cet étage. À ces deux niveaux supérieurs, le mur ouest de l'extension n'est plus occupé par des latrines, mais par des cheminées.



▲ Fig. 79 : reconstitution 3D du logis médiéval, vu du sud-ouest (© Cent Millions de Pixels).

▼ Fig. 80 : embrasure externe du jour sud de l'escalier, 3^e étage. (L'angle sud-est de la tour a été délardé pour élargir le passage.)



▼ Fig. 81 : tour de la Terrasse, vue du nord-ouest.



Lectures verticales des volumes

La façade sud (fig. 84)

La façade sud, largement recouverte par l'habillage de Mansart, a conservé peu de vestiges archéologiques, si ce n'est la travée orientale (à droite sur le dessin), qui a été protégée par l'aile de l'escalier de Robert de Cotte, puis restaurée par Charles Suisse (fig. 82). Pour reconstituer le toit, la tour de Monseigneur et le reste de la façade, il n'y a pas d'autre alternative que de s'appuyer sur le deuxième projet de Mansart, en prenant soin de croiser systématiquement l'élévation et les plans des étages.

Comme la façade nord, la façade sud était décorée d'une plinthe et de deux larmiers régnaux avec les appuis de fenêtre. Au sommet de la façade, le garde-corps ajouré était interrompu par la tour de Monseigneur, dont les deux derniers niveaux étaient également soulignés de larmiers régnaux avec les planchers.

Au plus près du sol, sur le dessin de Mansart, la plinthe est percée de trois soupiraux, correspondant aux trois caves sud, dans lesquels on retrouve les embrasures correspondantes. En réalité, ces jours de cave s'ouvraient plutôt par des jours-de-terre que par des soupiraux. En effet, ils se trouvent à l'aplomb des baies à allège du rez-de-chaussée et on ne voit pas comment l'embrasure du soupirail aurait pu être aménagée dans l'épaisseur de l'allège.

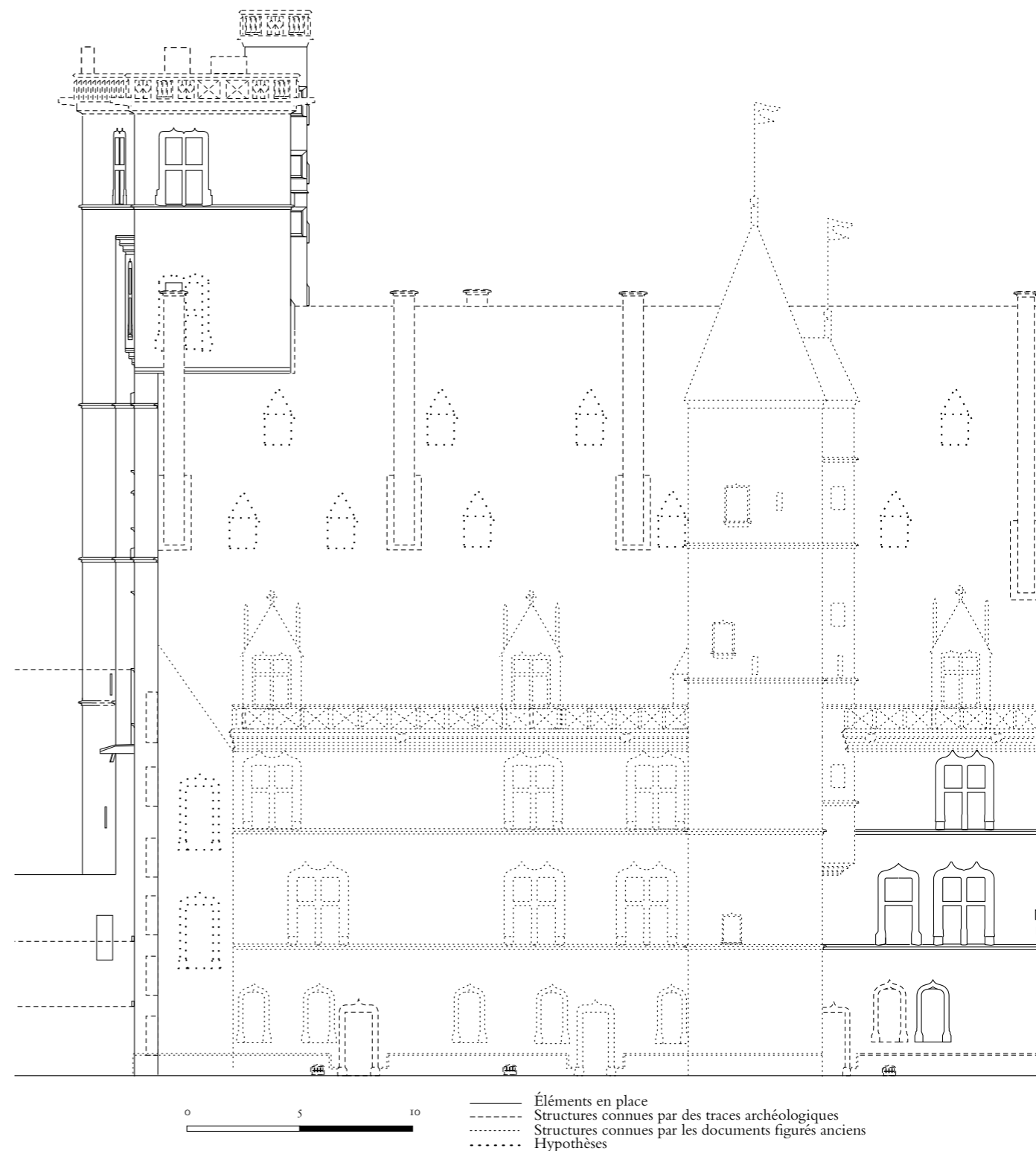
Le rez-de-chaussée est ouvert de baies simples, qui contrastent avec les croisées et demi-croisées des étages. Ces baies étaient sans doute identiques à celle qui est conservée, non restaurée, sur le mur de la chambre de l'échançonnerie (fig. 83). Sa plate-bande en arc déprimé décoré d'une large accolade contraste avec les linteaux droits des croisées des étages et semble vouloir évoquer sur la façade le couvrement en voûte des salles du rez-de-chaussée.



▲ Fig. 82 : travée orientale : baies du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage.



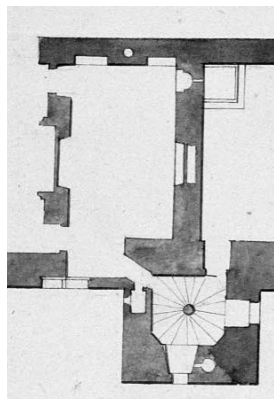
▲ Fig. 83 : baie de la chambre de l'échançonnerie (rez-de-chaussée).



▲ Fig. 84 : reconstitution du logis médiéval ; façade sud (H.M. / CeCaB 2013).

Au 1^{er} étage, on peut lire, de gauche à droite :

- une porte qui n'apparaît pas sur la vue de Mansart, mais qui est mentionnée sur ses plans. Elle mettrait en communication la chambre de la duchesse et sa garde-robe ;
- la chambre de la duchesse, qui est éclairée par une seule croisée ;
- deux croisées s'ouvrant respectivement sur la chambre du duc et sur sa garde-robe ;
- de l'autre côté de la vis, une demi-croisée et une croisée marquant l'emplacement de la chambre du poêle.



▲ Fig. 34 bis : Mansart, « Plan du 1^{er} étage du logis du Roy à Dijon, comme il est en l'année 1700 »... À gauche de la vis, on voit la croisée du 1^{er} étage, entre la chambre du duc et la garde-robe, à moitié occultée par le mur de refend.

Ce 1^{er} étage présente une irrégularité assez intéressante dans les proportions entre l'importance des salles et l'importance des baies : la garde-robe ducale est signalée par une croisée, au même titre que la chambre ducale. L'architecte a osé ici une entorse au principe gothique de clarification. La double croisée au centre du bâtiment exprime en fait l'emplacement de la chambre ducale, même si, structurellement, seule celle de gauche s'ouvre réellement dans cette chambre. La baie de droite, qui n'est pas conservée, était d'ailleurs quasiment une fausse fenêtre, puisque les deux fenestrons de gauche s'ouvriraient dans l'axe d'un mur de refend et étaient donc quasiment inaccessibles (fig. 34 bis). Sur le dessin de la façade, on voit que ces fenestrons sont à l'aplomb de la souche de cheminée, ce qui les condamne d'office. L'architecte aurait pu repousser légèrement vers la droite cette croisée, comme à l'étage supérieur, pour l'ouvrir entre la vis et le mur de refend. Mais il a préféré la rapprocher au maximum de la fenêtre de la chambre pour obtenir une effet de « double croisée », évocateur de la présence princière.

Le rythme des baies du 1^{er} étage doit donc se lire ainsi : au centre, deux croisées pour le duc ; à droite, une croisée et demie pour la salle du poêle ; à gauche, une seule croisée pour la duchesse.

Au 2^e étage, le rythme des baies reprend globalement celui du 1^{er} étage, à quelques différences près. La salle au-dessus du poêle n'a qu'une seule croisée, la croisée au-dessus de la garde-robe ducale est décalée vers l'est pour pouvoir s'ouvrir complètement entre le mur de refend et la vis, et la baie au-dessus de la chambre de la duchesse est ostensiblement décalée vers l'ouest par rapport au 1^{er} étage. Cette irrégularité ne semble pas due à un problème architectural, ni à un souci d'aménagement de l'espace : les portes et les cheminées ont le même emplacement au 1^{er} et au 2^e étage. Ce décalage pourrait trouver un début d'explication si la chambre de la duchesse était dotée d'une seconde baie ouverte sur le pignon à l'ouest.

À l'est de la façade, la harpe d'attente est attestée par les dessins de Martellange, Mansart et Noinville (fig. 13, 16 et 19). Il n'en reste pas de trace archéologique et il est aujourd'hui difficile de savoir si elle s'étendait à l'origine sur tous les étages, ou si elle ne commençait qu'au niveau du 1^{er}.

Il ne reste aucun élément archéologique de l'allée et du garde-corps qui habillaient les chéneaux au sommet de la façade. Néanmoins, la grande cohérence entre le dessin de Mansart et les vestiges du garde-corps nord,

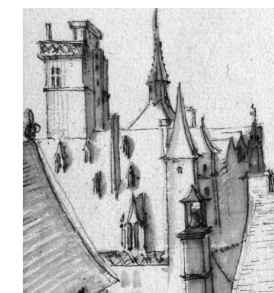
tels qu'il sont connus avant les restaurations de 1900, nous permet d'accorder une certaine confiance au dessin de l'architecte royal. Sur ce dessin, le garde-corps semble s'arrêter après la dernière lucarne à l'ouest, et donc ne se prolonge pas derrière le toit de l'aile de Rocroy.

La restitution de l'emplacement des lucarnes du logis est toujours un exercice dangereux, sur un toit pentu et glissant... On peut légitimement, comme pour la façade nord, postuler que les baies de toit s'ouvriraient à l'aplomb des baies des façades et s'alignaient sur les chevrons-portant-fermes. Mais nous avons choisi de privilégier l'autre possibilité, qui est de se fier à l'iconographie. Cette différence de traitement entre les deux façades n'est pas absurde. En effet, la façade nord est structurée de manière beaucoup plus rigoureuse que la façade sud, si bien que la régularité des percements peut se poursuivre sur le toit. Au sud en revanche, les variations entre les niveaux peuvent se prolonger par une certaine irrégularité des percements du toit. Cette différence de traitement est d'ailleurs perceptible sur les vues de Martellange, qui donne beaucoup plus de régularité au toit nord qu'au toit sud (fig. 11 bis et 12 bis).

Nous avons donc disposé les lucarnes selon le dessin de Mansart, après avoir constaté qu'il y avait une grande cohérence entre ce dessin et celui de Noinville. Le nombre et l'emplacement des lucarnes de bois semblent même se retrouver sur les minuscules représentations de Martellange, ce qui montre bien que cet état a existé. Il s'agit bien sûr de l'état postérieur à l'incendie de 1503, qui ne reprenait pas forcément les dispositions du toit médiéval.

Au-dessus de la façade sud, la tour de la terrasse n'émerge finalement que d'une dizaine de mètres hors du toit médiéval, soit les hauteurs des 6^e et 7^e étages. Le dernier niveau est percé d'une croisée, qui est déportée sur la gauche parce que la moitié droite du mur est occupée par un conduit de cheminée. Au 6^e étage, l'architecte aurait pu ouvrir une croisée, comme sur la face nord. L'absence d'ouverture vers le sud dans la salle du 6^e étage, semble curieuse. Il est d'ailleurs possible qu'une telle baie ait existé, puis ait été soigneusement supprimée lorsqu'on refit toutes les embrasures externes des croisées de la tour, vraisemblablement au XVIII^e siècle. Cette baie disparue pourrait d'ailleurs être celle qui est représentée sur la tapisserie du siège (fig. 7), sur le plan de Bredin (fig. 8) et sur le dessin du duc d'Enghin (fig. 14). Néanmoins, en attendant de pouvoir pratiquer des sondages dans les enduits de la salle du 6^e, nous n'avons aucun indice archéologique de l'existence de cette croisée.

Le parement sud du 5^e étage était en grande partie caché par le toit médiéval. Après l'intervention de Mansart, ce parement est longtemps resté en petit appareil, avec la marque d'arrachement du pignon dans la moitié gauche et un conduit de cheminée dans la moitié droite. De nombreuses photos du début du XX^e siècle montrent la tour dans cet état (fig. 85), avant que ce parement ne soit refait en moyen appareil réglé entre 1965 et 1973.



▲ Fig. 11 bis et 12 bis : Étienne Martellange, toit du logis, versant nord (en haut) et sud (en bas). Détail.



▲ Fig. 85 : face sud de la tour de la Terrasse vers 1905.

Le pignon oriental (fig. 87)

Le pignon oriental du logis neuf a été entièrement mis à nu, (puis rhabillé curieusement) lors des travaux de rénovation du musée des beaux-arts de 2010-2013. C'est donc la moins mal connue des quatre faces du logis, et aussi l'une des plus intéressantes.

Au rez-de-chaussée, la dépose des enduits a fait apparaître le montant d'une seconde porte à accolade et couverture en arc en anse de panier, à gauche de celle qui était déjà connue (fig. 86). Ces deux grandes portes, ouvertes de part et d'autre du mur médian interne, donnent accès d'une part à la chambre de l'échansonnerie (à gauche), d'autre part au cellier et aux caves (à droite). On peut s'étonner de voir de si belles portes pour des locaux plutôt utilitaires. En fait, celle de droite devait être assez large pour pouvoir y rouler des tonneaux et celle de gauche aurait été bâtie sur le même module dans un souci de symétrie.

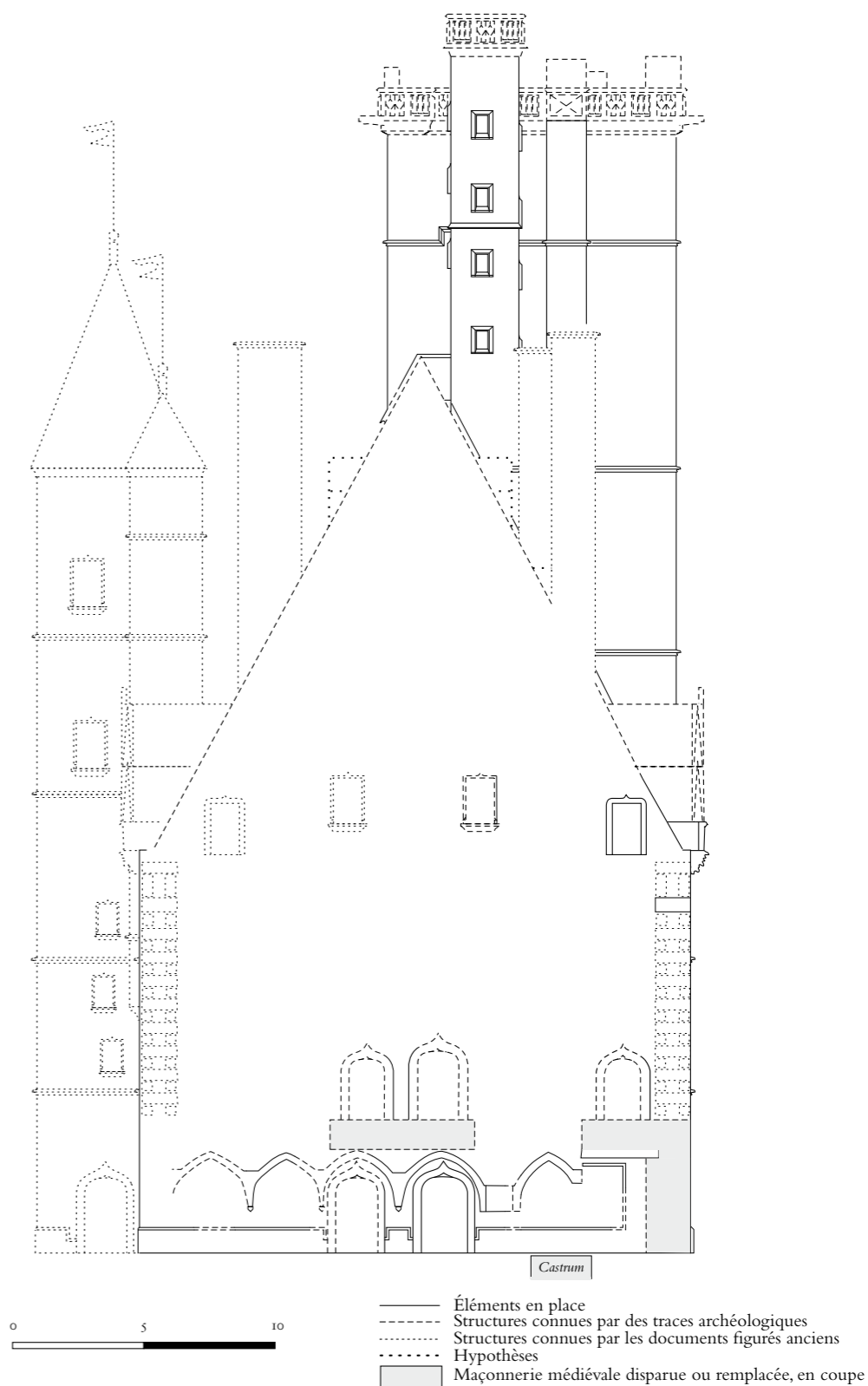
► Fig. 86 : façade est, portes du rez-de-chaussée. État avant restauration, mars 2012.



La base du mur était décorée d'une plinthe moulurée, qui redescendait en baïonnette de part et d'autre des portes pour se fondre dans les décors complexes des embases, comme sur la façade nord. La plinthe et la moulure ont été bûchées, vraisemblablement lors de la construction de l'aile dite de Flémalle, au XVIII^e siècle¹.

À l'extrémité gauche du dessin, il est difficile de savoir si la plinthe courrait jusqu'à l'angle du bâtiment pour rejoindre celle de la façade sud (également bûchée, puis vaguement restaurée dans les années 1960), ou si elle s'interrompait sur la largeur de la harpe d'attente. En effet, l'angle du bâtiment est aujourd'hui masqué par une maçonnerie plus moderne qui est venue détruire l'aménagement médiéval.

1. Elles ont été rétablies lors de la restauration de 2013.

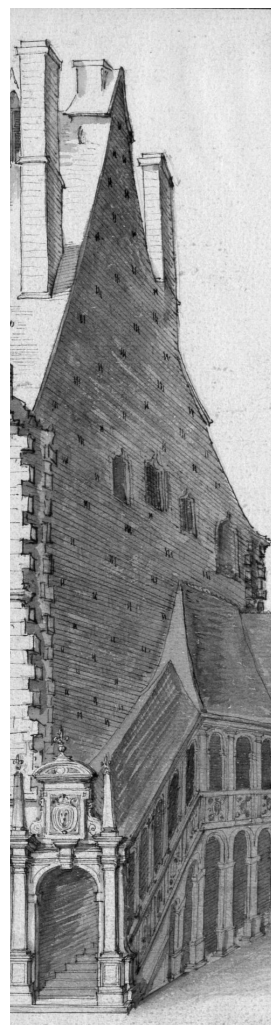


▲ Fig. 87 : reconstitution du logis médiéval ; façade est (H.M. / CeCaB 2013).

Lectures verticales des volumes

1. Voir p. 78.

2. Vestiges signalés en 1900 : CHABEUF, « Documents inédits... » : « On distingue le couronnement d'une montée semblable [à l'escalier de Bellegarde] appliquée au pignon du grand logis... »



▲ Fig. 13 bis : Martellange, « Veüe de la maison du roi » 1611, détail, pignon oriental.

Au nord, la situation est plus curieuse. À 2,5 m de l'extrémité du mur, la plinthe et la moulure forment un angle à 90° et repartent verticalement vers le haut sur une hauteur de 2,5 m, puis effectuent un nouvel angle vers la gauche pour se prolonger, sur 1,5 m, à l'envers, la plinthe en haut et la moulure en bas (fig. 88). Cette curieuse disposition ne peut se justifier que si la plinthe suit un obstacle : c'est-à-dire s'il y avait un mur en retour sur l'angle nord et un couvrement sur la dernière travée. Ce couvrement est connu : c'est l'allée qui permettait de passer de la grande salle, au 1^{er} étage, au passage couvert sur le *castrum*, pour aller à la Sainte-Chapelle¹. La pierre d'encorbellement qui supportait cette allée suspendue était encore visible avant les travaux sous la porte nord de la grande salle².

Les travaux ont également fait apparaître les traces de cinq formerets en arcs brisés surbaissés, entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage. Les quatre premiers, au sud, étaient bûchés. Seul le 5^e, au nord, avait gardé sa modénature (fig. 88). La maçonnerie en-dessous de ces arcs est en moyen appareil réglé. Les arcs s'appuyaient sur des culots coniques à tore également bûchés. Les 3^e et 4^e arcs enserraient les portes de l'échansonnerie et du cellier. Un arc diaphragme large de 80 cm et perpendiculaire aux précédents séparait le 4^e et le 5^e formeret.

L'ensemble de ces vestiges évoque fortement les formerets de la chambre de l'échansonnerie et du cellier, hormis le fait que ces derniers sont pleincintre ou segmentaires. On a donc l'impression que ces arcs ont été posés dans l'intention de voûter l'espace devant le pignon, soit dans la perspective d'en faire une salle voûtée au rez-de-chaussée d'un prochain prolongement du logis, soit pour soutenir un perron qui aurait desservi les portes du 1^{er} étage. Le grand appareil sous les arcs et la plinthe à moulure, qui sont des décors exclusivement d'extérieur, permettent de privilégier cette seconde hypothèse. Lors de la restauration de 2013, le bûchement des arcs a été régularisé, complété et badigeonné, de manière à harmoniser ces vestiges archéologiques avec l'esthétique générale du musée rénové.

Le 1^{er} étage, comme les étages suivants, est bâti en petit appareil. On a retrouvé quelques-uns des trous de boulins dessinés par Martellange (fig. 13 bis), mais toute cette maçonnerie avait été très altérée par le percement de baies modernes et de conduits de cheminées.

Le 1^{er} étage est percé de trois portes. Les deux portes centrales, de part et d'autre du mur médian, sont ouvertes à l'aplomb des portes du rez-de-chaussée. Celle de gauche dessert la chambre du poêle et celle de droite la grande salle. Seuls les montants attenants au mur médian sont conservés. Ces vestiges sont suffisants pour remarquer que la porte de la salle est plus haute que celle de la chambre du poêle (fig. 89). Au nord, une seconde porte faisait communiquer la grande salle avec un passage aménagé sur ou le long du *castrum*. Le montant droit de la porte, conservé, avait été dégagé et mis en valeur dans les années 1970 par Pierre Quarré (fig. 88). Ce vestige était particulièrement bienvenu pour matérialiser l'une des entrées principales du logis médiéval. Mais cette évocation archéologique n'a pas été retenue dans la nouvelle présentation du musée.



▲ Fig. 88 : façade est, rez-de-chaussée, travée nord, retournement de la plinthe sous le palier du 1^{er} étage et arc formeret, juin 2011 (cl. Sophie Jugie). Flèches blanches : moulures de la plinthe. Flèche noire : montant droit de la porte droite de la grande salle.

▼ Fig. 89 : façade est, 1^{er} étage, montants des portes de la salle du poêle (à gauche) et de la grande salle (à droite), juin 2011 (cl. Sophie Jugie).



Lectures verticales des volumes



▲ Fig. 90 : pignon est, 1^{er} étage de combles, porte.

1. Juin 1560. ADCO, C 2 137, f^o 40 r^o.

2. CHÉDEAU, JUGIE, « Le palais des ducs... » p. 55.

3. BOUDOT, « De la tour ducale... » p. 16.



▲ Fig. 91 : tour de la terrasse, vue du nord-est avant 1900.

Le 2^e étage ne présente aucun percement. Au 3^e étage, Martellange dessine quatre baies d'inégales importances. Les deux baies de la travée nord sont encore partiellement en place. Celle qui est le plus près du mur médian était une baie rectangulaire. Elle a été transformée en croisée par Charles Suisse, qui a remployé des pierres de l'ancienne baie, bien reconnaissables à leur rubéfaction. L'orifice le plus au nord est une porte, décorée d'un double tore et d'une accolade (fig. 90). Plusieurs pierres des embrasures ont été changées au XIX^e siècle, mais l'existence même d'une porte à cet emplacement est attestée par une visite en 1560 :

« Au pignon en gallatas devers le jardin regardant à la tour de Bar est une porte, le quel pignon à l'endroit d'icelle porte a prins coup. Par quoy il est bien neccessaire remuer et renduyre au massif icelle porte affin que ledict pignon soit mieulx asseuré, attendu que ladite porte ne sert de rien ny n'est pour le present aucunement commode¹. »

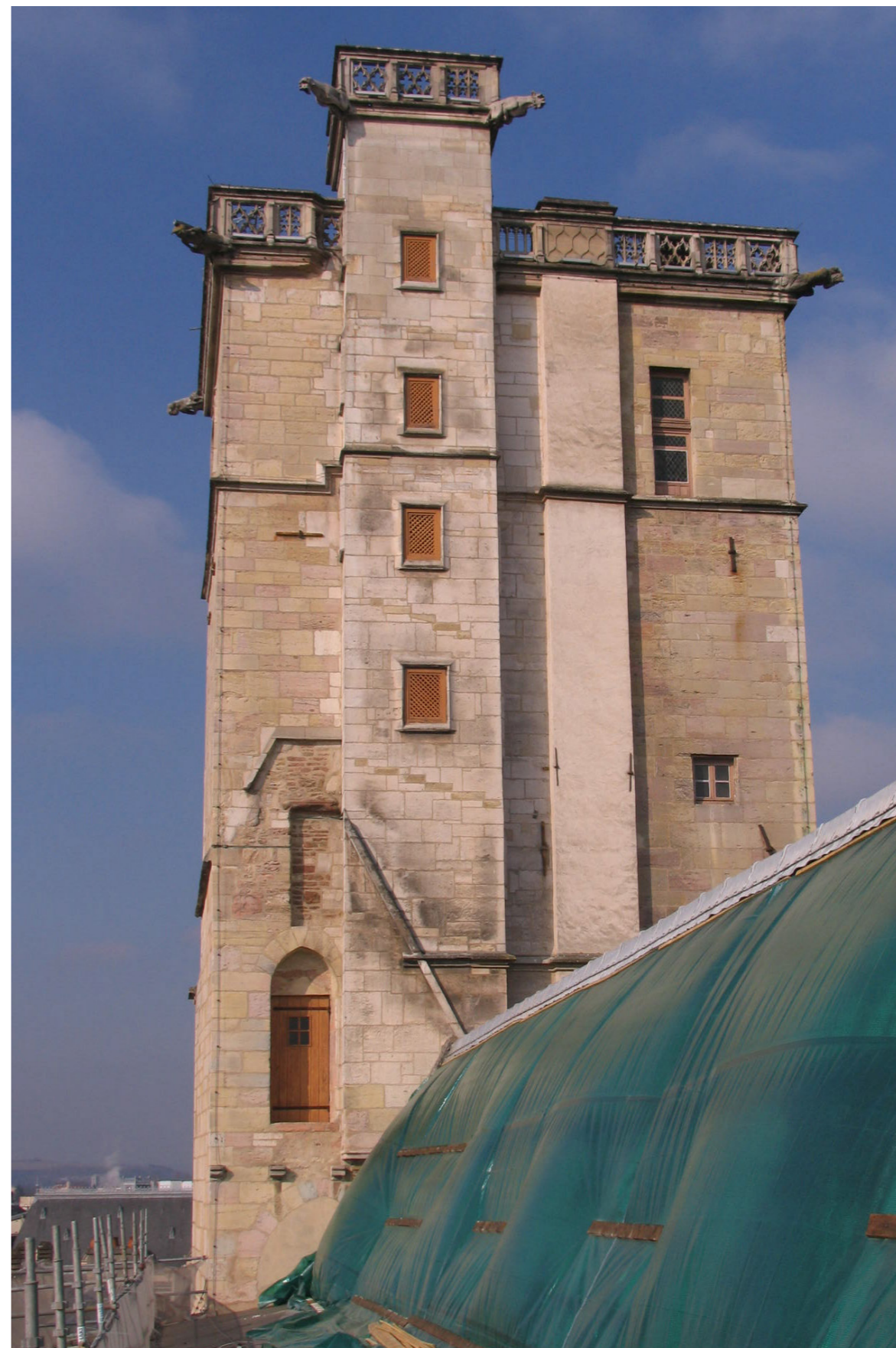
Effectivement, cette porte ouverte sur le vide au 3^e étage n'était « aucunement commode ». Elle avait vraisemblablement été posée et murée dès sa construction dans l'attente d'une éventuelle extension du logis vers l'est, qui ne fut jamais réalisée.

La façade orientale de la tour de la Terrasse (fig. 87 et 88) ne présente aucune baie médiévale (en dehors des jours d'escalier de la petite vis), car cette façade est saturée de conduits de cheminée. Les deux baies rectangulaires qu'on voit sur la moitié droite sont des percements pour le télégraphe à bras (1835-1854)². Les ancrés métalliques des tirants, qui apparaissent déjà sur les photos antérieures aux restaurations de 1900, sont vraisemblablement contemporaines des voûtes qu'elles raidissent, et qui semblent liées à l'aménagement d'un observatoire en 1778³.

Le rabaissement du toit vers 1724 a fait apparaître en extérieur les portes des derniers étages de comble. On voit sur les photos antérieures à 1900 (fig. 91), juste au-dessus du toit, les corbeaux du plancher du 2^e étage de comble, qui desservait au sud le vestibule d'accès à la grande vis et au nord la porte vers la garde-robe (aujourd'hui accessible par le 2^e étage de comble du musée). Le cul-de-lampe qui soutient la petite vis a été à nouveau caché par le toit néogothique à partir de 1900.

On voit aujourd'hui (fig. 92), juste au-dessus du toit, le sommet voûté du vestibule (fermé d'une cloison en torchis), les modillons du 3^e étage de comble, et la porte aménagée entre le palier du sommet de la grande vis et les combles. Au-dessus de cette porte, une dépression rectangulaire est la réserve dans laquelle venait s'effacer l'hublot d'une petite porte ouverte sur la face sud de la petite vis, et qui donnait accès à une galerie de visite du faîtage. À 2 m plus haut, le solin du toit forme un replat au niveau du faîtage. Il s'agit du solin d'une noue, destinée à empêcher les eaux de stagner entre le pan nord du toit et la petite vis.

À droite de la vis, un coffre de conduits de cheminée monte depuis le 2^e étage, pour doubler des conduits intramuraux. Les larmiers qui décoraient ce coffre montrent bien qu'il s'agit d'un aménagement d'origine.



▲ Fig. 92 : tour de la Terrasse, façade est.

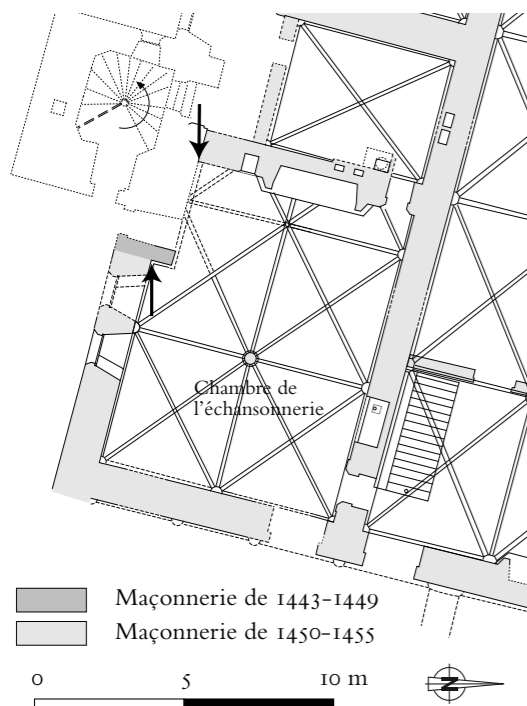
Les réutilisations d'éléments anciens

La distribution d'un logis se fait en fonction des modèles culturels, en fonction des besoins spécifiques des utilisateurs, mais aussi en fonction d'un certain nombre de contraintes avec lesquelles l'architecte doit jouer. Il y a des contraintes universelles, comme la longueur des poutres qui déterminent la portée de la charpente, mais aussi des contraintes structurelles, générées notamment par la superposition des espaces. S'il est toujours possible d'arrêter l'élévation d'un mur porteur avant les combles, il est très difficile d'en créer un dans les étages qui n'ait pas été prévu dès le plan du sous-sol. Dans le logis de Philippe le Bon, trois types de contraintes ont interféré sur les distributions horizontales : les réutilisations d'éléments anciens, les vis d'escalier et les descentes de latrines.

La tour de Monseigneur

Comme nous l'avons vu, le logis neuf commencé en 1450 a réutilisé la tour de Monseigneur, élevée contre la façade de l'ancien logis de 1443 à 1449. L'observation archéologique peut confirmer l'interprétation des textes, puisque les éléments en-cœuvre de la tour, dans la chambre de l'échansonnerie, ne sont pas liés aux murs du logis neuf. À l'est, le mur de façade vient se plaquer contre le pilier portant la petite vis d'escalier (fig. 94, premier plan) et au nord, le mur de refend s'appuyait également sans liaison sur la face en-cœuvre de la vis. Quand cette vis a été détruite, le mur a été prolongé et la réfection a fossilisé cet arrêt de maçonnerie sans arrachement (fig. 94, second plan).

▼ Fig. 93 et 94 : contacts entre la maçonnerie du logis et celle de la tour de Monseigneur. Au premier plan : base du pilier de la petite vis. Au second plan : mur de refend appuyé sans liaison sur le parement en-cœuvre de la tour de Monseigneur.

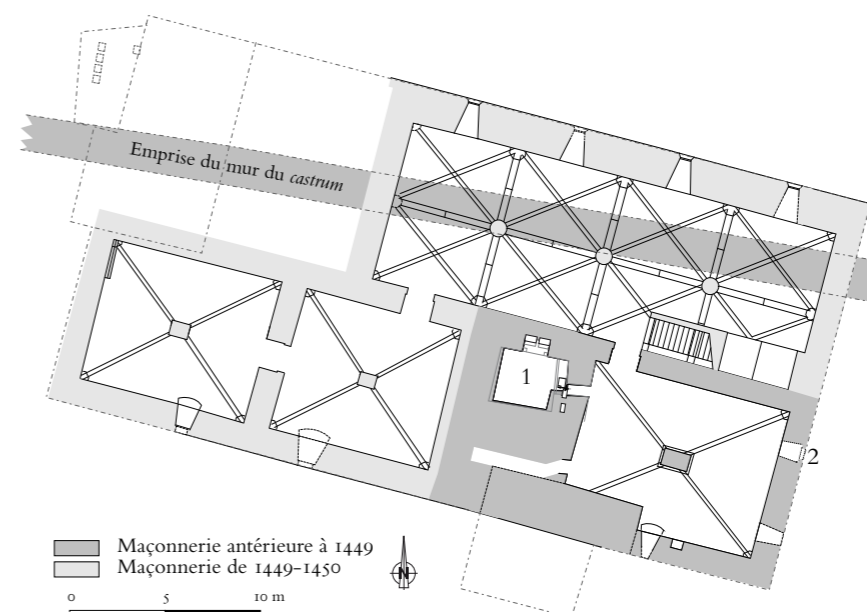


La fosse de latrines et la cave sud-est

Le plan du sous-sol présente également des irrégularités qui montrent que certaines parties des caves sont des substructures anciennes.

Au centre du sous-sol, une petite cave carrée, qui est en fait une fosse de latrines, se distingue par sa mauvaise adaptation au plan général (fig. 95, n° 1). Ses murs sont inutilement épais et ses parements internes sont bâtis selon un axe qui forme un angle de 5° par rapport à l'axe général du logis neuf. Cet angle de 5° est précisément celui que l'on trouve entre le logis neuf et l'axe du mur du *castrum*. Autrement dit, cette fosse de latrines est alignée sur l'axe de l'enceinte romaine et non sur celui du logis neuf. D'autre part, sa maçonnerie est constituée en partie de pierres d'origine romaine, son altitude est inférieure à celle du reste du sous-sol, et les descentes de latrines, notamment à l'ouest, s'adaptent mal à son plan au sol. Tous ces indices permettent de conclure que cette petite cave est un élément ancien, peut-être antérieur même au vieux logis capétien, et son axe de construction est une rémanence du parcellaire romain. La réutilisation de cette fosse à latrines a conditionné l'emplacement des murs portant les descentes de latrines, et est notamment responsable de l'existence d'une salle plus petite au droit de la tour de Monseigneur, dans la travée sud, que l'on retrouve à tous les niveaux, du rez-de-chaussée au 3^e étage de comble.

À l'est de la fosse de latrines, une cave présente quelques signes d'archaïsme. Son gros pilier central sommé d'un tailloir chanfreiné, ses nervures de voûte retombant à 40 cm au-dessus des culots et la courbure irrégulière de la voûte sont autant d'éléments qui témoignent de plusieurs campagnes de construction. Surtout, une embrasure de soupirail (fig. 95, n° 2) a été bouché par la création de la porte de l'échansonnerie, ce qui prouve que ce soupirail n'a pas pu être contemporain de cette porte. La grande cave sud-est est donc un élément plus ancien que le logis neuf et sans doute un vestige du logis vieux.



◀ Fig. 95 : éléments anciens dans le sous-sol du logis neuf. 1. Fosse à latrines désaxée. 2. Soupirail bouché par la porte du rez-de-chaussée.

Lectures verticales des volumes

Les vis d'escalier et les tours

La circulation verticale dans le logis neuf était assurée par deux escaliers droits et deux vis. Les escaliers droits, à l'extérieur du logis, permettaient d'accéder au 1^{er} étage ; l'un se situait à l'ouest et aboutissait au préau ; l'autre, à l'est, desservait la vieille salle qui commandait la nouvelle salle et la chambre du poêle. Les deux vis se situaient dans deux tours demi-hors-cœuvres : la tour de Monseigneur au sud et la tour de la Terrasse à l'ouest. Ces deux tours présentaient un agencement d'ensemble assez comparable, avec une vis en partie basse et une partie haute contenant deux chambres desservies par une petite vis demi-hors-cœuvre en encorbellement. Ces vis sommées de deux étages carrés sont un modèle assez répandu dans l'architecture aristocratique de la fin du Moyen Âge, que l'on trouve par exemple dans la tour Jean sans Peur à Paris¹.

La tour de Monseigneur (vis sud)

La tour de Monseigneur a été construite avant le logis neuf et en grande partie détruite vers 1705. Il en reste le massif de fondation dont la partie en-cœuvre est visible au sous-sol, le montant oriental de la porte nord-ouest fossilisé dans un mur de Mansart (voir fig. 107)² et la partie en-cœuvre du pilier de la petite vis, conservé en sous-sol et au rez-de-chaussée. Cette tour est surtout connue grâce à la vue de Mansart (fig. 16 bis) et aux plans des rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages de 1700 (fig. 33 à 35). Ces plans sont assez peu précis. Ils semblent représenter la projection de la vis au niveau des planchers des étages. Mais comme l'escalier exécute deux révolutions par niveau, ils ne peuvent représenter que la moitié des marches et les dessins des baies sont des projections aléatoires des ouvertures situées au niveau des coupes, ou bien à un demi-étage ou un étage plus haut.

Les plans dessinent une vis carrée assez étroite, de 2,70 m de côté dans une tour de 6 m de côté, constituée de murs très épais, variant de 1 m à l'ouest à 1,80 m à l'est, sur la hauteur des trois niveaux. Cette très forte épaisseur ne semble pas due à une maladresse du dessinateur, puisqu'on retrouve la même anomalie sur le plan des Archives nationales (fig. 36) qui est indépendant des relevés de Mansart.

Le dessin ne précise pas le sens de rotation des vis, mais le plan du 2^e étage, qui indique un garde-corps sur la dernière marche, suggère que la grande vis tournait vers la gauche et la petite vers la droite.

Lors de sa construction, cette tour semble spécifiquement destinée à l'usage du duc. Mais, dès 1458, le receveur du bailliage l'appelle « la petite tour du logis ». Sa fonction ducale semble donc avoir été assez mal assimilée.

La tour de la Terrasse

La tour de la Terrasse a été bâtie en une seule campagne, mais en trois phases. De 1450 à 1451, on élève les trois premiers niveaux de la vis ; en 1452-1453, on élargit la base avec l'extension des latrines, on construit la voûte et on commence la petite vis ; après 1454, on termine les 6^e et 7^e étages et on pose la terrasse. Les comptes de construction et l'analyse du bâti ne permettent pas toujours de distinguer ce qui relève du projet originel et ce qui a été décidé en cours de chantier.

Lors de la première phase de travaux, la vis est montée dans un massif de 4,40 m du nord au sud et 7 m d'est en ouest, formant une saillie de 1 m sur le pignon ouest. Le massif contient une cage d'escalier oblongue d'environ 3,30 x 4 m, précédée côté logis d'un vestibule d'environ 1,50 x 2 m, en-cœuvre qui assure à chaque étage la transition entre la vis et le corps de logis. La vis est donc intérieurement plus grande que celle de la tour de Monseigneur, mais extérieurement plus petite.

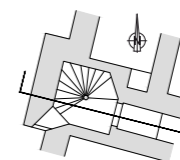
La vis effectue deux rotations par étage. La pente est calculée pour que les seuils des portes des étages se trouvent de plain-pied avec la marche axiale orientale. À l'ouest, les différences de niveau entre les portes des galeries Rouges et les marches de la vis sont rachetées par un degré d'une ou deux marches, aménagé dans l'embrasure des portes.

Le noyau de la vis est légèrement décalé vers l'ouest, ce qui a un double avantage : les marches palières sont plus longues, et donc plus larges, devant les seuils des étages ; et le noyau est posé au tiers de la longueur totale formée par la cage et le vestibule, ce qui permet, au niveau du 5^e étage, de fermer la vis par une voûte à 3 travées dont l'une repose sur l'axe du noyau.

La vis prend la lumière, à chaque rotation, par une baie ouverte dans l'angle sud-ouest de la cage. Les deux baies du rez-de-chaussée s'ouvrent au-dessus d'un mur sous-appui épais, alors que les baies suivantes, à allège, ont un coussiège aménagé dans l'embrasure.

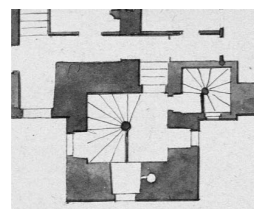
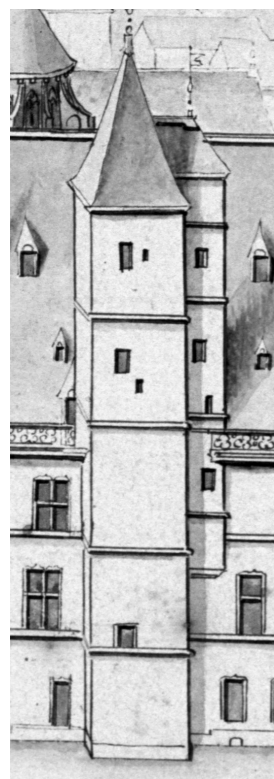
Même si la décoration des trois premiers niveaux est relativement sobre, ce premier projet montre la volonté de construire une vis prestigieuse, plutôt réservée aux appartements privés, et qui était sans doute dès l'origine destinée à être surmontée de deux chambres hautes, à la manière de la vis sud.

► Fig. 96 : coupe est-ouest de la tour de la Terrasse. Relevés et dessin Krisztina Fehér et Dániel Laczó, état en juillet 2013.

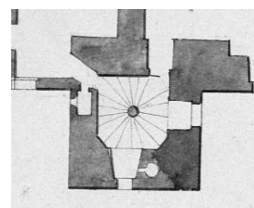


1. PLAGNEUX, « La résidence parisienne de Jean sans Peur... », et PLAGNEUX, « La tour Jean sans Peur... »

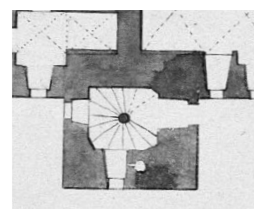
2. Porte non représentée sur le plan de Mansart 1501/4, mais dessinée sur celui des Archives nationales.



2^e étage

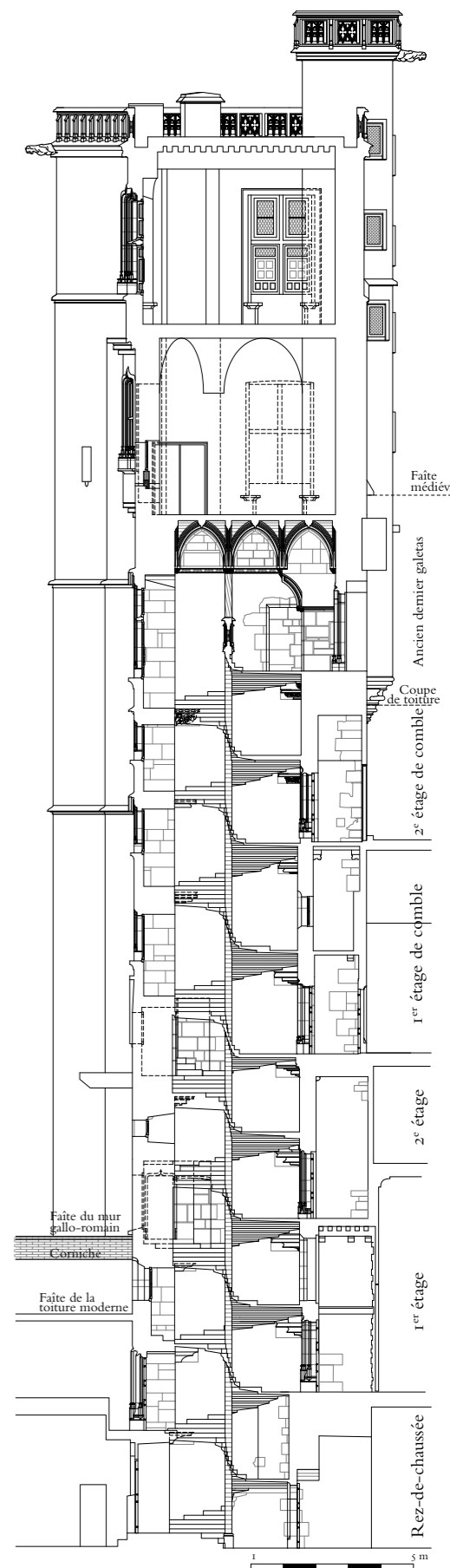


1^{er} étage



Rez-de-chaussée

▲ Fig. 16 bis, 33 bis, 34 bis et 35 bis : vue et plans de la tour de Monseigneur dans le recueil de Mansart (Bibl. de la Sorbonne, ms. 1501.)

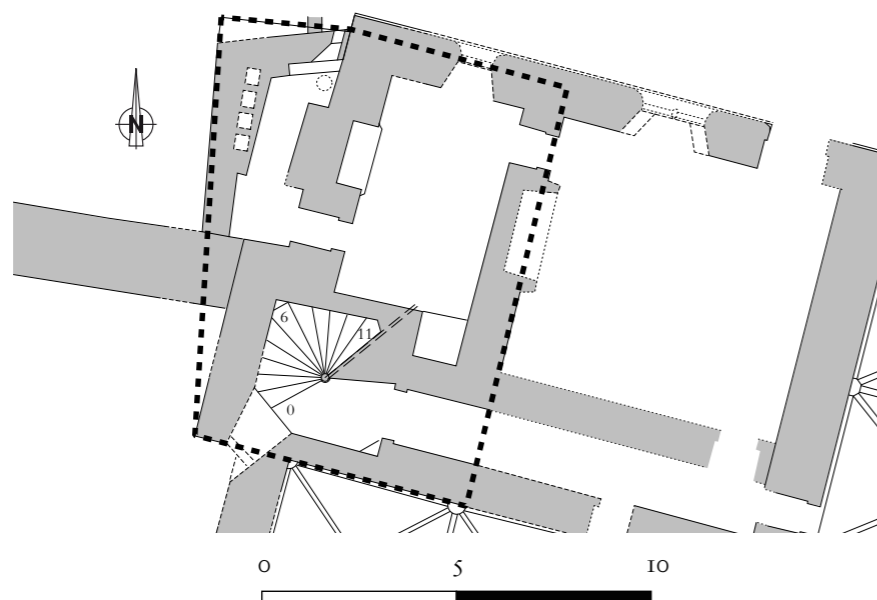


Lectures verticales des volumes

Lors de la deuxième phase de construction, de 1452 à 1453, l'extension des retraits a été bâtie au nord de la vis, qui, alors qu'elle était en saillie sur le pignon, s'est retrouvée en retrait par rapport aux retraits. Il est difficile de savoir si cette construction était prévue dès l'origine, et à partir de quand il fut décidé que les étages supérieurs de la tour s'étendraient sur cette extension. En effet, les portes des garde-robres vers l'extension des retraits semblent avoir été percées dès la construction primitive, en prévision d'une issue vers des retraits. En revanche, les passages entre les retraits et la vis sont le résultat d'un remaniement et n'ont donc pas été prévus dans le projet original. De même, l'absence de harpe d'attente sur le logis et sur la vis montre que la construction de l'extension des latrines avait été mal anticipée. À défaut d'appréhender toute la complexité du réel, on peut conjecturer que le maître d'œuvre ne pouvait pas connaître, au début des travaux, l'aire exacte que l'on pourrait gagner sur la propriété voisine pour construire les retraits. Il espérait peut-être une surface un peu plus grande ou, au contraire, s'était résigné à accrocher ses latrines en encorbellement. La négociation de 1451 aurait finalement libéré un terrain exigu, mais suffisamment large pour y asseoir la base d'une extension de latrines partiellement bâtie en encorbellement.

À partir du niveau du 1^{er} étage de comble, les maçonneries de la tour sont montées par assises homogènes. Donc, dès que la maçonnerie de l'extension des retraits est arrivée à la hauteur des corniches du logis, la décision a été prise d'élargir la tour sur les retraits et sur l'angle nord-ouest du logis. La faible épaisseur du mur de refend semble indiquer que cet élargissement n'avait pas été prévu au départ – ce qui est normal si on ne savait pas sur quel espace on allait pouvoir s'appuyer vers le nord-ouest. Néanmoins, on remarque que le parement ouest de l'extension des retraits est aligné avec

► Fig. 97 : angle nord-ouest du logis : emprise du 7^e étage et de la terrasse (en pointillé) projetée sur le plan du rez-de-chaussée.



l'angle sud-ouest externe de la vis : ce qui a permis, après les encorbellements du 6^e étage, d'asseoir un étage et une terrasse presque quadrangulaires sur une base heptagonale (fig. 97). Cet alignement est peut-être un incroyable coup de chance... C'est plutôt le signe, que, dès la fondation de l'extension des retraits, le maître d'œuvre prévoit de terminer sa tour par un encorbellement qui lui permettra d'aménager une belle salle, une terrasse, ou un toit en pavillon.

Lorsque le chantier de la tour est arrêté en octobre 1453, les comptes précisent que la grande vis est couverte d'une voûte et que la petite vis est commencée. Cette petite vis fait donc bien partie du second projet, initié avec l'extension des latrines. En 1459, on pose dans cet escalier « treize petits panneaux de verre », ce qui correspond assez bien aux 13 baies de la petite vis¹. D'autre part, sa maçonnerie, qui est entièrement construite en parpaings de calcaire d'Asnières, semble bien liée à celle de la tour. Pourtant, deux éléments pourraient permettre de supposer que cette petite vis a été en grande partie refaite après l'incendie de 1503. Tout d'abord, cette vis ne présente aucune trace d'incendie. Au contraire, ses parements internes sont encore couverts de badigeons vert et bleu aux reflets métallisés, qui ne se retrouvent nulle part ailleurs dans le logis. D'autre part, les 12 dernières baies sont soulignées à l'extérieur par un cordon continu qui fait le tour de l'embrasure, ce qui est un thème architectural assez tardif, qui ne se développe guère avant les toutes dernières années du xv^e siècle (fig. 98)².

1. B 4 507, f^o 45 r^o.

2. LEHNER, « L'abbaye de Cluny... » p. 296-298.



◀ Fig. 98 : la petite vis de la grande tour, face orientale.

Les descentes de latrines

Au xv^e siècle, généralement, les latrines à conduit et à fosse des différents étages, tout comme les cheminées, sont construites sur un même aplomb, de sorte que les conduits soient juxtaposés à l'intérieur d'une même maçonnerie. Le logis neuf était équipé de trois groupes de latrines distincts.

Les latrines de la tour de Monseigneur

Au sud, la tour de Monseigneur semble avoir été équipée d'au moins deux latrines (voir p. 126). En effet, sur la vue de Mansart, on distingue deux petites fentes de lumière à côté des baies des chambres hautes, qui ressemblent beaucoup à des baies de latrines. Cette identification est confirmée par le rond blanc qui troue la maçonnerie des trois niveaux inférieurs sur les plans. Certes, on pourrait s'étonner de voir dessiner un rond là où on s'attendrait à voir deux carrés (deux conduits de latrines). Mais la comparaison avec les représentations des latrines de la tour de la Terrasse, dont les conduits sont conservés, montre qu'il s'agit là d'une sorte de représentation normalisée, pour indiquer l'existence d'un conduit dont la forme et les dimensions ne peuvent être reportées avec exactitude.

Un petit trait blanc, qui relie à chaque étage le conduit des latrines à l'embrasure de la baie sud, reste assez mystérieux. Il représente un orifice horizontal entre la gaine sanitaire et la cage d'escalier. On a du mal à imaginer qu'il pourrait s'agir d'un urinoir, équipement qui, certes, existe dans certains escaliers médiévaux¹, mais qu'on imagine mal devant une fenêtre ducal donnant sur la cour. Ou bien il faut considérer que les embrasures de fenêtre sont très mal représentées, et qu'il s'agit en fait de cabinets de latrines, dont le rond blanc figurerait le siège. Une fouille de la fosse de latrines, très vraisemblablement conservée dans l'angle nord-est de la cour d'honneur de la mairie, permettra un jour d'apporter plus d'éléments à ces hypothèses.

Les latrines de la tour de la Terrasse

Le second groupe de latrines était logé dans le mur ouest de l'extension des retraits de la tour de la Terrasse. Les chambres hautes des 7^e et 6^e étages étaient dépourvues de lieux d'aisance. Aux 5^e et 4^e étages, les latrines sont parfaitement conservées, aménagées dans des niches dont le siège percé s'ouvre sur un conduit maçonné d'environ 50 x 60 cm. Les conduits ont été condamnés et colmatés avec un mortier très compact et très riche en chaux, vraisemblablement à l'époque moderne. Il s'agit sans doute d'un aménagement soit de Mansart, soit de 1778, et il avait peut-être pour fonction de renforcer une tour fragilisée par l'incendie et le manque d'entretien.

Les retraits du 5^e étage sont en outre équipés d'une petite niche à côté des latrines, vraisemblablement destinée à poser un luminaire (fig. 99). Au 4^e étage, cet équipement n'existe pas, ou n'est plus visible. Dans la niche de latrines de cet étage, les attaches de lambris sont bien visibles (fig. 100). Les planches étaient clouées sur des tasseaux au fond de la niche et fixées par des crampons métalliques scellés au plomb dans la pierre sur les tableaux latéraux et sur la base. L'ensemble de la salle était également recouvert de bois alors que le sol, aujourd'hui dallé, était à l'origine constitué d'un plancher.

1. Urinoir d'escalier en Bourgogne dans la tour de Saint-Seine-sur-Vingeanne, et au château de Commune (Martigny-le-Comte).

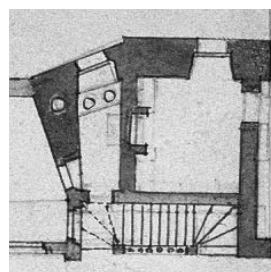


◀ Fig. 99 : 5^e étage de la tour de la Terrasse. Latrines en niche. Le siège, en bois, est vraisemblablement contemporain de la construction. Sur le parement, sous le siège, la lumière rasante fait apparaître un tasseau de lambris. L'orifice des latrines a été comblé.

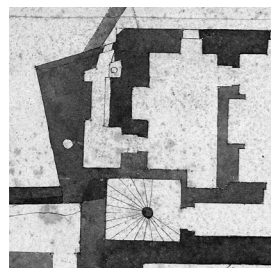


◀ Fig. 100 : 4^e étage de la tour de la Terrasse. Latrines en niche réutilisées en placard. L'orifice est décalé sur la gauche de façon à ce que la niche et le conduit viennent se plaquer contre le conduit qui descend du 5^e étage. Dans le fond de la niche, on voit les tasseaux de lambris. Sur les tableaux latéraux, les lambris étaient fixés par des crampons scellés au plomb, tout comme le siège.

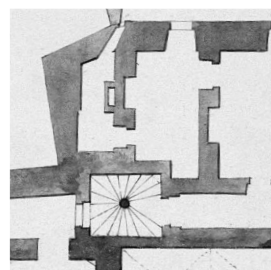
Lectures verticales des volumes



▲ Fig. 30 bis : second projet de Mansart, rez-de-chaussée, angle nord-ouest ; deux sièges de latrines. (Bibl. Sorbonne, ms. 1 501/8, détail).



▲ Fig. 36 bis : plan du logis du roi vers 1700, angle nord-ouest ; un seul siège de latrines. (AN, CP/N/III/Côte-d'Or/2).



▲ Fig. 33 bis : plan de Mansart de 1700, rez-de-chaussée, angle nord-ouest ; massif évidé. (Bibl. Sorbonne, ms. 1 501/4, détail).

Au 3^e étage de la tour (1^{er} étage de comble), les retraits étaient équipés de deux sièges de latrines en niche. Ces niches ont été partiellement détruites (les pierres des sièges ont été arrachées) puis murées, vraisemblablement dans le but de consolider le parement occidental de la tour (fig. 101). Elles sont aujourd'hui repérables, dans une salle oubliée entre le musée et la mairie, par leur linteau et les assises supérieures de leurs montants.

Les sièges des deux niches étaient aménagés de part et d'autre des descentes des latrines des 4^e et 5^e étages, qui sont bien visibles derrière leurs parpaings de calcaire d'Asnières. Ces parpaings, épais de 16 cm (un demi-pied) sont posés alternativement en carreau et en boutisse. Les conduits sont donc cloisonnés entre eux et du côté de la salle par des parpaings, et sur les autres côtés par une maçonnerie en petit appareil.

En plusieurs places, ces parpaings ont été cassés et remplacés par un muret de brique ou de petit appareil. Il s'agit très vraisemblablement de traces de réparations. Les conduits des latrines se sont sans doute trouvés obstrués (ce qui prouve qu'ils servaient aussi de vide-ordure), et on a cassé les cloisons de parpaing pour visiter les conduits, avant d'obturer sommairement l'orifice de l'intervention. Ce petit détail montre que la tour a vraiment été occupée et que les latrines des 4^e et 5^e étages ont connu des périodes d'utilisation intensive avant d'être condamnées.

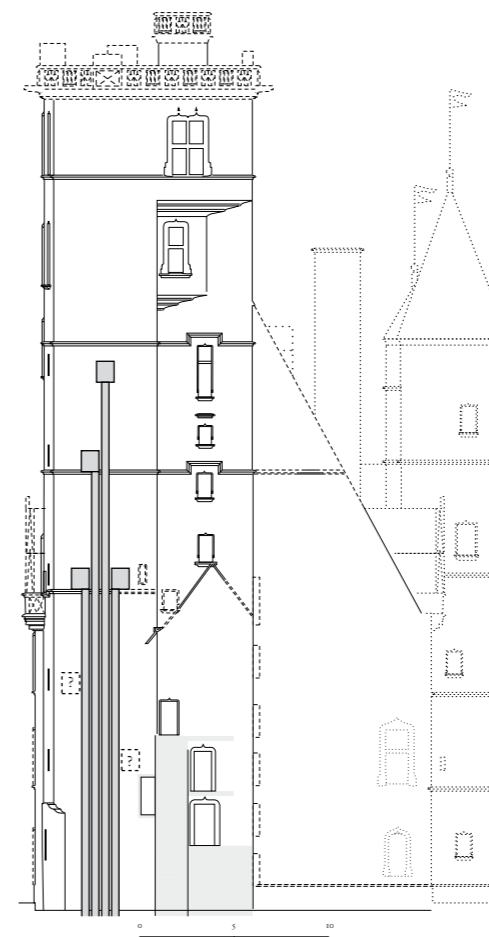
Au 1^{er} et au 2^e étage, les planchers des retraits ont été démontés au XIX^e siècle pour faire passer un escalier rampe sur rampe qui reliait ces deux étages. Il n'y a pas de trace de niche de latrines dans leurs murs soigneusement enduits. Seule une petite baie néogothique, percée près de l'extrémité sud du mur ouest, pourrait en constituer un indice (voir fig. 81). Mais on ne sait si cette baie a été ouverte à l'emplacement même de la niche de latrines ou s'il s'agit d'une ancienne baie gothique. Cette seconde baie indiquerait qu'il y a eu deux latrines au 2^e étage, disposées de part et d'autre des conduits, comme au 3^e (fig. 101).

Le rez-de-chaussée ne présente pas de traces archéologiques de latrines. Mais des sièges percés sont indiqués sur des plans anciens : il y en a deux sur le deuxième projet de Mansart de 1688 (fig. 30 bis) et une seule sur le plan des Archives nationales (fig. 36 bis). D'autre part, ce retrait du rez-de-chaussée est encombré par un massif de maçonnerie de 0,40 x 2 m, appuyé contre le mur du pignon primitif. Ce massif s'arrête au niveau du premier plancher, et il est représenté comme un coffre creux sur certains dessins de Mansart (fig. 33 bis). Ce coffre ne peut pas contenir le conduit de la cheminée qui s'ouvre de l'autre côté du mur, car ce conduit est entièrement intégré dans l'épaisseur du mur pignon (devenu mur de refend après la construction de l'extension). Ce massif pourrait donc contenir des conduits de latrines : soit pour des sièges supplémentaires installés après construction au 2^e étage, soit pour des latrines en encorbellement sur conduit externe, prévues avant la construction de l'extension et jamais réalisées.

La fosse de latrines qui doit se trouver en dessous ou au pied de la tour de la Terrasse a vraisemblablement été comblée en même temps que les conduits.



◀ Fig. 101 : 3^e étage de la tour de la Terrasse. Au centre de la photo, on voit les parpaings qui constituent la cloison côté salle des conduits des latrines du 4^e étage (à droite) et du 5^e (à gauche). De part et d'autre, on devine les ouvertures murées de deux latrines en niche.

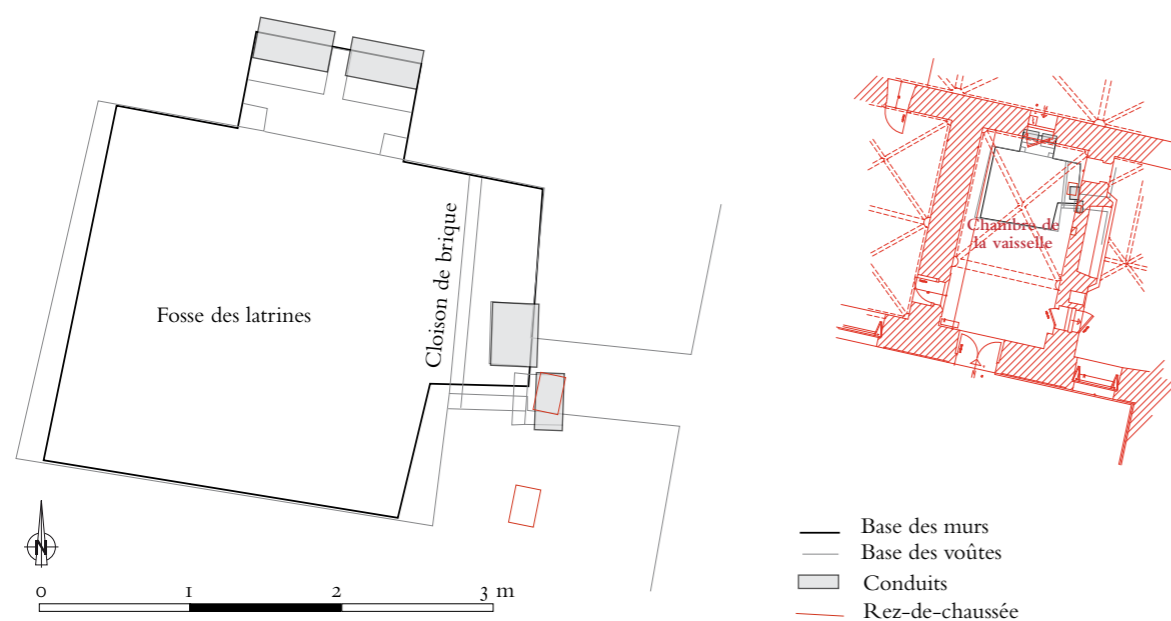


◀ Fig. 102 : emplacements des niches et des conduits de latrines dans le mur ouest de l'extension des retraits.

Lectures verticales des volumes

Les latrines centrales

Un troisième groupe de latrines a été aménagé au centre du logis, à l'aplomb d'une fosse qui a été conservée d'un ancien bâtiment. La fosse mesure 3 x 2,40 m ; elle est voûtée en berceau plein-cintre et encore pleine de sédiments. Elle est insérée dans un massif de maçonnerie qui mesure 1,20 m d'épaisseur à l'est et plus de 2 m à l'ouest. La vidange se fait à l'est



▲ Fig. 103 : relevé de la fosse de latrines au centre du logis. En gris, structures du sous-sol. En rouge, structures du rez-de-chaussée (CeCaB, février 2012).

▼ Fig. 104 : vue panoramique de la moitié orientale de la fosse de latrines. À gauche, le renforcement des latrines nord ; au fond, l'arc de brique et le couloir de vidange.



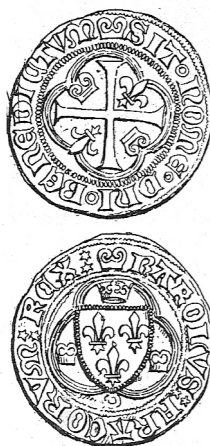
par un couloir d'environ 1,50 m de haut et dont le seuil interne se situe à environ 1 m au-dessus du sol apparent (fig. 103 et 104). Deux conduits de latrines parallèles, au nord, tombent dans un renforcement du mur, dont le linteau repose sur deux coussinets.

À l'est, un premier conduit s'ouvre juste au-dessus de la porte d'accès, ce qui n'était pas sans présenter quelques inconvénients. Deux autres conduits ont leur aplomb un peu à l'extérieur du parement oriental et rejoignent la fosse par un conduit biais. L'un des conduits a été complètement bouché par la construction d'un pilier de maçonnerie de 0,80 x 1 m dans l'angle sud-est de la fosse. Une cloison de brique sur arc, d'orientation nord-sud, qui s'appuie sur l'angle de ce pilier, vient recouper la fosse de latrines, en séparant de la partie principale un petit sas large de 80 cm du côté de l'entrée. Cet arc était vraisemblablement un arc de décharge, construit après l'abandon des trois conduits orientaux. Il permettait de murer hermétiquement la partie de la fosse laissée en latrines par un mur de brique en sous-œuvre, facilement démontable. Ce système semble dater des aménagements intérieurs des années 1700. Il permettait de diviser la fosse en deux cuves étanches : l'une à l'ouest qui recevait les matières des étages par les conduits nord, l'autre à l'est, reliée aux latrines de la chambre de la vaisselle, réservées à l'évacuation des eaux de lavage.

Au rez-de-chaussée, les deux conduits des latrines nord ont été détruits par une porte percée au XIX^e siècle. Les latrines nord-est, qui s'ouvrent au-dessus du couloir de vidange dans la chambre de la vaisselle, a pu être fouillée partiellement en sous-œuvre sous une dalle de béton fraîchement coulée, à travers un regard prévu pour installer les sanitaires (fig. 105). Le conduit rectangulaire, de 50 x 55 cm environ, s'ouvre à 15 cm du mur. Le siège de latrines, qui est dessiné sur plusieurs plans anciens (fig. 30 et 36),



◀ Fig. 105 : latrines du rez-de-chaussée. L'orifice rectangulaire du conduit de latrines apparaît au fond du regard, à gauche de la mire. Le mur parpaing du cabinet était lié au montant de porte, visible à gauche. Sur le mur de maçonnerie, au centre, on voit un second conduit de latrines intramural (17 mars 2012).



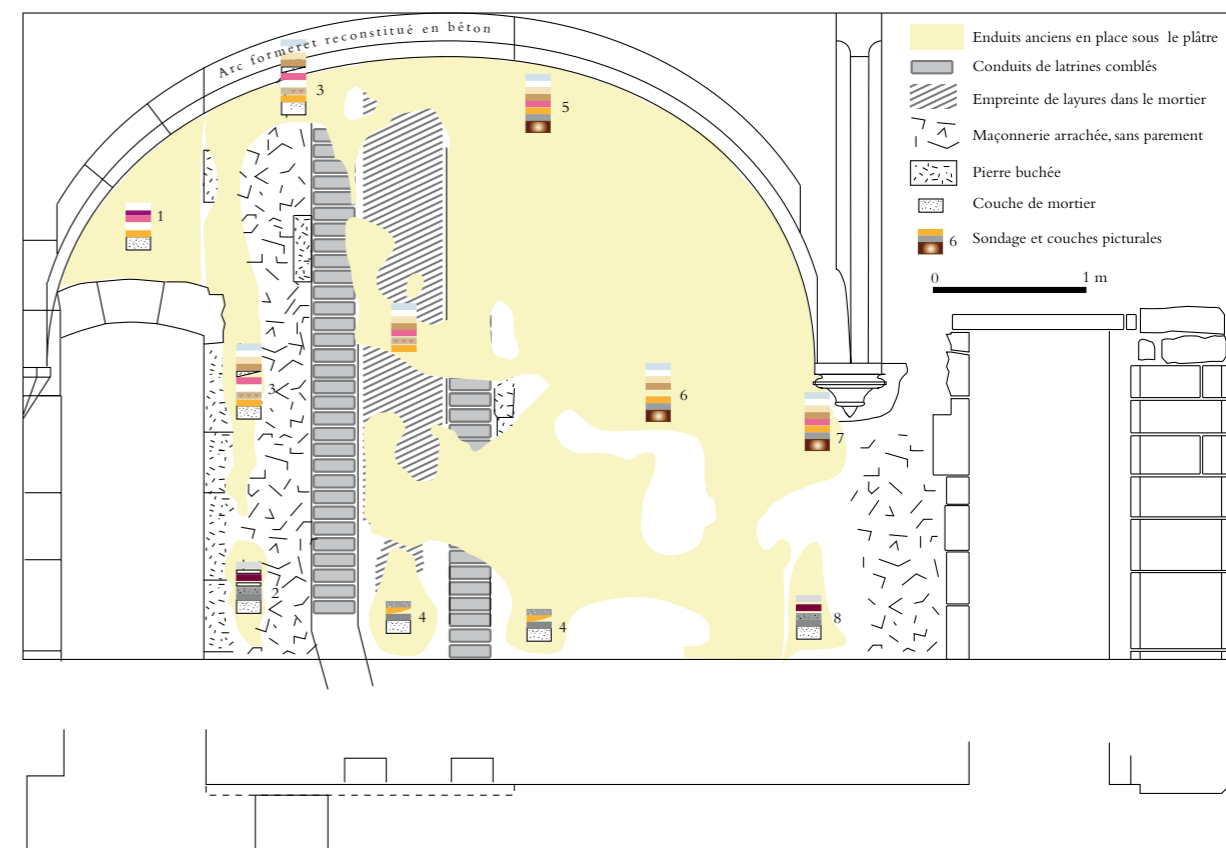
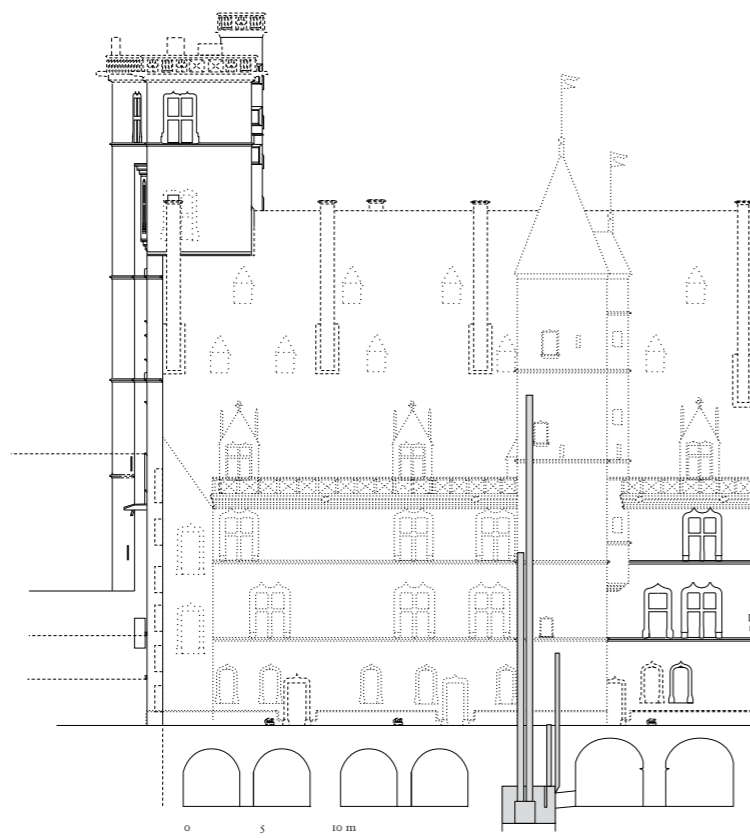
▲ Fig. 106 : blanc de Charles VII émis à Dijon de 1439 à 1461 ; trouvé dans la maçonnerie du conduit des latrines du rez-de-chaussée. (CIANI n° 695, dessin de Ciani).

était donc appuyé contre ce mur. Il était isolé dans un édicule construit de parpaing, dont l'arrachement se voyait encore avant les dernières restaurations sur le montant sud de la porte nord-est. Les blocs de parpaings brisés qui comblaient le conduit des latrines proviennent vraisemblablement de cette cloison. Une monnaie a également été trouvée dans la maçonnerie du conduit : il s'agit d'un blanc de Charles VII émis à Dijon entre 1439 et 1461 (fig. 106.)

Deux autres conduits de latrines sont visibles au rez-de-chaussée, dans le parement du mur de refend élevé à l'aplomb du mur oriental de la fosse de latrines (fig. 108 et 109). Ces deux conduits, qui ont été soigneusement comblés avec des moellons empilés, apparaissent aujourd'hui au nu du mur, ce qui ne pouvait certes pas être leur situation d'origine. En fait, ces conduits étaient fermés par une cloison de parpaing montée contre le parement du mur : on voit les arrachements des boutisses de part et d'autre des conduits, et les layures des parpaings de calcaire tendre ont laissé leurs empreintes sur le mortier adhérent au mur.

Au 1^{er} étage, le mur qui portait les deux conduits des latrines orientales a été supprimé au début du XVIII^e siècle, si bien qu'on ne peut plus savoir à quels étages se trouvaient les latrines qu'ils desservaient. Les deux conduits nord en revanche sont conservés dans le grand mur médian. Le conduit occidental s'arrête au niveau du 2^e étage. Le conduit oriental se prolonge jusqu'au 2^e étage de comble ; il se poursuit même dans des reconstructions du XIX^e siècle, sans doute parce qu'il a servi, à cette époque comme aujourd'hui, de gaine technique (fig. 107).

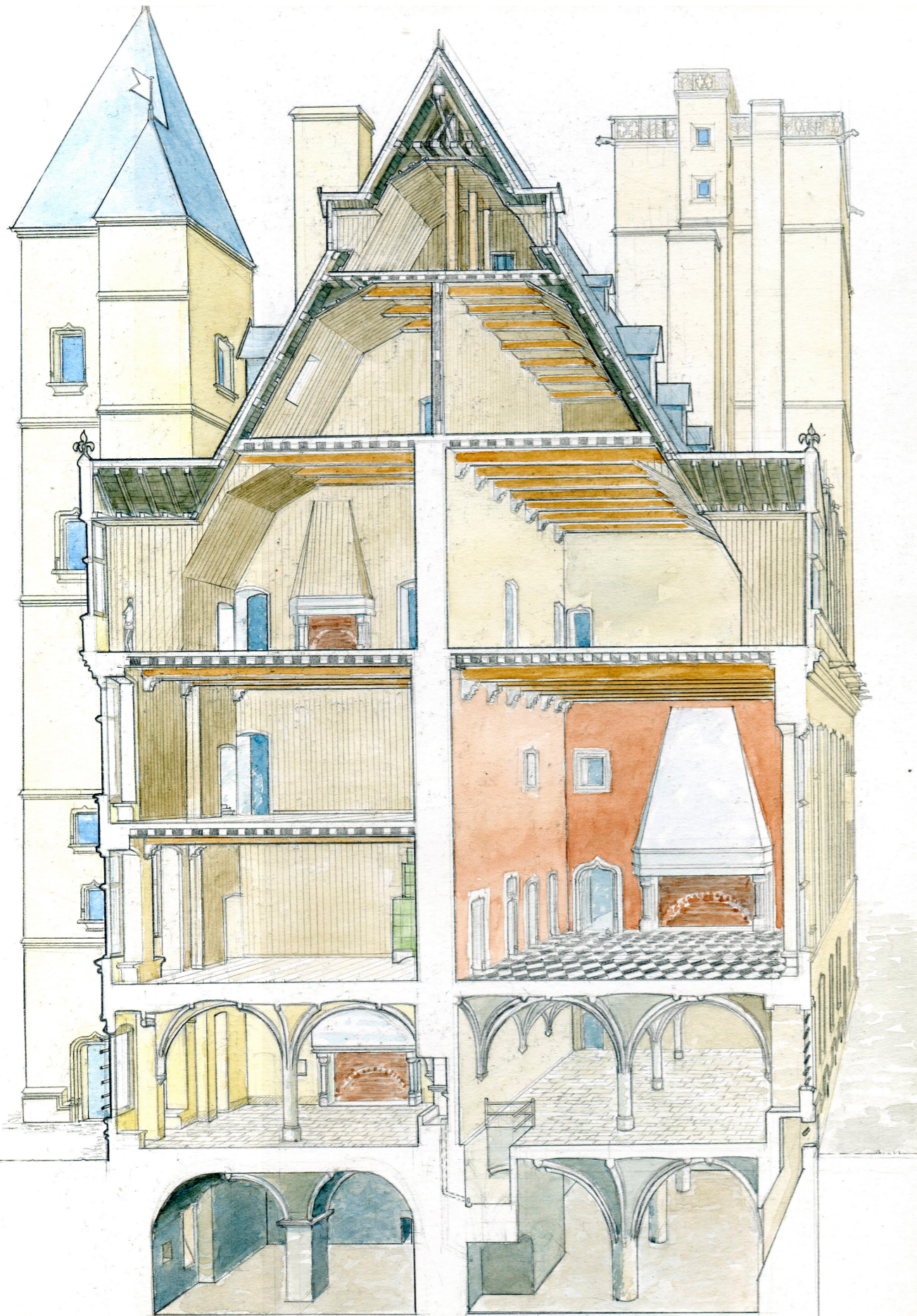
► Fig. 107 : vestiges conservés des conduits de latrines descendant à la fosse de latrines centrale.



▲ Fig. 108 : relevé du parement oriental de la chambre de la vaisselle. On remarque les traces d'arrachement du parement de parpaing qui fermait les conduits du côté de la salle. En bas : plan des portes et des conduits de latrines. À droite de la porte droite, qui est moderne, on remarque une feuillure de la porte donnant dans la vis sud. Les rectangles de couleur indiquent les superpositions des revêtements peints. (Avril 2012.)



◀ Fig. 109 : mur oriental de la chambre de la vaisselle. On remarque au fond les deux conduits de latrines au nu du parement, partiellement recouverts par les enduits anciens.



Distribution et fonctions des salles

Après avoir vu les façades et les structures verticales qui traversent ce bâtiment, on peut désormais commencer une visite plus paisible, étage par étage, qui nous mènera du sous-sol à la terrasse sommitale de la tour.

◀ Fig. 110 : coupe du logis dans son état du *xv^e* siècle, dans un plan parallèle au mur pignon oriental et à 4 m en retrait de celui-ci.

Le dessin des caves, qui sont intactes, ne pose pas de problème d'interprétation. On repère le système de voûtement différent des caves sud et nord. Les murs sont recouverts d'enduit blanc, les sols sont en terre battue. La porte dessinée au fond de la cave sud conduit à la fosse de latrines.

Au rez-de-chaussée, on reconnaît à gauche la chambre de l'échansonnerie (accueil musée) et à droite le grand cellier (salle des mariages). Pour des raisons esthétiques, la cloison montée entre la 1^{ère} et la 2^e travée du cellier en novembre 1454 n'a pas été représentée. La chambre de l'échansonnerie était peinte en jaune clair avec des bandes gris sombre pour souligner les éléments d'architecture, qui étaient laissés couleur pierre.

Aux 1^{er} et 2^e étages, les chambres sud, couvertes de lambris, sont reconstituées d'après les comptes d'archives et les traces archéologiques (baies visibles aujourd'hui au musée dans la salle consacrée à la chartreuse de Champmol et dans l'escalier moderne du musée).

La grande salle est représentée dans son état d'avant l'incendie de 1503, avec une cheminée sans doute moins ornée que celle qui a été refaite au début du *xv^e* siècle. Le sol dallé tel qu'il apparaissait avant la dernière rénovation était le sol d'origine. Les murs n'étaient pas recouverts de lambris, mais, lors des réceptions, ils disparaissaient derrière les tapisseries du duc, conservées dans une « chambre aux tapisseries » (voir fig. 198).

Les trois étages de comble sont occupés par des chambres lambrissées. La présence de latrines et de verrières peintes montre que ces « galetas » ont une fonction résidentielle aristocratique.

Il y avait sans doute une hiérarchie de qualité entre les lambris de la chambre du duc, ceux de la chambre du poêle et ceux du 3^e galetas. Mais ni les traces archéologiques ni les comptes d'archives ne nous permettent de mettre en image ces différences.

(Dessin Lionel Duigou, 2014).

Distribution et fonctions des salles



▲ Fig. 111 : pilier de la cave sud-est. (Cl. S. Jugie, mars 2011.)



▲ Fig. 112 : pilier de la cave nord. (Cl. S. Jugie, mars 2011.)



▲ Fig. 113 : pilier de la cave ouest. (Cl. S. Jugie, mars 2011.)

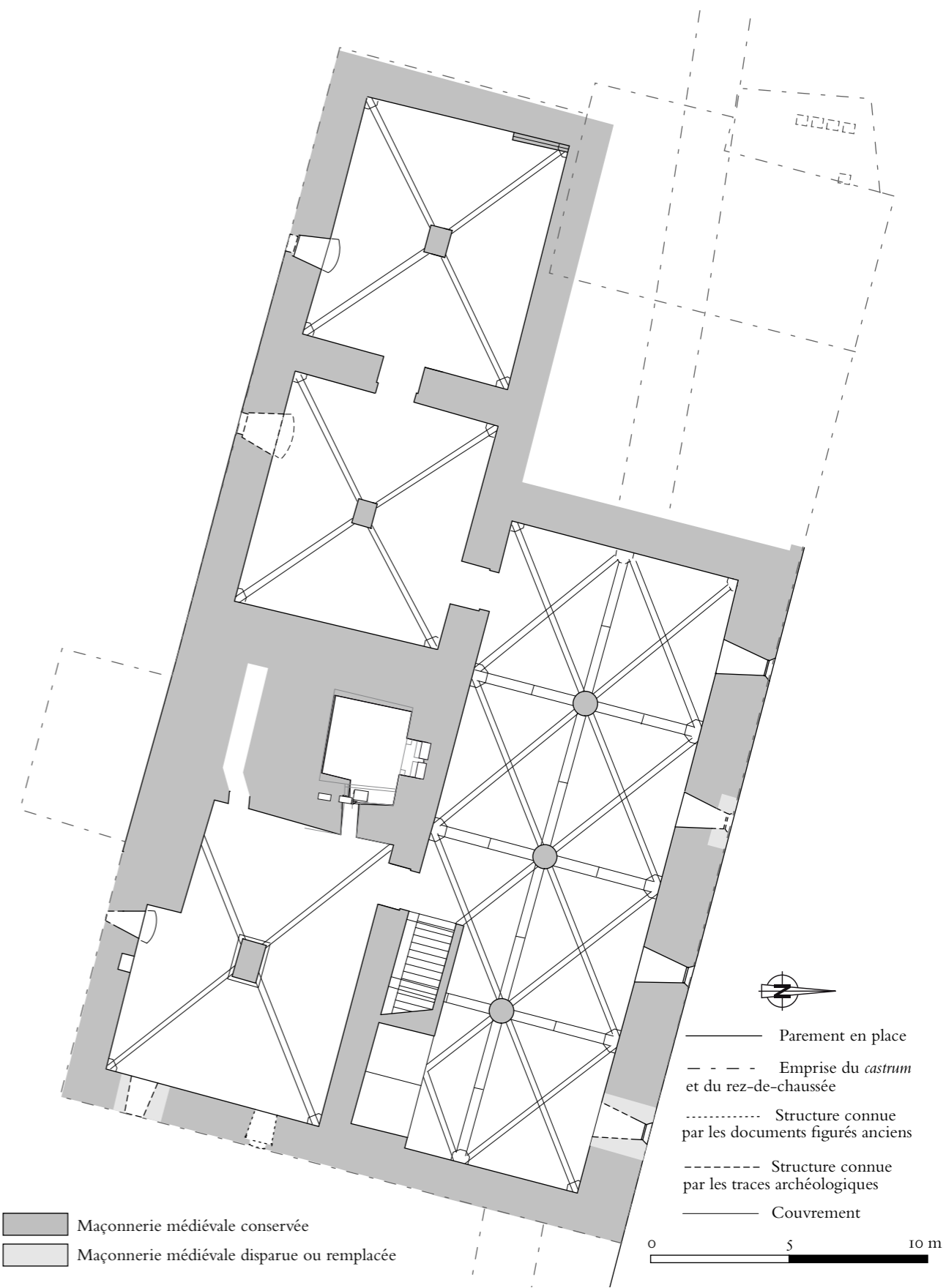
Le sous-sol (fig. 114)

Le sous-sol est la partie la moins homogène du logis neuf, puisqu'on y distingue trois, voire quatre campagnes de construction différentes. La partie la plus ancienne est la fosse de latrines, qui est bâtie selon l'axe du *castrum* et qui remploie plusieurs blocs de maçonnerie antiques. Les trois autres caves présentent une certaine unité stylistique : nervures de voûte à cavets retombant sur des piliers centraux et des culots prismatiques à bandeau. Mais les mises en œuvre de ces éléments témoignent de pratiques assez différentes.

La cave sud-est est plus ancienne que le reste du logis. Son épais pilier central, couronné d'un tailloir chanfreiné qui reçoit les nervures des voûtes, semble plus archaïque que ceux des autres salles (fig. 111). La cave est couverte de quatre voûtes en berceau plein-cintre tournant autour du pilier central, et séparées par des doubleaux tendus entre le pilier et les angles de la salle. Elle était équipée d'une niche et éclairée de trois soupiraux, dont l'un a été condamné par l'ouverture de la porte de la chambre de l'échançonnerie. Les deux autres ont été bouchés lors de l'ouverture de portes modernes au début du XVIII^e siècle.

Au nord, la grande cave qui s'étend sous le cellier et sous la grande salle a presque les mêmes dimensions que ceux-ci, soit 22,80 x 8,40 m. Elle est couverte par 8 voûtes d'ogive retombant sur 10 culots périphériques et 3 piliers centraux ronds. Les nervures à cavets reposent directement sur le dernier tambour des piliers, sans tailloir ni tas de charge, et les interstices entre les voussoirs sont sommairement comblés avec des pierres mal dégrossies ou du mortier (fig. 112). Cette cave est éclairée par quatre soupiraux au nord, dont l'un a été bouché au XVIII^e siècle pour ouvrir une grande porte dans le cellier. Un escalier droit, dont la trémie s'ouvre au rez-de-chaussée dans le sol du cellier, descend dans l'angle sud-est de cette cave.

La grande cave commande au sud-ouest deux caves de module plus petit (8,40 x 7,20 m et 9,00 x 7,20 m), dont le mode de voûtement est proche de celui de la première cave : quatre voûtes en berceau plein-cintre tournant autour d'un pilier carré, séparées par des doubleaux à cavets. Mais les voûtes et les piliers sont plus bas que dans la première cave, et les nervures retombent sur les piliers par un système de pénétration parfaitement maîtrisé, qui contraste avec les maladresses repérées dans les caves précédentes (fig. 113).



▲ Fig. 114 : restitution du plan du sous-sol (CeCaB, R.-P. Lehner, H. M., 2013).

Distribution et fonctions des salles

Dans l'angle nord-ouest de la cave occidentale, on repère un épaississement du mur sur une longueur de 2 m et une hauteur de 1,20 m. La proximité avec la tour de la Terrasse pourrait le désigner comme un massif de fondation de la vis occidentale ou de l'ancienne tour de Brancion. Mais la symétrie avec les substructures de l'escalier de la cave, à l'est, peut également évoquer un projet avorté ou détruit d'escalier sur le pignon ouest, qui aurait débouché dans la salle des bijoux ou devant le préau.

L'hétérogénéité des caves peut aussi se remarquer en étudiant les marques de tâcheron (fig. 115). La fosse de latrines ne possède aucune marque et les traces d'outils évoquent souvent un travail antique. Dans la cave sud-est, on trouve 7 marques, de 6 modèles différents. Aucune ne se retrouve ailleurs dans le logis neuf, et une seule (n° 20) est présente sur un porche de l'église Saint-Jean. D'autre part, toutes ces marques se trouvent sur le pilier central et aucune pierre des nervures n'est signée.

Dans la grande cave nord au contraire, seuls les voussoirs sont signés et il n'y a qu'une marque sur les piliers. Nous avons relevé 17 marques de 12 modèles différents. Une seule marque (n° 12) se retrouve ailleurs dans le logis neuf.

Dans les deux caves occidentales en revanche, on a relevé plusieurs marques qui se retrouvent dans l'ensemble du logis : la tête d'oiseau (n° 28), le X souligné (n° 34) la croix à deux barres (n° 36) et surtout le double S (n° 37), qui est le signe d'un des sculpteurs de la voûte de la grande vis. Ces deux caves présentent en outre des signes lapidaires qui ne sont visiblement pas des marques de tâcheron. De part et d'autre de la porte, deux têtes d'animaux (peut-être un loup et un âne), d'environ 5 cm de diamètre, sont incisées assez profondément, et posées à l'envers (oreilles en bas). Il s'agit vraisemblablement d'exercices ou de jeux de maçons, qui n'avaient pas vocation décorative. De même, on retrouve sur les voussoirs des deux caves 7 petits graffitis représentant différents modèles de cruches. Les dessins, plus ou moins habiles, font penser à un exercice exécuté par différents ouvriers, soit par défi, soit pour signaler leur dépit de ne pas voir circuler suffisamment ces ustensiles sur le chantier.

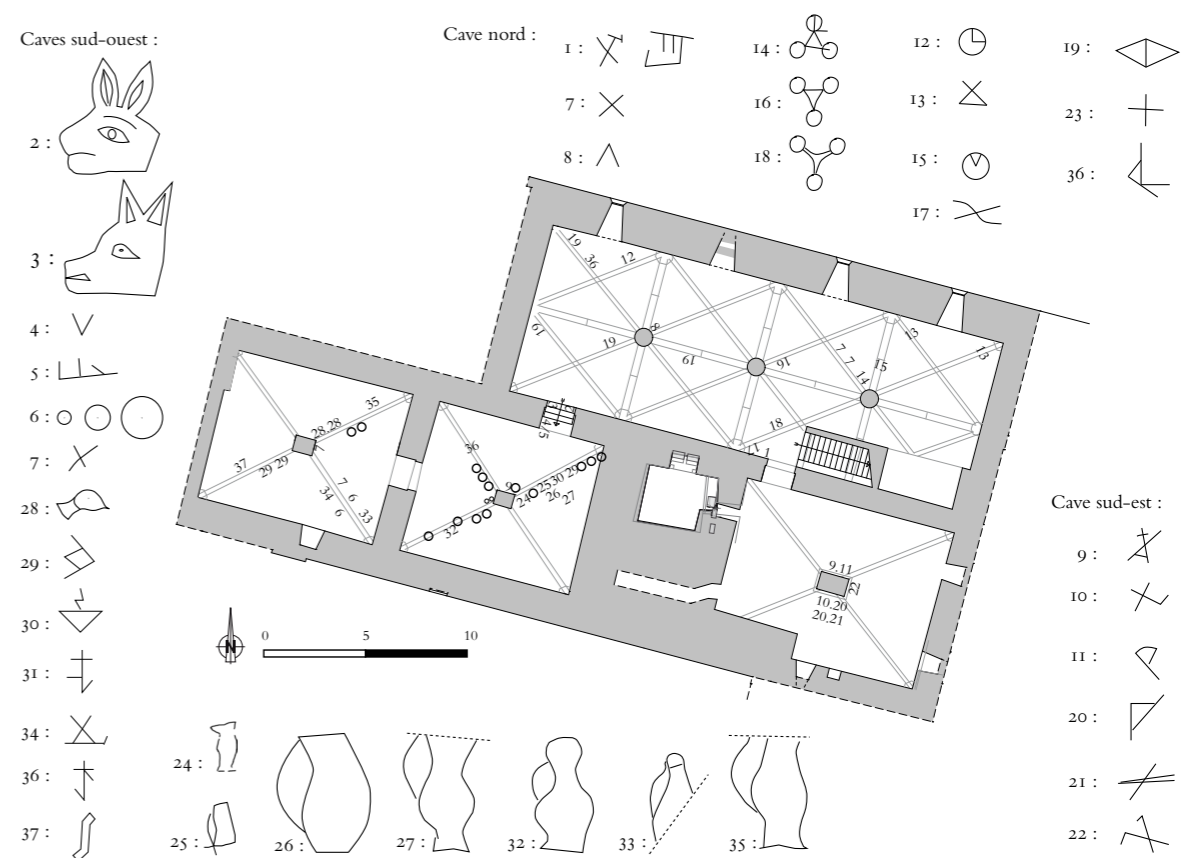
Il reste peu d'indices pour reconstituer l'usage de ces caves¹. L'escalier droit, large de 2 m et ouvert en face d'une porte de même gabarit, était suffisamment large pour faire descendre les barriques de vin, qui pouvaient être stockées dans la grande cave nord. La marque d'un anneau de fer et son scellement de plomb incrusté dans la première marche de l'escalier confirment cet usage, même si rien ne prouve que cet anneau, qui servait à contrôler la descente des tonneaux, date bien du Moyen Âge.

Les voûtes de la cave sud-est étaient équipées de 8 anneaux forgés d'environ 15 cm de diamètre (fig. 111), dans lesquels on pouvait passer des barres de bois pour y suspendre ce que l'on voulait mettre à l'abri de l'humidité et des parasites : donc des denrées autres que le vin. Néanmoins, la proximité de la fosse de latrines devait rendre l'usage alimentaire de cette cave assez problématique.

Les trois caves sud pouvaient être fermées par des portes bâtarde, dont un vantail était bloqué par une épaisse barre de fer oblique (épars), ce qui montre que ces vantaux avaient été conçus avec une certaine robustesse.

Néanmoins, l'absence totale de mention de ces caves dans les textes d'archives fait penser qu'elles ont été assez peu utilisées.

1. La surveillance archéologique a commencé alors que les sols de terre battue venaient d'être décaissés et remplacés par une dalle de béton, et les enduits de chaux, vraisemblablement d'origine, recouverts d'un enduit de béton, peint en bleu ciel.



▲ Fig. 115 : relevés des marques lapidaires du sous-sol (CeCaB, relevés G. Auloy et Ph. Henrion, dessin H. M., avril 2012).

▼ Fig. 116 : marque lapidaire n° 18.



▼ Fig. 117 : marque lapidaire n° 27.



Distribution et fonctions des salles

Le rez-de-chaussée (fig. 118)

Le rez-de-chaussée est extrêmement bien conservé et la fonction des salles est bien identifiée dans les comptes. On trouve dans la travée sud, d'est en ouest, la chambre de l'échansonnerie, une petite salle à latrines où l'on enfermera la vaisselle en 1474, et deux chambres des bijoux ; dans la travée nord, le grand cellier puis la « chambre basse devers Notre-Dame » avec ses deux dépendances aménagées dans la base de la tour de la Terrasse : la garde-robe et les retraits. Toutes les salles étaient pavées de pierres et voûtées d'ogives, sauf la chambre et ses dépendances.

Si l'ogive évoque aujourd'hui l'architecture religieuse, elle avait dans l'habitat laïque médiéval une autre connotation, puisqu'on la retrouvait dans les celliers et dans les cuisines. La voûte sert à garder le frais (cellier) et aussi à empêcher les incendies (cuisine). En effet, aucune salle du rez-de-chaussée n'est munie de lambris. C'est sans doute pour cette raison que ce type de couverture a été adopté pour la chambre des bijoux.

Toutes les salles du rez-de-chaussée (sauf les salles équipées de latrines) sont pourtant munies de cheminées, qui sont cinq fois sur six appuyées au mur ouest. Dans la travée sud, les manteaux sont construits au centre du mur, ce qui a contraint l'architecte à faire retomber les nervures des voûtes sur les hottes des cheminées. Cet apparent point de faiblesse est compensé par une entretoise de pierre qui traverse les conduits au droit des retombées des nervures. Les cheminées montrent que ces espaces voûtés étaient aussi des pièces à vivre. Cela va de soi pour la chambre de l'échansonnerie où s'activait l'un des plus importants services de la cour ducal ; mais ces âtres sont plus surprenants dans les chambres des bijoux et dans le cellier, où devaient donc résider des gardes et officiers.

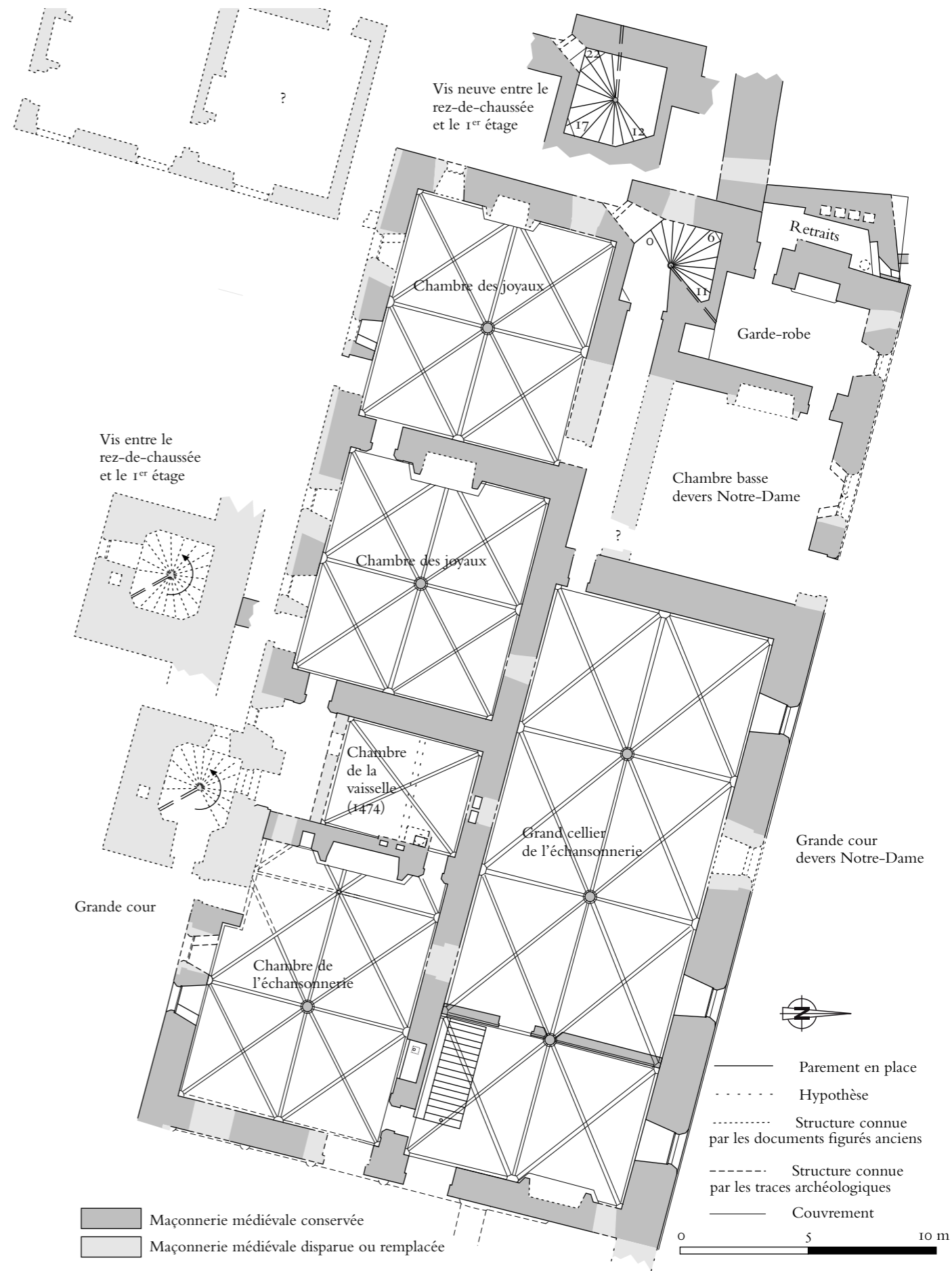
Les salles de la travée sud étaient largement ouvertes sur les cours : la chambre de l'échansonnerie a deux portes et les chambres des bijoux chacune une. La chambre devers Notre-Dame est ouverte sur la cour nord. Le grand cellier, en revanche, a un nombre d'accès limité et aucune issue directe sur l'extérieur.

La chambre de l'échansonnerie

L'échansonnerie est, à la cour du duc de Bourgogne, l'office chargé de la distribution du vin et des boissons. D'après l'ordonnance de l'hôtel de La Marche en 1473, le service de l'échansonnerie était sous les ordres du maître d'hôtel. Il comportait un premier échanson, 10 échansons ordinaires chargés du service du vin, un sommelier, un aide de l'échansonnerie, un garde-huche, un barilier, un porte-baril et un « portier » chargé de surveiller les vins. Tous ces officiers servaient 6 mois par an à la cour, sauf les échansons qui se relayaient par trimestre (afin que le titre et l'honneur soient plus largement répandus)¹.

1. MARTI, *Splendeur de la cour de Bourgogne...* p. 214 à 217 ; KRUSE, *Hof, Amt und Gagen...* ; KRUSE, *Die Hofordnungen...* ; PARAVICINI, *Ordre et règle...* ; SALAMAGNE, « Aux portes des cuisines... » ; OLIVIER DE LA MARCHE, *L'estat...*

► Fig. 118 : restitution du plan du rez-de-chaussée (CeCaB, R.-P. Lehner, H. M., 2013).





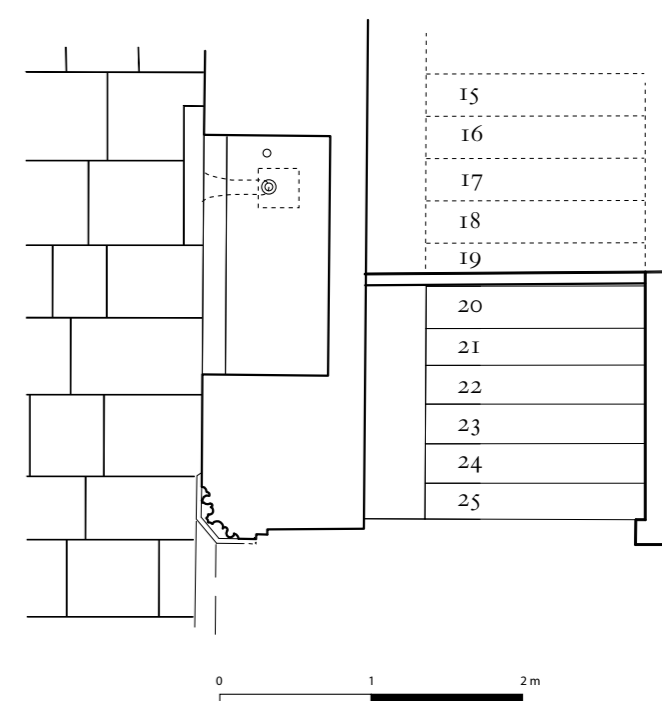
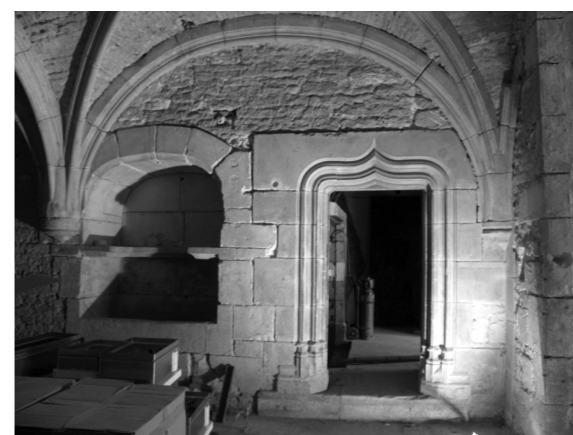
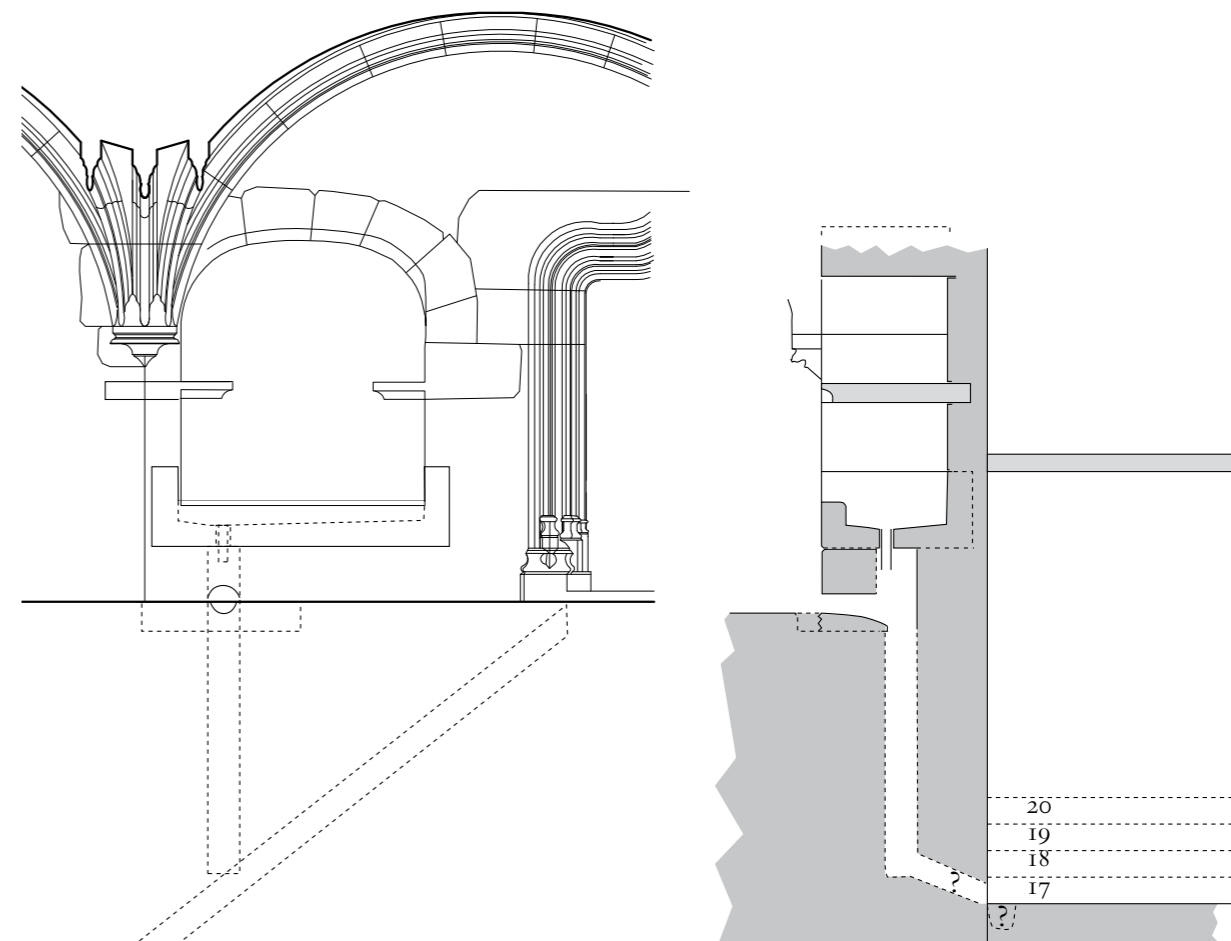
▲ Fig. 119 : mur ouest de la chambre de l'échansonnerie et cheminée. La porte de gauche est moderne, celle de droite conduit aux retraits et à la chambre de la vaisselle (cl. février 2012).

La chambre de l'échansonnerie est clairement identifiée par les textes d'archives, qui la situent sous la chambre du poêle. D'un point de vue archéologique, quatre éléments permettent en outre de caractériser ou d'identifier cette salle.

- Tout d'abord, sa distribution. L'escalier droit qui descend à la cave ne prend pas son entrée devant le mur pignon, comme il est d'usage en Bourgogne, ni même sur le seuil de la porte, mais il est en retrait de près de 2 m par rapport à ce mur. Cette curiosité, qui semble causer un encombrement inutile, dégage en fait un palier devant l'escalier, sur lequel s'ouvre la porte nord de la chambre de l'échansonnerie. On peut donc, depuis cette salle, se rendre aussi facilement dans la cave que dans le cellier, qui étaient les deux lieux de stockage contrôlés par l'échansonnerie.

- La chambre de l'échansonnerie est munie d'une cheminée qui est la plus grande du rez-de-chaussée (fig. 119). Surtout, à côté de cette cheminée, on remarque une niche carrée, surmontée d'une accolade, niche qui sert traditionnellement à garder des aliments (sel ?) au chaud et au sec. La cheminée de l'échansonnerie est la seule salle de l'hôtel munie de ce dispositif.

- Le mur nord de la salle est doté d'un évier, qui pouvait servir notamment à nettoyer les aiguères et autres récipients (fig. 120). L'évier n'était équipé d'aucun système d'arrivée d'eau, mais un scellement de plomb, au centre de sa voûte, témoigne qu'un crochet permettait de pendre au-dessus de la cuve un récipient d'eau. L'évacuation se faisait par une bonde percée au fond de la cuve près du montant gauche, qui communiquait avec un conduit



▲ Fig. 120 : élévation, coupe, photo et plan de l'évier de la chambre de l'échansonnerie et de son système d'évacuation. (Dessin H.M. sur un fond de É. Pallot).

Distribution et fonctions des salles



▲ Fig. 121 : pertuis d'évacuation sous l'évier, pendant travaux (8 février 2013). Le rehaussement du sol de l'échansonnerie n'a pas permis de mettre en valeur cet élément.

intramural profond de 2,50 m. Au pied de l'évier, une dalle légèrement inclinée dirigeait les eaux répandues sur le sol vers un pertuis percé horizontalement sous l'évier et qui rejoignait le conduit vertical (fig. 121). Ce conduit se perd aujourd'hui au niveau de l'escalier qui, derrière le mur de l'évier, descend aux caves. Les archéologues sont encore une fois intervenus trop tard pour pouvoir constater comment les eaux usées étaient canalisées le long de l'escalier, pour être sans doute dirigées vers la fosse des latrines.

- Enfin, un petit graffiti, conservé dans le tableau droit de l'embrasement de la fenêtre sud-est, à hauteur de regard, est peut-être à mettre en relation avec l'usage de la salle (fig. 123). Parmi trois ou quatre blasons sommairement incisés dans des pierres de calcaire tendre (qui ont d'ailleurs été remplacées dernièrement), un dessin se signale par son exécution plus soignée. Il représente un blason fascé chargé d'une bande portant quatre meubles. Ces meubles n'évoquent aucun motif héraldique connu, mais ils pourraient être la représentation maladroite de flacons ou de cruches. Ce dessin gravé sans prétention pourrait donc être l'œuvre d'un jeune échanson, qui s'amuse à charger les armes de sa famille avec des meubles liés à son office. Mais le blason porte en chef une inscription lapidaire : *NICHIL*. Les prétentions héraldiques de notre échanson n'étaient pas unanimement appréciées...

La salle à côté de la chambre de l'échansonnerie (chambre de la vaisselle)

Les archives de construction n'attribuent pas de fonction précise à cette salle. On sait, par la fouille et par les plans anciens, qu'elle était équipée de latrines. Un mur est-ouest, dessiné sur les plans de Mansart, sépare une salle voûtée d'ogives au nord, et au sud un couloir qui liait la tour de Monseigneur aux chambres des bijoux. Le mur de refend, qui était percé d'une fenêtre de second jour ou d'une porte, a aujourd'hui disparu, mais a laissé une trace ténue. Le doubleau qui reçoit la voûte d'ogives à l'emplacement du mur présente une layure dissymétrique. Au nord, il s'agit d'une taille médiévale d'origine, alors qu'au sud, le travail de la pierre est de facture plus récente. La même dissymétrie se repère sur les culots sud de la voûte (fig. 122). Ce doubleau est donc un ancien formeret qui était inséré dans la maçonnerie. Lors de la destruction du mur de refend, les parties manquantes du doubleau et des culots ont été taillées dans les queues des pierres qui étaient engagées dans la maçonnerie (fig. 124).

En janvier 1474, pour le séjour de Charles le Téméraire, on fit dresser « en l'échansonnerie » une « tendue de 14 pieds de long, fermée jusqu'au mur dessus [...] afin que l'on entra pas devers la vaisselle¹ ». Cette longueur de 14 pieds (4,48 m) ne correspond à aucune dimension de la chambre de l'échansonnerie, mais bien à la largeur de la petite salle attenante. En 1474, on l'a donc divisée en deux pour pouvoir mettre la « vaisselle » sous clef. Cette vaisselle était vraisemblablement enfermée entre le mur de refend et la nouvelle cloison de bois, de manière à ce que les latrines restassent accessibles depuis l'échansonnerie, mais qu'on ne puisse plus passer des latrines à la chambre de la vaisselle du duc.



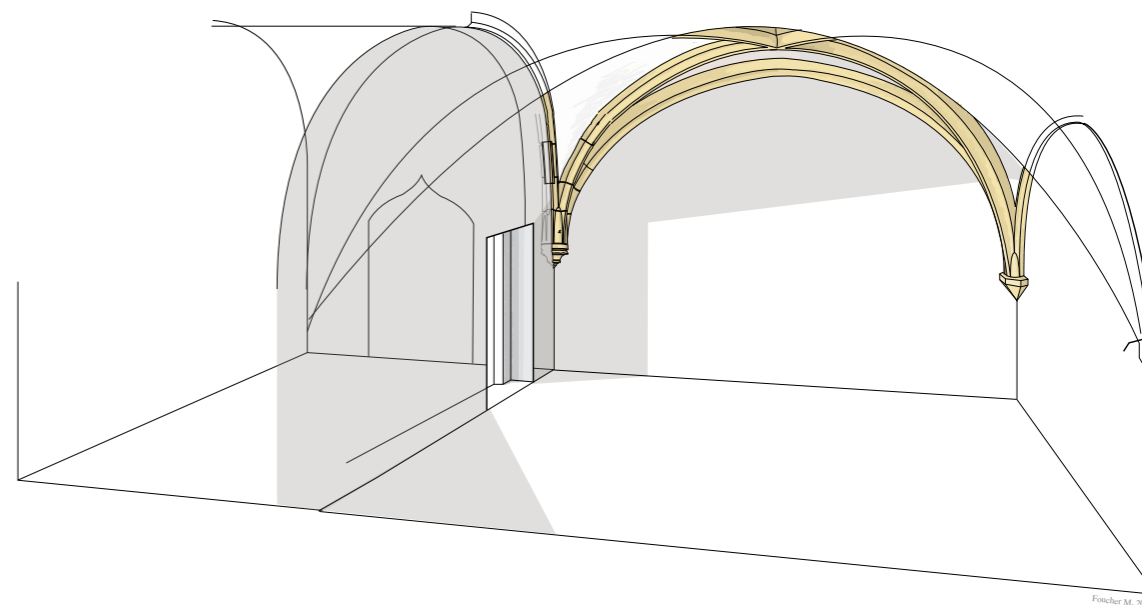
▲ Fig. 122 : culot sud-ouest de la chambre de la vaisselle. La moitié gauche a été taillée dans les queues des pierres après la démolition du mur de refend.

1. B 311, f° 6 r° : « Item en l'eschançonnerie de mondit seigneur oudit hostel a esté mise une piece de bois de XIII piez de long pour tenir une tendue qui y est fermé, et aussi ont esté mis dez ladite tendue jusques au mur dessus de gros barrons de bois afin que l'on ne entrast devers la vaisselle. »



▲ Fig. 123 : graffiti héraldique sur le tableau interne d'une baie de l'échansonnerie.

▼ Fig. 124 : système de voûtement de la chambre de la vaisselle, vue de l'est, et hypothèse de restitution du mur de refend primitif (dessin M. Foucher, 2012).



Distribution et fonctions des salles

Les chambres des joyaux (fig. 125 et 126)

La moitié occidentale de la travée sud était occupée par les deux « chambres des joyaux », qui étaient chacune ouvertes vers le sud de deux baies à coussiège et d'une porte. En juin 1453, alors que le logis n'est pas encore habité, on installe devant les fenêtres des « treillis » scellés au plomb¹, et l'année suivante, vraisemblablement pendant le séjour du duc, on achète à un fabricant de paniers des « treillis de verges blanches » pour mettre aux cinq fenêtres des deux chambres des joyaux pour qu'on ne puisse pas voir depuis l'extérieur². Ce texte nous apprend trois choses : ces chambres sont alors réellement occupées par les joyaux du duc ; leur emplacement au rez-de-chaussée n'est pas destiné à montrer ces richesses au tout venant ; et l'une des chambres, sans doute la chambre occidentale, était percée d'une troisième fenêtre.

Les chambres des joyaux n'étaient pas accessibles depuis la chambre de l'échansonnerie (à l'époque du Téméraire, on fait la différence entre la vaisselle ordinaire qui est à la disposition de l'échansonnerie, mais sous clef, et la vaisselle des joyaux, qui relève du service de la chambre ducale). Dès l'origine, un couloir permet de rejoindre les chambres des joyaux depuis la tour de Monseigneur. Les dispositions des portes, dont les moulures sont tournées vers l'est, indiquent un sens préférentiel de déplacement d'est en ouest. La chambre occidentale a également une issue vers le nord, puisque pendant le chantier, les ouvriers avaient pris l'habitude de « treiger » par la chambre des joyaux pour gagner la vis de la tour de la Terrasse.

En 1454, le garde des joyaux est Jacques de Vrégilles, et il loge vraisemblablement dans la chambre des joyaux. D'après l'ordonnance de 1469, le garde des joyaux est aussi sommelier de corps, rattaché à la chambre ducale. Il est assisté d'un second garde ordinaire et d'un aide-garde.

Une gravure de 1515, qui représente la chambre des joyaux de l'empereur Maximilien, héritier des ducs de Bourgogne, nous donne une image saisissante de ce que pouvaient être ces salles lors des séjours de la cour (fig. 127).

1. B 341, f° 19 v°.

2. B 4 503, f° 91 r°. Compte du bailliage de Dijon de 1454. « A Jehan Bellant, ouvrier de panier [...] pour avoir fait de sondit mestier cinq pieces de trailliz de verges blanches, et iceulx mis et assis en cinq fenestres des deux chambres ou l'on garde les joyaux de mondit seigneur le duc de Bourgoingne en son hostel audit Dijon, par l'ordonnance de Jacot de Roegilles garde desdiz joyaux, afin de oster la veue de ceulx qui dès dehors voudroyent veoir esdictes chambre par lesdictes fenestres. »

▼ Fig. 125 : chambre orientale des joyaux (aujourd'hui salle d'attente des mariages). À gauche, porte vers la chambre occidentale des joyaux.



▲ Fig. 126 : chambre occidentale des joyaux vers 1900 (aujourd'hui accueil mairie). La porte qu'on voit à droite du pilier, décorée de moulures pastiches, est percée dans une ancienne fenêtre. À sa droite, la cheminée n'est pas encore reconstruite. (Médiathèque du Patrimoine).

▼ Fig. 127 : la salle des joyaux de l'empereur Maximilien ; détail d'une gravure monumentale d'Albrecht Dürer, *L'arc de triomphe de Maximilien I^{er}*, 1515. Vienne, Albertina, DG 1 935/972/56.



Distribution et fonctions des salles

Le grand cellier neuf de l'échansonnerie (fig. 129-130)

Alors que les chambres de l'échansonnerie et des bijoux adoptent des modénatures raffinées et un peu archaïsantes avec des nervures à tore outre-passé souligné de deux gorges, le cellier présente un faciès plus proche des caves, avec des nervures à cavets. Les culots, dont beaucoup ont été changés en 1900, sont également de simples pyramides renversées à bandeau.

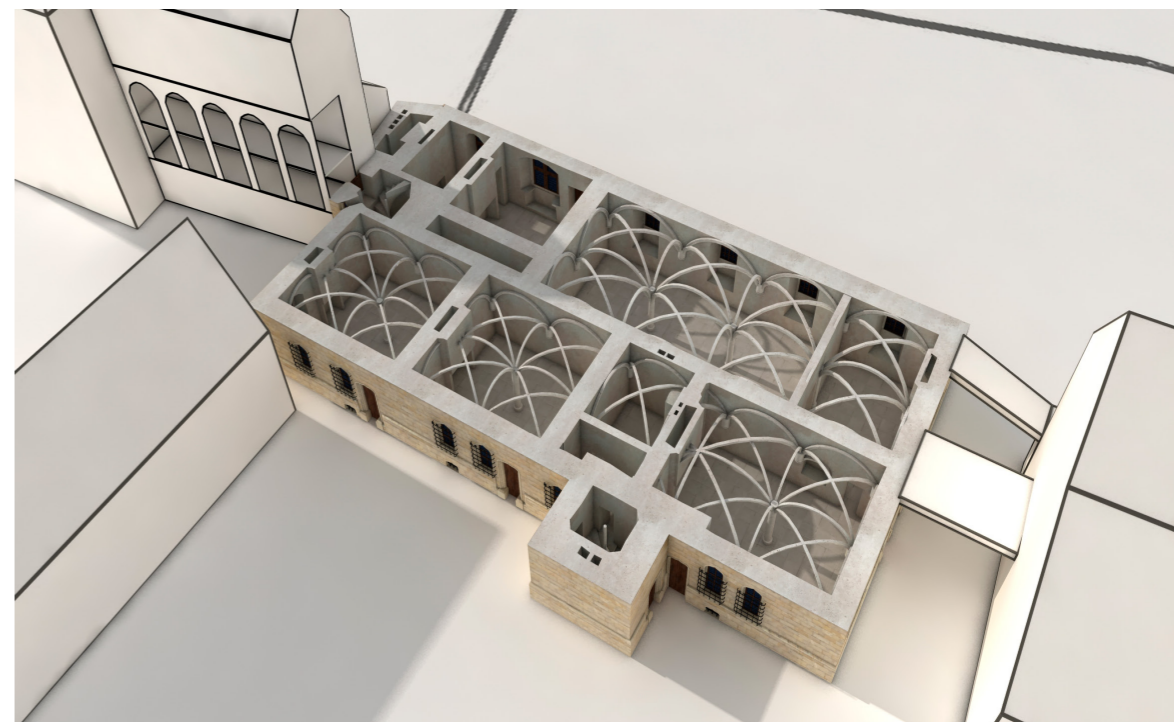
La travée orientale du cellier, munie d'une cheminée (fig. 128), a été séparée du reste de la salle par un mur de refend dès le premier séjour de la cour en 1454, vraisemblablement pour que le portier de l'échansonnerie puisse y surveiller jour et nuit les entrées du cellier et de la cave (voir p. 77-78). Avec cette salle fermée, le cellier n'avait plus d'accès direct vers la cour des cuisines et la chambre de l'échansonnerie. En revanche, une porte à l'ouest donnait accès à un couloir qui desservait la chambre des bijoux, la vis de la Terrasse et sans doute la chambre devers Notre-Dame. Cette porte, comme d'ailleurs les volets des fenêtres, était montée sur des gonds scellés dans les tableaux, et non sur des dormants. Dans le logis, les huisseries sur dormant semblent réservées aux salles luxueuses, alors que le gond reste d'usage dans les pièces plus utilitaires, notamment les retraits.

Entre 1784 et 1870¹, l'une des baies a été remplacée par une grande porte d'écurie, qui en a remployé les pierres médiévales. La porte installée par Charles Suisse vers l'échansonnerie est aussi une porte médiévale du logis, en emploi, entourée d'une moulure caractéristique des chambres lambrisées, qui a été soigneusement remontée dans un contexte aberrant.

▼ *Fig. 128 : cheminée du grand cellier, comprise dans la chambre du gardien à partir de 1454 (cl. H.M., avril 2014).*



1. Entre le plan de Corne-
reau et celui de Richard,
voir p. 50-52.



▲ *Fig. 129 : écorché du rez-de-chaussée avec nervures des voûtes. Reconstitution 3D par étage, © Cent Millions de Pixels, 2014.*

▼ *Fig. 130 : le grand cellier, aujourd'hui salle des mariages de la mairie. Derrière le mur du fond, qui est la cloison construite en 1454, se trouve la cheminée de la fig. 128.*





▲ Fig. 131 : garde-robe de la chambre basse devers Notre-Dame. À gauche, la cheminée, au centre la demi-croisée transformée en porte, à droite la porte vers la chambre.

La chambre basse devers Notre-Dame, où est logé Jehan Coustain

L'angle nord-ouest du logis est occupé par une chambre basse, qui a ses dépendances (une garde-robe et des retraits) dans la base de la tour de la Terrasse. Cette chambre est la seule salle du rez-de-chaussée à ne pas être voûtée, ce qui lui donne un caractère fortement résidentiel. La chambre s'ouvrait au nord par une porte et une croisée (fig. 132) et la garde-robe par une demi-croisée (fig. 131). En 1453, le serrurier qui pose les grilles sur les fenêtres des chambres de l'échansonnerie et des bijoux en met aussi une sur celle de la chambre basse, qui subissait donc les mêmes types de menace que les chambres des bijoux.

Comme les quatre chambres et les quatre garde-robes qui les surplombent, celles du rez-de-chaussée sont équipées de cheminées. En revanche, il n'y a jamais de cheminées dans les retraits. Contrairement aux autres chambres, la chambre basse devers Notre-Dame n'est pas recouverte de lambris. Cette chambre est donc d'un type intermédiaire : la plus résidentielle des chambres du rez-de-chaussée, mais la plus spartiate des chambres des dignitaires. On voudrait bien, dès lors, connaître sa fonction curiale.

Le 26 août 1454, alors qu'on s'affaire à rehausser le tuyau des cheminées des chambres aménagées au pied de la tour, on désigne cet espace comme « la chambre basse sur ladite grant court au costé devers l'église de Notre-Dame, en laquelle est presentement loigié Jehan Coustain, sommelier de corps et varlet de chambre de mondit seigneur le duc¹. »

Les sommeliers de corps sont rattachés à l'office de la chambre ducale et non à celui de l'échansonnerie. Jean Coustain peut donc avoir une fonction d'aide au garde des bijoux, mais il n'a rien à voir avec le cellier et la cave. En fait, pour comprendre pourquoi il occupe la grande chambre du rez-de-chaussée, il faut s'intéresser à sa personnalité et à sa relation avec Philippe le Bon. Jean Coustain est le modèle accompli du courtisan parvenu. Il est d'origine roturière, peut-être serf, et il a suivi l'ascension fulgurante de son oncle Humbert, dont il hérite après 1443. D'après le chroniqueur Jacques du Clercq, « Jehan Coustain estoit le premier varlet de chambre et le plus privé de ceulx qu'il eut, et si privé qu'il n'y avoit office es pays dudit duc que ledit duc donna, qui ne passassent par les mains de Coustain, et qu'il n'en eust quelques chose. Coustain estoit riche de cent mil florins d'or ou plus, avec dix mil florins de rente chascun an². »

La chambre du rez-de-chaussée n'est donc pas une chambre de service réservée, comme on pourrait s'y attendre, au premier sommelier ou au maître d'hôtel, mais la chambre du favori, qui doit toujours être proche du duc, mais qui n'est pas assez noble pour pouvoir habiter les chambres lambrissées des étages. Les mauvaises langues pourront également relever chez les chroniqueurs bourguignons que « la femme dudit Coustain [...] estoit bien en la grace du duc³ ». Était-ce là une autre raison d'installer les Coustain au pied de la vis qui desservait les appartements ducaux ?

1. B 341, f° 39 r°.

2. CARON, *La noblesse...* p. 158. JACQUES DU CLERCQ, *Mémoires...* p. 105.

3. *Ibid.*, p. 108.



La liaison du rez-de-chaussée et des étages

Autant la relation entre la chambre de l'échansonnerie et les caves est directe et manifeste, autant la liaison entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage, malgré les deux vis, semble difficile à mettre en évidence. À l'est, on entre dans la vis de la Terrasse par le 1^{er} étage. Il faut donc descendre pour visiter la chambre basse et le cellier, et cette partie descendante de la vis prend alors des allures d'escalier de service. Au sud, la vis de la tour de Monseigneur évite soigneusement la chambre de l'échansonnerie et dessert un couloir qui conduit aux chambres des bijoux. Si les échansons avaient voulu se rendre à la grande salle en empruntant cette vis, il leur aurait fallu sortir dans la cour pour entrer ensuite dans la vis, qui les aurait menés dans la garde-robe du duc, qu'ils auraient dû traverser pour atteindre la grande salle : ce trajet le plus court n'était sans doute pas le plus utilisé.

Comme le remarque Alain Salamagne, le couloir aménagé entre la chambre devers Notre-Dame et la chambre des bijoux permettait de passer du grand cellier à la grande vis ; et au premier étage, un second couloir, à l'aplomb du premier amenait de la vis à la grande salle. Le service du vin pouvait donc se faire depuis la chambre de l'échansonnerie en empruntant le cellier et les deux couloirs, avec une entrée dans la salle derrière la table du prince, ce qui est une option attestée dans d'autres cours¹. L'autre possibilité était de prendre le chemin des convives à travers la vieille salle, afin d'entrer dans la grande salle face au prince.

À partir de 1575, un nouvel escalier aménagé le long du pignon oriental permet un accès plus direct entre la chambre de l'échansonnerie et la grande salle².

▲ Fig. 132 : la chambre devers Notre-Dame, aujourd'hui passage du roi. Au premier plan, le mur et le couloir nord-sud qui fermait la chambre au sud ont été démontés. Au fond, de gauche à droite : le montant gauche de la cheminée (confondu avec la porte), la porte vers la garde-robe, la chaîne d'angle gauche de la croisée et la porte vers la cour devers Notre-Dame, dont il reste une embase.

1. SALAMAGNE, « Aux portes des cuisines... »

2. B 311, marché de l'escalier de la maison du roi à Dijon.

Distribution et fonctions des salles

Le premier étage (fig. 133)

► Fig. 133 : restitution du plan du 1^{er} étage (CeCaB, R.-P. Lehner, H. M., 2013).

Le premier étage du logis neuf est l'étage noble par excellence. On y trouve au sud les appartements ducaux : chambre du poêle, garde-robe, chambre du duc et chambre de la duchesse. Au nord, la grande salle se développe sur deux niveaux, et derrière la grande salle se trouve une chambre avec dépendances, qui sera occupée par Charles le Téméraire en 1474.

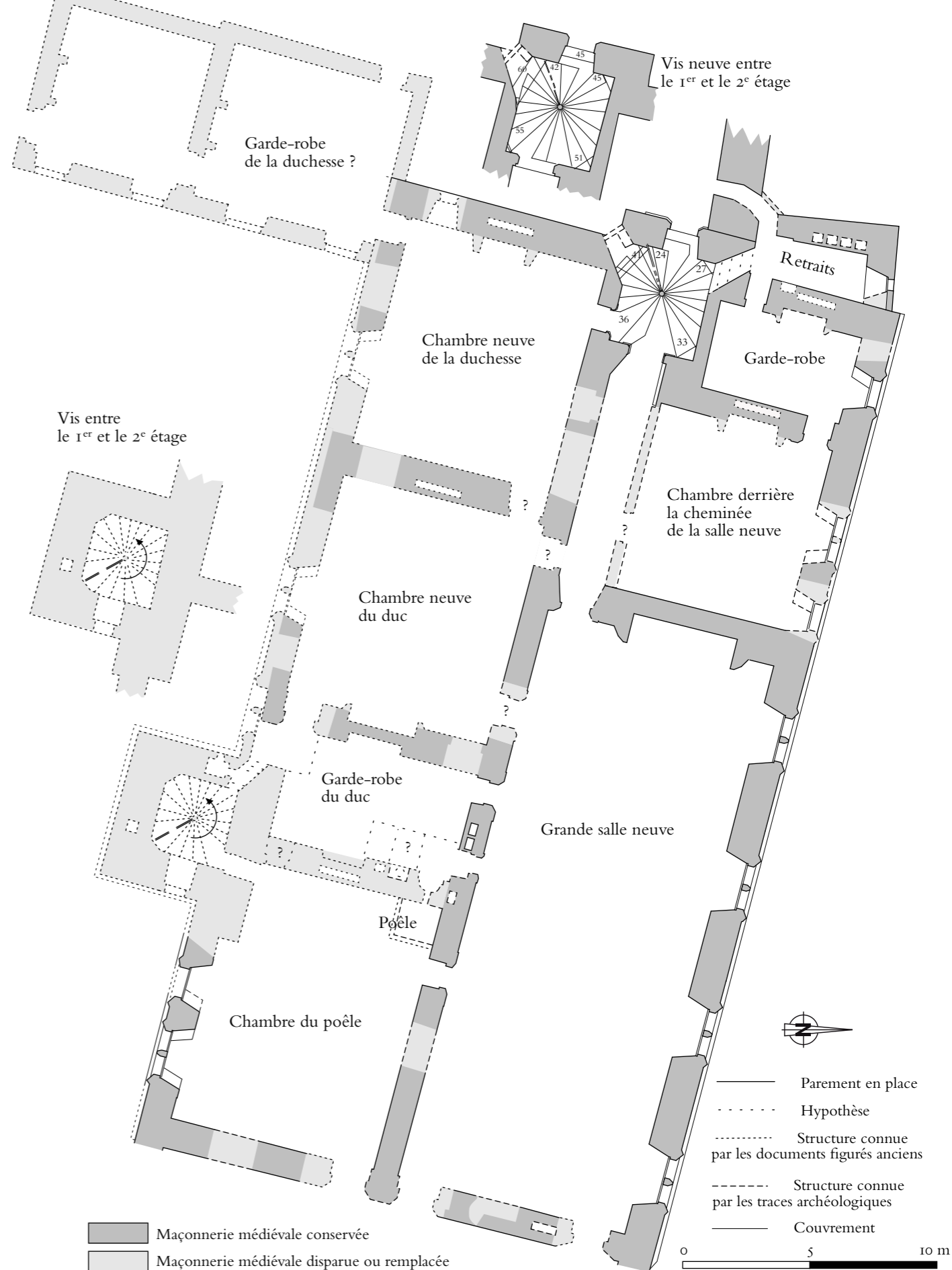
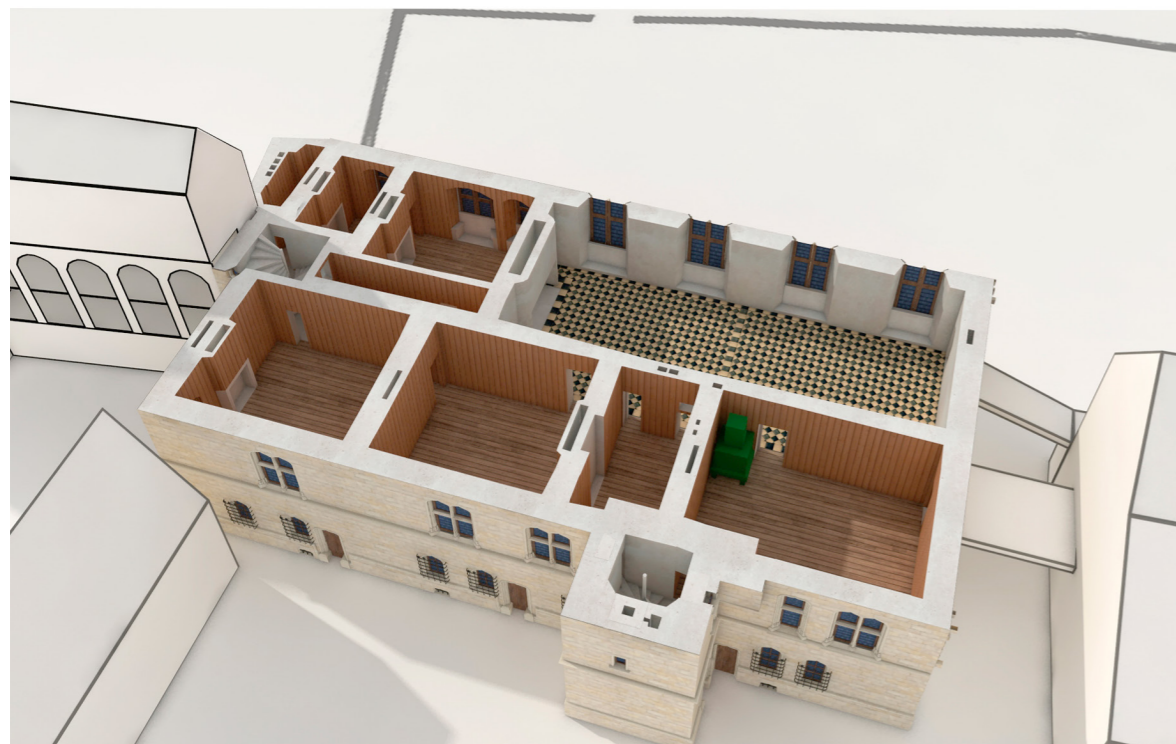
Les entrées principales se faisaient par le 1^{er} étage : à partir de la salle à l'est, à partir du préau à l'ouest. La plupart des salles étaient lambrissées et dotées de cheminées.

La chambre du poêle

Les comptes de construction situent sans ambiguïté la chambre du poêle au-dessus de la voûte de la chambre de l'échansonnerie. Elle était planchéiée et lambrissée. Le « fourneau » du poêle, c'est-à-dire le foyer par lequel on le chargeait, se trouvait, lors des travaux de construction, dans la garde-robe entre la chambre du poêle et la chambre du duc.

Sur le plan de Mansart « *comme il était en l'année 1700* » (fig. 34), la chambre du poêle est accessible par le pignon oriental, par la grande salle et par la vis sud (les deux premières portes ont laissé des traces archéologiques). En revanche, sur ce plan, il n'y a pas de porte entre le poêle et la garde-robe, alors qu'un tel passage existait à l'étage supérieur. L'existence de cette porte,

▼ Fig. 134 : reconstitution 3D du logis neuf ouvert au niveau du 1^{er} étage (© Cent Millions de Pixels, 2014).



Distribution et fonctions des salles

qui aurait permis au duc d'aller de sa chambre au poêle sans passer par la vis ou par la grande salle, est néanmoins probable.

Le mur nord de la chambre du poêle, qui a été dégagé pendant les travaux d'aménagement du musée, a permis plusieurs observations (fig. 136 et 137). Dans l'arrachement du mur entre le poêle et la garde-robe, on voyait le conduit de cheminée qui permettait d'évacuer les fumées du fourneau. Le mur de la chambre du poêle était strié par des arrachements de tasseaux de lambris. Or, à l'emplacement du poêle, dans l'angle nord-ouest de la chambre, il n'y avait pas de tasseau. La surface de parement sans incrustation de bois, donc sans lambris, permet de dessiner en négatif, sinon le poêle, du moins la réserve qui a été laissée dans le lambris pour installer le poêle (fig. 135). Les embrasures des baies au sud et de la porte à l'est étaient entourées de moulures de lambris, alors que celle de la porte nord, à côté du poêle, était lisse : le lambris s'arrêtait vraisemblablement sur un chambranle de bois.

La garde-robe du duc

La garde-robe du duc est une petite salle aménagée à l'aplomb de la fosse des latrines entre la chambre du poêle et celle du duc. Les murs étaient vraisemblablement recouverts de lambris. La présence des conduits de latrines dans les murs a empêché d'insérer des tasseaux dans les parements, mais la moulure de la porte nord-ouest, qui fait retour sur le mur de refend ouest, était du type de celles qu'on retrouve dans les chambres lambrissées.

Sur les plans de Mansart, cette garde-robe est ouverte par de nombreuses portes, dont certaines sont encore en place. On a gardé tout ou partie des deux portes ouvertes vers la grande salle, et un piédroit de la porte allant dans la chambre ducale (fig. 141). Il y avait une quatrième porte pour la vis sud, et on peut en imaginer une cinquième en direction de la chambre du poêle. Cela fait bien sûr trop de portes pour une simple garde-robe, même

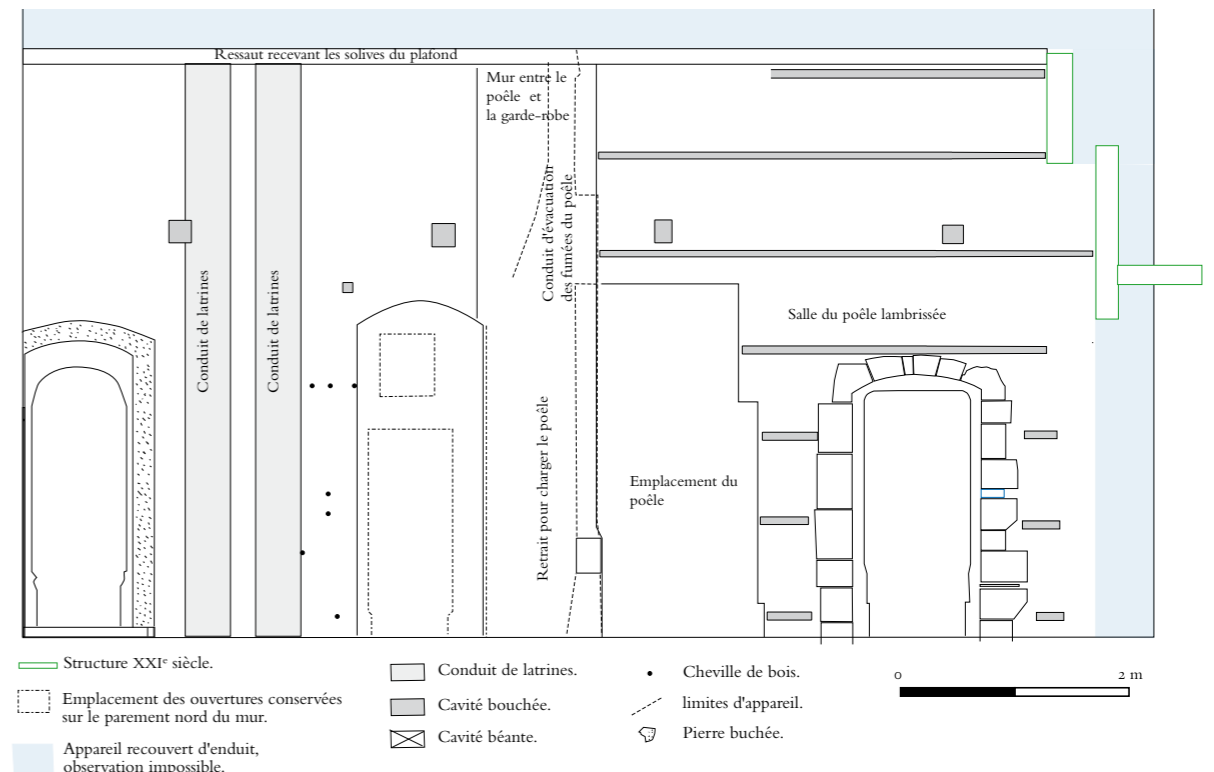


► Fig. 135 : reconstitution 3D du logis neuf, évocation de la chambre du poêle (© Cent Millions de Pixels, 2014).



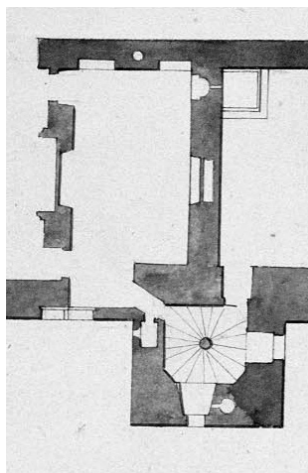
▲ Fig. 136 : mur médian, parement nord de l'actuelle salle des retables. À gauche, garde-robe, au centre, arrachement du mur de refend, à droite, chambre du poêle.

▼ Fig. 137 : interprétation du mur nord de la salle des retables (relevés : G. Auloy et Fl. Bonhomme, mars 2012).





▲ Fig. 138 : porte entre la grande salle et la garde-robe ducale. Le fenestron sert à éclairer le local de chargement du poêle et sans doute les latrines. (Cl. S. Jugie, mars 2011, avant mise en peinture.)



▲ Fig. 139 : Mansart, plan du 1^{er} étage [...] comme il est en 1700, détail : la garde-robe ducale.

ducale, mais cette multitude de percements peut se comprendre si l'on suppose que l'espace de la garde-robe était prévu pour être cloisonné.

Les deux portes qui communiquent au nord avec la grande salle ne sont distantes que de 2 m. Mais elles ne peuvent pas desservir la même salle au sud. Il faut donc imaginer que l'espace de la garde-robe était subdivisé par des cloisons. Comme les murs étaient lambrissés, les cloisons pouvaient s'accrocher sur les lambris, les planchers et les plafonds, sans laisser de trace dans les murs.

En 1453, le compte de construction précise que le fourneau du poêle est dans la garde-robe du duc. Cette situation n'est pas très pratique... Il faut comprendre que, pendant les travaux, on a aménagé le fourneau dans une pièce non encore cloisonnée, qu'on appelait par commodité « la garde-robe ducale ». Mais à terme, il est évident qu'il devait y avoir une cloison entre la garde-robe proprement dite et le local de chargement du poêle. Un autre indice de ce cloisonnement est donné par la porte ouverte vers la grande salle au plus près du foyer du poêle, et dont le parement nord est conservé (fig. 138). Cette porte est surmontée d'un fenestron, vraisemblablement vitré et sans volet, dont l'appui est incliné vers l'intérieur de la garde-robe. Ce fenestron n'avait d'autre fonction que d'apporter de la lumière dans cet espace quand la porte était fermée, ce qui confirme l'existence d'un cloisonnement.

Enfin, rappelons que l'angle nord-est de la salle appelée « garde-robe » est limité par deux murs qui contiennent chacun deux conduits de latrines. Les conduits nord montent au moins jusqu'au 2^e étage, mais on ne sait rien des conduits orientaux, disparus avec le mur qui les portait. Il est probable qu'un, voire deux conduits, desservaient des latrines aménagées dans l'espace de la garde-robe, isolées par des cloisons et éclairées par le fenestron ouvert au-dessus de la porte nord.

Au sud de la garde-robe, il faut sans doute également restituer un système de cloisons. Il serait tout à fait curieux en effet que le duc et ses invités, en sortant de la vis sud, soient obligés de passer dans la garde-robe avant d'entrer dans la chambre ducale. Une cloison est également envisageable pour isoler un couloir entre la chambre du duc et une éventuelle porte vers la chambre du poêle.

Sur le plan de Mansart (fig. 139), on remarque également un petit logement rectangulaire aménagé dans l'épaisseur du mur de la tour de Monseigneur, et ouvert sur le passage qui relie la vis à la garde-robe. Ce réduit ne peut pas être un cabinet de latrines, car le plan du rez-de-chaussée place une embrasure de baie juste en dessous, ce qui rendrait impossible la descente du conduit. Il pourrait s'agir d'un oratoire aménagé pour le projet de 1443, ou plutôt d'une logette pour l'huissier d'arme chargé de surveiller l'entrée de la chambre ducale.

La chambre du duc

La chambre du duc, qui est actuellement occupée par le bureau du premier adjoint au maire, n'a pas été affectée par les travaux de réaménagement du musée. Elle est donc, comme celle de la duchesse, recouverte de ses oripeaux du XVIII^e siècle, et les éléments archéologiques exploitables sont extrêmement ténus.

Au début du XVIII^e siècle, cette salle était ouverte de 6 portes, qui n'étaient vraisemblablement pas toutes d'origine médiévale (fig. 140). Mansart représente deux portes entre la garde-robe et la chambre. Celle du nord ne peut pas être médiévale, car la moulure de la porte vers la grande salle fait retour sur le mur ouest, et donc aurait empiété sur ce passage. En revanche, les travaux ont permis d'apercevoir le piédroit gauche de la porte sud qui permettait d'entrer dans la chambre du duc (fig. 141.)

Des deux portes donnant dans la chambre de la duchesse, celle du nord, représentée avec des feuillures et orientée comme la précédente (moultures à l'est) semble avoir un caractère plus médiéval que le passage sans feuillure dessiné au sud.

Au nord, la porte entre la chambre ducale et la grande salle a été remplacée au XVIII^e siècle par une très large entrée, qui a fait disparaître toute trace d'existence ou de non existence d'une porte médiévale. Néanmoins, il paraît probable qu'il y avait un passage direct entre la salle et la chambre du duc. L'autre porte, au nord, donne accès à un couloir menant à la grande vis. Rien ne permet de savoir si cette porte existait dans le plan d'origine.

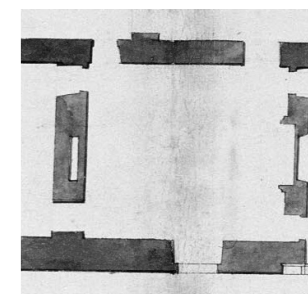
La chambre de la duchesse

La chambre de la duchesse, occupée actuellement par la salle des huisseries, était située entre celle du duc et le pignon ouest. Elle avait une entrée depuis la vis de la Terrasse (fig. 143). En effet, en 1474, Charles le Téméraire fit « boucher de carron ung huisserie entrant en la chambre dicte la chambre de Madame » (B 311, f^o 2 r^o). D'après la logique défensive des aménagements du Téméraire, cette porte à condamner ne pouvait être que celle de la vis (voir ci-dessous p. 204). Et cette porte resta longtemps dans cet état, puisque son ouverture n'est pas représentée dans les plans de Mansart (fig. 142).

La garde-robe de la duchesse

Les comptes de construction, qui situent précisément la garde-robe du duc, sont plus évasifs sur celle de la duchesse. La configuration du logis neuf ne permettait d'ailleurs pas d'aménager des dépendances attenantes à cette chambre. La seule référence qui permet de situer cette garde-robe est la destruction des retraits dont le toit faisait de l'ombre au duc :

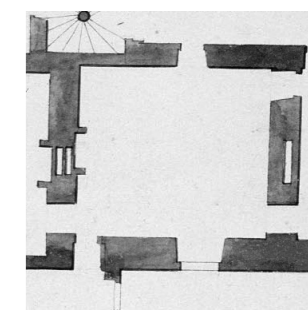
« lesdit recouvreurs decouvert le toit du comble de la charpenterie du retrait d'empres la garde-robe qui souloit servir pour la vielle chambre de ma très redoubtée dame madame la duchesse de Bourgoingne, du vielz ediffice qui a esté desmoly et abbatu pour faire le nouvel corps de maison et ediffice neuf » (B 341, f^o 41 r^o).



▲ Fig. 140 : Mansart, « plan du 1^{er} étage [...] comme il est en 1700 », détail : chambre du duc.

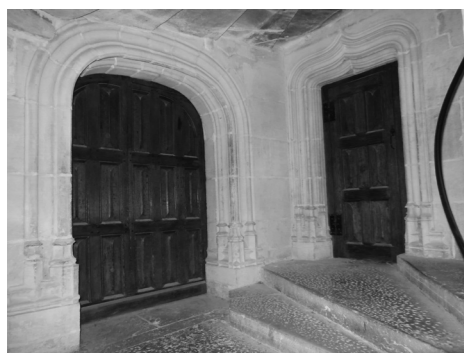


▲ Fig. 141 : piédroit de la porte de la chambre du duc, dans l'angle sud-ouest de la garde-robe.



▲ Fig. 142 : Mansart, plan du 1^{er} étage [...] comme il est en 1700, détail : chambre de la duchesse.

Distribution et fonctions des salles



▲ Fig. 143 : vis de la Terrasse, 1^{er} étage. À gauche, porte vers le couloir de la grande salle (huisserie ancienne) ; à droite, porte vers la chambre de la duchesse.



▲ Fig. 144 : sur le mur est de la cage d'escalier de la vis, on voit en haut la fenêtre de second jour qui éclaire le couloir desservi par la porte du 1^{er} étage, cachée par le noyau de la vis.

Il y avait donc, au sud du logis neuf, un bâtiment contenant la garde-robe affectée à l'ancienne chambre de la duchesse. Ce bâtiment pourrait être celui qui, une fois restauré, est devenu l'aile de Rocroy. Or, sur les plans de Mansart, il y a une porte entre la chambre de la duchesse et l'aile de Rocroy. Il est donc probable que dès la construction du logis, il a été prévu qu'Isabelle de Portugal garderait son ancienne garde-robe. L'autre possibilité serait que la garde-robe ait été aménagée de l'autre côté de la vis, dans les galeries Rouges.

La chambre derrière la cheminée de la grande salle

Dans l'angle nord-ouest du 1^{er} étage, comme à tous les niveaux, on trouve une chambre avec une garde-robe et des retraits aménagés dans la base de la tour. L'emplacement de cette chambre est assez peu perceptible dans le bâtiment actuel, car il est occupé par l'escalier monumental de la mairie et par le grand vestibule au sommet de cet escalier. Les lambris et les huisseries de l'ancien salon de Condé recouvrent complètement à l'ouest les portes vers le vestibule de la vis (transformé en placard) et vers la garde-robe (fig. 146). La croisée et la demi-croisée au nord ont été remplacées au XVIII^e siècle par une croisée à double traverse surmontée d'un oculus, lui-même supprimé en 1900.

Dans la tour, la garde-robe est bien conservée, malgré l'installation d'un ascenseur. Derrière la porte richement décorée (fig. 146), on retrouve un espace où des moulures à tore délimitaient les chambranles de pierre et les lambris (fig. 147). La demi-croisée à coussiège a été transformée en porte pour desservir l'aile de Condé. Une porte à cavets et accolade donne accès aux retraits à l'ouest. Ces retraits étaient dotés de deux autres issues percées après construction : l'une vers la vis, ouverte sans doute dès 1452, l'autre vers les galeries Rouges, visible uniquement sur le parement extérieur, et percée en 1474 (voir p. 204).

Au sud de la chambre, un couloir rejoignait la vis d'escalier à la grande salle neuve. Il longe au sud le mur médian du logis. Son mur nord est représenté sur les plans de Mansart ; son moignon ouest est conservé derrière les boiseries du XVIII^e siècle et il est visible depuis le vestibule/placard. Ce couloir était éclairé par une fenêtre de second jour ouverte dans la cage d'escalier, au-dessus de la porte, dans l'échappement au-dessus de celle-ci (fig. 144). Cette fenêtre de second jour, large de 1,40 et haute de 1,90 m, est un peu désaxée vers le sud par rapport à la porte qu'elle surplombe. Elle était protégée côté escalier par des barreaux horizontaux et verticaux scellés dans la pierre, et côté couloir par des vantaux dont on voit les feuillures et les points de scellement ; et qui étaient sans doute vitrés. La fenêtre recevait le jour de la baie d'escalier ouverte dans l'angle sud-ouest, à 6 marches plus haut (fig. 145). L'embrasure intérieure de ce jour d'escalier a été délardée, avant les interventions de Mansart, et peut-être dès la construction du logis, pour élargir le passage de la lumière vers le couloir (fig. 145 bis). Côté couloir, le sommet de l'embrasure de la porte a été retaillé pour les mêmes raisons.



▲ Fig. 145 : fenêtre de second jour ; délardement de l'embrasure du jour d'escalier au premier plan.



▲ Fig. 145 bis : embrasure du jour d'escalier avec délardement de l'embrasure.



▲ Fig. 146 : porte entre la chambre et la garde-robe. Moulure périphérique de contact avec les lambris



▲ Fig. 147 : garde-robe, porte moderne aménagée dans l'embrasure de la demi-croisée ; à droite, porte vers la chambre.

Distribution et fonctions des salles

La grande salle neuve

Au risque de contredire le discours officiel, il faut bien reconnaître que la « grande salle » de Dijon n'est pas très grande... Avec ses dimensions de 23 x 9,20 m, c'était une salle palatiale de taille moyenne, sans comparaison avec les 72 x 20 m de Westminster ou les 70 x 27,50 m du palais de la Cité de Paris. Rappelons qu'en 1450, Philippe le Bon lance la construction de la grande salle de son palais de Bruxelles (*aula magna* du Coudenberg) dont les dimensions (40 x 16 m) sont quasiment celles de l'ensemble du logis neuf de Dijon. Notre salle ne soutient pas non plus la comparaison avec les grandes salles des hospices de Beaune (50 x 14 m) ou de Tonnerre (96 x 21,50 m). L'intérêt de cette salle est donc plus dans son décor et dans son fonctionnement que dans ses dimensions.

Les deux grandes portes du XVIII^e siècle qui ouvrent la salle à l'est reprennent les emplacements de deux portes médiévales, dont les vestiges ont été retrouvés sur le mur pignon (voir p. 120-121, fig. 88 et 89). La porte nord donnait accès à une allée couverte aménagée sur, ou plus vraisemblablement en encorbellement contre le mur du *castrum*, qui conduisait à la Sainte-Chapelle (voir p. 78). La porte sud communiquait, via un pont couvert, avec la vieille salle, qui servait donc d'antichambre, ou plus exactement d'antésalle. Cette disposition semble assez caractéristique des palais de cette époque. Dans le Het Princenhof de Gand, la grande salle a également deux accès directs vers l'antésalle et vers la chapelle¹. La grande salle du Coudenberg était également attenante à une chapelle. Cette disposition devait sembler nécessaire pour organiser des processions entre les offices religieux et les cérémonies publiques².

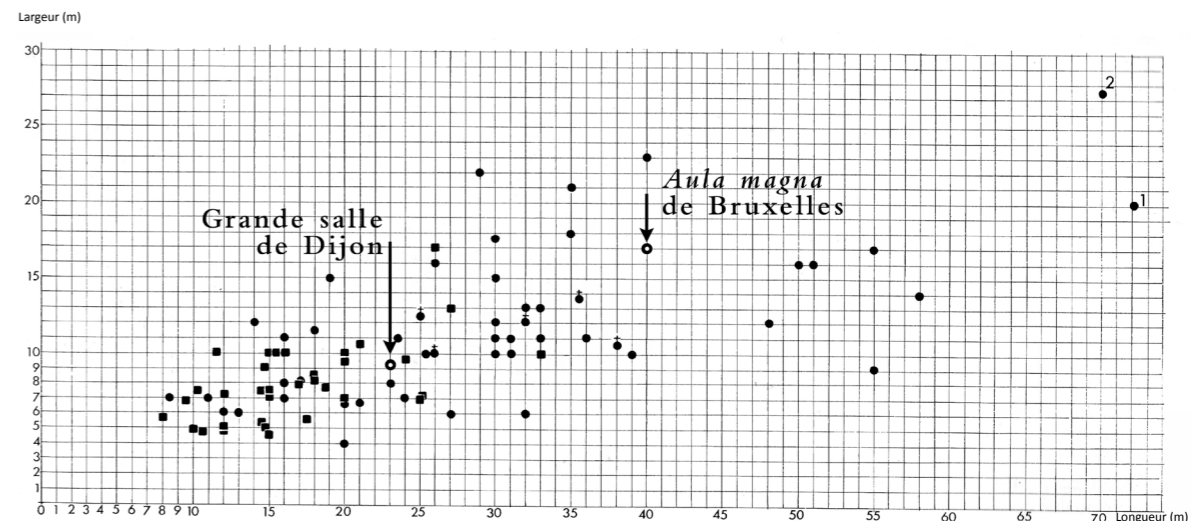
Le mur sud de la grande salle est aujourd'hui percé de trois portes. La première en entrant (à gauche sur les fig. 149 et 150) donnait accès à la chambre du poêle. La seconde, qui est surmontée d'un fenestron de second jour, desservait le local de service du poêle et sans doute les latrines. La troisième porte, très décorée, permettait d'entrer dans la garde-robe du duc. Les travaux ont enfin révélé une quatrième porte, reperçée au XVIII^e siècle, vraisemblablement sur un emplacement médiéval, qui introduisait dans la chambre du duc.

À l'ouest, la cheminée (refaite en 1504) était dès l'origine volontairement décalée vers le nord pour ménager au sud l'emplacement d'une porte. Cette issue ouvrait sur le couloir qui desservait la chambre de la duchesse, la chambre derrière la cheminée et surtout la vis de la Terrasse. Cette porte matérialise donc l'entrée dans la partie privée du logis. Elle pouvait servir à mettre en scène les entrées et sorties du prince et de ses proches, qui siégeaient lors des cérémonies devant la cheminée.

Au nord, les quatre grandes baies à double traverse sont assez proches de leur état d'origine. À l'extérieur, les linteaux ont tous été changés (peut-être à la suite de l'incendie de 1503). En revanche, à l'intérieur, les arcs segmentaires qui couvrent les embrasures sont signés par quelques célèbres maçons du logis neuf (tête d'oiseau, double S), ce qui atteste bien qu'il s'agit

1. LALEMAN, *Het prinselijk hof Ten Walle...*

2. HEYMANS, *Le palais du Coudenberg...* ; DE JONGE, « Le palais de Charles-Quin... »



▲ Fig. 148 : graphe des dimensions des grandes salles des palais et châteaux d'Europe. 1 : Westminster ; 2 : palais de la Cité (MESQUI, *Châteaux et enceintes...* t. 2, p. 78).

▼ Fig. 149 : grande salle, vue du nord-est, après la restauration de 2013.



Distribution et fonctions des salles

des pierres et des dispositions d'origine. Dans les embrasures, les coussièges n'apparaissent pas sur les dessins de Mansart ni sur les gravures du XIX^e siècle, et ils ont été « restitués » par Charles Suisse. On peut se demander si cette restauration n'était pas abusive. En effet, sur de nombreuses traces de fenêtres du logis, on repère les coussièges, même détruits, à la queue du siège qui forme une assise plus fine dans les chaînes de l'embrasure. Or, sur les quatre baies de la grande salle, aucun élément de ces fameuses pierres n'a été repéré.

La salle est également équipée de deux baies en hauteur, ouvertes au sud et à l'ouest au niveau du 2^e étage. Ces deux baies, de dimensions similaires, sont en fait assez différentes. Celle du sud est décorée d'un simple cavet à accolade et son appui de fenêtre, horizontal, est légèrement saillant ; celle de l'ouest est encadrée d'un double tore à listel, et son appui, incliné vers la salle, est conçu pour mieux voir ou pour être vu.

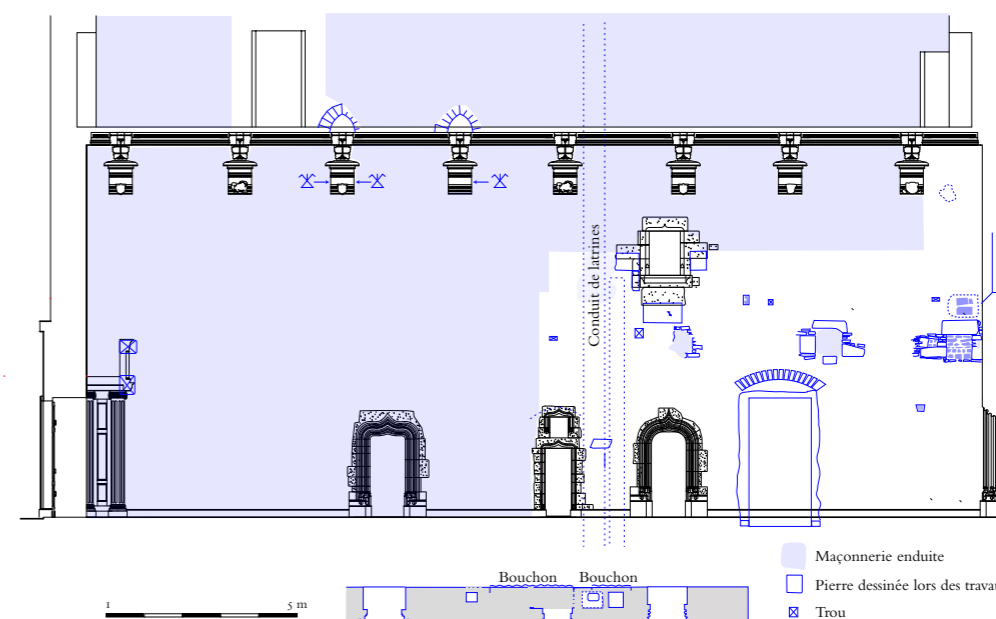
La baie du mur sud est ouverte à proximité des conduits de latrines, qui, au niveau inférieur, passent entre la porte des latrines et celle de la garde-robe (fig. 150). L'une des pierres de son montant gauche, posée en besace, fait une telle saillie qu'elle vient couper l'axe du conduit le plus proche. Celui-ci ne peut pas monter plus haut que cette fenêtre, et s'arrête donc à ce niveau. Typologiquement, cette baie n'est pourtant pas un jour de latrines. C'est tout au plus une baie de second jour qui éclaire, comme le fenestron du 1^{er} étage, un espace aveugle cloisonné, dans lequel était aménagé un siège de latrines.

La baie du mur ouest s'ouvre sur une chambre comparable à celle du 1^{er} étage, mais sans couloir. Cette chambre et cette baie de surveillance pouvaient servir à un officier chargé de la sécurité de la grande salle ou de l'organisation des cérémonies : le premier chambellan ou le premier maître d'hôtel.

Le plafond a été refait après 1503, puis en 1900. Les consoles, ornées de porcs-épics et parfois bûchées, sont clairement des réfections du XVI^e siècle. Il n'a pas été possible d'observer la maçonnerie aux alentours de ces consoles pour rechercher des traces des dispositions primitives. Mais un autre indice nous permet de savoir que le plafond médiéval était bien un plafond droit, sensiblement à la même hauteur qu'aujourd'hui¹ : à l'étage supérieur, deux portes médiévales permettent d'accéder à l'est et à l'ouest au plancher au-dessus de la grande salle, ce qui n'aurait pas été possible si celle-ci avait été voûtée ou si le plafond avait été à un autre niveau.

Il faut enfin tordre le coup à la légende des créneaux et des tribunes de la grande salle. En avril 1897, alors qu'il vient d'entreprendre la restauration du logis, Charles Suisse invite une délégation de la commission des antiquités historiques, composée de MM. Chabeuf, d'Arbaumont, Cornereau et Lory, à venir observer la maçonnerie du grand mur de refend².

« Dans la muraille opposée aux fenêtres et dont l'appareil s'est montré beaucoup plus ancien que le XV^e siècle, ont apparu d'abord les portes en accolade qui mettaient la salle en communication avec les chambres d'habitation, et au-dessus celles des tribunes. Il semble, en effet, que la salle eut deux tribunes, l'une dans le sens de la longueur et communiquant avec les appartements, destinée aux spectateurs et spectatrices des fêtes duciales, [...] l'autre plus petite, dans



▲ Fig. 150 : observation archéologique de la moitié ouest du mur sud de la grande salle (26 au 31 décembre 2011). Fond (gris) : E. Pallot ; observations (bleu) : H. M.

la largeur, à côté de la cheminée, où, sans doute, prenaient place les musiciens. [...] Au-dessus des portes de plain-pied, M. Suisse a constaté non sans surprise, cinq rangs d'ouverture dans lesquels l'architecte archéologue a reconnu tout aussitôt les traces irrécusables d'un système complet de hourds. [...] Les voici [les créneaux] en effet, se chevauchant à deux niveaux entre les lignes de trous carrés destinés aux longrines [Chabeuf appelle ainsi les solives de hourd] et aux chevrons de la toiture. Ces baies sont assez basses, on n'y pouvait passer qu'en se baissant, presque en rampant. »

Charles Suisse était un architecte compétent, qui était en train de restaurer La Rochepot et Châteauneuf, et Chabeuf est un historien en général bien inspiré. Il faut donc prendre leur témoignage au sérieux. D'autre part, quand nous avons pu accéder aux échafaudages du chantier fin 2011, tout le mur ouest et la moitié du mur sud étaient déjà réenduits. Pourtant, les trous rectangulaires que nous avons retrouvés ne sont ni des trous de hourds ni des créneaux, mais des empochements laissés dans la maçonnerie pour accueillir les poutres, notamment celles du plancher du 2^e étage de la travée sud. Nous avons vu en effet que, lors de la construction, toutes les poutres ont été installées après la pose du toit. Pour faciliter le travail, les maçons avaient donc maçonné des « réservations » de pose assez larges pour pouvoir ajuster les poutres. Ces empochements sont couverts d'un linteau au 2^e étage (fig. 151) et d'un arc en petit appareil au 3^e (fig. 152). C'est peut-être ces deux rangées de trous de poutres que Charles Suisse a prises pour deux rangées de créneaux, ce qui lui a fait confondre les trous de boulines avec des trous de hourd ou de tribune.



▲ Fig. 151 : empochement ouest dans le mur sud (décembre 2011).



▲ Fig. 152 : couverture en arc tiers-point des empochements des poutres de la salle.

1. Plusieurs érudits, après CHABEUF (*Dijon, monuments et souvenirs...*) ont prétendu que Charles Suisse avait remis le plafond à sa hauteur d'origine. En fait, il ne l'a remonté que de l'épaisseur des tailloirs.

2. CHABEUF, « la salle des gardes... », repris dans CHABEUF, « Charles le Téméraire... », p. 113. KLEINCLAUSZ, « L'hôtel des ducs... »

Distribution et fonctions des salles

Le 2^e étage (fig. 153)

► Fig. 153 : restitution du plan du 2^e étage (CeCaB, R.-P. Lehner, H. M., 2013).

1. B 34I, f^o 22 r^o.

2. Ibid., f^o 24 v^o.

3. Ibid., f^o 29 v^o.

4. Ibid., f^o 37 v^o.

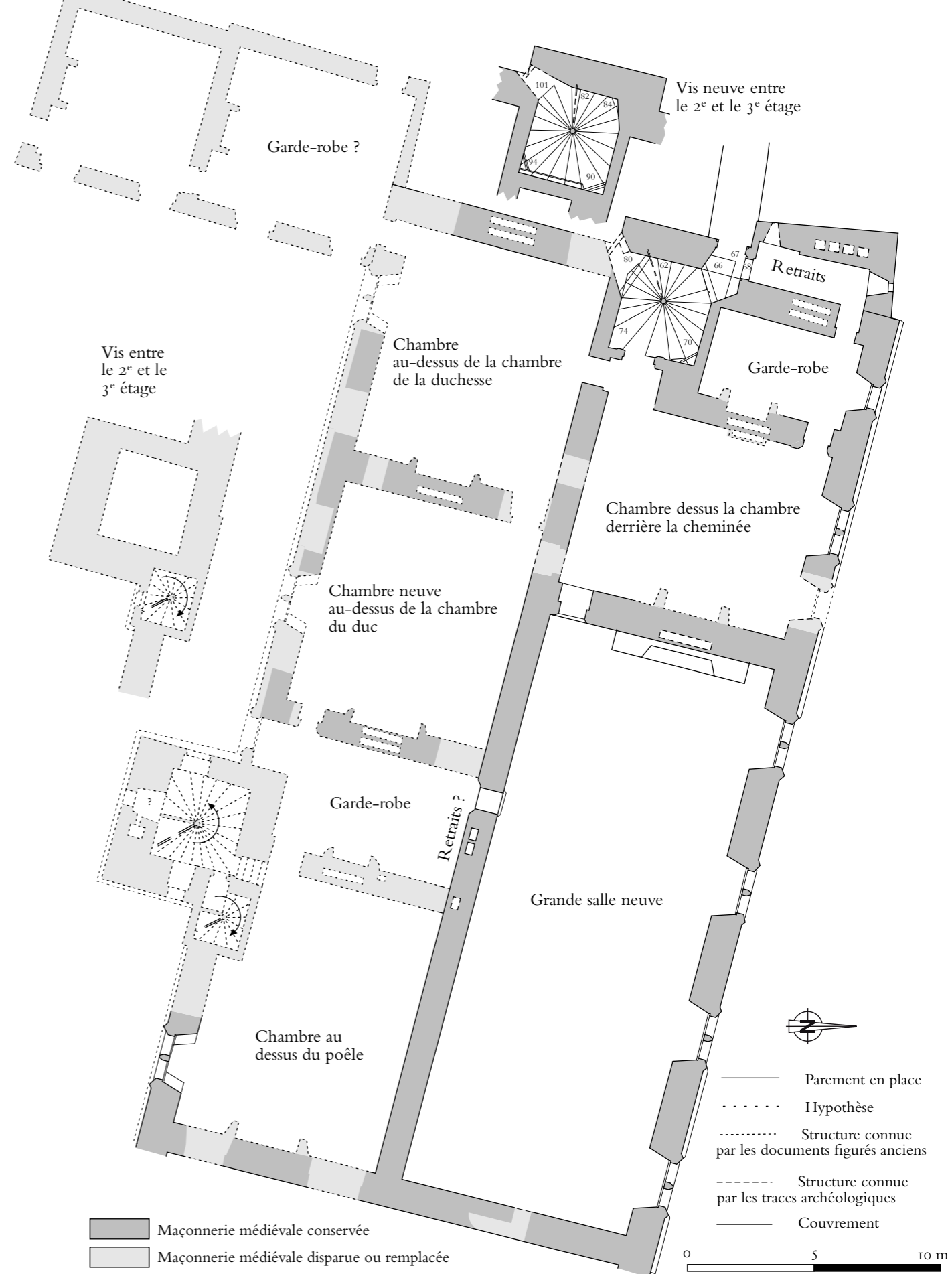
5. Ibid., f^o 40 v^o.

Le 2^e étage carré est moins prestigieux et moins bien connu que le 1^{er}. Dans le compte de Pierre Daridel, les salles de ce niveau sont toujours identifiées par rapport aux salles qu'elles surplombent et elles ne semblent pas avoir de destinations spécifiques.

En juillet 1453, on refait « l'enchevesture du planchier de la chambre dessus la chambre neuve de mondit seigneur¹ » ; en octobre de la même année, on pose les planchers « des secondes chambres estans dessus la chambre neuve de mondit seigneur et dessus la chambre de ma tres redoubtée dame madame la duchesse² ». En avril 1454, on installe les premiers planchers des retraits et garde-robes de la chambre derrière la cheminée de la salle neuve, et les « lyernes et traveaulx du second planchier des garde-robes et retraiz qui serviront pour l'autre chambre estant dessus la chambre dessus dicte³ ». Le 10 août 1454, pour l'arrivée du duc, on nettoie les chambres du 1^{er} « et les chambres de dessus après qu'elles ont été parfaites et assouvies de chambrillier⁴ ». Enfin, après le départ de la cour, il faut « nectoyer la chambre du poille et les chambres de mondit seigneur et de madame la duchesse, les chambres du troiesime estaige qui sont dessus lesdites chambres, les garde-robes d'icelles, la salle neuve⁵. » On remarque dans cette dernière citation que les « chambres du troiesime estaige » sont en fait celles du 2^e étage, mais du 3^e niveau. Comme celles du 1^{er}, ces chambres sont lambrissées (« chambrillées ») et équipées de garde-robes. Mais on ne parle de retraits que pour les chambres qui sont près de la tour de la Terrasse.

Les traces archéologiques de cet étage sont assez maigres, puisqu'il est en grande partie occupé par des bureaux de la mairie. On ne voit de la travée sud que la fenêtre de la chambre au-dessus du poêle et l'embrasure de celle de la garde-robe. La première est visible actuellement dans l'escalier au-dessus de la salle de Champmol. Elle était entourée de moulures et de traces de tasseaux de lambris (fig. 154.)

► Fig. 154 : croisée à coussiège de la chambre au-dessus du poêle. On distingue les arrachements de tasseaux de lambris, qui viennent au contact de la moulure à tore et gorge.



Distribution et fonctions des salles



L'embrasure de la fenêtre de second jour qui éclairait la garde-robe, et sans doute les latrines qui y étaient aménagées, est conservée dans un couloir de la mairie (fig. 155). Le sol de cet étage, qui a été remonté au XVIII^e siècle, ne laisse apparaître que le sommet de l'embrasure. L'arc segmentaire du couverture a été très endommagé par l'incendie de 1503 (et surtout il n'a pas été restauré). On remarque également que le tableau droit de l'embrasure a été délardé : encore un indice montrant qu'il s'agit bien d'une baie de second jour. La petite trappe moderne de visite, à droite de la baie, ouvre sur un conduit de latrines.

▲ Fig. 155 : partie supérieure de l'embrasure de second jour donnant dans la grande salle.

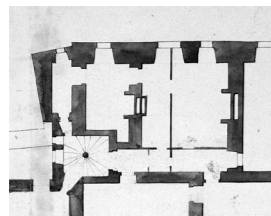
Dans la travée nord, les vestiges sont plus substantiels. La vis d'escalier, au niveau de la 66^e marche, forme au nord-ouest un large palier qui donne accès à l'ouest sur le passage du *castrum* et au nord sur les retraits du 2^e étage (fig. 156). On voit qu'à ce niveau, alors que la construction de l'extension des retraits n'était pas commencée, on avait déjà prévu la porte pour y accéder.

Quelques marches plus haut, la vis atteint la porte du 2^e étage, qui est l'une des moins décorées de toute la tour (fig. 157). Derrière cette porte, un petit vestibule donnait accès à la chambre devers Notre-Dame et à la chambre au-dessus de celle de la duchesse. (Il reste des vestiges des piédroits de la porte de cette chambre). Ce vestibule n'était pas fermé et ne donnait pas sur un couloir. En effet, le mur de cage au-dessus de la porte n'est pas percé d'une fenêtre de second jour, et le parement nord du vestibule se termine à l'est par une chaîne d'angle, incompatible avec un arrachement de mur.

La chambre du 2^e étage était éclairée au nord par une croisée et une demi-croisée, dont seules les moitiés supérieures sont aujourd'hui visibles (fig. 72 et 158). Elle bénéficiait également d'un accès à la fenêtre de surveillance de la grande salle, dont l'embrasure interne n'est plus visible. Sur le plan de Mansart du 2^e étage (fig. 35 bis), cette chambre est cloisonnée en quatre parties. Mais ce n'était vraisemblablement pas sa configuration originale.

À l'ouest de la chambre, la garde-robe sert maintenant de vestibule aux bureaux de la mairie (fig. 159). La demi-croisée, bien conservée, a été transformée en porte, et les tasseaux de lambris sont toujours en place et visibles derrière et au-dessus de la cage de l'ascenseur. Comme dans la chambre, la baie et la porte sont soulignées d'un chambranle à tore et gorge, caractéristique des limites de lambris.

À l'ouest de la garde-robe, une porte à simple cavet conduit aux retraits qui ont été planchés en avril 1454. Ces retraits sont éclairés aujourd'hui par deux baies. Celle du nord est incontestablement en place ; celle de l'ouest est d'une authenticité douteuse. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une baie médiévale qui éclairait une deuxième latrine, ou bien d'une baie néogothique ouverte dans la niche même du lieu d'aisance.



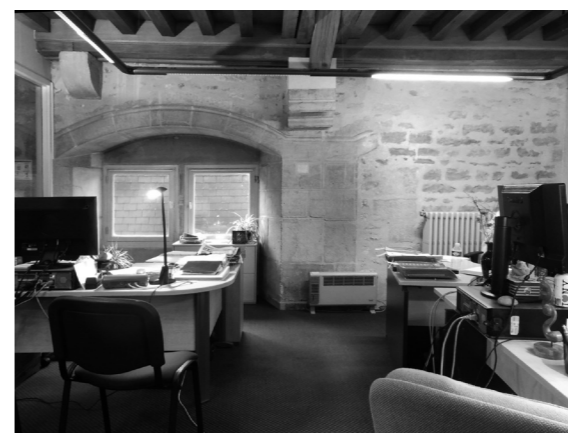
▲ Fig. 35 bis : Mansart, plan du 2^e étage [...] comme il est en 1700, détail, la chambre devers Notre-Dame.



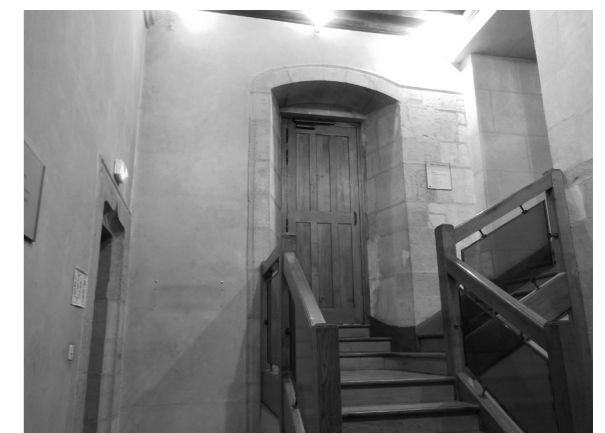
▲ Fig. 156 : grande vis, palier vers le passage sur le mur du *castrum* (au fond) et vers les retraits du 2^e étage (au fond à droite).



▲ Fig. 157 : grande vis, porte vers la chambre du 2^e étage. Derrière la porte, le vestibule est aujourd'hui cloisonné.



▲ Fig. 158 : chambre du 2^e étage, moitié supérieure des croisée et demi-croisée nord. Le sol a été remonté au XVIII^e siècle pour augmenter l'espace du salon de Condé, aujourd'hui palier au-dessus de l'escalier de la mairie.



▲ Fig. 159 : garde-robe de la chambre du 2^e étage. À gauche, porte vers les retraits ; au centre, partie supérieure de la demi-croisée ; à droite, porte moderne percée par rehaussement de la porte médiévale vers la chambre.

Distribution et fonctions des salles

Le 1^{er} étage de comble / 3^e étage de la tour (fig. 160 et 161)

Le 1^{er} niveau habitable sous toiture a gardé plus de vestiges médiévaux que le 2^e étage carré. Il a été moins perturbé par les aménagements de Robert de Cotte, et les reconstructions de Charles Suisse y sont facilement identifiables. Les travaux de réaménagement du musée ont concerné l'intégralité de cet étage, même si tous les enduits n'ont pas été déposés. Dans la travée nord, la salle néogothique et la salle des armures restituent quasiment intégralement les volumes des salles médiévales. Dans la travée sud en revanche, les plafonds ont été abaissés, et il faut visiter le 2^e étage de comble actuel pour retrouver des vestiges des parties hautes du 1^{er} étage ancien.

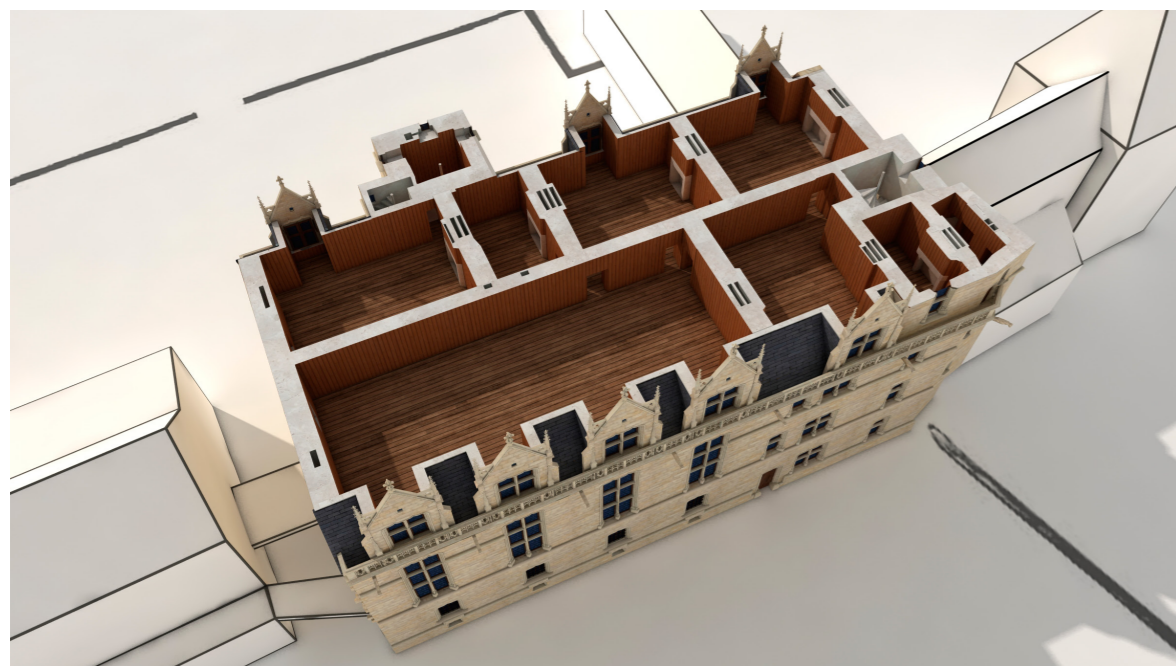
Dans les comptes de Pierre Daridel, les combles sont désignés sous le nom de « galatas ». Rappelons que ce terme, déprécié à l'époque moderne et contemporaine, tire son étymologie du quartier de Galata à Constantinople. Il évoquait au Moyen Âge le luxe des palais d'orient et peut-être les chambres hautes de la tour des Génois qui dominait la Corne d'Or.

Pierre Daridel cite souvent globalement les « chambres des galatas ». Mais il distingue aussi les « chambres des premiers galatas » qui sont lambrissées, du « grant et premier galatas dessus la salle neusve¹ » qui sert d'espace de stockage. Il évoque également les travaux accomplis dans les « troisieme, quatrieme et cinquieme retraiz qui serviront es chambres hautes et es galatas [...] lesquelz retraiz sont tous en la grosse tour neusve² » et les lambris qu'on pose dans les « garde-robes qui sont en la tour neusve que l'en fait emprès iceulx galatas³ ».

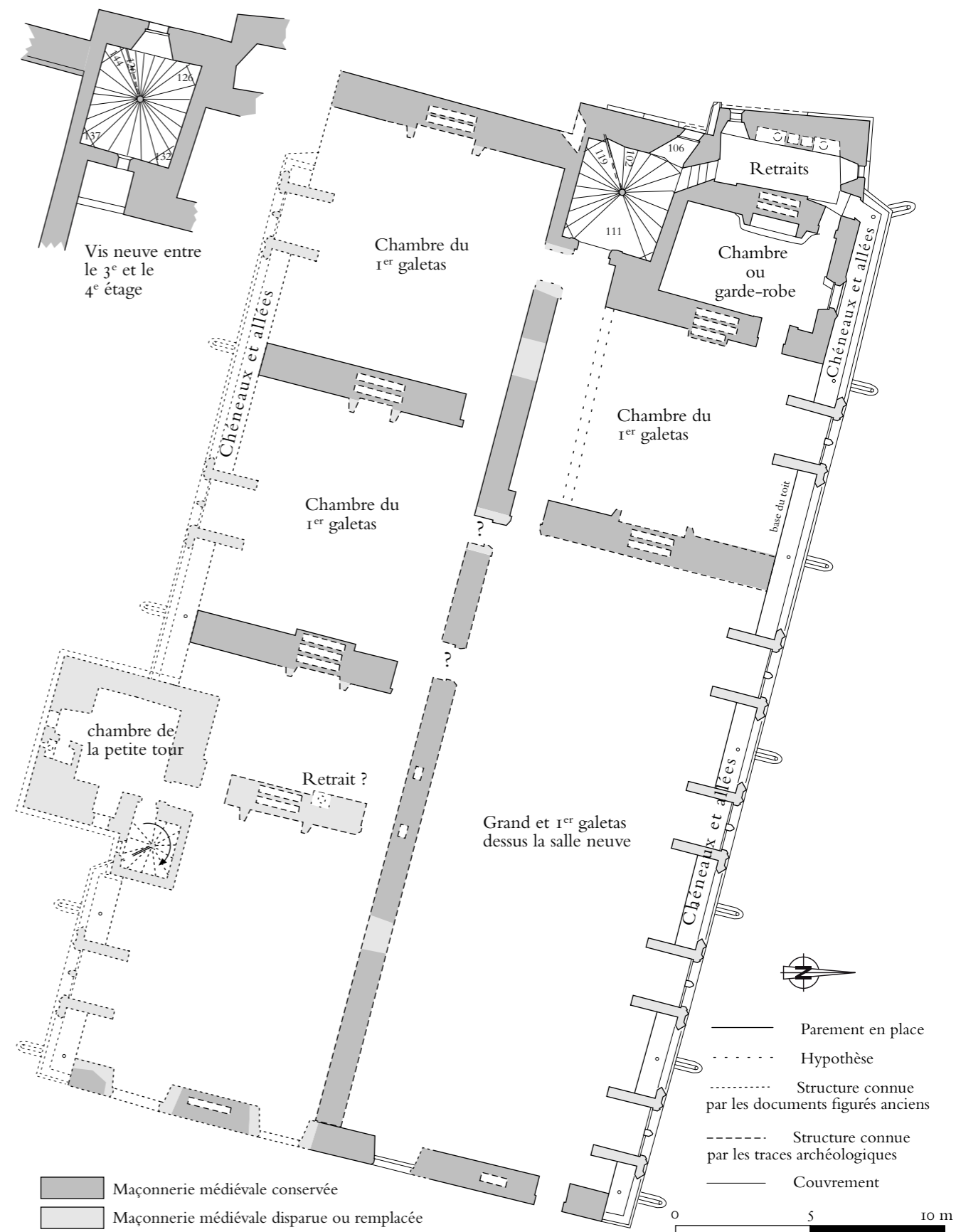
1. B 341, f^o 33 v^o.

2. Ibid., f^o 30 v^o.

3. Ibid., f^o 10 r^o.



▲ Fig. 160 : reconstitution 3D du logis neuf, ouvert au niveau du 1^{er} étage de comble (© Cent Millions de Pixels, 2014).



▲ Fig. 161 : restitution du plan du 1^{er} étage de comble / 3^e étage de la tour. (CeCaB, H. M., 2013).

Distribution et fonctions des salles

Au xv^e siècle, le visiteur arrive généralement au premier galetas par la vis de la tour de la Terrasse. La grande marche palière est éclairée, non pas par un jour ouvert dans l'angle sud-ouest, comme pour les étages inférieurs, mais par une petite baie aménagée au nord-ouest, entre l'extension des retraits et le pan nord du toit des galeries Rouges (fig. 163). À droite de l'embrasure de cette baie, un degré de 5 marches conduit aux retraits de la chambre du 1^{er} étage de comble. Mais c'est là le chemin des domestiques. Les familiers du duc, par la grande porte (fig. 164), entrent dans le vestibule rectangulaire, qui commande la chambre devers Notre-Dame et la chambre au-dessus de celle de la duchesse. Ce vestibule a été obturé en deux temps. Au xviii^e siècle, la partie haute a été fermée par un arc-diaphragme, vraisemblablement pour consolider la tour, et en 1900, Charles Suisse a monté une porte néogothique sous cet arc et a comblé l'espace autour de la porte par une cloison de brique (fig. 165). Au Moyen Âge, ce vestibule était prévu pour être ouvert, comme celui du 2^e étage carré. Néanmoins, il est éclairé par une petite baie de second jour ouverte dans la vis au-dessus de la porte (fig. 162), ce qui donnait la possibilité de fermer le vestibule du côté de la chambre, ou bien de dresser une cloison à pan de bois au sud de la chambre pour délimiter un couloir entre la vis et le grand galetas.



▲ Fig. 162 : grande vis, 1^{er} étage de comble, jour au-dessus de la porte.

La chambre devers Notre-Dame était sans doute la plus prestigieuse des chambres du 1^{er} étage de comble, puisqu'elle était équipée d'une garde-robe et de retraits. La chambre proprement dite mesurait 7,20 x 9 m, soit 64 m². Elle était mansardée, lambrissée et chauffée par une cheminée dressée contre le mur oriental (refaite par Charles Suisse sur des bases anciennes). Les portes qui donnent dans le grand galetas à l'est et dans la garde-robe au sud sont également des réfections de 1900 sur des bases médiévales.

La porte du mur ouest donne dans une garde-robe qui, étant dans la tour, n'est pas mansardée. Elle est chauffée par une cheminée appuyée sur le mur occidental, opposé à la porte (fig. 166). Les tailleurs de pierre du xix^e siècle ont complété son manteau à partir des montants et des piédroits médiévaux. Ils ont retaillé la hotte et l'élément central de la plate-bande, mais sans comprendre que les deux cordons obliques de part et d'autre de l'élément manquant étaient en fait les départs d'une accolade. Cette cheminée, particulièrement travaillée, n'occupe pas le centre du mur. Au contraire, elle est repoussée au maximum vers la droite, au point que ses moulures viennent masquer une partie du cavet de la porte des retraits. Cette dissymétrie ne peut s'expliquer que par la volonté de dégager le plus grand espace possible à gauche de la cheminée, sans doute pour pouvoir y installer un lit.

Certes, il ne faut pas confondre le projet d'un architecte avec l'utilisation qui sera faite de son bâtiment. Il est néanmoins intéressant de voir ici une salle désignée comme « garde-robe » et qui est prévue pour recevoir un lit. On peut donc dire qu'à Dijon, dans le logis neuf, on appelle « chambre » les chambres de parement, « garde-robes » les chambres de retrait, alors que les « retraits », équipés de latrines, sont des parties encore plus privées.



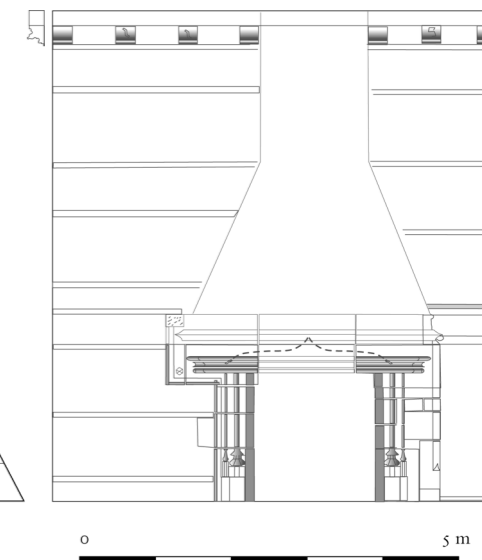
▲ Fig. 163 : grande vis, 1^{er} étage de comble, fenêtre et porte des retraits.



▲ Fig. 164 : grande vis, 1^{er} étage de comble, porte vers les chambres.



▲ Fig. 165 : 1^{er} étage de comble, chambre nord-ouest, parement ouest. À gauche la porte néogothique sous l'arc moderne devant le vestibule médiéval. À droite la porte vers la garde-robe. (Relevé et dessin Ph. Henrion).



▲ Fig. 166 : 1^{er} étage de comble, garde-robe nord-ouest, parement ouest. À droite la porte vers les retraits.

Distribution et fonctions des salles

Les retraits du 1^{er} galetas sont équipés de deux latrines, dont les niches ont été détruites et murées (voir fig. 101 p. 130). Ils sont éclairés de deux fenêtres sans allège, percées de part et d'autre des niches de latrines. En plus de la porte permettant d'entrer par la vis (fig. 163) et celle ouvrant sur la chambre (fig. 164), une troisième porte donnait accès à la coursière extérieure (fig. 167 et 168). Cette porte entre les latrines et le chéneau n'était en rien une sortie d'agrément vers un balcon, mais une issue strictement utilitaire. Elle permet aujourd'hui de visiter le chéneau sur une longueur de 8 m, car les coursières sont coupées par les lucarnes, que Charles Suisse a élevées à la verticale du garde-corps. Au Moyen Âge, on ne sait si ces coursières étaient continues ou si chaque tronçon était accessible depuis la lucarne contiguë.

À l'intérieur de la garde-robe, les deux embrasures des portes vers la coursière et vers la chambre s'ouvrent à l'intérieur d'une sorte de niche en angle, qui ne peut se justifier par la nécessité d'escamoter les huisseries dans une réserve (fig. 168). Dans l'angle supérieur de la niche, un petit crampon métallique indique qu'on a fixé des éléments de bois sous les linteaux. Il pourrait s'agir de l'emplacement d'un « tournevent », c'est-à-dire un tambour de porte destiné à limiter les courants d'air. Des tournevents sont attestés dans les comptes de construction¹ et ils étaient sans doute nombreux dans le logis. Mais il est rare de pouvoir mettre en évidence une installation maçonnée adaptées à leur usage.

Depuis le vestibule devant l'escalier, il fallait traverser la chambre (peut-être par un couloir) pour atteindre le « *grand galetas dessus la salle neuve* ». Charles Suisse, en rétablissant le comble médiéval, a fait du grand galetas une belle « *salle néogothique* », ouverte de quatre lucarnes et d'une croisée, et couverte d'un plafond lambrissé (fig. 168). Le grand galetas était sans doute effectivement ouvert de grandes lucarnes de pierre. Mais il ne semble pas avoir été lambrissé et on n'y trouve aujourd'hui aucune trace de cheminée médiévale. Deux portes peu décorées, à l'est et à l'ouest, permettaient de le traverser de part en part, ce qui prouve que la grande salle a été couverte dès l'origine d'un plafond plat. Les portes entre cette grande salle et les chambres de la travée sud ont été percées au XIX^e siècle, et on ignore tout de l'emplacement des portes primitives.

La travée sud était sans doute occupée par des chambres lambrissées à cheminée, puisqu'il y avait plusieurs chambres au 1^{er} galetas. L'unique conduit qui traverse le parement sud de la tour de la Terrasse monte sans doute depuis une chambre de ce niveau. Des traces de lambris ont été repérées dans la chambre sud-ouest. Ailleurs, leur présence n'a pas pu être vérifiée.

Le 3^e étage de la tour de Monseigneur était également occupé par une chambre. En effet, en 1459, on change un panneau de verre « *en l'une des chambres de la petite tour dudit hostel regardant sur la maison de la conciergerie*² ». Cette dernière maison étant au sud du logis, la petite tour en question ne peut être que la tour de Monseigneur.

1. B 341, f^o 18 r^o.

2. B 4507, f^o 45 r^o.



▲ Fig. 167 : porte entre les retraits du 1^{er} galetas et la coursière nord.



▲ Fig. 168 : embrasures des portes des retraits vers la coursière et vers la chambre ; réserve du tambour de porte.



▲ Fig. 169 : la salle néogothique aménagée par Charles Suisse à l'emplacement du « grand et premier galetas au-dessus de la salle neuve ». État avant travaux en 2010 (cl. Fr. Jay /musée des beaux-arts de Dijon).

Distribution et fonctions des salles

Le 2^e étage de comble / 4^e étage de la tour (fig. 172)



▲ Fig. 170 : pignon ouest, 1^{er} et 2^e étage de comble du musée (cl. S. Jugie, février 2012).



▲ Fig. 171 : trace de la toiture de 1503 conservée dans le mortier.

1. B 341, f^o 10 r^o.

Il faut un peu d'imagination pour retrouver, dans des espaces qui, globalement, n'existent plus, le faste des chambres hautes du logis neuf. Dans le 4^e étage de la tour, des salles qui ont résisté vaillamment à plusieurs générations d'architectes ont gardé une fraîcheur qui fait les délices des archéologues. Sous les combles en revanche, on peine à retrouver des pierres rescapées du xv^e siècle. Il reste quelques éléments du mur-pignon ouest (fig. 170). Les conduits de cheminées modernes sont à l'emplacement des conduits médiévaux, mais ils ont été souvent refaits. Sur les murs de refend, une limite d'enduit ancien garde parfois la trace de la pente du toit original (fig. 171). Mais la plupart des murs que l'on peut voir dans le 2^e étage de comble du musée sont plutôt des reconstructions de 1900, pour ne rien dire des lourdes dalles de béton qui supportent les machineries indispensables à la maintenance d'un musée moderne.

Le compte de Pierre Daridel a tendance à devenir plus approximatif quand les échafaudages prennent de la hauteur. Il hésite notamment sur la fonction exacte des salles aménagées dans la tour, ce qui transparait dans un repentir de ses comptes. La première rédaction du 9 octobre 1452 porte en effet :

« Des petites membrures pour mectre et maçonner dedans les murs neufz des chambres tant des galatas, comme des garde-robes qui sont en la tour neusve que l'en fait emprés iceulx galatas, afin de y clouer le chambril dont seront chambrillées icelles chambres. »

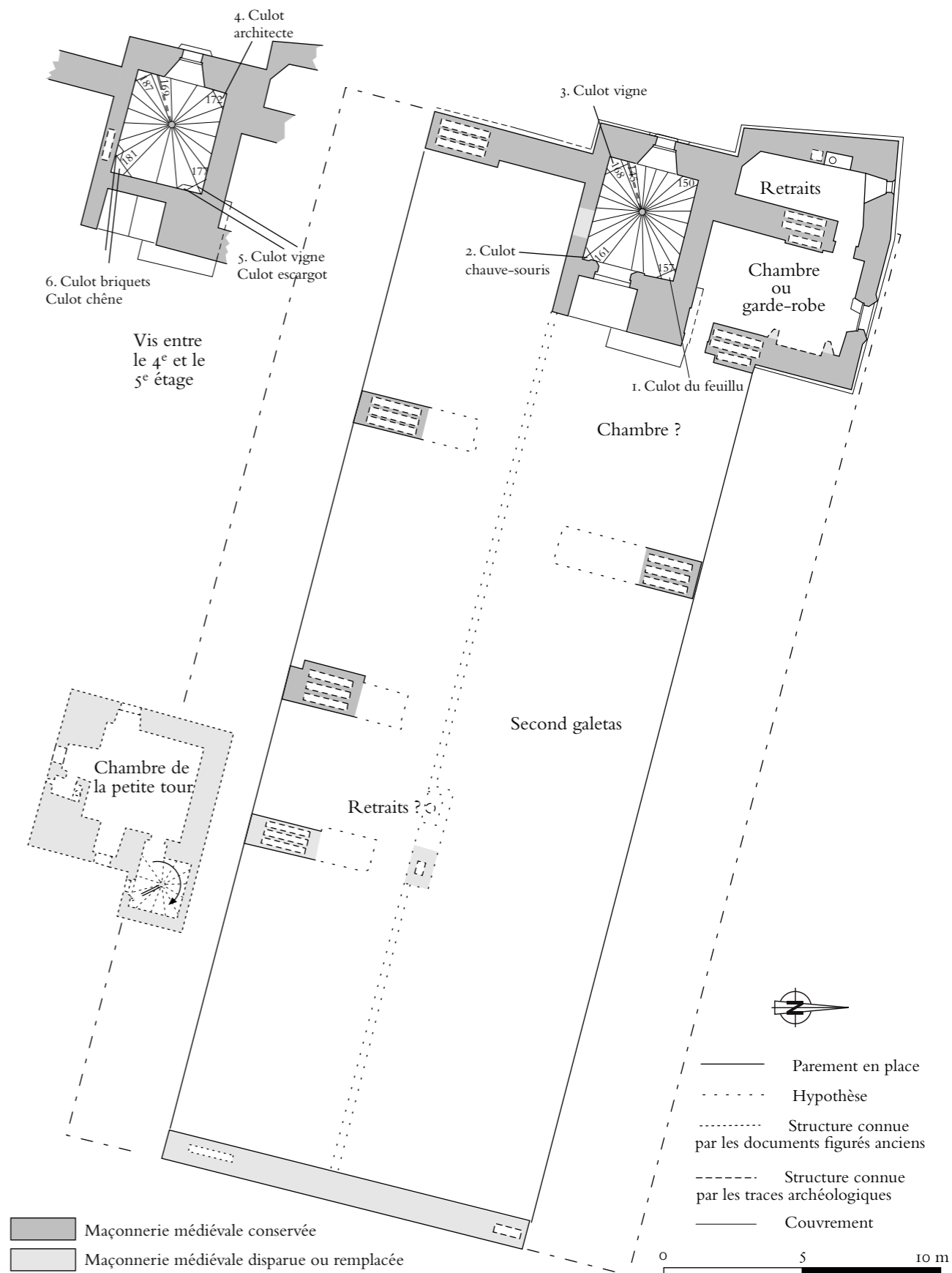
Mais il ajoute trois mots à son texte pour préciser :

« Des petites membrures pour mectre et maçonner dedans les murs neufz des chambres tant des chambres des darreniers galatas, comme des chambre et garde-robes qui sont en la tour neusve que l'en fait emprés iceulx galatas [...] »

Dans la première rédaction, le contre-rôleur considère que les salles dans le corps de logis sont des chambres et celles dans la tour des garde-robes. Puis il a un scrupule : même s'il y a toujours des chambres dans le 2^e étage de comble, il faut peut-être également appeler « chambres » les salles élevées dans la tour au-dessus des gardes-robes des quatre premiers niveaux.

Le compte du receveur du bailliage de Dijon de 1458 nous fournit une autre indication pour cet étage. Le verrier Guillemain Spicre reçoit « deux frans pour ung panneau de verriere bordé à la devise de mondit seigneur le duc, par lui reffait pour ce qu'il estoit en despecyt, lequel panneau il a mis ou galatas second dudit hostel ». Ce second galetas désigne bien une salle située sous le toit, et non les chambres de la tour de la Terrasse ou de la tour de Monseigneur. La dimension de « 6 pieds » ne nous apprend pas grand chose, puisqu'on ne sait pas combien il y avait de panneaux par fenêtre. En revanche, cette verrière « bordée à la devis de Monseigneur » est très suggestive. La « devise » en question est sans doute le briquet de la Toison d'or. Cette verrière bordée de briquets, sans doute peints, n'est pas une œuvre d'art exceptionnelle, mais elle témoigne tout de même d'un espace raffiné et aristocratique. Le fait qu'on la répare en respectant les motifs existants montre que cet espace est utilisé et qu'il conserve son caractère de résidence aristocratique pendant au moins 10 ans.

2. B 4506, f^o 75 v^o.



▲ Fig. 172 : restitution du plan du 2^e étage de comble / 4^e étage de la tour. (CeCaB, H. M., 2013).

Distribution et fonctions des salles

Cette unique mention d'une verrière ne permet pas de savoir combien de chambres étaient aménagées au 2^e galetas. Des traces de scellement sur l'angle sud-est de la tour font penser qu'à ce niveau, le mur médian avait été remplacé par une simple cloison à pan de bois accrochée à la tour. Au nord de cette cloison, la chambre au pied de la tour pouvait avoir une surface de 7,20 x 6,60 m, plus étroite qu'à l'étage inférieur à cause de la pente du toit. Plus à l'est, le deuxième grand galetas semble être aussi peu occupé que le premier. Au sud, des chambres peuvent encore être aménagées, mais elles sont plus étroites que la chambre nord, du fait que la travée sud, sur toute la hauteur du logis, est un peu moins large que la travée nord. Il y a donc une chambre certaine au nord et trois autres possibles au sud.

On entre dans la chambre du 2^e galetas par un vestibule haut de 3,80 m, couvert d'une voûte en berceau brisé et sans fenêtre de second jour au-dessus de la porte (fig. 173). La chambre était haute de 4,20 m sous plafond, soit beaucoup moins que les 6,30 m du 1^{er} étage de comble. Tout le parement occidental de la chambre, constitué par la maçonnerie de la tour, ne semble pas avoir été recouvert de lambris (fig. 174). La cheminée était sans doute adossée au mur de refend oriental disparu.

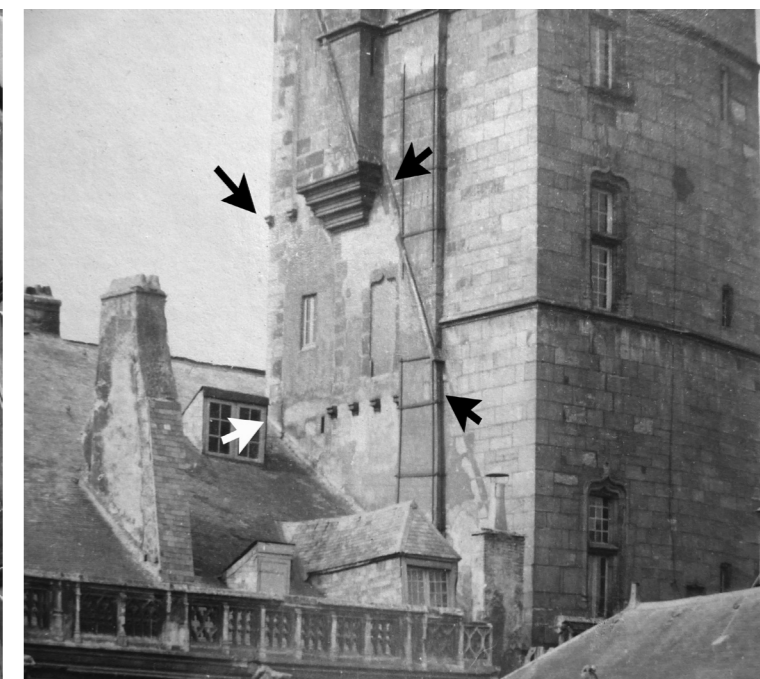
À l'ouest de la chambre, la garde-robe, couverte de lambris, était éclairée d'une demi-croisée et chauffée par une cheminée dont le manteau a été bûché (fig. 175). Elle est aujourd'hui couverte d'une voûte d'arête de facture assez rustique, qui est venue recouvrir les traces de tasseaux de lambris. Ces voûtes, comme les tirants qui les raidissent, ont sans doute été construites lors de l'installation de l'observatoire astronomique en 1778¹. En effet, 1765, une visite de la tour constate que les trois derniers planchers sont pourris et qu'il n'y a plus ni croisée ni volet². Or, le 6^e étage repose aujourd'hui non pas sur un plancher, mais sur une voûte. Celle-ci est donc postérieure à 1765. Aussi les voûtes des 4^e et 5^e niveaux doivent-elles dater de la même campagne de réfection.

À l'ouest de la garde-robe, le retrait se reconnaît à son siège de latrines en niche et à sa baie avec mur sous-appui épais (fig. 176, voir également p. 130-131). Elle était entièrement lambrissée, y compris à l'intérieur de la niche de latrines. Contrairement aux retraits des 2^e et 3^e étages, celui-ci n'avait pas de porte vers le sud pour entrer directement depuis la vis d'escalier. Le sol, originellement en plancher, a été recouvert de dalles de calcaire. Le plafond, qui n'a pas été remplacé par une voûte, est constitué d'épaisses solives dont certaines présentent des traces d'incendie. Il s'agit peut-être de celui de 1503.

À partir du 2^e étage de comble, la vis émergeait à l'ouest au-dessus du toit de la galerie Rouge, et elle pouvait désormais être éclairée par des baies axiales ouvertes vers l'ouest. À ce niveau, la décoration de l'escalier s'enrichit soudain. En effet, sur les quatre premiers niveaux de la vis, la sculpture se limite aux entourages des portes. Les culots d'angle qui supportent les marches sont simplement décorés de moulures linéaires et le seul motif décoratif est un culot feuillagé au 1^{er} étage. À partir de la porte du 2^e étage de comble, tous ces culots sont décorés, avec parfois deux culots par angle.



▲ Fig. 173 : 2^e étage de comble, vestibule vu depuis l'escalier. Le haut de la porte percée dans la cloison du fond est la fenêtre qu'on voit sur la fig. 174.



▲ Fig. 174 : tour de la terrasse avant 1900. Entre les flèches, le parement ouest de la chambre du 2^e étage de comble. Le vestibule est fermé d'une cloison en torchis, visible de l'intérieur sur la fig. 173.



▲ Fig. 175 : 2^e étage de comble, garde-robe dans la tour, mur nord.



▲ Fig. 176 : 2^e étage de comble, retraits dans la tour. À gauche, latrines en niche transformée en placard.

1. BOUDOT, « De la tour ducale... » p. 16.

2. PICARD, « La tour de Brancion... »

Distribution et fonctions des salles

Les culots de part et d'autre de la porte du 2^e étage de comble représentent, à gauche un homme feuillu (fig. 177) et à droite une chauve-souris (fig. 178). En face de la porte, on trouve un motif de vigne (fig. 179) puis le fameux culot de l'architecte, représentant un maître maçon et deux compagnons (fig. 180). Dans la volée au-dessus de la porte, le premier angle comporte deux culots : l'une décorée de trois feuilles, l'autre d'un escargot (fig. 181). L'angle sud-est est décoré d'une frise de briquets, symbole de la Toison d'or (fig. 182). L'angle suivant n'a pas de culot : il n'est plus surmonté d'une marche d'escalier, mais par la belle voûte de la vis, elle-même décorée des briquets de Philippe le Bon (fig. 184).

Il faut avant toute chose souligner la beauté plastique de ces œuvres, la sûreté du trait et la parfaite maîtrise des volumes, ainsi que l'excellente conservation de l'ensemble.

Le culot de l'homme feuillu (fig. 177) représente une face de type négroïde (nez épaté et arcades sourcilières proéminentes) entourée de deux larges feuilles de chêne¹ qui sortent de sa bouche. C'est un thème assez classique dans l'iconographie médiévale. On l'appelle parfois « l'homme vert » (*green man*) et on l'associe à des mythologies nordiques de renaissance végétale.

La chauve-souris (fig. 178) est un thème plus rare dans l'iconographie médiévale. Celle-ci est traitée au naturel. Même si les ailes sont trop petites, la tête permet de reconnaître un vespertilionidé de type oreillard. À première vue, l'animal semble en vol. Mais deux sphères plaquées sur les membranes des ailes font comprendre qu'il est en fait cloué sur la paroi...

Le premier culot de la vigne (fig. 179) représente deux feuilles et deux grappes, entre un tore à listel en haut et un réglot souligné de deux cavets en bas.

La scène des tailleurs de pierre, au centre de la série, se distingue par son thème et par la précision de ses détails (fig. 180). À gauche, le maître maçon, agenouillé, prend des mesures avec son compas et son équerre. Au-dessus de lui sont pendues au mur, sur des crochets, une règle et une équerre. À droite de la scène, deux compagnons, penchés sur une pierre sculptée, s'apprêtent à la transporter sur une civière. Les deux bras antérieurs de la civière sont cassés, mais on voit bien les deux bras postérieurs plaqués contre le mur, et en dessous les entretoises de bois fixées dans les timons par des mortaises. La pierre transportée est un élément de corniche complexe, travaillé sur trois faces et décoré d'une feuille. Le maître maçon porte une robe longue à plis devant et derrière, et une ceinture à laquelle est attachée une bourse. Il est coiffé d'un chaperon enfilé par la visagère dont la cornette est nouée autour de la tête, selon une mode qui se répand à partir de 1440. Les compagnons sont habillés de pourpoints courts caractéristiques du milieu du xv^e siècle, avec un bourrelet sur l'épaule. Ils portent des chausses et des souliers, et celui de gauche a un bonnet à bord retroussé. Ils ont glissé leur marteau-taillant dans leur ceinture, le fer en haut.

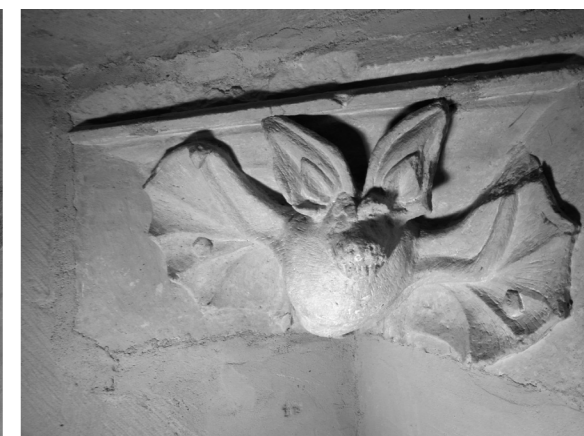
Le cinquième culot est décoré de trois feuilles (fig. 181), dont les indentations souples rappellent celles de l'homme feuillu. Cette pierre supporte deux marches tandis qu'une troisième marche repose sur un culot plus court, décoré d'un escargot entre deux feuilles et traité avec un relief beaucoup plus vigoureux.

1. Le dessin de la feuille est très conventionnel, mais la comparaison avec les consoles suivantes permet d'identifier ces motifs comme des feuilles de chêne.

2. Je remercie Sophie Jolivet pour cette analyse vestimentaire.



▲ Fig. 177 : culot de l'homme sauvage, dit aussi l'homme feuillu.



▲ Fig. 178 : culot de la chauve-souris.



▲ Fig. 179 : culot des deux raisins.



▲ Fig. 180 : culot de l'architecte.



▲ Fig. 181 : culot des vignes et de l'escargot.



▲ Fig. 182 : culot des briquets et de la feuille de chêne.

Le sixième angle comporte également deux culots (fig. 182). Le premier est divisé en trois registres : trois feuilles de vigne en bas, trois feuilles et deux grappes au milieu et six briquets au registre supérieurs. Au-dessus, le modillon secondaire s'orne d'une large feuille qu'on identifierait avec de la vigne si l'on n'en voyait dépasser un gland.

On peut essayer de trouver un sens général à ces huit décors répartis dans six angles. Le dernier culot, orné de la devise de la Toison d'or et qui est la dernière sculpture avant celle de la voûte, invite à y chercher un message à la gloire du duc. On pourrait y voir une progression depuis l'état de nature (homme feuillu, chauve-souris) jusqu'à la culture aristocratique (Toison d'or), ou du désordre (feuillu) à l'ordre (de la Toison d'or). On peut bien sûr faire un parallèle entre les vignes représentées et les vins de Bourgogne, mais ce serait oublier que la vigne est un motif décoratif très répandu dans tout l'occident.

Les six groupes conduisant à la grande scène de la voûte évoquent également les arts libéraux, dans lesquels, d'après Christine de Pisan, tout prince doit exceller¹. L'homme feuillu avec ses feuilles sortant de la bouche peut évoquer la grammaire, la science des mots. La chauve-souris représente la logique, car « elle voit en plus basse lumière ». L'arithmétique, « qui est science d'assembler nombres et mouleplié », est assez bien figurée par le dernier chapiteau, sur lequel le nombre de briquets est égal à la somme des deux lignes de feuilles. Le culot de l'architecte est une bonne illustration de la géométrie « qui est l'art et science des mesures et des esquierres, compas et lignes, sanz qui nulle œuvre est faite ». En forçant le trait, l'escargot pourrait évoquer, par métonymie, la musique, puisque les muses habitaient sur le mont Hélicon. Et l'on pourrait voir la voûte et son pilier tournant comme une évocation de la voûte céleste et donc de l'astronomie. Mais la démonstration achoppe à reconnaître la rhétorique dans les vignes et les grappes de raisin...

Un grand intérêt méconnu de ces sculptures est que plusieurs d'entre elles portent des signatures. Devant l'exubérance soudaine de ces motifs figuratifs, on pourrait conclure péremptoirement à un changement d'équipe, ou à l'arrivée d'un nouvel artiste sur le chantier. Or, ces culots portent des marques de tâcheron qui se retrouvent dans tout le logis neuf

L'homme feuillu et les deux grappes de raisin arborent la signature bien connue en forme de robinet (\perp). Au-dessus des deux petits culots portant l'escargot et la feuille de chêne, on repère une signature en croix à deux barres (\dagger) qui se trouve déjà sur les voûtes des caves et de l'échansonnerie. Les deux culots de la chauve-souris et de l'architecte, qui semblent de la même main, ne sont pas signés. Mais, sur la pierre juste à côté de la tête de l'architecte, on remarque la fameuse marque en double S (\mathcal{S}), qu'on retrouve sur les pierres les plus ouvragées du logis neuf (fig. 183). Ces signes montrent donc que le changement intervenu dans les décors n'est pas lié à un changement d'équipe, et que les maçons du chantier pouvaient à l'occasion être de fins imageurs.

On peut enfin se demander pourquoi nos maçons ont attendu 3 ans et monté 24 m de tour sans décor avant de révéler leurs petits talents... L'hypothèse d'un programme iconographique lié à la mise en valeur de la voûte n'explique pas l'absence quasi totale de décor dans les parties basses. On se demande surtout pourquoi avoir concentré les décors dans la partie haute de la grande vis, qui devait être assez peu visitée, alors que le 1^{er} étage, qui conduisait aux chambres de la duchesse et éventuellement du duc, en est totalement dépourvu. On ne peut pas postuler que cette abondance de décor serve à valoriser les parties hautes, car le décor s'arrête avec la grande vis ; la petite vis et la belle chambre du 7^e étage en sont totalement dépourvues.

Une explication pourrait être liée au rythme du chantier et à la charge de travail des maçons. De 1449 à 1452, les tailleurs de pierre sont sollicités sur tout le bâtiment, tant pour dresser les pierres de parement que pour tailler les encadrements de baies. Le temps est court et la main-d'œuvre est rare : on l'emploie le plus efficacement possible. Mais dès la fin de 1452, alors que les charpentiers et les lambrisseurs s'activent à aménager l'intérieur du logis, l'équipe des maçons, vraisemblablement réduite, peut concentrer ses forces sur la seule tour. Pouvaient-ils alors en accélérer la construction ? Justement, non : il s'agit d'une vis, et le rythme de construction est donné par la confection et la mise en place les lourdes marches d'escalier, qu'on monte, une par une, avec l'unique engin de levage. Les tailleurs de murs doivent adapter leur rythme à ceux des poseurs de marches. Et c'est sans doute dans ce contexte de chantier ralenti que les maîtres maçons ont pu proposer d'agrémenter, dans un programme plus ou moins improvisé, les dernières révolutions de la vis avec quelques sujets de leur choix.



◀ Fig. 183 : marque de tâcheron à proximité du culot de l'architecte.

1. Les citations qui suivent sont extraites de CHRISTINE DE PISAN, *Le livre des fais du sage roy Charles...* p. 10 et 22

Distribution et fonctions des salles

Le 3^e étage de comble / 5^e étage de la tour (fig. 185)

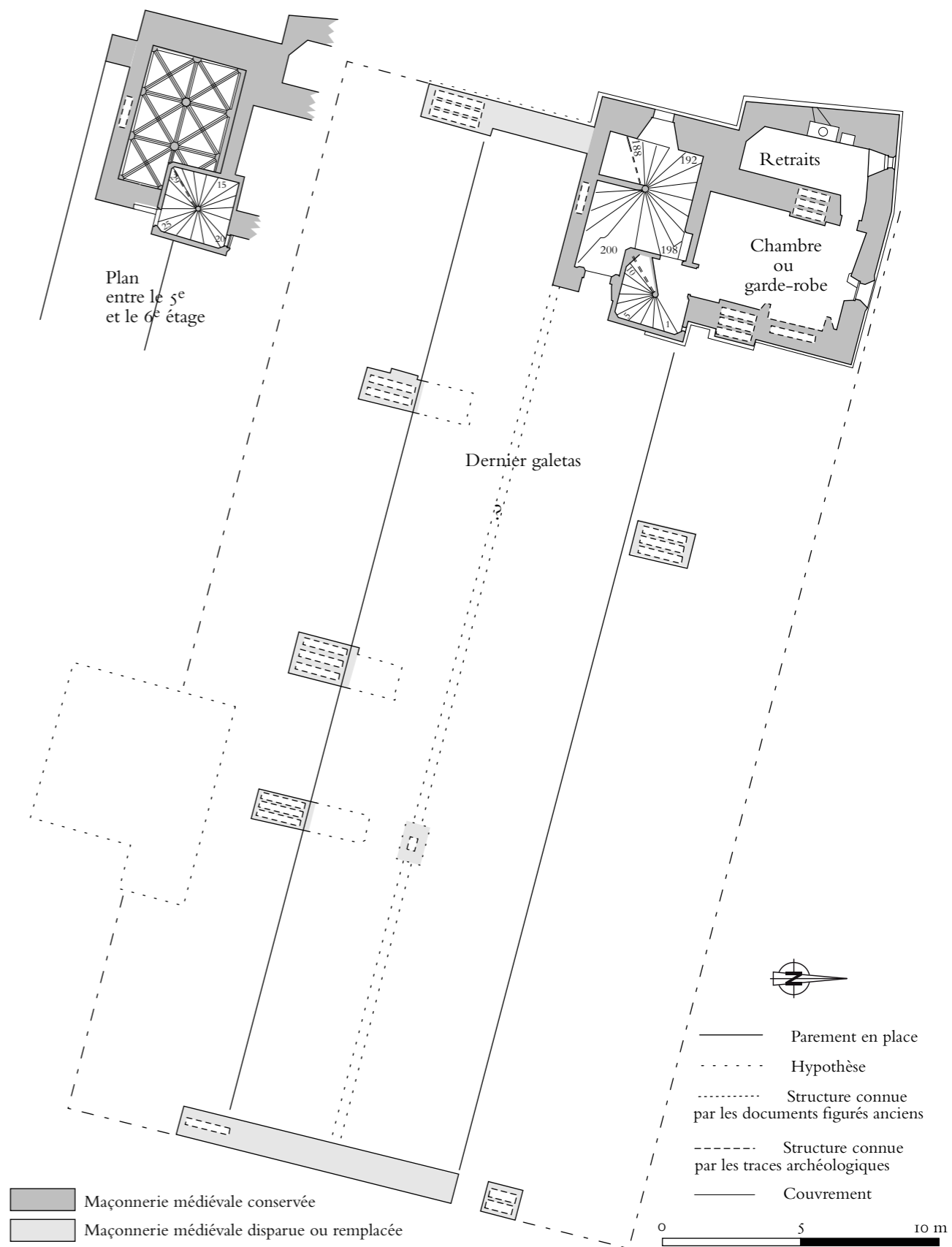
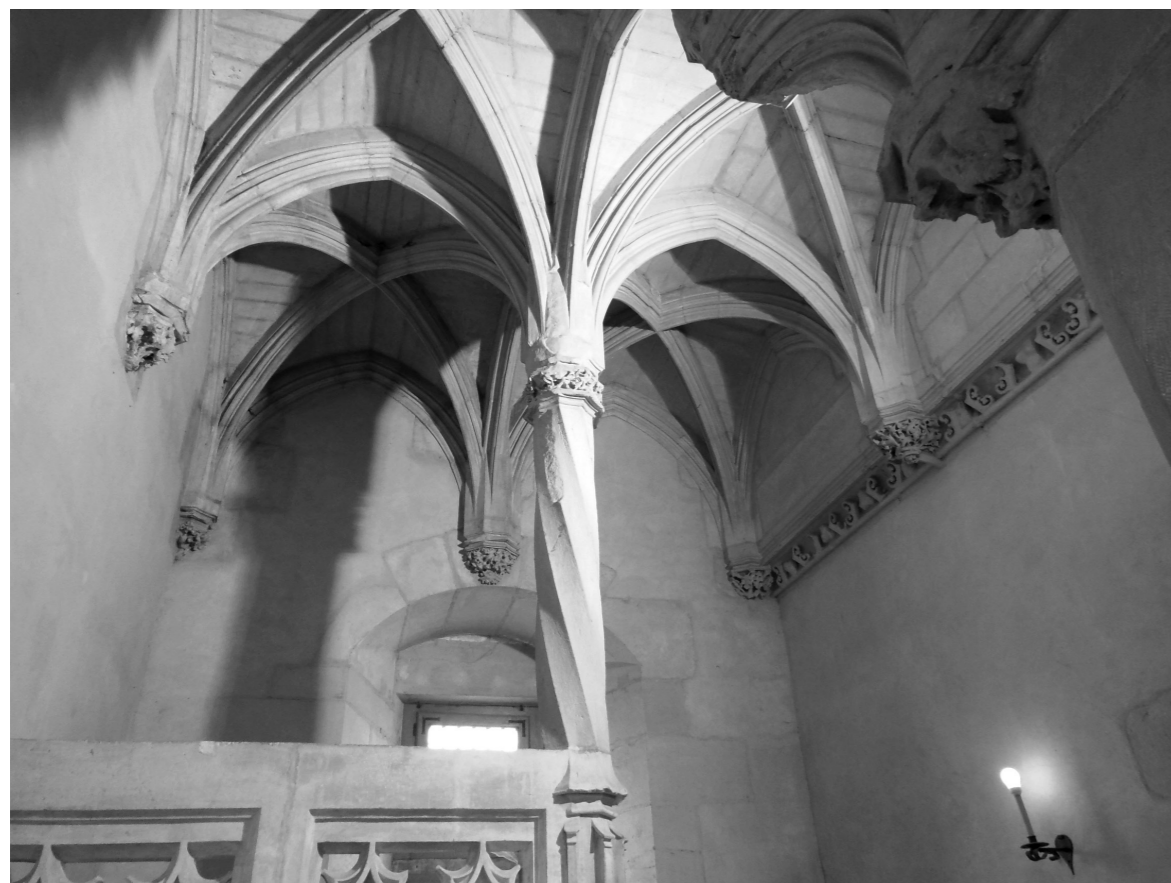
La série des culots décorés de l'escalier conduit et amène jusqu'à l'explosion formelle de la voûte au-dessus de l'escalier. Les six croisées d'ogive retombent à l'extérieur sur des culots feuillagés et à l'intérieur d'une part sur une colonne torse élevée sur le noyau de la vis, d'autre part sur une console acrobatiquement accrochée à la cage de la petite vis, qui occupe tout l'angle nord-ouest du grand palier dégagé au sommet de la vis.

Comme le noyau n'était pas strictement centré selon l'axe nord-sud, les maçons ont racheté cette dissymétrie en faisant retomber la voûte sur un léger surplomb au nord, surplomb qui a été décoré d'une frise de briquets.

Contrairement à la porte orientale vers le comble, qui a été profondément altérée par l'incendie de 1503, la voûte a très peu souffert du feu, et la plupart des pierres sont d'origine. On peut le constater notamment grâce aux quelques tailleurs de pierre qui ont apposé leur signature sur la voûte, peut-être avec une certaine fierté. Le tas de charge au centre du mur nord porte la marque du double S (S S); le culot sud et la clé demi-pendante sur la console sont signés de la marque en robinet (T) et l'on retrouve deux fois le signe du Christ en croix (†) sur un voussoir du formeret du module oriental

La voûte ne semble pas avoir été peinte, mais les joints étaient marqués par un petit cordon de mortier en relief, qui est parfois appliqué en faux joint sur la face des pierres pour donner l'illusion d'un appareil régulier.

▼ Fig. 184 : voûte au-dessus de la grande vis.



▲ Fig. 185 : restitution du plan du 3^e étage de comble / 5^e étage de la tour. (CeCaB, H. M., 2013).

Distribution et fonctions des salles



▲ Fig. 186 : retraits du 5^e étage.



▲ Fig. 187 : défaut d'adaptation de la traverse de la demi-croisée de la chambre du 5^e étage.

Au niveau du 5^e étage, la distribution des salles change légèrement. Le vestibule n'est plus ouvert sur les combles mais intégré à la cage d'escalier pour donner plus de développement à la voûte. La petite vis prend place en partie en encorbellement à l'est de la grande tour. Surtout, l'accès à la chambre / garde-robe de la tour et à ses retraits ne se fait plus par la chambre du comble, mais par la cage d'escalier de la petite vis.

Au niveau du 3^e galetas, l'espace habitable du comble se réduit, puisque la surface au sol n'est plus que de 8 m du nord au sud. On peut dès lors disposer d'un bel espace de stockage ou de promenade sous le toit, à condition toutefois de supprimer le grand mur de refend central. Il est de toute façon difficile de cloisonner des chambres, et quasiment impossible d'y installer des cheminées.

Dans la tour, les salles sont quasiment les mêmes qu'à l'étage inférieur, à l'exception de la porte d'accès. La chambre / garde-robe est couverte d'une voûte installée en 1778 (fig. 188). Le mur oriental supportait une cheminée aujourd'hui bûchée, et le mur nord est percé d'une demi-croisée. À l'ouest, les retraits sont équipés d'un seul siège de latrines et d'une baie ouverte au nord (fig. 186).

L'arrêt de chantier de la tour en octobre 1453 a laissé quelques traces à cet étage. À l'extérieur, c'est le larmier, qui est posé à la hauteur du fenestron supérieur de la demi-croisée (fig. 74). En intérieur, on voit que la traverse de la demi-croisée s'adapte mal sur le montant droit du fenestron inférieur (fig. 187). On remarque aussi dans la chambre un encorbellement accidentel au-dessus de la porte des retraits. Or, cet encorbellement se trouve exactement à la hauteur du larmier extérieur, ce qui confirme la hauteur d'arrêt de chantier. Un orifice sans utilité, percé dans le fond de la niche des latrines, pourrait également être une trace laissée par la toiture provisoire de l'arrêt de chantier.

La petite vis en encorbellement qui dessert les chambres des 6^e et 7^e étages est éclairées de baies dont le nombre croît avec l'altitude. Au niveau de la



► Fig. 188 : chambre / garde-robe du 5^e étage. À gauche, la porte vers les retraits.



► Fig. 189 : les retraits du 5^e étage. (Évocation de Lionel Duigou, 2014). L'extension nord-ouest de la tour de la Terrasse était occupée à chaque étage par des « retraits » équipés de latrines à conduit intramural, et communiquaient avec les chambres via les garde-robes. Ces retraits étaient entièrement lambrissés de chêne, comme toutes les chambres du logis neuf. Les sièges des latrines des 4^e et 5^e étages sont encore aujourd'hui conservés. Les retraits des trois premiers niveaux étaient également accessibles par la grande vis, sans doute pour permettre aux serviteurs d'y apporter le bois pour le feu et l'eau pour le bain (sauf pour le duc et la duchesse qui ont accès au pavillon des étuves). Sur cette évocation, le noble qui se sert des latrines se soucie bien peu de la présence de ses serviteurs, qui montent l'eau au seau jusqu'au 5^e étage. Une servante remplit la cuve pour le bain tandis qu'un serviteur remet de l'eau dans le réservoir du lavabo. Le meuble de lavabo est copié sur un retable du musée des beaux-arts : « saint Jérôme », (Suisse, fin xv^e siècle). La lanterne de fer, dans la niche, provient de « L'arrestation du Christ » de Grégoire Guérard, (Bourgogne, 1512-1530). Sur le mur, on reconnaît un « agnus dei » de cire et un bénitier.

Distribution et fonctions des salles



▲ Fig. 190 : porte de visite (murée) du faîtage, ouverte dans la petite vis de la grande tour.



▲ Fig. 191 : demi-croisée de la chambre du 6° étage, surélevée et partiellement bouchée par un mur de refend.

première rotation, son parement oriental est encore largement à l'intérieur des combles, et il est éclairé par une timide fente de lumière ouverte au nord au-dessus du toit. Le larmier d'arrêt de chantier passe juste au-dessus de cette baie, qui fait donc partie de la première phase du chantier. Néanmoins, en 1454, les maçons ont sans doute monté la petite vis de quelques assises supplémentaires pour l'amener à la hauteur de la grande voûte de l'escalier.

Dans la deuxième rotation de la petite vis, une porte basse, aujourd'hui murée et plus visible de l'extérieur que de l'intérieur, permettait d'accéder au 4^e étage du comble (fig. 190). L'étroitesse de la porte (1,80 x 0,60 m) la désigne comme une simple trappe de visite, et il y avait sans doute encore une échelle ou un escalier derrière cette porte pour accéder au 4^e niveau. Cet étage supérieur, qui n'est pas mentionné dans les comptes de Pierre Daridel, était vraisemblablement une simple galerie technique de visite du faîtage, réservée à l'usage des charpentiers et des couvreurs.

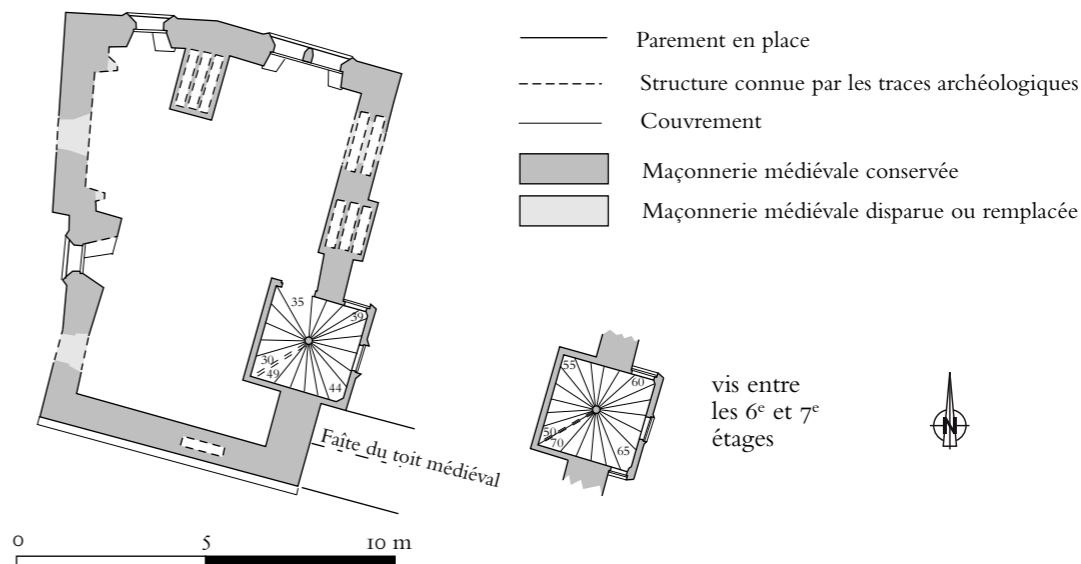
Le 6^e étage (fig. 192)

Après deux révolutions, la vis s'ouvre sur la grande chambre du 6^e étage. Dans le projet initial, celle-ci occupait tout l'espace de la tour, mais elle a été coupée en 1778 par un mur de refend est-ouest, bâti à l'aplomb du mur nord de la cage d'escalier, afin d'y asseoir les voûtes d'arête. Comme ce mur ne contenait pas de conduits de cheminées, sa suppression au 6^e étage ne posait pas de problème. Il n'en était pas de même du mur-pignon, transformé en mur de refend entre les garde-robes et les retraits, et qui contenait les conduits de cheminée du rez-de-chaussée, du 1^{er} et du 3^e étage. Pour pouvoir l'escamoter, les maçons ont incliné vers le nord l'axe des conduits à partir du niveau d'arrêt de chantier, de manière à les plaquer contre le mur nord au niveau du 6^e étage, et à les intégrer à la maçonnerie au 7^e.

La chambre du 6^e étage reposait au sud sur la voûte de la vis, qui est toujours recouverte de dalles d'un pied carré, et au nord sur un plancher, remplacé par une voûte en 1778. Elle est éclairée au nord par une croisée et une demi-croisée, qui sont séparées par le coffre des conduits de cheminée (fig. 193). À l'ouest, une demi-croisée est ouverte sur un pan de mur en encorbellement, qui rachète en partie l'angle rentrant formé par l'extension des latrines (fig. 191). Comme cet encorbellement a été commencé au-dessus du niveau d'arrêt de chantier, c'est-à-dire un peu trop haut, il a dû être prolongé plus haut que le niveau du niveau de sol du 6^e étage, ce qui explique le surélévation de la fenêtre. L'ébrasement droit et le coussiège, protégé d'une planche en bois, sont aujourd'hui masqués par le mur de refend de 1778.

Une quatrième fenêtre existait peut-être au sud et a pu disparaître dans des réfections du xvii^e siècle. La grande cheminée du mur ouest a également été bûchée.

Cette salle est l'une des rares chambres du logis neuf, avec celle du rez-de-chaussée, à ne pas avoir été lambrissée. Malgré sa croisée et ses 5,40 m sous voûte, c'est donc une chambre un peu négligée, sans prestige, dont la fonction principale était de surélever la belle chambre du 7^e étage.



▲ Fig. 192 : restitution du plan du 6^e étage de la tour de la Terrasse (CeCaB, H. M., 2013).

▼ Fig. 193 : croisée et demi-croisée nord de la chambre du 6^e étage de la tour de la Terrasse.



Distribution et fonctions des salles

Le 7^e étage et la terrasse

La salle du 7^e étage était incontestablement une salle d'apparat : avec sa grande cheminée, ses trois croisées et sa demi-croisée, elle rivalise presque avec la grande salle neuve du logis. Les conduits de cheminée qui montent des murs de refend inférieurs ont été déviés contre le mur nord, ce qui libère complètement l'espace de la pièce.

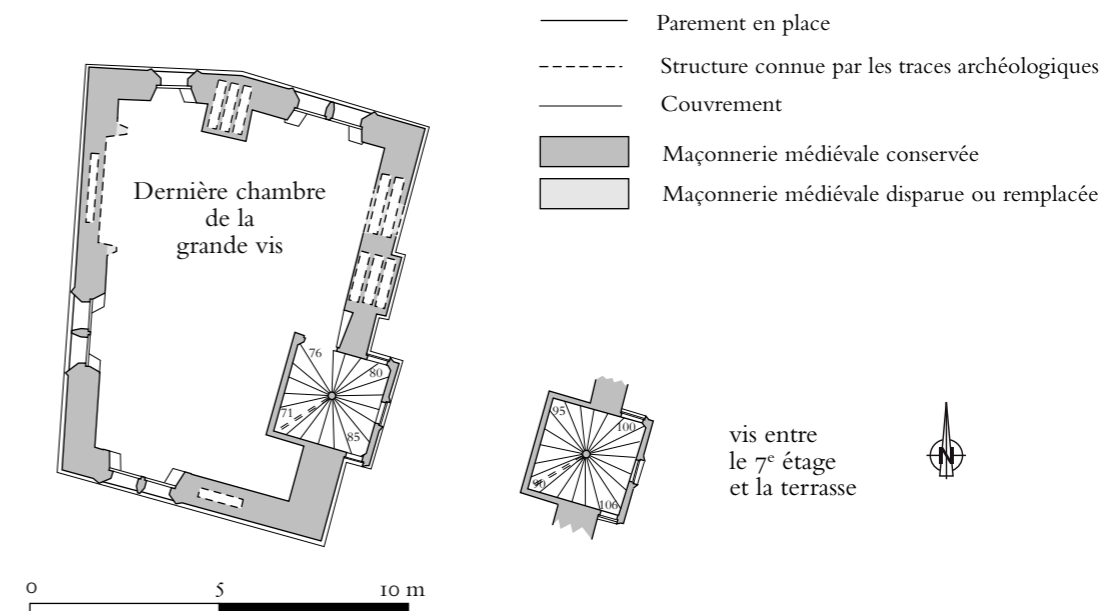
Son aspect a quelque peu changé au cours des siècles. Elle était à l'origine parée de lambris (voir p. 79) et le sol était en plancher. Les plates-bandes droites qui couvrent les baies nord (fig. 194) sont sans doute des réfections maladroites du XVIII^e siècle. De même, la hauteur des croisillons a plusieurs fois changé au cours du XX^e siècle, sans jamais trouver la position idéale...

L'arrêt de chantier de 1453 a apporté peu de modification aux méthodes de construction. Les baies de la petite vis, qui ont été munies de verrières en 1459¹, adoptent un décor plus moderne que le premier jour en archère, réalisé dans la première phase du chantier². Les marques de tâcheron sont assez rares ; on n'en trouve ni dans la petite vis, ni dans la chambre du 6^e étage, et il n'y en a que trois dans la chambre du 7^e. Parmi ces trois signatures, deux sont inconnues sur le chantier du logis, mais on retrouve la marque en double S (S) sur le montant gauche de la croisée occidentale.

Le plafond et la dalle de la terrasse ont été refaits en 1459, 1468, 1503, 1605, 1724, 1778, 1801 et en 1989, mais elle n'est toujours pas étanche...

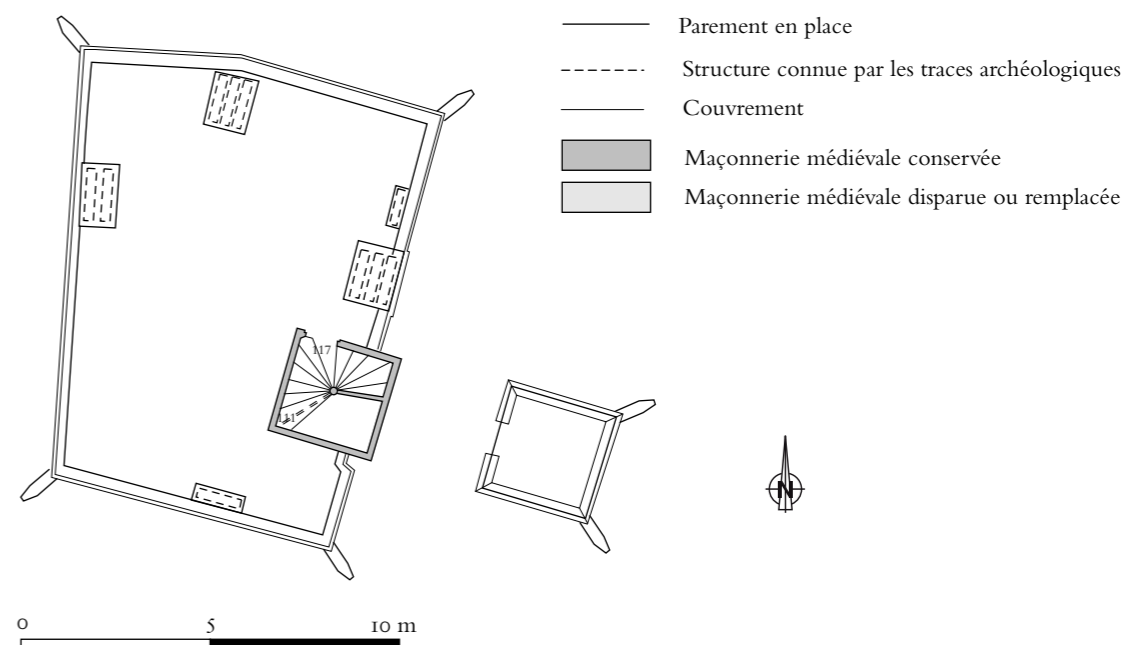
1. B 4 507, f^o 45 r^o.
2. Voir p. 129.

▼ Fig. 194 : salle du 7^e étage de la tour, croisées ouest et nord.



▲ Fig. 195 : restitution du plan du 7^e étage de la tour de la Terrasse (CeCaB, H. M., 2013).

▼ Fig. 196 : restitution du plan de la terrasse de la tour de la Terrasse (CeCaB, H. M., 2013).



Distribution et fonctions des salles

On souhaiterait, bien sûr, connaître la fonction de cette salle, ou au moins celle que lui destinait Philippe le Bon.

En 1459, lors de la première réfection de la terrasse, on change les « *allées et garde-folz* » afin que l'eau ne tombe pas « *sur le planchier de la dernière chambre de la grand vis* », ce qui ne précise pas la fonction de cette chambre.

1. B 4 509, f° 55 v°.

Une autre réparation peut nous éclairer sur la destination de la chambre haute. En 1474, lors du séjour du Téméraire à Dijon, on refait les joints de « *quatre fenestres croisées en la chambre de Monseigneur pour le vent* » et de « *deux fenestrestres croisées* » en la chambre des chevaliers². Si cette « *chambre de Monseigneur* » était la chambre ducale de Philippe le Bon, elle aurait une, voire deux croisées si l'on compte celle de la garde-robe. Si, comme nous le verrons, Charles dort alors dans la garde-robe du 1^{er} étage, il n'y a qu'une croisée, et la chambre des Chevaliers, c'est-à-dire la chambre du 1^{er}, a une croisée et demie. Si donc le compte de 1474 appelle « *croisée* » les demi-croisées, la seule chambre du logis, et sans doute de l'hôtel, dans laquelle on pourrait réparer quatre croisées est la chambre du 7^e étage. Elle est donc appelée « *chambre de Monseigneur* », bien que le duc dorme au 1^{er} étage. Il s'agirait alors d'une chambre de parement, voire d'une chambre de travail, et non d'une chambre à coucher.

2. B 311, f° 15 r°

Si l'on compare maintenant la tour de la Terrasse aux autres hôtels ducaux, on voit que cette chambre du 7^e étage ne peut pas être un réduit défensif, comme la chambre forte de la tour Jean sans Peur à Paris. Elle ressemble beaucoup plus au « *belvédère* » que Philippe le Bon fit construire en 1444-1445 dans son palais du Prinsenhof de Gand³. Il s'agit de toute façon d'une salle d'agrément, dont la fonction est sans doute comparable à celle de la terrasse. Mais les problèmes d'étanchéité de cette dernière firent que la salle ne fut jamais vraiment utilisable.

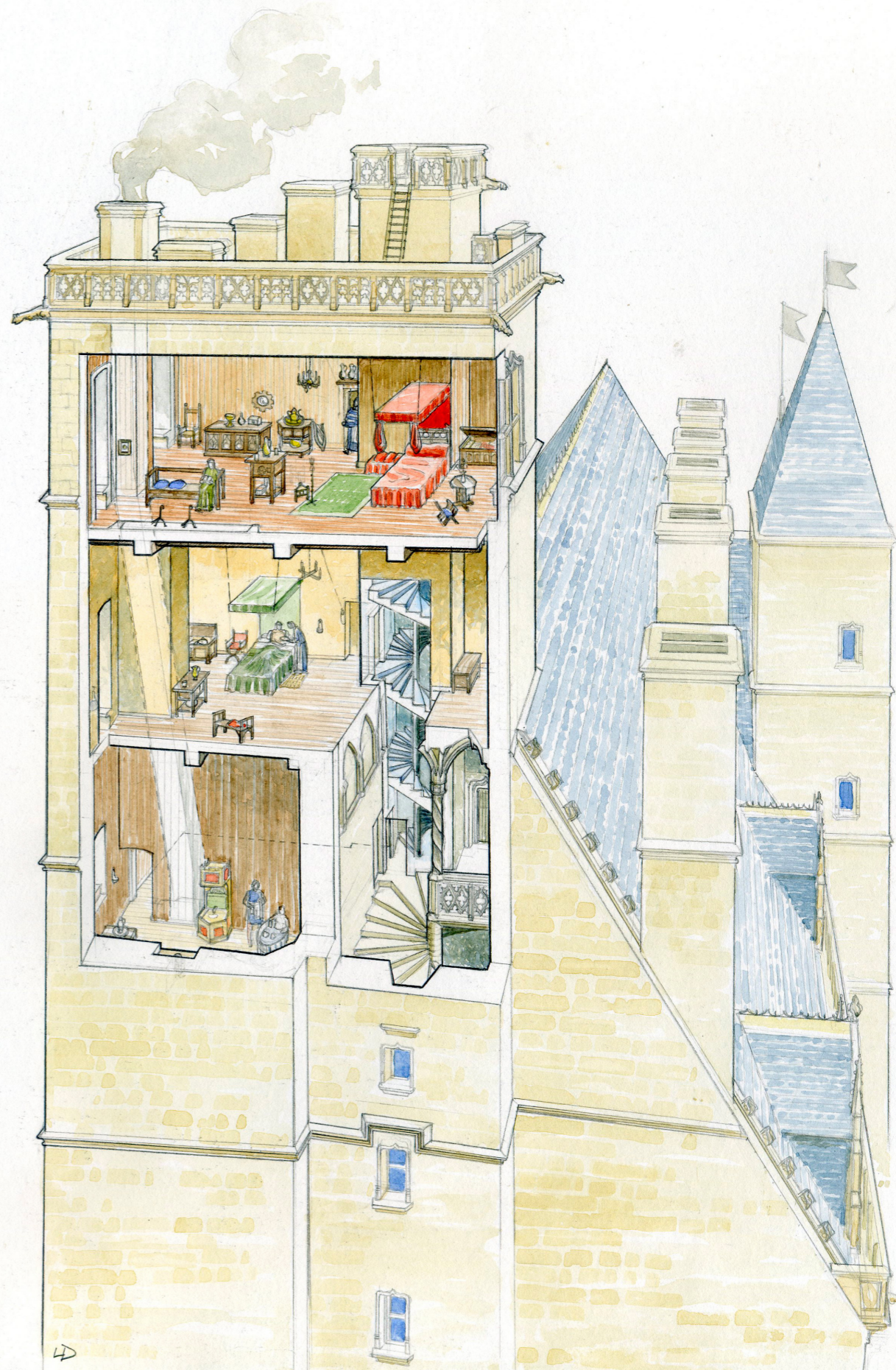
3. LALEMAN, « *Het prinselijk...* »

► 197 : *écorché du sommet de la tour de la Terrasse (Lionel Duigou, 2014). Les 5 premiers niveaux de la tour de la Terrasse sont occupés par la grande vis, une garde-robe communicant avec une chambre du logis et un « retrait » équipé de latrines aménagé dans l'extension nord-ouest. À partir du 5^e étage, la grande vis est remplacée par une petite vis en encorbellement qui dessert des deux chambres hautes des 6^e et 7^e étages.*

On voit, en bas, les retraits du 5^e étage, avec au premier plan le siège de la latrine murale. Toute la pièce était lambrissée. Les conduits de cheminée, qui montent dans le mur du fond des retraits, est dévié vers le nord pour dégager l'espace des chambres des 6^e et 7^e étages.

La chambre du 6^e étage, aujourd'hui voûtée et cloisonnée, était au xv^e siècle une salle assez pauvre, sans lambris, qui servait surtout à surélever la salle supérieure.

La salle du 7^e étage, avec ses lambris et ses quatre croisées, aurait dû servir de belvédère ou de chambre ducale, comme sur ce dessin. Mais les problèmes d'infiltration récurrents de la terrasse (qui ne sont toujours pas résolus) ont toujours rendu la plus belle chambre du logis neuf inutilisable !





Le séjour de Charles le Téméraire en 1474

Le dimanche 23 janvier 1474, au retour d'un séjour à Trèves au cours duquel il échoue à se faire sacrer roi par l'empereur Frédéric III, Charles le Téméraire fait sa « joyeuse entrée » à Dijon. Il s'agit de son premier séjour, en tant que duc, dans la capitale de ses pays de par-delà et les dijonnais découvrent, ébahis, tout le faste de la cour d'un nouvel Alexandre bien décidé à conquérir le monde.

Le 25 janvier, le duc donne dans la grande salle de son hôtel Dijon un somptueux « dîner ». Le détail du menu n'est pas connu, mais la disposition de la salle peut être reconstituée assez fidèlement (fig. 198). Après le repas, le duc reçoit les hommages de ses vassaux bourguignons puis il se retire dans la chambre du poêle avec les élus des états pour les entretenir de la restauration du royaume de Bourgogne.

Le séjour du duc à Dijon est connu grâce à deux sources principales : la relation officielle rédigée par la municipalité de Dijon, et les comptes particuliers des dépenses engagées pour adapter le logis neuf aux besoins du Téméraire.

◀ Fig. 198 : le festin de Charles le Téméraire. (Évocation de Lionel Duigou). Les fêtes de la cour de Bourgogne sont des actes politiques : il faut, par un luxe digne du calife de Bagdad ou de l'empereur de Chine, montrer que le duc de Bourgogne est le plus puissant souverain d'occident, et donc qu'il ne peut pas rester simple duc ! L'évocation du banquet a été dessinée à partir des comptes de charpentiers (estrades), de la description du banquet par un bourgeois dijonnais, de la description du festin de Trèves et d'enluminures du xv^e siècle. Les murs sont couverts de tapisseries, qui protègent du froid et montrent la richesse du duc. La table ducale est montée sur une estrade de 4 marches ; celle des dignitaires, côté chambre du poêle, sur une estrade à une marche, pour être « au-dessus des autres ». En face du duc, on élève un « buffet » de 7 marches, haut de 28 pieds (9 m, hauteur du dais), où est exposée la vaisselle précieuse ainsi que « quatre cornes de licorne ». (Au banquet de Trèves, il y avait 33 vases d'or et d'argent, 70 aiguières et 6 cornes de licorne). Au pied du buffet, il y a un « dresseoir » bas entouré de barrières, sur lequel on donne à boire au « tout venant ». « Devant chaque met allaient grand nombre de nobles, hérauts, trompettes, ménestrels et tambourins qui menaient si joyusement leurs instruments que c'était tout plaisir et joie de les ouïr. »

Le séjour de Charles le Téméraire en 1474

Les sources

Le récit de la joyeuse entrée de Charles le Téméraire à Dijon a été publié en 1902 par Henri Chabeuf, sur un texte préparé par Philippe Vallée¹. Il s'agit d'une relation officielle, rédigée par Mangin Lacorne, bourgeois et échevin de la ville et structurée en quatre parties : la description des scénographies et décors présentés dans les rues de Dijon pour accueillir le duc ; le déroulement du cortège du dimanche 23 janvier avec le texte d'ordonnance des cérémonies, suivi du repas du mardi 25 janvier ; le récit des cortèges et offices des 8, 9 et 10 février pour accueillir les dépouilles mortuaires de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal et les conduire à la chartreuse de Champmol ; enfin le récapitulatif des frais engagés par la ville².

La relation officielle peut être complétée par deux documents comptables³ :

– Un petit cahier de papier de 11 folios contenant les ouvrages réalisés par le maître des œuvres de charpenterie en l'hôtel du duc, par ordonnance des maîtres d'hôtel, du 22 janvier au 11 février, « *lesquelx furent faiz jour et nuyt, à toute diligence* ».

– Un cahier de papier de 20 folios des travaux « *tant de maçonnerie, charpenterie, lambroisserie, sarrurerie, verrerie et torchiz* » commencés le 23 janvier 1474 par ordonnance de Charles le Téméraire, et qui récapitule les dépenses par corps de métier de tous les aménagements entrepris dans l'ensemble de l'hôtel, de la Sainte-Chapelle à la tour Pougeot.

Le banquet et l'audience

Le mardi 23 janvier 1474, Charles le Téméraire va entendre la messe dans l'abbaye Saint-Bénigne, puis entre en son hôtel pour « *tenir son estat* » :

« *Et après que mondit seigneur eust oy la messe, il s'en retourna en semblable estat et ordre que dessus en sondit hostel, et tint ainsi habillié que dessus son estat en sale, tel et si triumpheux que ceulx qui le veirent disoient qu'ilz n'avoient jamaiz veu le semblable. Et devant chascun mez aloient grant nombre de messeigneurs les nobles, les heraulx, trompettes, menestriers et tabourins, qui menoient si joyusement leurs instrumens que s'estoit tout plaisir et joye de les oyr.*

Le buffet⁴ qui estoit en ladite sale contenoit sept marches sans celle dessoubz qu'estoit la premiere marche dudit buffet, sur laquelle estoit la vaisselle à quoy l'on donnoit boire à tous venans.

Sur lesquelles sept marches avoit tant de vaisselle d'or et d'argent et grant partie d'icelle garnie de pierres precieuses si richement que l'on n'en eust illec sceu ne peu faire estimation vraye, sans l'autre vaisselle dont l'on servoit les gens d'église, nobles et autres officiers qui estoient assiz et dignoient en ladite sale. Et estoient sur la plus haulte marche quatre bastons de licorne⁵ que plusieurs gens qui ne savoient que s'estoit cuidoient estre haulx cierges.

Le digner fait, les tables levées et les graces dictes, mondit seigneur receust en foy et hommaige grant nombre de mesdis seigneurs les nobles.

Et après l'on apporta vin et espices et se retray mondit seigneur en la chambre emprès le pale⁶ de sondit hostel, et illec feist appeler et venir mesdis seigneurs les prelas, nobles,

mayeurs, eschevins et autres deputez. Et par la bouche de mondit seigneur le chancelier leur furent faictes de moult merveilles et grandes remonstrances. Et quant icellui monseigneur le chancelier eust cessé de parler, mondit seigneur le duc parla à tous lesdits estas moult prudemment et eloquamment et n'oblia pas de parler du royaume de Bourgogne que ceulx de France ont longtemps ausurpé et d'icellui fait duchié, que tous les subgetz doivent bien avoir à regret, et deist qu'il avoit en soy des choses qu'il n'appartenoit de savoir à nulz que à lui¹. »

1. AM Dijon, L 413, f° 262-263 r°.

Les comptes de charpenterie nous donnent quelques détails, notamment sur les dimensions et les emplacements des estrades élevées à cette occasion :

« *En icelle sale neufve fut fait par lesdits charpentiers ung buffet d'environ XXVIII piez de hault, de IX piez de long et de VIII de large, lequel buffet estoit garny à l'entour de panseurs² et d'alées de deux piez de large. Et devant ledit buffet faut aussi fait ung dresseur garny de panseur et d'alées de deux piez de large. Sur lequel buffet fut mise la vaisselle de mondit seigneur ledit mardi, et sur ledit dresseur estoit l'eschançonement d'icellui seigneur, devant icelluy buffet.*

2. Barrières.

Item en icelle sale neufve fut haulcée une table et ung ban tourniz qui y estoient de quatre marches tout à l'entour, et contenoient lesdites marches environ XX piez de long et XIII de large.

Item en icelle grant sale neufve fut fait par lesdits charpentiers un planchier de bois contenant XL piez de long et cinq piez de large, dessoubz les tables estans du costé devers le pale, afin que les seigneurs y estans assiz feussent hauls et veuz par dessus les autres.

Item en la vielle sale estans oudit hostel a esté fait ung dresseur de XVII piez de long et de trois piez et demi de hault et de six piez de large, et devant ledit dresseur fut fait ung panseur pour garder que nulz n'aprochast ledit dresseur de puis de deux piez ; et lequel dresseur fut fait pour mettre la viende de mondit seigneur.

Item à l'entrée de la porte de la grant cuisine dudit hostel fut fait ung dresseur contenant environ seze piez de long et quatre piez et demi de large et trois piez et demi de hault, et devant ledit dresseur furent faiz panseurs à l'entour pour garder que personne ne aprochast ledit dresseur³. »

3. ADCO B 311, cahier 1, f° 1.

Les deux textes n'emploient pas le même vocabulaire, mais ils décrivent globalement les mêmes éléments.

L'estrade entourée de quatre marches de 13 x 20 pieds, pour une table et un banc, est la plus haute de la salle. Elle est donc destinée au duc, et l'on précisera au moment de la démonter qu'elle était devant la cheminée, ce qui est d'ailleurs la place ordinaire des « bancs tournis » (bancs à dossier réversible).

L'estrade de 5 x 40 pieds, du côté du poêle, est un peu étroite (1,60 m) pour y mettre un banc et une table : la salle est petite et les convives sont à l'étroit. Les seigneurs qui y sont assis sont « *hauts et vus par dessus les autres* ». Il devait donc y avoir d'autres convives, sans estrade mais vraisemblablement avec bancs et tables, à même le sol. Peut-être une seconde table du côté des fenêtres, pour agencer les tables en U autour de la salle ?

Le « *buffet* » à 7 degrés fait 28 pieds de haut, soit 9,10 m. Cette hauteur, qui est quasiment celle de la grande salle (10 m) doit sans doute être comprise avec le dais qui surplombe l'ensemble. Vu la configuration de la salle et des tables, on ne peut guère mettre ce monument ailleurs que contre le mur oriental, entre les deux portes d'entrée.

1. CHABEUF, « Charles le Téméraire à Dijon... »

2. AM Dijon, L 413, f° 187 à 225.

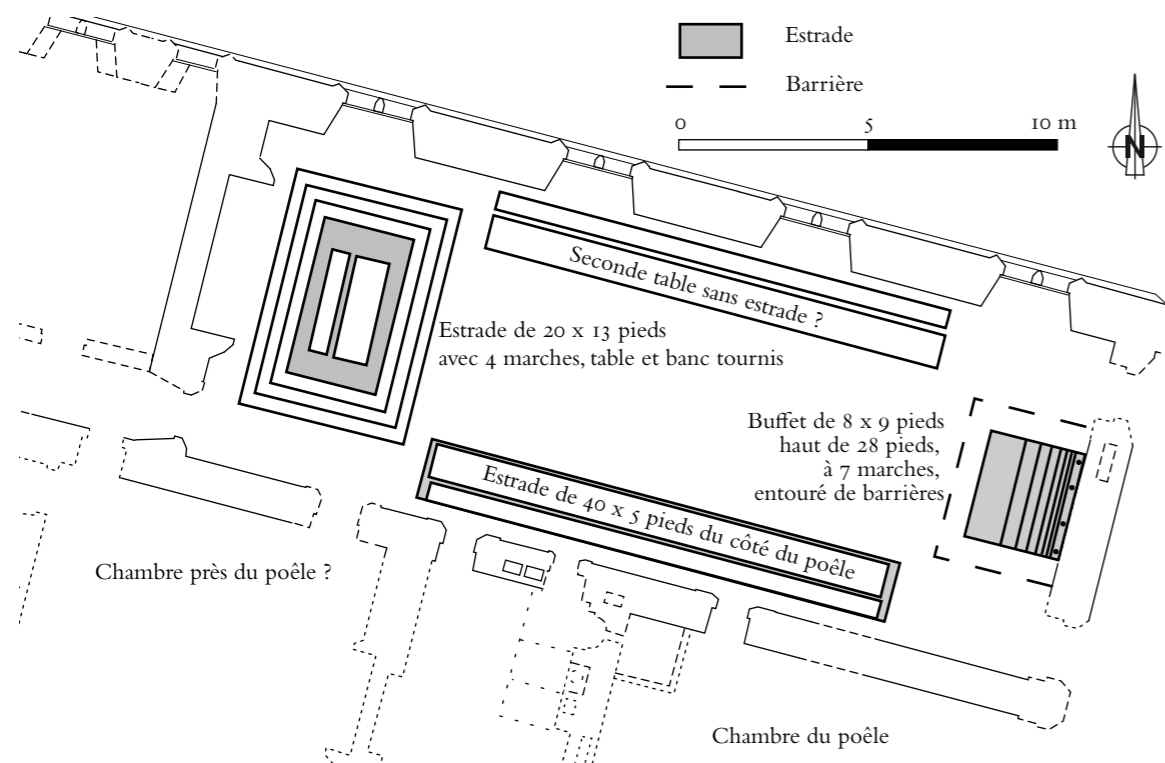
3. ADCO, B 311.

4. Il s'agit d'une estrade à étages, qu'on appellerait plutôt aujourd'hui un dressoir.

5. Cornes de narval, utilisées quotidiennement pour neutraliser les poisons.

6. La chambre du poêle.

Le séjour de Charles le Téméraire en 1474

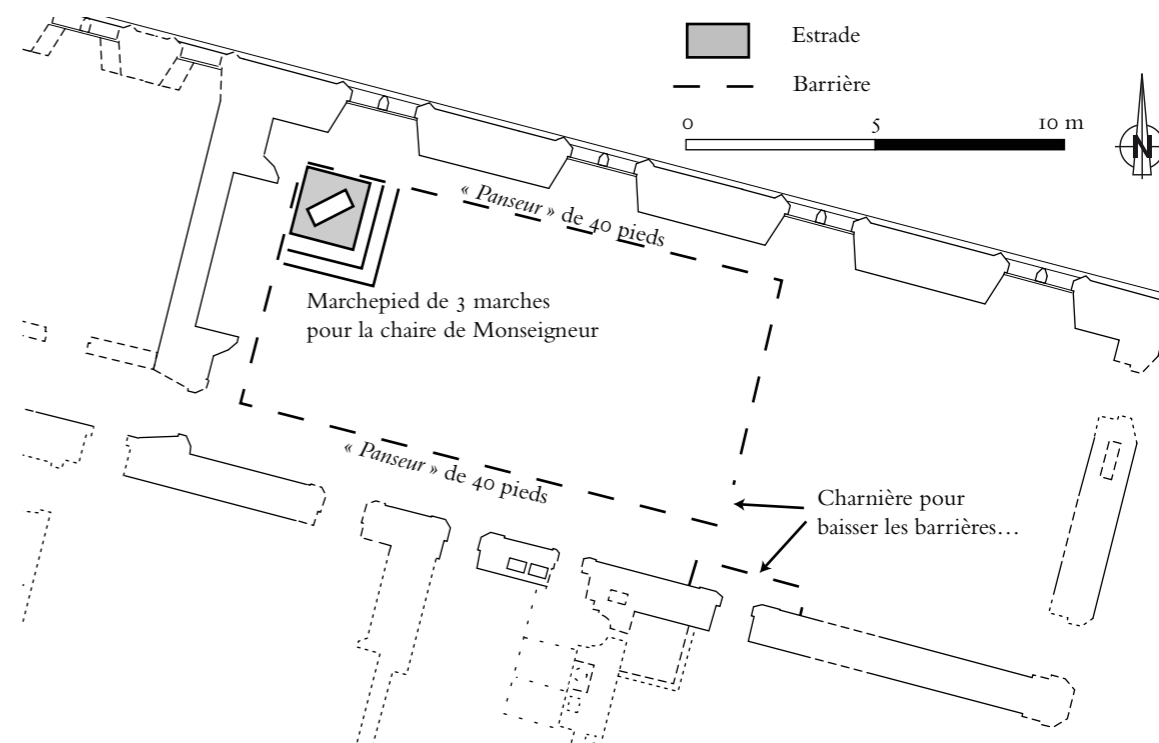


▲ Fig 199 : aménagement de la grande salle pour le dîner du 23 janvier 1474.

Le « dresseur » monté par les charpentiers devant le buffet et qui contenait « l'eschançonement » du duc, est sans doute identique à la « première marche du buffet » décrite dans la relation, « sur laquelle estoit la vaisselle à quoy l'on donnoit à boire à tous venans ».

Le compte de charpenterie mentionne deux tables (« dresseurs ») supplémentaires. L'une, de 2 x 5,5 m, dans la vieille salle, pour exposer les plats qui allaient être servis au cours du repas (« pour mectre la viande de mondit seigneur ») et l'autre de 1,5 x 5 m « à l'entrée de la porte de la grande cuisine ». Ces deux tables ne sont pas des dessertes utilitaires. Elles sont entourées de barrières et d'allées de 2 pieds de large afin qu'on ne touche pas (et qu'on n'empoisonne pas) les plats, mais aussi afin qu'on les admire avant de les déguster. Les emplacements de ce qu'on appellerait aujourd'hui des « buffets » jalonnent le cheminement d'accès à la grande salle : on traverse la grande cour devant les grandes cuisines (qui sont ainsi mises en scène derrière cette table), puis on prend le grand degré qui monte à la vieille salle, avant d'entrer enfin dans la nouvelle salle où trônent, sous deux dais qui se font face, d'un côté le duc et de l'autre ses joyaux.

Le compte du maître des œuvres de charpenterie énumère ensuite les travaux d'aménagement de la salle « pour tenir l'audience ». Il ne s'agit pas de la cérémonie de réception d'hommages décrite dans la relation de la ville, qui eut lieu le soir même du dîner, mais plutôt d'une audience de justice tenue, d'après le compte, le 31 janvier ou le 1^{er} février.



▲ Fig 200 : aménagement de la grande salle pour l'audience du 31 janvier 1474.

En une semaine, le charpentier démonte le grand buffet de 9 m et l'estrade de 4 degrés, qu'il remplace par une plus petite, à trois marches, « pour asseoir la chaire de monseigneur pour tenir l'audience ».

« Item ont fait lesdits charpentiers deux panseurs d'un chascun cousté de ladite grant sale, qui sont quatre panseurs contenant environ chascun XL piez, et deux autres aux travers de la sale, afin qu'il n'y eust que une entrée pour passer et aler à ladite audience¹. »

L'article est assez abscons. On ne peut pas mettre deux barrières de 13 m bout à bout dans une salle longue de 24 m, et encore moins une seule dans la largeur de 9 m. Il faut donc comprendre qu'il y a deux « panseur » de 40 pieds de chaque côté de la salle et deux autres plus courts en travers, qui ne laissent qu'une entrée. À moins qu'il ne faille imaginer un enclos carré à 45° avec le duc siégeant dans un angle, comme sur les représentations des audiences de Charles V et Charles VII². Mais cette disposition est plus difficilement compatible avec la description du compte de charpenterie.

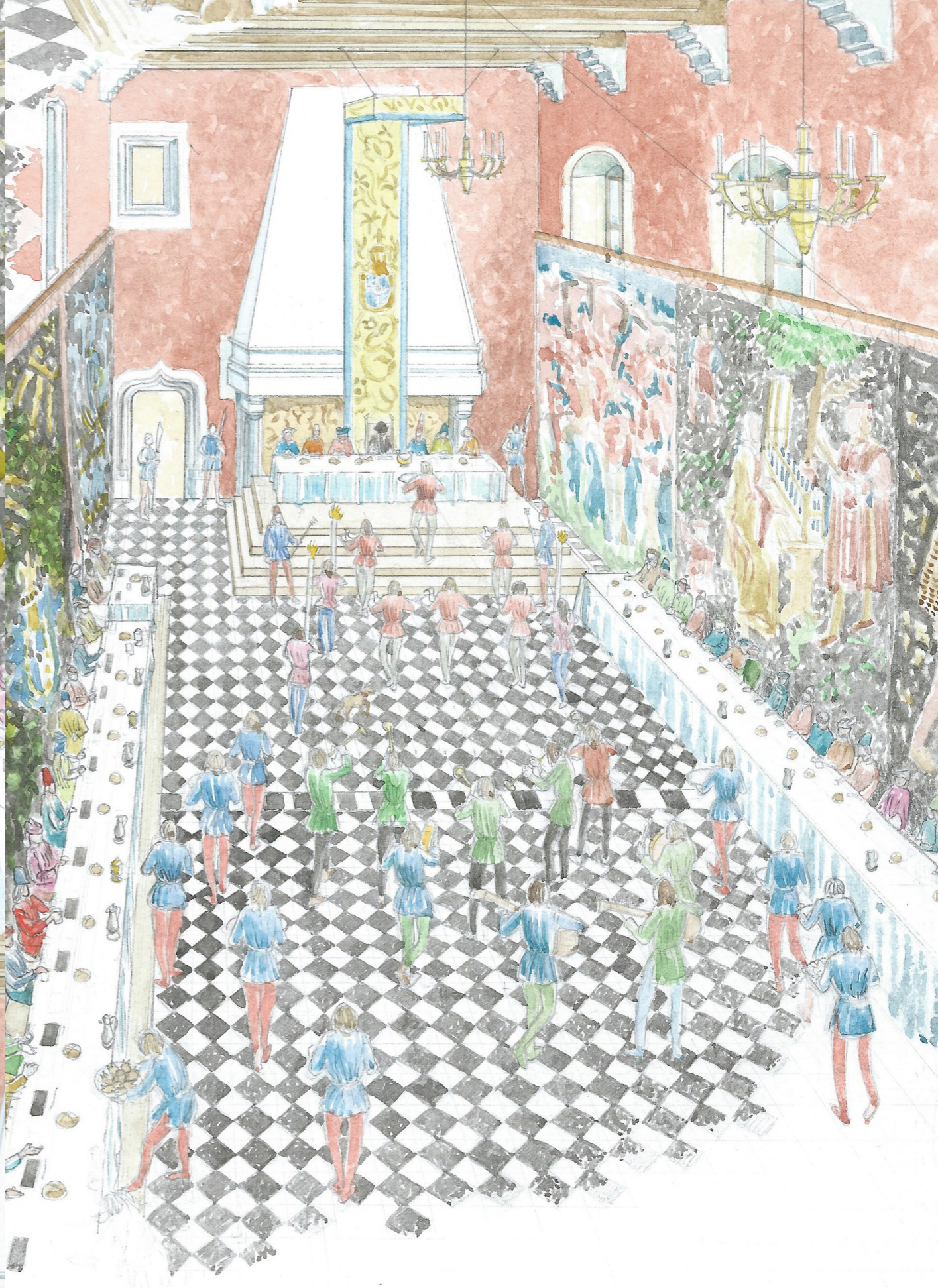
Au chapitre de la serrurerie, on apprend que cette entrée est contrôlée par une barrière mobile montée sur charnière. Il y en a une autre à la porte de la chambre du poêle « pour abaisser icelle barriere quand l'on vouloit et pour garder que nulz n'y entrast³. »

Les comptes ne parlent que de bois et de fer et jamais des tapis et broderies qui ne manquaient pas de recouvrir tous ces meubles. En effet, la « tapisserie » est un office ducal, rattaché à la chambre du duc. Elle ressort donc du compte de l'hôtel, c'est pourquoi elle n'apparaît pas dans les comptes particuliers de travaux.

1. ADCO B 311, cahier 1, f° 4 r°.

2. Charles V en son conseil, BnF, Est, coll. Gaignière, Oa 12 rés f° 9 ; Charles VII : lit de justice de Vendôme, Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. Gall. 6, f° 2 v°.

3. B 311, cahier 2, f° 11 r°.



La chambre du Téméraire

« À Jehan d'Ancheville, maçon demourant à Dijon, la somme de cinq frans sept gros demi pour vint-sept journées entieres vacquées tant par lui que par Jaquot Neurey et Jehannin Deul, maçons demourans audit Dijon, à avoir fait ce que s'ensuit :

Premierement ont lesdits maçons rompu ung vielz mur d'environ six piez de gros estant es galeries Rouges au bout de l'ostel neuf de mondit seigneur, saillant devers la maison appartenant aux hoirs de feu Pierre Viart, ouquel mur a esté mis ung huisserie afin que mondit seigneur puist alé dez sa chambre esdites galeries.

Item ont rompu le mur de la tour neufve qui entre ou retraits de mondit seigneur emprés sa chambre, et lequel mur de ladite tour neufve est joignant au vielz mur dessusdit, ouquel mur neuf a esté aussi fait ung huisserie ; lesquelz murs ont esté de merveilleuse peine à rompre. Et ont aussi remaçonné les chassiz desdites huisseries, en quoy faisant ilz ont besoigné jour et nuyt et à toute diligence, qui au feur de dix blans chascune journée vailent lesdits XXVII journées ladite somme de : 5 frans 7 gros demi¹. »

1. ADCO B 311, cahier 2, f° 1 r°.

À partir du 21 janvier, trois maçons ont travaillé jour et nuit pendant neuf jours pour réaliser des passages à travers deux murs épais : l'un de 2 m vers les galeries Rouges, donc à travers le *castrum*, l'autre dans le mur des retraits de la tour Neuve, joignant au mur précédent.

Ces deux couloirs, qui sont représentés (mais mal situés) sur les plans antérieurs à 1720, sont encore conservés et identifiables sans aucun doute possible. Le premier est percé près de l'entrée de la vis du premier étage, et il est visible dans le comble des garages aménagés entre le *castrum* et l'extension des retraits. Le second, aujourd'hui muré, est perpendiculaire au premier, et percé dans le mur occidental de l'extension des retraits du 1^{er} étage (fig. 201 et 202). Les lambrisseurs et les serruriers qui viennent poser les huisseries sur ce passage, ainsi que les torcheurs qui enduisent la maçonnerie percée et qui construisent peut-être le passage en encorbellement entre les deux couloirs, confirment que ces travaux permettent de relier les galeries Rouges aux « retraits de la chambre où couche Monseigneur ».

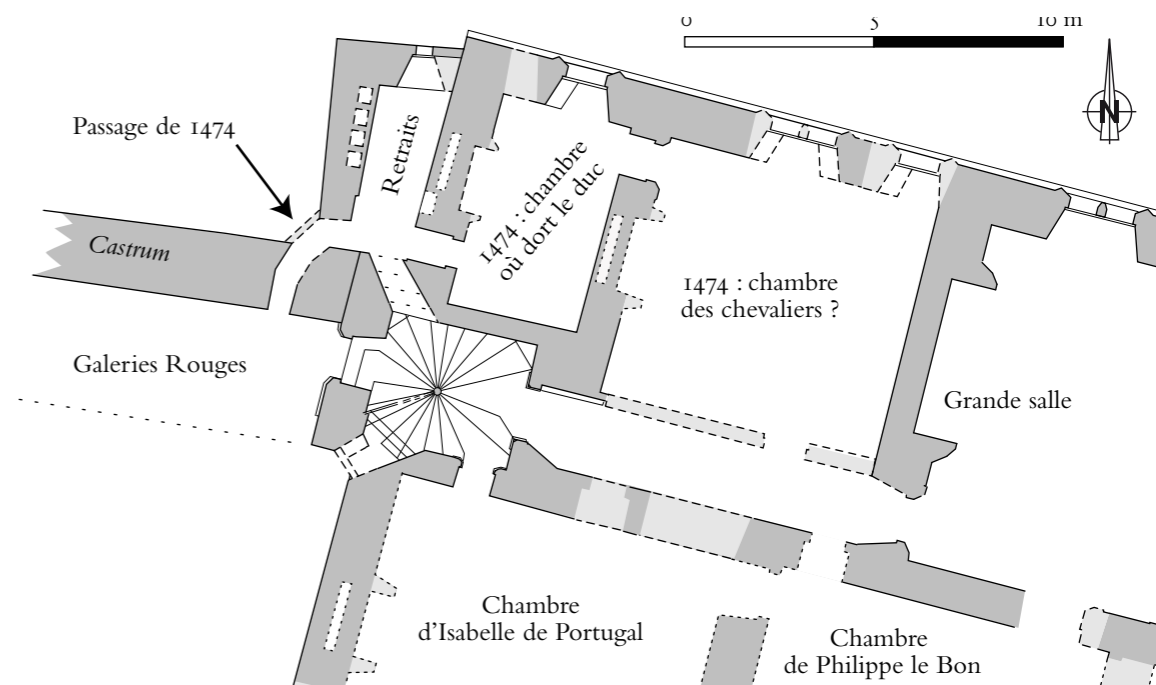
2. *Ibid.*, f° 2 r°.

Le duc Charles ordonne également de boucher de briques la fenêtre de sa chambre² : comme la chambre nord-ouest du logis a deux fenêtres, on en déduit que le duc dort dans l'ancienne garde-robe du 1^{er} étage, qui est proche du nouveau passage et qui n'a qu'une fenêtre.

À quoi lui sert ce couloir, attendu qu'on pouvait déjà rejoindre les retraits du 1^{er} étage aux galeries Rouges en passant par la grande vis ? Ce n'est pas pour raccourcir son parcours de 1 ou 2 m qu'il a fait percer 4 m de murailles. Le but est plutôt sécuritaire. Charles se ménage une sortie de secours derrière le logis, qui ne soit pas tributaire de la vis d'escalier. L'idée n'est pas absurde, et pour avoir fait enlever plusieurs princes et chevaliers, Charles sait comment on prend l'oiseau au nid, et comment l'oiseau parfois s'échappe !

3. *Ibid.*, f° 2 r°.

Les travaux pour sécuriser sa chambre à coucher ne s'arrêtent d'ailleurs pas à cette issue de secours. Le duc fait également condamner la porte de la chambre dite « la chambre de Madame³ », c'est-à-dire la porte donnant dans la vis en face de sa chambre. Il fait installer un tambour de porte dans



▲ Fig. 201 : emplacement de la chambre de Charles le Téméraire et du passage de 1474 au 1^{er} étage.

▼ Fig. 202 : passage percé pour Charles le Téméraire en 1474. À gauche, le passage (muré) vers les retraits ; au centre, le passage (ouvert) vers les galeries Rouges à travers le mur du *castrum*.



Le séjour de Charles le Téméraire en 1474

1. *Ibid.*, f° 2 r° ; (porte renforcée à deux épaisseurs).

2. *Ibid.*, f° 7 r°. « *Et aussi ont refait le planchier d'une chambre estant dessus la chambre des chevaliers près de la chambre de mondit seigneur.* »

3. *Ibid.*, f° 12 v°.

4. *Ibid.*, f° 11 v°. PICARD, « La clé de sûreté... »

5. *Ibid.*, f° 11 v°.

la grande vis devant les retraits de sa chambre, et la porte des retraits est « *enfoucie à deux parements*¹ ».

On apprend incidemment, grâce à un début d'incendie, qu'une chambre proche de celle du duc est appelée « *chambre des chevaliers*² ». Cette dénomination n'a jamais été utilisée antérieurement. Ce n'est donc pas un nom d'usage, mais peut-être un nom de fonction : la chambre dans laquelle dorment les chevaliers chargés de la sécurité du duc. Cette chambre des chevaliers serait alors située dans l'ancienne chambre devers Notre-Dame. On comprend dès lors pourquoi le duc préfère dormir dans la petite garde-robe : il a laissé à sa porte une garnison pour le défendre !

L'ennemi attaque généralement par la porte, mais il peut aussi surgir en éventrant un plancher. Charles fait donc renforcer les serrures de la garde-robe qui est au-dessus de sa chambre, et changer toutes les huisseries « *au bout de la galerie haute dudit hostel*³ », c'est-à-dire la porte entre la vis et la galerie sur le *castrum* (voir fig. 156). Toutes ces serrures et celles qu'on change dans les galeries Rouges sont « *faites sur un clef que pourte mondit seigneur et dont nul n'avoit la pareille*⁴ ».

Charles ne reste que deux mois à Dijon, mais il entreprend néanmoins des travaux conséquents. Il semble délaissé la partie publique du logis (grande salle, poêle, grande cuisine) et fait réaménager à son usage ou à celui de ses proches les salles qui sont « *derrière l'hôtel* », c'est-à-dire au nord-ouest du logis. Il fait refaire « *la chambre de la vieille épicerie* », qui était une maison à pan de bois en ruine, la « *chambre de Croy* » et les deux chambres de bois attenantes, et surtout la tour Pougeot, au bout des galeries Rouges, qui est rénovée de fond en comble. Vraisemblablement, il occupe également la chambre du 7^e étage de la tour de la Terrasse, puisque c'est la seule chambre du palais compatible avec la description de la chambre de monseigneur « *à quatre croisées*⁵ ».

Le dernier duc Valois n'occupe donc pas la chambre qui avait été prévue pour sa fonction, au milieu de la façade sud. À cela, plusieurs raisons. Peut-être a-t-il conservé la chambre de ses jeunes années, ou celle qu'il a occupée lors de son premier séjour à Dijon, en tant que comte du Charollais, en 1461. Il y a bien sûr, nous l'avons vu, un souci de sécurité. En 1450, Philippe le Bon fait construire un logis pour la paix. En 1474, Charles est en guerre avec la moitié de l'Europe, et ses craintes ne sont pas forcément infondées. Enfin, il y a un problème de mémoire. La cour est venue à Dijon, principalement, pour procéder à l'inhumation de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal à la Chartreuse de Champmol (fig. 203). Les corps, momifiés, arrivent de Bruges et vont rester une nuit ou deux dans la Sainte-Chapelle. Dans ces conditions, et comme la place ne manque pas dans l'hôtel ducal, ne pas utiliser leurs chambres et leurs lits était sans doute un signe de deuil et de respect.



▲ Fig. 203 : « *main momifiée provenant d'un des tombeaux des ducs de Bourgogne à la chartreuse de Dijon, xv^e siècle.* » Musée archéologique de Dijon, inv. n° Arb 1 617, coll. Vesvrotte. Acquisition 1884 (cl. Claire Vernou).



Conclusion

Un logis ducal

Le 4 juin 1460, Philippe le Bon fait remontrance aux magistrats de la ville de Dijon qui prétendent, déjà, exercer leur juridiction sur son hôtel. C'est une injure qui ne lui a jamais été faite dans « *noz hostelz estans tant en noz villes de Dijon, Mons en Haynnau, Valenciennes, Lille, Arras, Brouxelles, Bruges, Gand, La Haye en Hollande, comme en pluseurs aultres noz villes de nos pays et seignories, et hors d'iceulx comme à Paris* », et qu'il ne supportera pas plus à Dijon, « *attendu meismement que c'est le lieu de nostre nativité, et l'avons nouvellement fait construire et reedifier tout à neuf en intencion de, au plaisir de Nostre Benoit Createur, nous y retraire en noz anciens jours*¹. »

Ainsi, en reconstruisant le bâtiment central du quartier palatial, Philippe le Bon pouvait avoir l'impression d'avoir refait à neuf l'ensemble de l'hôtel. Du moins, l'expression était assez plausible pour être utilisée comme argument de bon aloi. Le vieux duc avait d'ailleurs une grosse réputation de restaurateur de palais : à Bruxelles, où il réside la plupart du temps, le palais du Coudenberg est reconstruit de 1431 à 1436, et la ville finance la construction de la grande salle de 1451 à 1460. À Lille, il fait bâtir le palais Rihour de 1452 à 1462 – les caves de ce logis, à quatre voûtes en berceau plein-cintre autour d'un pilier carré, présentent d'évidentes ressemblances avec celles de Dijon. À Bruges, le Princenhof est en travaux à partir de 1446. L'autre Princenhof, le *Ten Walle* de Gand, a été restauré de 1441 à 1446. Parmi ce patrimoine immobilier, il n'est pas impossible que Philippe le Bon ait eu une affection particulière pour Dijon, même si notre Béni Créateur lui accorda seulement la grâce d'y reposer, et non d'y mourir.

Pour la cour, quitter les ors de Paris et la douce vie des riches cités drapières de Flandre pour venir s'enfermer dans cette petite bourgade viticole devait être vécu comme un retour au Moyen Âge... Et pour rendre le séjour, aussi court fût-il, un peu moins austère, il avait fallu faire descendre de Flandre un peu d'art de vivre et d'architecture des villes du nord. Ces latrines, ces étuves, ce grand toit, ces lambris, c'est de l'architecture coloniale ! Des standards importés de Bruxelles et adaptés aux matériaux locaux. Dijon au xv^e siècle, c'est très bien pour y mourir, mais pour y vivre...

¹. AM Dijon, C 5, n° 57. copie d'une lettre patente donnée à Bruxelles.

Avec ce logis neuf et sa grande tour, Philippe le Bon offre à la ville de Dijon, et pour longtemps, son plus beau bâtiment civil. Pourtant, par rapport aux autres résidences princières, de Bourgogne et d'ailleurs, ce logis n'a rien d'exceptionnel. Aucun chroniqueur n'en fait mention. Rappelons que la grande salle du palais de Bruxelles à elle seule est aussi grande que l'ensemble du logis neuf de Dijon.

À défaut d'être vaste, ce logis fait sens par son histoire. Il est élevé entre la vieille salle des ducs capétiens et les galeries de Marguerite de Bavière, tout près de la tour de Philippe le Hardi, elle-même appuyée au mur Sarrasin. Ce logis est porteur d'histoire, de continuité et de légitimité. Quand on le reconstruit, on s'applique à garder un peu du logis ancien, comme un peu de ferment dans la pâte. On garde la tour sud, mais aussi les dispositions du logis vieux, avec la salle du poêle et la chambre du duc de part et d'autre de la vis d'honneur, et on élève la tour de la Terrasse à la place de celle de Brancion. Le modernisme d'ensemble, comme les baies à accolade et le garde-corps à la base du toit, est équilibré par des archaïsmes de détail, notamment dans les modénatures des nervures des voûtes à simple tore outrepassé. Dijon est le cœur et la racine de l'État bourguignon. Et c'est sans doute à dessein que Charles le Téméraire, en 1474, revient au pays pour évoquer publiquement ses projets de restauration du royaume de Bourgogne.

Remarquons enfin l'absence dans ce bâtiment de toute fortification, et même de tout vocabulaire architectural défensif. Certes, on peut faire le lien entre les petites tourelles représentées par le duc d'Enghin (fig. 14) et les mentions de restauration de poivrières sur l'enceinte du logis¹. Mais l'archéologue, et notamment l'archéologue des maisons fortes, est assez dérouté par ce nouveau logis sans un créneau, sans une canonnière, sans même une bretèche au-dessus de la porte. Les rues de Dijon sont-elles si sûres ? C'est en tout cas le message que veut faire passer le logis neuf. La guerre est finie, et, en 1450, le temps des princes guerriers est révolu. En outre, le vocabulaire de l'architecture militaire se dévalue. Le moindre nobliau bourguignon a son pont-levis et les bourgeois se paient des bretèches. Le prince, faiseur de mode et de modèle, doit se démarquer, inventer, anticiper. Après cent ans de guerre, on reconstruit un monde pour les mille ans de paix qu'annonçaient certaine prophétesse, qu'on avait brûlée un peu vite. En outre, il aurait été inconvenant, provocateur et peut-être dangereux de construire au centre de la ville un logis trop ostensiblement agressif. Quand on n'a pas la clé des champs, il faut savoir faire profil bas.

Un palais qui s'éveille

Il y a des châteaux bavards et des châteaux qui n'ont rien à dire. Des pierres qui crient et d'autres muettes comme des tombes. Le logis neuf de Dijon est, à ce chapitre, un monument inépuisable, infiniment savant et disert, qu'on ne se lasse pas d'écouter. De génération en génération, les princes y ont ajouté des ornements sans jamais en altérer la moelle. Quelle surprise, quelle émotion de retrouver aujourd'hui, au fond des placards de

la mairie, entre un vieux minitel et un carton d'espadrilles publicitaires¹, des portes et des fenêtres médiévales inconnues, les clous rouillés des lambris, ou un peu d'enduit blanc à faux joints peints, qui a échappé à toutes les campagnes de grand récurage. Le logis neuf est un bâtiment où tout fait sens, jusqu'à l'excès. Les pierres sont chargées d'histoire plus que de mémoire et ce palimpseste reste mystérieusement lisible. Les archéologues redoutent ces bâtiments trop souvent raturés, bricolés, réparés, qui sont devenus des fouillis archéologiques inextricables où la raison démissionne. Dans le logis neuf, la raison jubile. Les restaurations ont longtemps été faites avec intelligence et minutie, et le logis de Philippe le Bon est aujourd'hui un bâtiment exemplaire pour expliquer et enseigner la lecture du bâti. C'est sans doute sa principale richesse. Et le sens qui se dégage de chaque pierre fait parfois perdre le sens général des volumes et du monument. Les lecteurs pressés l'auront remarqué...

Les reconstitutions 3D de Cent Millions de Pixels, les dessins de Lionel Duigou, ont essayé de faire partager à un public élargi ce que voit l'archéologue. Mais ils ne disent pas tout, ou ils le disent trop fort. Rien ne vaut le murmure de la pierre. Les nombreuses visites que nous avons animées dans le chantier ou dans la tour de la Terrasse nous ont montré combien certains visiteurs sont doués de cette double vue innée, qui leur fait traverser le temps en contemplant la pierre, quand d'autres ne voient désespérément que de vieux cailloux poussiéreux.

Quelques pistes d'étude pour nos successeurs

Vraiment, nous n'avons pas tout dit. Après deux ans de suivi de chantier avec les bénévoles du Centre de Castellologie de Bourgogne, et presque autant pour l'exploration de la mairie et de la tour de la Terrasse, nous pouvons avoir la satisfaction du travail bien fait : tout ce qui était visible a été vu. Mais le champ des explorations possibles reste immense et celui des occasions ratées n'est pas mince... Dans les cours et places autour de la mairie, un peu d'archéologie du sous-sol pourra (aurait pu ?) retrouver les fondations de tout ce quartier palatial : sous la place de la Libération, la basse cour avec les étuves de Marguerite de Flandre et le jeu de paume du XVI^e siècle ; sous la place des ducs, la porte nord, le logis de Beaujeu, peut-être une motte castrale. Sous la place de la Sainte-Chapelle : la Sainte-Chapelle. C'est peu dire que les derniers travaux d'aménagement de la ville n'ont pas pris la mesure de l'importance de ce patrimoine enfoui, et cette réticence à fouiller, qui fut le sort de la Bourgogne durant plusieurs années, n'est guère à l'honneur des services et des serviteurs qui l'ont cautionnée.

Dans le logis, tout reste à faire. Côté musée, nous avons vu moins de 10 % des parements médiévaux. Dans le sous-sol, il faudra étudier les enduits médiévaux, bien conservés derrière la couche de béton ; et les chronologies des maçonneries, unifiées derrière les enduits médiévaux. Il faudra rechercher les systèmes d'évacuation des eaux le long de l'escalier, et j'aurais donné cher, et quelques coups de marteau, pour pouvoir accéder à cette

1. Authentique.

1. GRAS, « Un dessin du logis du roi en 1639 »...

curieuse gaine qui relie, au sud de la fosse des latrines, les caves orientale et occidentale.

Au rez-de-chaussée, il reste peut-être des bribes de sols de chantiers médiévaux sous la dalle de béton de la chambre de l'échansonnerie et de la salle de la vaisselle. Au 1^{er} étage, la garde-robe et la salle du poêle n'ont montré qu'un seul de leur parement ; les murs de la grande salle n'ont été étudiés que sur 1/8 de leur surface. Au prochain chantier, *au plaisir de nostre benoit createur*, je remonte sur les échafaudages pour retrouver tous les trous de boulins décrits par Chabeuf ; pour retrouver peut-être un peu d'enduit de couleur médiéval qui aurait échappé aux réfections de Mansart, Saint-Mesmin, Suisse, Quarré et Pallot : c'est possible !

Plus haut, le champ des possibles est encore plus large. Le 2^e étage n'a été vu que par une étroite fenêtre ; au 3^e étage, tout le mur médian a été laissé aux archéologues futurs, qui y retrouveront les arrachements des murs, des lambris et des cheminées des chambres des combles.

Dans la tour, les infiltrations de la Terrasse auront bientôt raison des enduits réalisés en 1989. Quand ils tomberont, on verra s'il y avait ou non une croisée sur le mur sud du 6^e étage.

Côté mairie, tout reste à faire. On déposera bien un jour les boiseries de Robert de Cotte, et j'envie l'archéologue qui pourra alors retrouver la chambre des chevaliers et entrer dans celle de Philippe le Bon comme on entre dans le tombeau de Toutânkhamon... Au 2^e étage, la restauration de la fin du xx^e siècle s'est faite avec une inconscience admirable, et l'on n'attendra pas longtemps avant d'arracher les panneaux de plâtre qui cachent la fenêtre haute de la grande salle et le vestibule de la vis. Le réveil du logis neuf va rendre de plus en plus improbables ces chantiers à la sauvette qui bafouent depuis trop longtemps ce Monument historique¹.

Apologie de la pauvreté

Hier encore, ces petits chantiers de rafraîchissement des murs étaient bénins. Pendant des siècles, on a travaillé à l'économie, en ravaudant plutôt qu'en détruisant. Regardez les ouvriers de bras de 1452, qui tamisent le sable tombé au pied des murs pour le réincorporer au mortier, et qui récupèrent les pierres de la vieille chapelle pour les employer à la construction de la tour de la Terrasse. Regardez les maçons de Jules Hardouin-Mansart, qui plaquent leurs pierres de façade sur les montants des baies médiévales. Regardez les méticuleux tailleurs de pierre de Charles Suisse et de Louis Sauvageot, qui recollent sur un piédroit épaufré quelques centimètres de moulure. Regardez les badigeons de la vis de la Terrasse, jetés sur un mur à peine nettoyé, et qui ont fossilisé les faux joints, les traces de polychromie ancienne et les rubéfections de l'incendie. Voilà des travaux à bas coût, qui ravissent l'archéologue et qui ont amplement prouvé leur longévité.

Aujourd'hui, les temps ont changé, et je blâmerai plutôt l'époque que les personnes. Le grand pan doré qui trône au-dessus de la cour de Bar et qui cache le pignon du logis neuf est un symbole ô combien éloquent d'une

restauration trop riche, réalisée à une époque d'argent public facile, surtout à crédit. Dans un siècle consumériste où il est plus rentable de changer les ustensiles que de les réparer, la doctrine s'applique également aux monuments, fussent-ils historiques. Et il est, paraît-il, plus rentable de changer une pierre d'une demi-tonne que de la réparer. Le résultat est net et propre. Le public adore. L'archéologue est perplexe. Toutes les traces du passé, les graffitis, les réparations maladroites, les arrachements, les bûchements qui racontaient une histoire et faisaient sens, sont aux yeux du maître d'œuvre des cicatrices disgracieuses qu'il faut soigner en profondeur. Et à Dijon, on a plus souvent fait dans la greffe lourde que dans la microchirurgie ou le lifting...

Le palais durable à haute qualité environnementale laisse l'historien dubitatif. Depuis 1700 ans, les princes logeaient dans un bâtiment de pierre, de bois et de tuiles. Reconnaissons un peu de pollution due au plomb, au verre, et à la combustion des bois. Mais l'essentiel des matériaux était réutilisable à l'infini, et les pierres romaines du *castrum* ont eu plusieurs vies avant de se retrouver dans les bennes du chantier du musée des beaux-arts. Dans un chantier moderne et modèle, celui-ci comme un autre, les tonnes de béton armés ont remplacé les planchers de chêne et les pavés de la cour ; les économies d'énergie se payent en cubages de déchets futurs. Quel avantage pour la planète ? Les prochains restaurateurs du logis neuf trop bien rénové risquent de peu goûter cet héritage incorruptible ; les prochains historiens s'étonneront encore que les grands ducs se soient permis de telles dépenses quand le peuple gémissait sous le poids de l'impôt, et que les plaintes et remontrances étaient étouffées sous le flot des louanges de commande (je parle des travaux des xv^e et xviii^e siècles bien sûr). L'architecture est un art du pouvoir.

Suggestions pour la prochaine restauration

La rénovation du musée des beaux-arts de Dijon est une réussite incontestable. Remettre les œuvres médiévales dans le logis de Philippe le Bon est un parti de bon sens et leur mise en valeur est spectaculaire. Le musée rénové est un lieu d'exception, de raffinement et d'éblouissement, qui met à la portée d'un plus grand nombre l'amour de l'art et de la culture. Le travail des architectes Yves Lion et Nicolas Cèbe, apprécié ou non, est une œuvre originale de qualité, qui mérite à elle seule la visite. Tous les artisans du projet ont fait des merveilles pour répondre de leur mieux au cahier des charges du projet, avec les énormes contraintes liées aux normes d'accès, à la sécurité, ou à la conservation des œuvres.

L'archéologue pourtant nourrit bien des regrets et se permettra d'émettre quelques conseils pour la prochaine restauration, sans doute pas si lointaine.

Tout d'abord, et selon les recommandations de la charte de Venise, il est préférable de mener l'étude architecturale et archéologique du bâti avant les travaux, plutôt qu'à leur issue. La France en ce domaine a pris de bien mauvaises habitudes. Alors que dans les pays germaniques, on a compris tout l'intérêt qu'il y a à faire passer les bataillons d'archéologues et des multiples

1. Par arrêté du 22 mai 1926.

Conclusion

spécialistes de l'histoire des monuments avant de tailler et de trancher aveuglément dans des murs chargés d'histoire, on s'imagine souvent en France, de bonne foi, que tout a été dit au XIX^e siècle, et qu'un compte-rendu de la bibliographie des sociétés savantes peut tenir compte d'étude historique. Certes, tel n'a pas été le cas à Dijon, où les travaux préparatoires de Sophie Jugie, conservatrice du musée, et d'Éric Pallot, architecte en chef des Monuments historiques, ont bien souligné l'intérêt exceptionnel du monument, et suggéré, autant qu'on pouvait le faire, de prendre en considération l'ensemble du bâtiment.

Les sondages archéologiques en revanche ont été soigneusement calibrés pour ne rien trouver, et ce qui a été trouvé a été soigneusement minoré pour ne rien fouiller. On savait pourtant, grâce aux articles de Chabeuf, qu'il y avait des caves romanes conservées sous la cour de Bar. Il reste là, malgré les dernières destructions, un gros potentiel archéologique, avec vraisemblablement possibilité de le dégager et de le rendre accessible au public. Si du moins on pense qu'un vestige archéologique authentique a sa place dans un musée.

Nous avons suffisamment démontré, au cours de ces trois années d'étude, que le logis neuf de Philippe le Bon est conservé dans son intégralité. Plutôt que de montrer ici la grande salle et là la grande tour, on pourra, quand le logis aura été réunifié, présenter au public un rare exemple conservé de palais médiéval, avec ses chambres, ses cuisines, et même ses latrines, conservées du siècle à la fosse. À moins qu'on ne s'obstine à penser, comme les démolisseurs des cuisines duciales en 1836, qu'il s'agit là « de bâtiments que l'art ou les traditions n'engagent point à respecter¹ »...

Sous le logis, il y a des caves, dans lesquelles les ducs de Bourgogne conservaient les meilleurs vins de la chrétienté. Dans la capitale de Bourgogne, si fière de ses vignobles et de ses climats, retrouver et restaurer la cave des ducs (pour éventuellement y présenter un parcours sur l'art et le vin) pourrait être un projet valorisant pour l'image de la ville, qui satisferait les passionnés de l'histoire comme les marchands de produits culturels. Quant aux chaudières et autres machineries du musée, on aurait pu les enterrer ailleurs. Mais il aurait fallu fouiller.

Au rez-de-chaussée, on possède, outre les fameuses cuisines duciales, la chambre de l'échansonnerie et son grand cellier, ce qui constitue un ensemble unique au monde. On en a fait une jolie salle d'accueil et une jolie salle de mariage. Quand on se souvient que Dijon a des prétentions de capitale gastronomique, on se demande s'il n'aurait pas été judicieux de lier cette image à ces vestiges exceptionnels de la gastronomie duciale.

Dans la travée sud, les deux chambres des bijoux ont été créées pour exposer les trésors des ducs. Il ne faut pas déborder d'imagination pour comprendre combien elles avaient leur place dans le musée des beaux-arts de Dijon.

Au 1^{er} étage, il y aura un conflit entre les boiseries de Robert de Cotte et les vestiges si chargés de sens des chambres du duc et de la duchesse. Mais

il faudra pour le moins expertiser la valeur de ces vestiges avant de décréter s'ils doivent ou non rester cachés.

Il faut oser se demander si les gisants des ducs ont bien leur place dans une salle de spectacle et de banquet. Certes, on aura du mal à les en déloger, même en expliquant toute la part de restauration et d'interprétation qui a précédé à leur installation. La salle dite « des gardes » est depuis 1827 un lieu de mémoire de la Bourgogne, et cette historiographie peut légitimement être expliquée et mise en scène. Mais il est assez symptomatique – et navrant – de voir notre époque à ce point prisonnière des esthétiques et des idéologies du XIX^e siècle. On ne peut pas éternellement entretenir la confusion entre les vestiges authentiquement médiévaux et le patrimoine néogothique, généralement de qualité, que nous a légué la génération de Viollet-le-Duc. Mais à l'heure où les châteaux forts bourguignons les plus visités sont La Rochepot et Guédelon, les chantres de l'authenticité n'ont guère d'audience. Rappelons à toutes fins utiles que les gisants proviennent de la chartreuse de Champmol. Il y a là-bas quelques pièces sculptées et une église néogothique qui pourraient faire, avec les gisants, un pôle patrimonial intéressant.

Le 3^e étage du musée est presque bien. Si l'on avait pu dégager un peu le pignon ouest, dont le moyen appareil réglé est conservé derrière les placages de plâtre, le visiteur aurait perçu la jonction des bâtiments médiévaux et modernes. Si l'on avait pu réouvrir la fenêtre entre le 3^e étage et la vis de la tour, ce même visiteur aurait pu visualiser cette tour, qui traverse le musée sans jamais se montrer. Et si l'on avait su où étaient les retraits avant de dessiner l'aménagement du musée, sans doute aurait-on pu restaurer les deux sièges des latrines, qui donnent sens aux chambres et garde-robottes médiévales.

Plus haut, dans les étages de la tour de la Terrasse, il suffit de pousser les portes pour avoir envie de faire partager ces espaces préservés au plus grand nombre. Quant à la terrasse, dont la dépression centrale s'aggrave de jour en jour, je suggère de commencer sa réfection sans attendre la prochaine restauration du musée.

Tout n'est pas affaire de communication. Certains projets sont plus cohérents que d'autres. Certaines restaurations respectent plus que d'autres la valeur propre d'un monument. On peut régaler les foules en leur vendant du *fac simile* et du Moyen Âge de cinéma ; on peut aussi l'inviter à goûter « un plaisir plus pur et, à mon gré, plus aigu : celui de la couleur vraie¹ ».

¹ Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire*, introduction.

¹ Registre des délibérations prises par le conseil municipal de la ville de Dijon, séance du 3 mai 1836. Rapport de M. Darcy.

Bibliographie sommaire

- BAUCHAL (Charles), *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris : Daly, 1887.
- BAUTIER (Robert-Henri), *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge. 2 vol. I ; 1, les États de la maison de Bourgogne, archives centrales de l'État bourguignon, 1384-1500, archives des principautés territoriales. Les principautés du sud*. Paris : CNRS, 2001.
- BEAVALOT (Yves), *La construction du palais des États de Bourgogne et de la place Royale de Dijon (1674-1725) : de Daniel Gittard à Robert de Cotte : l'œuvre de Jules Hardouin-Mansart*. Thèse de 3^e cycle de l'université de Dijon, 1980.
- BEAVALOT (Yves), *La construction du palais des États de Bourgogne et de la place Royale de Dijon (1674-1725) : de Daniel Gittard à Robert de Cotte : l'œuvre de Jules Hardouin-Mansart*, Dijon : Académie des sciences, arts et belles-lettres, 1981.
- BONNAMAS (Lucien), « Les anciens plans de Dijon », *Mémoires de la société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. 25, 1909, p. 339-441.
- BOUDOT (Joseph), « De la tour ducal à l'hôtel de ville de Dijon », *Mémoires de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 1832-1833, p. 14-16.
- BOUILLOT (Patrice), *Musée rénové, 2002-2013, palais révélé*. Dijon : Faton, 2013.
- BOUSMAR (Éric), SOMME (Monique), « Femmes et espaces féminins à la cour de Bourgogne au temps d'Isabelle de Portugal (1430-1471) », in : *das Frauenzimmer, die Frau bei Höfe in Spätmittelalter und früher Neuzeit*, Stuttgart : Jan Thorbecke Verlag, 2000, p. 47-73.
- CANAT DE CHIZY (Noël), « Étude sur le service des travaux publics et spécialement sur la charge de maître des œuvres en Bourgogne sous les ducs de la race de Valois (1363-1477) », *Bulletin monumental*, 1898, t. 63, p. 245-272, 341-357 et 439-473.
- CARON (Marie-Thérèse), *La noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315/1477*, Lille : PUR, 1987.
- CHABEUF (Henri), « Documents inédits sur le logis du Roi et le palais des États » [recueil Mansart à la Sorbonne], *MCACO*, t. 13, 1895-1900, p. 69-90.
- CHABEUF (Henri), « Charles le Téméraire à Dijon en janvier 1474 ; relations officielles avec introduction », *Mémoire de la société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. 18, 1902, p. 79-349.
- CHABEUF (Henri), [Substructions découvertes dans la cour de Bar], *MCACO*, t. 14, 1901-1905, p. XCIII.
- CHAPELOT (Jean), POUSETT (Didier), « Les lambris du donjon », in : CHAPELOT (Jean) (dir.), *Vincennes : du manoir capétien à la résidence de Charles V* [Dossiers d'archéologie n° 289], décembre 2003/janvier 2004, p. 84-89.
- CARIEL (Rémi), *En passant par la Bourgogne... dessins d'Étienne Martellange, un architecte itinérant au temps de Henri IV et de Louis XIII*. [Exposition, Dijon, Musée Magnien, 16 octobre 2013, 19 janvier 2014], Montreuil : Gourcuff Grandenigo, 2013.
- CHÉDEAU (Catherine), JUGIE (Sophie), *Le palais des ducs et des États de Bourgogne*, Paris : éditions du patrimoine, 2007.
- CHRISTINE DE PISAN, *Le livre des faits du sage roy Charles* [Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, VI], Paris : Foucault, 1825.
- DE JONGE (Krista), « Le palais de Charles-Quin à Bruxelles. Ses dispositions intérieures aux xv^e et xvi^e siècles et le cérémonial de Bourgogne », in : GUILLAUME (Jean) (dir.), *Architecture et vie sociale. L'organisation des grandes demeures à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance (actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988)*, Paris: Picard, 1994, p. 107-125.
- FERNANDÈS (Dominique), « Grand dessein » et aménagement du logis du roi, Dijon, Côte d'Or [1688-1693] », in : GADY (Alexandre) (dir.), *Jules Hardouin-Mansart, 1646-1708*, Paris : édition de la MSH, 2010, p. 513-519.
- FLACHAT (Stéphane), *Traité élémentaire de mécanique industrielle*, Paris : L. Tenré, 1835.
- FOSSIER (François), *Les dessins du fonds Robert de Cotte de la Bibliothèque nationale de France. Architecture et décor*, Paris : Bibliothèque nationale de France / École française de Rome, 1997.
- GRAS (Pierre), « Procès-verbal de l'incendie du palais ducal de Dijon en 1503 », *MCACO*, t. 23, 1947-1953, p. 71.
- GRAS (Pierre), QUARRÉ (Pierre), *Hôtel des ducs et Palais des États de Bourgogne*, Dijon : musée des beaux-arts, 1956.
- GRAS (Pierre), VIRELY (Georges), GREMAUD (Gabriel), « Hôtel des Ducs », *MCACO*, t. 24, 1954-1958, p. 61.
- GRAS (Pierre), « Hôtel des ducs », *MCACO*, t. 26, 1963-1969, p. 114.
- GRAS (Pierre), « L'hôtel de Philippe le Bon à Dijon », *Bulletin de la société des amis du musée de Dijon*, 1955-1957, p. 31-34.
- HEYMANS (Vincent) (dir.), *Le palais du Coudenberg à Bruxelles. Du château médiéval au site archéologique*, Bruxelles : Mardaga, 2013.
- JACQUES DU CLERCQ, *Mémoires*, [collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, XI], Paris : Foucault, 1826.
- JACQUIN (Pierre-Antoine), *L'architecture historiciste en Côte-d'Or au XIX^e siècle*. Thèse d'histoire de l'art sous la direction de Jean-Michel Leniaux, EPHE, 2011.
- JUGIE (Sophie), « La rénovation du musée des beaux-arts : 2006-2007, les études préalables », *Bulletin des musées de Dijon*, t. 10, 2006-2007, p. 143-149.
- JUGIE (Sophie), « L'hôtel des ducs de Bourgogne à Dijon », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 2009, p. 70-88.
- KERSUZAN (Alain), *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon : presses universitaires de Lyon, 2005.
- KLEINCLAUSZ (Arthur), « Les architectes des ducs de Bourgogne », *Revue de l'art ancien et moderne*, t. 26, juillet-décembre 1909, p. 61-74.

Bibliographie

- KLEINCLAUSZ (Arthur), « L'hôtel des ducs de Bourgogne à Dijon », *Revue de l'art ancien et moderne*, t. 27, 1910, p. 179-190 et 275-286.
- KRUSE (Holger), *Hof, Amt und Gagen. Die tägliche Gagenlisten des burgundischen Hofes (1430-1467) und der erste Hofstaat Karls des Kühnen (1456)*, Bonn : Bouvier Verlag, 1996 [Pariser Historische Studien, 44].
- KRUSE (Holger), PARAVICINI (Werner), *Hofordnungen der Herzöge von Burgund. I : Herzog Philipp der Gute, 1407-1467*, Ostfildern : Thorbecke, 2005.
- LABORDE (comte Léon de), *Les ducs de Bourgogne. Étude sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XIV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, Paris : Plon, 1849-1852, (3 vol).
- LALEMAN (Marie Christine) (dir.), *Het prinselijk hof Ten Walle in Gent*, Gand : GVSA, 2000.
- LE POGAM (Pierre-Yves), *Les maîtres d'œuvre au service de la papauté dans la seconde moitié du XIII^e siècle*. Rome : École française de Rome, 2004.
- LEHNER (René-Pierre), « L'abbaye de Cluny joue des tours... Analyse architecturale de la tour Fabri » in : MOUILLEBOUCHE (Hervé) (dir.), *Châteaux et prieurés. Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny), 15-16 octobre 2011*. Chagny : CeCaB, 2012, p. 274-307.
- LÉON (Cécile), « Les signes lapidaires de l'enceinte du château », in : CHAPELOT (Jean) (dir.), *Vincennes : du manoir capétien à la résidence de Charles V* [Dossiers d'archéologie n° 289], décembre 2003/janvier 2004, p. 116-121.
- MARTI (Susan), BORCHERT (Till-Holger), KECK (Gabriele) (dir.), *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Charles le Téméraire (1433-1477)*, Bruxelles : fonds Mercator, 2008, rééd. 2009.
- MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale, t. 1, les organes de la défense ; t. 2, la résidence et les éléments d'architecture*, Paris : Picard, 1991 et 1993.
- MOUILLEBOUCHE (Hervé), « Les expressions de mesures de châteaux dans les documents bourguignons médiévaux et modernes », in : MOUILLEBOUCHE (Hervé) (dir.), *Châteaux et mesures. Actes des 1^{re} journées de castellologie de Bourgogne, 23-24 octobre 2010, château de Pierreclos*. Chagny : CeCaB, 2011.
- OLIVIER DE LA MARCHE, *L'etat de la maison du duc Charles de Bourgogne, dict le Hardy*, [édité à la suite de] BEAUNE (Henri), D'ARBAUMONT (Jules) (éd.), *Mémoires*, Paris : Renouard, 1883-1888, t. 4, p. 479-556.
- OURSEL (Charles), « Jean Poncelet, architecte de Philippe le Bon », *MCACO*, t. 18, 1922-1926, p. 220-222.
- PARAVICINI (Werner), « Ordre et règle. Charles le Téméraire en ses ordonnances de l'hôtel », in : PARAVICINI (Werner) (dir.), *Menschen am Hof der Herzöge von Burgund. Gesammelte Aufsätze*, Stuttgart : Jan Thorbecke Verlag, 2002, p. 671-713.
- PICARD (Étienne), « Lacune dans les comptes des receveurs du duché à l'époque de la reconstruction du grand logis ducal détruit par l'incendie du 17 février 1502 », *MCACO*, t. 17, 1913-1921, p. DLXI-DLXIII.
- PICARD (Étienne), « La clef de sûreté de Charles le Téméraire dans son palais ducal », *MCACO*, t. 17, 1913-1921, p. CCCCLXXVIII.
- PICARD (Étienne), « Les galeries de Marguerite de Bavière », *MCACO*, t. 17, 1913-1921, p. CCCXC-CCCCXVI.
- PICARD (Étienne), « Les hôtels de monseigneur le duc de Bourgogne à Dijon. La Tour de Brancion », *MCACO*, t. 17, 1913-1921, p. 21-51.
- PLAGNEUX (Philippe), « La « Tour Jean sans Peur », une épave de la résidence parisienne des ducs de Bourgogne », *Histoire de l'art*, 1988, n° 1/2, p. 11-20.
- PLAGNEUX (Philippe), « Robert de Helbuterne, un charpentier devenu maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris et général maître des œuvres de Jean sans Peur, duc de Bourgogne », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 1994, p. 153-164.
- PLAGNEUX (Philippe), « La résidence parisienne de Jean sans Peur : un palais pour la réforme du royaume » GAUDE-FERRAGU (Murielle), LAURIOUX (Bruno), PAVIOT (Jacques) (dir.), *La cour du prince. Cour de France, cours d'Europe XIII^e-XV^e siècle*, Paris : Champion, 2011, p. 125-143.
- QUARRÉ (Pierre), « Signes lapidaires sur les édifices de la fin du Moyen Âge à Dijon et en Côte-d'Or », *MCACO*, t. 25, 1959-1962, p. 247-251.
- QUARRÉ (Pierre), « Fouilles de la tour de Bar », *MCACO*, t. 28, 1972-1973, p. 28-29.
- RENOUX (Annie) (dir.), *Aux marches du palais. Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Actes du 7^e congrès international d'archéologie médiévale, Le Mans-Mayenne, 9-11 septembre 1999*. Le Mans : LHAM-université du Maine, 2001.
- ROLAND (Isabelle), *Les maisons rurales du canton du Jura*, Bâle : société suisse des traditions populaires, 2012.
- RICHARD (Jean), « Aux origines du palais ducal à Dijon », *MCACO*, t. 22, 1940-1946, p. 350.
- SALAMAGNE (Alain), « Aux portes des cuisines : celliers et bouteilleries », à paraître dans : COCULA (Anne-Marie), COMBET (Michel) (dir.), *Châteaux, cuisines et dépendances ; XX^e rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, 27 au 28 septembre 2013*, Bordeaux : Ausonius, 2014.
- SCHNERB (Bertrand), *l'État bourguignon, 1364-1477*, Paris : Perrin, 1999.
- SACCARO (Laurent), *Le goût du Moyen Âge en Bourgogne : le château de La Rochepot (XIX^e-XX^e siècles)*. Thèse d'histoire de l'art sous la direction de Daniel Russo, université de Dijon, 2011-2012.
- STEIN (Henri), « Jean Poncelet, architecte du duc de Bourbon et la chapelle neuve de Souvigny », *Bulletin monumental*, t. 79, 1920, p. 85-99.
- STEIN (Henri), « Un maître d'œuvre du XV^e siècle, Jean Poncelet », *Bulletin monumental*, t. 86, 1927, p. 123-127.
- VISSIÈRE (Laurent), MARCHANDISSE (Alain), DUMONT (Jonathan) (dir.), *1513, l'année terrible ; le siège de Dijon*, Dijon : Fatou, 2013.

Résumé

La tour Philippe le Bon qui domine la mairie de Dijon, et la grande salle des tombeaux dans le musée des beaux-arts, sont les vestiges les plus visibles et les mieux conservés d'un grand logis gothique, que le duc de Bourgogne a fait construire à Dijon, au milieu de son palais, de 1450 à 1455. Derrière la façade reconstruite au sud par Jules Hardouin-Mansart, ce logis est en fait extrêmement bien conservé. Malgré l'incendie de 1503, les réaménagements de 1700 et les restaurations de 1900, on peut encore en retrouver les principaux éléments, depuis la cave jusqu'au 2^e étage de comble, cachés dans les dépendances de la mairie et du musée. La rénovation du musée des beaux-arts, en 2011-2013, a permis *in extremis* d'esquisser une étude archéologique de ce bâtiment et d'exploiter toute la richesse de sa documentation iconographique et archivistique.

Depuis le XII^e siècle, les ducs de Bourgogne ont développé au nord de l'enceinte romaine un vaste complexe palatial, fermé à l'est par la Sainte-Chapelle et au sud par une vaste « basse cour », dans laquelle la duchesse Marguerite de Flandre aménage des étuves et des jardins. Le vieux logis ducal, au nord, est écrasé entre la « vieille salle » à l'est qui s'appuie sur la tour de Bar, et la tour de Brancion à l'ouest (à l'emplacement de l'actuelle tour Philippe le Bon), qui domine les galeries Rouges de Marguerite de Bavière. Ce logis comportait une salle des bijoux (pour le trésor d'orfèvrerie) au rez-de-chaussée, et dans l'unique étage les chambres duciales et une chambre du poêle. Pour donner un caractère plus majestueux à ce logis, le duc essaie en 1443 de lui adjoindre une tour neuve en façade. Puis, en 1449, il lance un projet plus ambitieux de reconstruction du logis, qui ne laisse subsister de l'ancien que la tour neuve de façade.

Ce nouveau logis, dont les plans sont vraisemblablement dus au maître maçon ducal Jean de Monterot et au maître charpentier Gauthier Ménestrier, est un bâtiment massif, de 20 x 40 m, constitué de deux travées parallèles, avec sous-sol, deux étages carrés et trois étages de comble. Au-dessus de la façade haute de 14 m, le garde-corps ajouré et le grand toit d'ardoise haut de 18 m reflètent le nouveau style nordique que le duc choisit comme signature visuelle de l'unité de ses États. Pour le construire, on élève tout d'abord les murs et le toit, puis on pose les planchers, et enfin les lambris, cloués sur des barres de bois maçonnées dans les murs. Des fragments de comptes conservés en archives permettent de suivre au jour le jour les difficultés d'approvisionnement du chantier et d'évacuation des déblais.

La tour de la Terrasse, qu'on appelle aujourd'hui tour Philippe le Bon, garde la trace de plusieurs repentirs de chantier. Dans un premier temps, on élève la grande vis demi-hors-œuvre jusqu'à la hauteur des corniches. Puis, en janvier 1452, on parvient à acheter une petite parcelle voisine au nord-ouest, qui permet de bâtir une extension trapézoïdale contre la tour d'escalier et le pignon, qui contiendra les « retraits », c'est-à-dire les latrines. À partir du 1^{er} étage de comble, la tour de la Terrasse commence à émerger du toit, en s'appuyant sur la vis d'escalier, la chambre nord-ouest et l'extension des latrines. Cette tour heptagonale est montée jusqu'à la hauteur du faite du logis, la grande vis est couverte d'une voûte, on lance une petite vis en encorbellement pour desservir deux chambres hautes, puis les travaux s'arrêtent. On attend la venue de Philippe le Bon, qui

décide personnellement d'aménager au 7^e étage une somptueuse chambre-belvédère lambrissée à quatre croisées, et de couvrir le tout d'une terrasse.

Le logis neuf est équipé de trois systèmes de latrines intramurales. À l'ouest, l'extension de la tour Philippe le Bon contient des « retraits » à latrines à tous les étages. Les latrines conservées des 3^e, 4^e et 5^e étages étaient aménagées dans des niches ; les « retraits », entièrement lambrissés, étaient accessibles par les garde-robes et par l'escalier, ce qui permettait peut-être aux serviteurs d'y apporter l'eau chaude pour les bains. Au centre du logis, un second système de cinq latrines utilisait une ancienne fosse, conservée de la première construction. Enfin, les deux chambres hautes de la « tour de Monseigneur », en façade, comportaient également chacune une latrine.

Le sous-sol du logis est divisé en quatre caves voûtées, dont l'une est un vestige de l'ancien logis. La plus grande caves, sous le cellier, accueillait les tonneaux de vin, les autres avaient plutôt un usage de stockage alimentaire.

Le rez-de-chaussée, entièrement voûté d'ogives, est consacré aux offices de bouche. La travée nord est occupée par le grand cellier, celle du sud contient la chambre de l'échansonnerie et deux chambres des bijoux, voûtées et dallées par crainte des incendies.

Au 1^{er} étage, la travée nord est occupée par la grande salle de réception. On y accède à l'est par deux portes : l'une permet aux invités d'entrer en passant par la vieille salle, qui sert alors d'antésalle, l'autre conduit par un chemin couvert aménagé le long du mur de l'enceinte romaine jusqu'à la chapelle ducale. Depuis la salle, on peut gagner au sud la chambre du poêle, la garde-robe ducale et ses latrines, et la chambre du duc. La chambre de la duchesse, tout à l'ouest, utilise les garde-robes de l'ancien logis. Le 2^e étage semble assez peu utilisé. En revanche, les deux premiers étages de comble sont occupés par de luxueuses chambres lambrissées, avec garde-robes et retraits, et éclairées de lucarnes aux vitraux peints.

La vis de façade, appelée tour de Monseigneur, dessert la garde-robe et la chambre ducale. Près de sa porte d'entrée se dressait le montoir à cheval du duc. Cette tour est donc visiblement réservée à l'usage ducal. À l'est, l'entrée dans la grande salle se faisait par un escalier droit montant à la vieille salle, depuis laquelle on gagnait la grande salle neuve par une galerie suspendue. À l'ouest, l'entrée de la grande vis se faisait par un jardin en terrasse, le « préau », surélevé de 3,60 m. Au pied de l'escalier droit conduisant au préau, un montoir à cheval destiné à la duchesse et à ses enfants montre que cet espace était plutôt destiné à la famille ducal. La grande vis desservait, au premier étage, le couloir vers la grande salle, les galeries Rouges, la chambre de la duchesse et la « chambre devers Notre-Dame », occupée par Charles le Téméraire en 1474. Au 2^e étage, elle desservait plusieurs chambres (peut-être celle du maître d'hôtel), et un passage couvert sur la muraille romaine. À partir du 1^{er} étage de comble, la décoration de la vis est plus luxueuse, ce qui témoigne de l'intérêt nouveau porté à ces chambres de hauteur. Au sommet de la tour, la chambre du 6^e étage est assez négligée. En revanche, celle du 7^e aurait dû être un belvédère prestigieux, si la terrasse avait été étanche...

Le logis neuf de Philippe le Bon, bien caché et bien conservé, constitue donc une très importante redécouverte pour l'histoire de l'architecture européenne. Il est un jalon essentiel dans la circulation des formes et des idées, et il a été un laboratoire et un modèle pour l'organisation des espaces princiers de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance.

Summary

The tower of *Philippe le Bon* which dominates Dijon's town hall and great hall of tombs in fine arts museum, are the most visible and best preserved remains of a great gothic residence that the duke of Burgundy had built in Dijon in the middle of his palace from 1450 to 1455. Behind the southern frontage rebuilt by Jules Hardouin-Mansart, this residence is in fact extremely well preserved. Despite the fire of 1503, the modifications of 1700 and restoration work of 1900, one can still find the principal elements, from the cellar up to the second floor attic, hidden by annexed buildings of the town hall and the museum. Renovation work performed on the fine arts museum in 2012-2013 meant that a last-minute draft archeological study could be performed and a rich source of iconographic documents and archives was made available for research.

From the xiith century onwards, the dukes of Burgundy developed a vast palatial complex to the north of the original roman ramparts, enclosed to the east by the "*Sainte-Chapelle*" and to the south by a courtyard in which the duchess Marguerite de Flandres had steam rooms and private gardens constructed. The old duchy residence to the north is squeezed between the "old hall", attached to the *tour de Bar* to the east, and the *tour de Brancion* which is the current standing place of the Philippe le Bon tower which overlooks Marguerite de Bavière's red galleries to the west. This residence comprises a jewel room (for the work of goldsmiths) on the ground floor, the first floor the duke's private rooms et a heated reception room, and an attic. With the aim of bestowing a more majestic character to this residence, the duke attempted to add a new tower in 1443 which subsequently was the only part that remained following an even more ambitious reconstruction project in 1449.

This new residence, which the plans are probably attributed to the duke's master mason Jean de Monteront and the master carpenter Gauthier Menestrier, is a 20 x 40 m building consisting of two parallel series of rooms, with a basement, two non-roofed storeys and three storeys of attics. Above the 14m high frontage, is the decorative stone railing and the 18m high slate roof indicative of the new nordic style which the duke chose as a visual symbol of the unity of his estates. The phases of construction begin with constructing the walls and roof, then the flooring is laid and finally the paneling is nailed to the masonry timbers. Archived fragments from accounting records allows to envisage the day to day difficulties of bringing supplies and evacuating debris from the construction site.

The *tour de la Terrasse*, now known as the tower of Philippe le Bon, still shows traces of several changes to plans during construction. Initially a spiral staircase was constructed up to the cornices. Then in January 1452, a small parcel of land to the north-west was purchased and permitted the construction of a trapezoidal extension against the stair tower and the pinion which contained the "*retraits*", in other words, the latrines.

From the first attic storey the *tour de la Terrasse* exits the roof supported by the spiral staircase the north-west bedroom and the extension of the latrines. This heptagonal tower reaches the same level as pinion of the roof, the spiral staircase has a vaulted roof. A small "*vis en encorbellement*" which leads to two attic bedrooms which are the final elements of the construction. Once ensconced in his new abode, Philippe le Bon personally supervised the design of the 7th floor.

This consisted of a sumptuous panoramic paneled bedroom with a quartered stone window. The totality was bedecked by a patio.

The new residence had three different systems of intra-mural latrines. To the western annexed to the tower contains the afore mentioned "*retraits*" on each level. The still remaining latrines of the third, fourth and fifth floors were placed in niches ; the totally panelled "*retraits*" could be accessed via the dressing rooms as well as the stairs. Then, the servants were able to bring hot water for the baths. In the center of the residence a second series of five latrines used an existing septic tank left from the initial construction. Finally the two fronts attic bedrooms of the "*tour de Monseigneur*" each had their own latrine.

The basement of the residence is divided into four vaulted rooms of which one was part of the initial construction. The largest room, found under the cellar, contained wine barrels, the remaining rooms were used for food storage. The entirely vaulted ground floor was reserved for the catering personnel. The northern section was used as the main cellar, while the southern section contains the "*chambre de l'échansonnerie*" and two jewelry rooms, vaulted and paved for fear of fire.

On the first floor the northern section consists of the main reception room. This area can be accessed, by the east, by two doors : one for the guests, having gone through the original reception room which was now an anti-chamber, and the second which led to the duke's chapel via a covered pathway running along the original roman wall. Leading of this room to the south one finds the heated reception room, the duke's dressing room with its latrines, and the duke's bedroom. At the furthest point west, one finds the duchess's bedroom which had the dressing rooms from the original residence. The second floor does not appear to have been greatly utilised. However the first two attic floors had two luxurious panelled bedrooms with dressing rooms and "*retraits*", all of which were lit by light from stain glass windows.

The tower « de Monseigneur » gives on to the dressing room and bedroom of the duke. Close to the entrance was the stone used as a mounting device for the Duke's horse. It is clear that this tower was essentially for the exclusive use of the Duke. To the east, the entrance to the main hall was from a set of stairs from the old reception room which itself gave access to the main reception room via a suspended walkway. To the west, access to the main tower was via a terraced garden, the "*préau*" 3.60m high. At the foot of the stairs leading to the garden there is the horse-mounting step for the duchess and her children showing at the area was used for family activities. From the first floor of the tower there is a long corridor leading to the main reception room, the red galleries, the duchess's bedroom, and the "*chambre devers Notre-Dame*" used by Charles the Bold in 1474. The second floor gave on to several bedrooms (one of which was probably belonged to the butler) as well as a covered passage way along the roman wall. Starting from the first attic floor the spiral staircase decoration is more luxurious indicating the importance of the bedrooms at this level. At the top of the tower the sixth floor bedroom is rather Spartan. However the 7th floor bedroom would have been a beautiful viewing room if only the patio had been waterproof.

Philippe le Bon's new residence, nicely hidden and well preserved, represents a very important element in the mosaic of European architectural history. A clear reference point in the transmission of form and ideas, it played a key role in modeling the design of noblemen's residences from the middle ages through to the Renaissance.

Translated by Eugène HIGGINS

Zusammenfassung

Der Turm Philippe le Bon, der sich über dem Rathaus von Dijon erhebt, und der große Saal der Grablege im *Musée des Beaux-Arts* – dies sind die sichtbarsten und am besten erhaltenen Überreste einer gotischen Wohnanlage, die der Herzog von Burgund von 1450 bis 1455 innerhalb seines Palasts errichten ließ. Hinter der später von Jules Hardouin-Mansart vorgeblendeten Südfassade ist diese Wohnanlage außergewöhnlich gut erhalten.

Ihre wesentlichen baulichen Elemente haben einen Brand im Jahr 1503 und Umbauten von 1700 ebenso überdauert wie Restaurierungen im 19. Jahrhundert und verbergen sich heute, vom Keller bis zum zweiten Dachgeschoss, in den Nebenräumen von Rathaus und Museum. Die Renovierung des *Musée des Beaux-Arts* von 2012/2013 ermöglichte in letzter Minute eine archäologische Erforschung dieses Gebäudes und die Auswertung der reichhaltigen ikonographischen und archivalischen Dokumentation.

Seit dem 12. Jahrhundert betrieben die Herzöge des Burgund den Ausbau einer weitläufigen Pfalz nördlich der römischen Wallanlage. Dieser Gebäudekomplex schloss im Osten mit der *Sainte-Chapelle* ab und im Süden mit dem „unteren Hof“, in dem Herzogin Margarete von Flandern Badestuben einrichten und Gärten anlegen ließ. Die alten herzoglichen Gemächer befinden sich zwischen dem „alten Saal“ im Osten, der sich auf den Turm *de Bar* stützt, und dem *Tour de Brancion*, der im Westen die rote Galerie der Margarete von Bayern beherrscht. An seiner Stelle befindet sich heute der Turm *Philippe le Bon*. Diese Gemächer beherbergen im Erdgeschoss eine Schatzkammer (für Goldschmiedearbeiten), die herzoglichen Schlafgemächer und eine „Stube“, einen ofenbeheizten Empfangsraum. Um diesen Räumen ein majestätischeres Aussehen zu geben, ließ der Herzog im Jahr 1443 einen neuen Turm vor die Fassade setzen. 1449 schließlich ging er das wesentlich ehrgeizigere Projekt eines Umbaus des Gebäudes an, der von dem alten nichts weiter bestehen lässt, als eben diesen neuen Fassadenturm.

Die Pläne für diese neuen Gemächer gehen vermutlich auf den herzoglichen Baumeister Jean de Monterot und auf den Zimmermeister Gauthier Ménestrier zurück. Sie organisieren das massive Gebäude (20 x 40 m) in zwei parallel liegende und durch eine Mauer getrennte Traveen. Über dem Untergeschoss erheben sich zwei Etagen und drei Dachgeschosse. Die durchbrochene Brüstung und das 18 Meter hohe schiefergedeckte Dach, mit dem die 14 Meter hohe Fassade abschließt, spiegeln den neuen nordischen Stil wieder, den der Herzog als visuelle Signatur der Einheit seiner Ländereien wählte.

Man errichtet zuerst Mauern und Dach des Gebäudes, dann legt man die Dielenböden und schließlich nagelt man die Wandvertäfelung auf eingemauerte Holzbalken. Fragmente des Rechnungsbuchs werden im Archiv aufbewahrt und erlauben es von Tag zu Tag die Schwierigkeiten der Materialversorgung und des Abtransports von Abraum nachzuvollziehen.

Der Turm *de la Terrasse*, der seinen Namen einem flachen, begehbaren Dach verdankt (heute der Turm *Philippe le Bon*), zeigt Spuren mehrerer Planänderungen im Verlauf der Arbeiten. Zuerst errichtete man den großen Wendeltreppenturm, der bis zur Höhe des Gesims aus der Fassade herausragt. Im Januar 1452 erlaubt der Ankauf einer kleinen benachbarten Parzelle im Nordwesten eine Erweiterung auf trapezförmigem Grundriss, gegen Treppenturm und Dachgiebel, der die „retraits“ aufnehmen sollte, d.h. die Latrinen.

Ab dem ersten Dachgeschoss beginnt der Turm *de la Terrasse* sich vom Dach abzuheben und stützt sich dabei auf die Treppenspindel, auf das Nordwest-Zimmer und den Erweiterungsbau der Latrinen. Dieser siebeneckige Turm wird bis auf die Höhe des Dachfirsts des Gebäudes geführt. Die große Treppenspindel schließt dort mit einem Gewölbe ab, die kleine Treppenspindel führt, von vorspringenden Steinen getragen, bis zu den beiden obere Zimmern. Dann werden die Arbeiten eingestellt. Man wartet

auf die Ankunft von *Philippe le Bon*, der persönlich entscheidet, in der siebten Etage ein prachtvolles, getäfertes Belvedere mit vier Steinkreuzfenstern einzurichten und das Ganze mit einem begehbaren Flachdach abzuschließen.

Die neuen Gemächer sind mit drei Systemen intra-muraler Latrinen ausgestattet. Im Westen beherbergt die Erweiterung des Turms *Philippe le Bon* auf jeder Etage mit Latrinen ausgestattete „retraits“. Die Latrinen, die sich in der dritten, vierten und fünften Etage erhalten haben, sind in Nischen eingerichtete Aborte. Die vollflächig vertäfelten „retraits“ waren sowohl von den Kabinetten (*garde-rob*) neben dem Zimmer zugänglich, als auch von der Treppe, was vielleicht den Dienern ermöglichte, Warmwasser für das Bad herbeizutragen. Im Zentrum der Gemächer benutzte man für ein zweites System von fünf Latrinen den alten Latrinengraben, den man vom Vorgängerbau übernommen hatte. Die beiden oberen Zimmer des Turms *de Monseigneur*, in der Fassade, verfügten ebenfalls beide über jeweils eine Latrine.

Das Untergeschoss des Baus ist unterteilt in vier eingewölbte Säle, von denen einer ein Überbleibsel des Vorgängerbaus ist. Der größte Saal unterhalb der Speisekammer nahm die Weinfässer auf, die anderen waren für die Vorrathaltung bestimmt. Das vollständig eingewölbte Erdgeschoss diente den „*offices de bouche*“; Die Nordtravee wird vollständig von der grossen Speisekammer eingenommen, die Südtravee bot Platz für die „*chambre de l'échansonnerie*“ und zwei Schatzkammern, die zum Schutz vor Bränden gewölbt und gefliest waren.

Im ersten Obergeschoss wird der große Empfangssaal, der die Nordtravee einnimmt, auf seiner Ostseite von zwei Türen erschlossen: zu der einen gelangt der Besucher über den alten Saal, der somit als Antichambre dient, die andere führt über einen gedeckten Weg, den man gegen der Mauer der alten römischen Befestigung angelegt hatte, bis zur herzogliche Kapelle.

Auf der Südseite des Saales gelangt man zur „Stube“ und zum „*garde-robe*“ (Kabinett) des Herzogs, sowie zu seinen Latrinen und zu seinem Schlafgemach. Das Schlafgemach der Herzogin, ganz auf der Westseite gelegen, nutzt das Kabinett des Vorgängerbaus. Es hat den Anschein, als ob das zweite Obergeschoss recht selten benutzt wurde. Die beiden ersten Dachgeschosse hingegen boten Raum für luxuriöse, holzgetäfelte Zimmer: sie waren mit Kabinetten und „retraits“ ausgestattet und erhielten Tageslicht durch die bemalten Glasscheiben der Dachluken.

Die „*Tour de Monseigneur*“ genannte Treppenspindel der Fassade führt in das Kabinett und das Schlafgemach des Herzogs. Nahe der Eingangstür befand sich die Aufstiegshilfe des Herzogs: dieser Turm ist also offensichtlich ihm vorbehalten. Auf der Ostseite betrat man den großen Saal über eine gerade Treppe, die zum alten Saal aufstieg, von dort aus gelangte man über einen erhöhten Laufgang zum großen Saal. Im Westen betrat man die große Treppenspirale über einen Terrassengarten, der um 3,60 Meter zu einer Freifläche anstieg. Am Fuße der geraden Treppe, die zu dieser Fläche führt, befindet sich die Aufstiegshilfe der Herzogin und ihrer Kinder, ein Indiz, das dieser Bereich eher der herzoglichen Familie vorbehalten war.

Die große Wendeltreppe erschloss im ersten Geschoß den Gang zum großen Saal, der roten Galerie, dem Zimmer der Herzogin und dem „Zimmer zu Notre-Dame“, das Karl der Kühne im Jahr 1474 bewohnte. Im zweiten Geschoß führte sie zu mehreren Zimmern (vielleicht zu denen des Haushofmeisters) und zu dem gedeckten Weg auf der römischen Befestigungsmauer. Mit dem ersten Dachgeschoß wird die Dekoration der Treppenspindel aufwendiger, ein Beleg für das neuerwachte Interesse an diesen hoch gelegenen Unterkünften. Im oberen Turmbereich zeigt sich der Raum im sechsten Stockwerk eher vernachlässigt, wohingegen der im siebten Stockwerk gelegene einen prächtigen Belvedere hätte aufnehmen sollen, wenn nur das Flachdach dicht gewesen wäre ...

Gut versteckt und gut erhalten, sind die neuen Gemächer des burgundischen Herzogs *Philippe le Bon* ein wichtiger Fund für die europäische Architekturgeschichte. Sie stellen einen Meilenstein in der Verbreitung von Formen und Ideen dar und waren sowohl Experimentierfeld als auch Modell für die Organisation fürstlicher Raumgestaltung im ausgehenden Mittelalter und in der Renaissance.

Übersetzt von Karoline KNOTH-MAYO

Samenvatting

De toren van Filips de Goede, die boven het stadhuis van Dijon uittorent, vormt samen met de grote zaal met de tombes van de Bourgondische hertogen in het Museum voor Schone Kunsten de meest zichtbare en best bewaarde overblijfselen van een groot, gotisch verblijf. De hertog van Bourgogne liet dit bouwen te midden van zijn paleis tussen 1450 en 1455. Voornamelijk achter de zuidelijke façade, gereconstrueerd door Jules Hardouin-Mansart, is dit verblijf goed bewaard gebleven. Ondanks de brand in 1503, de reorganisatie in 1700 en de restauraties in 1900, kunnen we er, van de kelder tot de zolderkamer op het tweede verdiep, originele elementen terugvinden die goed verborgen waren in de bijgebouwen van het stadhuis en het museum. Door de renovatie van het Museum voor Schone Kunsten in 2012–2013 kon het gebouw *in extremis* archeologisch onderzocht worden, net als de rijkdom van diens iconografisch en archivaal materiaal.

Sinds de 12^e eeuw hebben de hertogen van Bourgogne een enorm paleiscomplex opgetrokken ten noorden van de Romeinse wal ingesloten tussen de Sainte-Chapelle in het westen en de basse-cour, een hof aan de voorzijde van het paleis. In dit laatste richtte gravin Margareta van Vlaanderen tuinen en warmwaterbaden in. Het oude, hertogelijke vertrek ligt ingesloten tussen de “oude zaal” in het noorden, de toren van Bar in het oosten en de toren van Brancion in het westen (op de plaats van de huidige toren van Filips de Goede) die uitstak boven de rode galerijen van Margareta van Bavière. Dit vertrek bestond uit de juwelenzaal met de goudschat op het gelijkvloers en de hertogelijke slaapkamers en de verwarmingskamers op de eerste verdieping. Om het verblijf een koninklijker uitzicht te geven, voegde de hertog in 1443 nog een toren aan de voorgevel toe. Wanneer hij in 1449 met de reconstructie van de verblijven een ambitieuzer bouwproject startte, bleef er naast deze nieuwe toren niets van het oude gebouw over.

Dit nieuwe gebouw, naar alle waarschijnlijkheid gebouwd onder leiding van de hertogelijke bouwmeester Jean de Monterot en de meester-timmerman Gauthier Ménestrier, was met zijn 20 x 40 m massief. Het was opgetrokken aan de hand van 2 parallelle traveeën met 2 kelderverdiepingen en 3 zolderverdiepingen. De kleine balustrade, boven de 14 meter hoge façade, en het 18 meter hoge leien dak weerspiegelen de nieuwe, noordelijke stijl die de hertog koos als visuele weerspiegeling van de eenheid van zijn gebieden. Tijdens de constructie trok men eerst de muren en het dak op, vervolgens legde men de vloeren en tot slot de lambrising, genageld op houten balken in de muur. Fragmenten uit de bewaarde en gearchiveerde rekeningen geven tot op de dag precies een zicht op de moeilijkheden bij de levering van het bouw materiaal en de afvoering van het puin.

De *Tour de la Terrasse* (Toren van het Terras), vandaag de dag de toren van Filips de Goede genoemd, toont vele sporen van de veranderende ideeën van de bouwmeesters. Tijdens de eerste bouwcampagne bouwde men de half uitstekende wenteltrap tot aan de hoogte van de kroonlijsten. In januari 1452 kocht men vervolgens een klein aangrenzend perceel in het noordwesten. Hierop werd een trapeziumvormig gebouw bijgebouwd tegen de trappentoren en de gevel, dat bestond uit 13 “retraits” met 14 bijhorende latrines. Vanaf de eerste verdieping begon de *Tour de la Terrasse* boven het dak uit te steken en steunend op de wenteltrap, vormde de noordwestelijke kamer het verlengde van de latrines. Deze zevenhoekige toren rijkte tot de nok van gebouw, de wenteltrap was overdekt met een ribgewelf en men begon aan de constructie van een wenteltrap, steunend op richelstenen om twee hoge kamers te bereiken. Vervolgens stopten de werken en wachtte men op de komst van Filips de Goede. Deze besloot persoonlijk om op de 7^e verdieping

een luxueuze, gelambriseerde belvédèrekamer in te richten met kruiskozijnen en geheel overdekt door een terras.

Het nieuwe gebouw was uitgerust met drie binnenmuurse latrinesystemen. In het westen bevatte de toren van Filips de Goede op elke vloer enkele “retraits” met latrines. Op de derde, vierde en vijfde verdieping waren deze latrines ingericht in nissen. De volledig gelambriseerde “retraits” waren toegankelijk via de *garde-rob*es en de trap. Misschien werd deze laatste ook gebruikt door de bedienden om warm water te brengen voor de baden. In het midden van het gebouw was er een tweede systeem met vijf latrines die de oude gaten van de eerste bouwcampagne gebruikten. Deze dienden om de fecaliën op te vangen. Tot slot waren ook de twee hoge kamers aan de voorzijde van de *tour de Monseigneur*, elk voorzien van een eigen latrine.

De kelder van het gebouw was verdeeld in vier gewelfde zalen, waarvan één zaal een overblijfsel was van het oude gebouw. De grootste kelderzaal herbergde de wijnvaten, de anderen werden gebruikt als opslagplaatsen.

Het volledig overwelfde gelijkvloers was bestemd voor de *offices de bouche*, alle hofdiensten belast met de voeding en de drank van de hertog. De grote rantsoenkamer was gevestigd in het noorden, de *chambre de l'échansonnerie* in het zuiden, net als twee juweelkamers, overwelfd en geplaveid uit vrees voor brand.

Op de eerste verdieping werd het noorden bezet door de grote ontvangsthal. Deze kon men via het oosten betreden via twee deuren. De eerste stond aan de gasten toe om binnen te gaan via de oude zaal, die diende als wachtzaal. De tweede leidde via een ingerichte, overdekte weg van de oude romeinse wal tot de hertogelijke kapel. De kamer van de hertogin, helemaal in het westen gelegen, gebruikte de *garde-robe* van het oude gebouw. De tweede verdieping lijkt van weinig nut, in tegenstelling tot de twee eerste zolderverdiepingen die luxueuze, gelambriseerde kamers bevatten, met *garde-rob*es en *retraits* en verlicht door glas-in-lood ramen.

De wenteltrap aan de voorzijde, de *tour de Monseigneur* genoemd, bevat de *garde robe* en de kamer van de hertog. Vlakbij zijn deur bevond zich de montoor, een klein stenen trapje om het paard te bestijgen. Deze toren was dus gereserveerd voor hertogelijk gebruik. In het oosten kon men de grote zaal bereiken via een trap, stijgend naar de oude zaal. Deze was via een bruggalerij verbonden met de nieuwe zaal. In het oosten was de grote wenteltrap bereikbaar via een terrastuin, een binnenplaats op 3,60 meter hoogte. Aan de voet van de rechtertrap, die leidde tot de binnenplaats, bevond zich een montoor voor de hertogin en haar kinderen. Dit toont aan dat deze plaats voornamelijk werd gebruikt door de hertogelijke familie. De grote wenteltrap deed op de eerste verdieping de grote zaal aan, de rode galerijen, de kamer van de hertogin en de “*chambre devers Notre-Dame*”. Deze laatste herbergde Karel de Stoute in 1474. Op de tweede verdieping sloot de trap op meerdere kamers aan (misschien zelfs degene dan de ceremoniemeester) en op een passage over de Romeinse wal. Vanaf de eerste zolderverdieping is de wenteltrap rijker versierd, wat wijst op een grotere interesse voor deze kamers. De kamer op de zesde verdieping is vrij verwaarloosd. De zevende verdieping echter moest een prestigieuze belvédère zijn geweest, indien het terras was vervolledigd.

Het nieuwe gebouw van Filips de Goede, dat goed verborgen en bewaard is, vormt dus een zeer belangrijke bijdrage voor de geschiedenis van de Europese architectuur. Het is een belangrijke mijlpaal voor de verspreiding van ideeën en bovendien was het een laboratorium en een voorbeeld voor de organisatie van prinselijke ruimtes op het einde van de middeleeuwen en in de Renaissance.

Vertaald door Ruth VAN WINCKEL

要約

ディジョン市庁舎を見下ろす「フィリップ^{ル・ボン} 善良 公の塔」と美術館内にあるブルゴーニュ公の墓が置かれた大広間は、1450～1455年にブルゴーニュ公フィリップ 善良 がディジョンの宮殿内に建設させたゴシック式の壮大な館の建物のなかで、もっとも目立つと同時にもっともよく保存されている遺構である。この建物は、のちにジュール・アルトゥアン=マンサールによって南側に新たに建てられた正面部分の裏側にあるため、極めてよく保たれているのである。1503年に火災にあい、1700年に改築され、1900年に修復されたにもかかわらず、市庁舎と美術館の施設の中に隠される形で、地下倉から屋根裏の第3層にいたるまで、今なおその主要な要素を見出すことができる。2011-2013年に行われた美術館の改装により、この建物の考古学研究に着手し、その図像と古文書に関する豊富な史料群全体を解明することがようやく可能となった。

12世紀以降、歴代のブルゴーニュ公は、ローマ時代の都市囲壁の北側に、広大な宮殿建物群を展開させてきた。それは、東はサント・シャペルまで、南は広大な二の丸まで続き、後者には、フィリップ 豪胆 公妃マルグリット・ド・フランドルが浴場と庭園を設けている。北側にはブルゴーニュ公の旧館があったが、その東側は、「パールの塔」に接する「旧大広間」によって、西側（現在、「フィリップ善良公の塔」のある場所）は、「マルグリット・ド・バヴィエール [ジャン^{サン・ブール} 無畏 公妃] の赤い回廊」を見下ろす「ブランシオンの塔」によってはさまれて小さくなってしまっていた。この旧館には、1階に金銀製品の宝物庫である宝石の間、最上階である2階にはブルゴーニュ公の部屋（複数）と謁見のための「ストーブの間」があった。フィリップ善良公は、この館により荘厳な特色を与えるために、1443年、南正面部分に新しい塔 [のちに「^{モンセニョール} 殿 下 の塔」となる] を付け加えてみた。さらに、1449年には、より大がかりな館の改築計画に乗り出したが、それによって古い建物のうち残されることになったのは正面の新しい塔だけだった。

この新しい館の設計図はおそらく、ブルゴーニュ公お抱えの石工親方ジャン・ド・モントゥローと大工親方ゴーチエ・メヌストリエの手になるものである。20×40mの堂々たる建物で、地下1階地上3階に加えて3層に及ぶ屋根裏部分があり、壁で隔てられた平行する2列の空間から成っている。高さ14mある南と北の正面部分の上部には欄干が設けられ、スレートで葺かれた高さ18mの大屋根とともに、ブルゴーニュ公が支配する諸領邦の統一を目に見える形で示すために選ばれた北方のフランドルの新様式を反映している。建設に際しては、まず壁と屋根を建ててから、階を隔てる床を設け、石造の壁に組み込まれた横木に羽目板を釘づけしていった。古文書として断片的に残されている会計簿からは、工事現場に資材を供給したり、残骸を除去することの難しさを日々刻々とたどることができる。

現在、「フィリップ善良公の塔」と呼ばれている「^{テラス} 屋上の塔」は、いくども設計を変更した痕跡を留めている。最初は、半分屋外につきだした大螺旋階段を^{屋根の縁取り} (コーニス) のところまで立ち上げていたが、1452年1月には、北西に隣接する小さな土地を購入することができたため、階段塔と切妻部分に接するかたちで、台形の張出し部分を建てることとなった。そこには、「奥の間」つまりトイレが置かれた。

「^{テラス} 屋上の塔」は、屋根裏の第2層部分から屋根に突き出ている、螺旋階段、北西の部屋、トイレのある張出し部分に接している。この七角形の塔を館の屋根の頂上部まで伸ばし、大螺旋階段を石造天井で覆い、上部にある2つの部屋を結ぶための小さな螺旋階段を張出したかたちで設けたところで、工事は終わった。のちに、フィリップ善良

公妃が夫の死後、8階に、豪華な展望室、それは壁は羽目板で覆われ、4つの十字窓を備えており、屋上全体がテラスになっているというものだが、改築してそのような部屋を置くことを自ら決定している。

新しい館は、壁面内部に3種類のトイレの設備を備えている。西側の「フィリップ善良公の塔」の張出し部分には、トイレのある「奥の間」がすべての階にあり、4～6階に残されているトイレは壁面のくぼみに設置された。完全に羽目板で覆われたこれらの「奥の間」は、控えの間と階段から入れるようになっており、おそらく召使が風呂のためのお湯を運び込むことができるようになっていた。館の中央には、5つのトイレのための第二の設備があり、最初の建物以来の古い糞尿溜めを使っていた。最後の設備は、正面にあたる「^{モンセニョール} 殿 下 の塔」の上部の2つの部屋のそれぞれにあったトイレである。

館の地下は、石造天井のある4つの部屋に区切られていて、そのうちの一つは旧館の遺構である。セラーの下に位置する一番大きな部屋にはワインの樽が置かれ、そのほかは食料貯蔵室だった。

すべて石造天井で支えられた1階は、食事関係の仕事に充てられていた。大規模なセラーが北側の区画を占める一方、南側の区画には、ワイン系の部屋と宝石部屋があり、2部屋あった後者は火災に備えて、天井は石造、床は舗装されている。

2階では、応接用大広間が北側の区画を占めている。東側からそこにいたるには、2つの入り口がある。第一の入り口からは、招待客は、当時、控えの間として使われていた「旧大広間」を通してそこに入った。第二の入り口からは、ローマ時代の都市囲壁の上に設けられた屋根つきの通路を通して、ブルゴーニュ公の礼拝堂にたどり着いた。大広間からは、南側に並ぶストーブの間、ブルゴーニュ公の控えの間とトイレ、そして公の部屋に行くことができた。一番西側にある公妃の部屋には、旧館の控えの間が充てられた。3階はあまり使われていなかったようだ。これに対して、屋根裏の第1層と第2層には、羽目板のある豪華な部屋と控えの間と「奥の間」があり、ステンドグラスを嵌めた天窗によって採光されている。

「^{モンセニョール} 殿 下 の塔」と呼ばれた南正面の螺旋階段は、控えの間とブルゴーニュ公の部屋に通じている。その入り口の近くには、ブルゴーニュ公のための乗馬用踏み台が置かれていた。したがって、この塔は明らかにブルゴーニュ公専用だった。東側では、右側の階段から「旧大広間」に上がり、橋のようになった回廊を通して大広間に入った。西側では、3.6mの高さがあるテラス状の「^{フレオー} 中庭」を通して、大螺旋階段に入った。「中庭」にいたる右側の階段の下に、ブルゴーニュ公妃と子供たち専用の乗馬用踏み台があったことは、この空間がブルゴーニュ公の家族のものだったことを示している。大螺旋階段は、2階で、大広間のほか、「赤い回廊」、公妃の部屋、1474年にシャルル^{ル・デ・メシグ} 突進 公が使用した「聖母の方を向いた部屋」へいたる廊下へ通じていた。3階では、この大螺旋階段は複数の部屋（おそらく侍従長の部屋も）とローマ時代の囲壁の上の屋根つき通路に通じていた。屋根裏の第1層から上では、螺旋階段の装飾が豪華になることから、上にあるこれらの部屋に新たな関心が寄せられていたことが分かる。塔の最上部では、7階の部屋があまり重視されていないのに対して、8階の部屋は、その上のテラスの防水がしっかりしているならば、素晴らしい展望室だったに違いない。

フィリップ善良公の新しい館は、隠されてきた分、よく保存されているため、ヨーロッパの建築史上、再発見されるべきものとして、極めて重要な位置を占めている。それは、かたちと思想のやり取りの中での重要な道標であるとともに、中世末からルネサンス期にかけての王侯による空間編成の実験室であると同時に一つのモデルでもあったのだ。

(翻訳 堀越 宏一)

(Traduction : Dr K. Horikoshi)

Édité par le Centre de Castellologie de Bourgogne,
château de Bellecroix, 20, chemin de Bellecroix, 71 150 Chagny.
Centrecastellologiebourgogne@Yahoo.fr
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/>

Infographie : Hervé Mouillebouche.
Relecture : Delphine Gautier, Fabrice Cayot, Zoé Blumenfeld-Chiodo.

Dépôt légal : mai 2014.
Achevé d'imprimer sur presse numérique par :
Copy-media, 23, rue Francisco Ferrer, 33 700 Mérignac, mai 2014.
ISBN : 978-2-9543821-3-5



La tour Philippe le Bon qui domine la mairie de Dijon, et la grande salle des tombeaux dans le musée des beaux-arts, sont les vestiges les plus visibles d'un grand logis gothique, que le duc de Bourgogne a fait construire à Dijon, au milieu de son palais, de 1450 à 1455. Derrière la façade reconstruite au sud par Jules Hardouin-Mansart, ce logis est en fait extrêmement bien conservé. Malgré l'incendie de 1503, les réaménagements de 1700 et les restaurations de 1900, on peut encore en retrouver les principaux éléments, depuis la cave jusqu'au deuxième étage de comble, cachés dans les dépendances de la mairie et du musée. La rénovation du musée des beaux-arts, en 2011-2013, a permis *in extremis* d'esquisser une étude archéologique de ce bâtiment, et d'exploiter toute la richesse de sa documentation iconographique et archivistique.



The tower of Philippe le Bon which dominates Dijon's town hall and great hall of tombs in fine arts museum, are the most visible and best preserved remains of a great gothic residence that the duke of Burgundy had built in Dijon in the middle of his palace from 1450 to 1455. Behind the southern frontage rebuilt by Jules Hardouin-Mansart, this residence is in fact extremely well preserved. Despite the fire of 1503, the modifications of 1700 and restoration work of 1900, one can still find the principal elements, from the cellar up to the second floor attic, hidden by annexed buildings of the town hall and the museum. Renovation work performed on the fine arts museum in 2011-2013 meant that a last-minute draft archeological study could be performed and a rich source of iconographic documents and archives was made available for research.



Der Turm Philippe le Bon, der sich über dem Rathaus von Dijon erhebt, und der große Saal der Grablege im Musée des Beaux-Arts - dies sind die sichtbarsten und am besten erhaltenen Überreste einer gotischen Wohnanlage, die der Herzog von Burgund von 1450 bis 1455 innerhalb seines Palasts errichten ließ. Hinter der später von Jules Hardouin-Mansart vorgeblendeten Südfassade ist diese Wohnanlage außergewöhnlich gut erhalten. Ihre wesentlichen baulichen Elemente haben einen Brand im Jahr 1503 und Umbauten von 1700 ebenso überdauert wie Restaurierungen im 19. Jahrhundert und verbergen sich heute, vom Keller bis zum zweiten Dachgeschoss, in den Nebenräumen von Rathaus und Museum. Die Renovierung des Musée des Beaux-Arts von 2011/2013 ermöglichte in letzter Minute eine archäologische Erforschung dieses Gebäudes und die Auswertung der reichhaltigen ikonographischen und archivalischen Dokumentation.



De toren van Filips de Goede, die boven het stadhuis van Dijon uittorent, vormt samen met de grote zaal met de tombes van de Bourgondische hertogen in het Museum voor Schone Kunsten de meest zichtbare en best bewaarde overblijfselen van een groot, gotisch verblijf. De hertog van Bourgogne liet dit bouwen te midden van zijn paleis tussen 1450 en 1455. Voornamelijk achter de zuidelijke façade, gereconstrueerd door Jules Hardouin-Mansart, is dit verblijf goed bewaard gebleven. Ondanks de brand in 1503, de reorganisatie in 1700 en de restauraties in 1900, kunnen we er, van de kelder tot de zolderkamer op het tweede verdiep, originele elementen terugvinden die goed verborgen waren in de bijgebouwen van het stadhuis en het museum. Door de renovatie van het Museum voor Schone Kunsten in 2011-2013 kon het gebouw in extremis archeologisch onderzocht worden, net als de rijkdom van diens iconografisch en archivaal materiaal.



ディジョン市庁舎を見下ろす「フィリップ^{ル・ボン}善良公の塔」と美術館内にあるブルゴーニュ公の墓が置かれた大広間は、1450～1455年にブルゴーニュ公フィリップ善良がディジョンの宮殿内に建設させたゴシック式の壮大な館の建物のなかで、もっとも目立つと同時にもっともよく保存されている遺構である。この建物は、のちにジュール・アルドゥアン=マンサールによって南側に新たに建てられた正面部分の裏側にあるため、極めてよく保たれているのである。1503年に火災にあい、1700年に改築され、1900年に修復されたにもかかわらず、市庁舎と美術館の施設の中に隠される形で、地下倉から屋根裏の第3層にいたるまで、今なおその主要な要素を見出すことができる。2011-2013年に行われた美術館の改装により、この建物の考古学研究に着手し、その図像と古文書に関する豊富な史料群全体を解明することがようやく可能となった。



25 €



Édité par le centre de Castellologie de Bourgogne
Château de Bellecroix, 71150 Chagny, 2014
www.cecab-chateaux-bourgogne.fr